Erratum

Ressources naturelles

Tel que demandé par le ministère, des corrections au tableau « Liste des paiements de transfert de 2013-2014 » ont été faites afin de refléter une distribution exacte des dépenses aux contributions suivantes :

Programme de contribution pour l’expansion des perspectives commerciales devrait être 14 200 000 $ au lieu de 23 700 000 $.

Contribution à l’appui du programme de promotion de l’innovation en foresterie devrait être 23 700 000 $ au lieu de $14 200 000 $.

Budget des dépenses 2013-2014

Modification

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Le 22 février 2013, le Premier ministre a annoncé des changements au Conseil des ministres. À compter de maintenant, le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

BUDGET DES DÉPENSES

Budget des dépenses 2013-2014

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

Canada

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2013.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA 0S5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

No. de catalogue : BT31-2/2014F

ISBN 978-0-660-97332-6

Budget des dépenses 2013-2014

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

BUDGET DES DÉPENSES
2013-2014

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

Introduction

Objet

Le Parlement doit autoriser les dépenses publiques. Pour ce faire, deux façons existent, soit au moyen de lois de crédits annuelles, ou de projets de loi de crédits, dans lesquelles sont précisés les montants et les fins générales auxquelles les fonds peuvent être dépensés, ou au moyen d'autres lois précises qui autorisent les paiements et établissent les montants et les périodes qui s'appliquent à ces paiements. Les montants approuvés en vertu des lois de crédits sont appelés dépenses votées, et les autorisations de dépenser prévues dans les autres lois sont des autorisations législatives.

Le budget des dépenses est préparé à l'appui des lois de crédits. À ce titre, il comporte des renseignements supplémentaires sur les dépenses votées incluses dans une loi de crédits. Des prévisions quant aux dépenses législatives sont aussi présentées afin de dresser un portrait plus complet.

Liens avec le budget fédéral

Le plan budgétaire est un document stratégique clé du gouvernement dans lequel sont annoncés les modifications fiscales, les programmes nouveaux ou améliorés et les revenus prévus. À cela s'ajoutent des prévisions économiques. Même si le budget fédéral, à l'instar d'un projet de loi de crédits, est une mesure de confiance, le budget fédéral ne prévoit pas d'autorisation parlementaire de dépenser.

Compte tenu des différences à l'égard des calendriers de préparation du budget principal des dépenses et du budget fédéral, il n'est pas toujours possible d'inclure dans le budget principal les nouvelles priorités ainsi que les mesures annoncées dans le budget fédéral. Des besoins supplémentaires pour les initiatives énoncées dans le budget fédéral de 2013 seront présentés dans de futurs budgets des dépenses.

Le budget des dépenses et le budget fédéral sont préparés suivant différentes méthodes comptables. Le budget des dépenses, qui met l'accent sur l'autorisation des paiements au cours d'un exercice, est préparé suivant la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. Les prévisions économiques contenues dans le budget fédéral sont préparées selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Une explication plus complète des différences de méthodologie et un rapprochement entre les résultats annuels et les montants inclus dans le budget des dépenses sont présentés dans les Notes afférentes aux états financiers du gouvernement du Canada qui sont incluses dans les Comptes publics. Le volume II des Comptes publics présente les dépenses du gouvernement selon la même méthode utilisée pour les budgets des dépenses alors que le volume I des Comptes publics présente des renseignements financiers correspondant au budget fédéral.

Le budget des dépenses

Le budget des dépenses est composé de trois parties :

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement donne un aperçu des dépenses du gouvernement et présente les modifications apportées aux dépenses prévues d'un exercice à l'autre.

Partie II – Le budget principal des dépenses appuie directement la loi de crédits. Il renferme des renseignements détaillés

au sujet des plans de dépenses et des autorisations demandées par chaque ministère et organisme.

Les parties I et II sont incluses dans ce volume et, en vertu du Règlement de la Chambre des communes, elles doivent être déposées au plus tard le 1er mars.

Partie III – Les plans de dépenses des ministères sont constitués de deux composantes :

• Le rapport sur les plans et les priorités (RPP) est le plan de dépenses individuel de chaque ministère et organisme. Les sociétés d'État présentent des plans annuels. Ces rapports renferment un niveau de détails accru sur une période de trois ans quant aux principales priotités d'une organisation par résultats stratégiques, programme et résultats prévus ou attendus, y compris des liens vers les besoins en ressources présentés dans le budget principal des dépenses. De concert avec le budget principal des dépenses, le rapport sur les plans et les priorités fournit aux parlementaires des renseignements sur les dépenses prévues des ministères et des organisations, et appuie l'examen des projets de loi de crédits qu'effectue le Parlement.

Les RPP sont habituellement déposés peu de temps après le budget principal des dépenses par le président du Conseil du Trésor.

• Le rapport ministériel sur le rendement (RMR) est un compte rendu individuel des résultats obtenus par les ministères et les organismes par rapport aux attentes de rendement prévues dans leurs RPP respectifs.

Les RMR de l'exercice complet le plus récent sont déposés à l'automne par le président du Conseil du Trésor.

Le budget supplémentaire des dépenses appuie les lois de crédits présentées plus tard au cours de l'exercice. Le budget supplémentaire des dépenses présente de l'information sur les besoins de dépenses qui n'étaient pas suffisamment définis pour être inclus dans le budget principal ou qui ont ultérieurement été précisés afin de tenir compte de l'évolution de programmes et de services en particulier. Le budget supplémentaire des dépenses renferme également de l'information sur les modifications apportées aux prévisions de dépenses, aux principaux postes législatifs, ainsi qu'aux postes comme les transferts de fonds entre crédits, les radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions.

Le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses, de même que le budget fédéral et la mise à jour des projections économiques et financières, font état des plans financiers du gouvernement et des priorités quant à l'affectation des ressources à différents moment au cours de l'exercice. De concert avec les rapports ultérieurs sur les résultats financiers inclus dans les Comptes publics et les rapports sur les réalisations inclus dans les RMR, ces documents aident le Parlement à faire en sorte que le gouvernement rende compte de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

Modifications à la présentation du budget principal des dépenses
Plusieurs modifications ont été apportées à la présentation du Budget principal des dépenses 2013-2014, afin d'augmenter la quantité de renseignements présentés et de faciliter l'utilisation du document dans son ensemble :

• Dans la partie II et dans les tableaux en ligne, les ministères et les organismes sont présentés par ordre alphabétique selon leur appellation légale, ce qui facilite leur localisation dans les versions papier ou électronique du document. La présentation selon le portefeuille ou le ministère a été maintenue dans le cas des annexes proposées du projet de loi de crédits.
• Des diagrammes en barres et autres graphiques ont été ajoutés au document pour résumer de façon visuelle les données comprises dans les tableaux.
• La taille de la police a été augmentée grâce à l'élimination des encadrés latéraux, des titres ou des en-têtes qui figurent sur le côté des pages.
• Des renseignements sur les dépenses réelles de 2011-2012 et sur les budgets des dépenses à ce jour pour 2012-2013 ont été ajoutés au document pour replacer dans leur contexte les montants de l'exercice 2013-2014.

Les dépenses réelles de 2011-2012 sont tirées des Comptes publics du Canada de 2011-2012. Les données des budgets des dépenses à ce jour pour 2012-2013 correspondent à la somme des montants indiqués dans le Budget principal des dépenses 2012-2013 et des augmentations demandées dans les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) 2012-2013. Les affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor ont lieu tout au long de l'exercice, et les autorisations de dépenser qui sont fournies dans le cadre de ces affectations ne sont pas comprises dans les données des budgets des dépenses à ce jour. L'information en cours d'exercice sur les autorisations de dépenser figure dans les rapports financiers trimestriels des ministères, et les autorisations de dépenser définitives et les dépenses réelles relatives à un exercice particulier sont indiquées dans les Comptes publics du Canada.

L'architecture d'alignement des programmes 2013-2014 a servi à produire les tableaux qui présentent l'information selon les résultats stratégiques et les programmes. Lorsqu'il y avait eu un changement dans l'architecture, les montants des exercices précédents n'ont pas été reclassés dans la nouvelle structure et ont été inscrits en tant que des « Fonds non affectés à l'architecture d'alignement des programmes 2013-2014 ».

Les documents sur le budget des dépenses sont préparés dans le but d'appuyer les lois de crédits. D'autres modifications ont été apportées à la partie II du budget des dépenses pour mettre en évidence les postes de l'annexe proposée du projet de loi de crédits :

• La présentation des dépenses au titre des autorisations législatives a été condensée. Les données détaillées sur les prévisions des postes législatifs figurent dans le tableau en ligne.
• Le tableau portant sur les paiements de transfert énumère les subventions et contributions et les autres paiements de transfert prévus pour l'exercice 2013-2014, ainsi que les chiffres comparatifs des exercices précédents. On trouvera plus de détails sur les paiements de transfert effectués au cours de l'exercice précédent aux volumes 2 et 3 des Comptes publics du Canada.
• Les dépenses par résultat stratégique et par programme sont résumées à la partie II, tandis que les données détaillées figurent dans le tableau en ligne.
• À commencer par le Budget principal des dépenses 2013-2014, l'organisme Exportation et développement Canada ne sera inscrit dans ce document que si des autorisations de dépenser ont été demandées dans la loi de crédit s'y rapportant. Cette démarche est cohérente avec celle qui s'applique aux autres sociétés d'État. Les transactions et les autorisations législatives qui sous tendent le Compte du Canada seront toujours déclarées dans les Comptes publics et dans le rapport annuel du Compte du Canada.

Sommaire du budget des dépenses

Le présent budget des dépenses présente l'information à l'appui de l'autorisation de dépenser que le gouvernement demande au Parlement au moyen de crédits annuels :

• 87,1 miliards de dollars au titre des dépenses budgétaires – dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, organisations ou particuliers et paiements à des sociétés d'État;

• 71,1 millions de dollars au titre des dépenses non-budgétaires – recettes et débours nets liés à des prêts, placements et avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ces dépenses votées doivent faire l'objet d'une approbation annuelle par le Parlement, qui est demandée au moyen d'un projet de loi de crédits. Ce dernier définit le libellé précis régissant l'objet et les conditions dans lesquelles les dépenses peuvent être effectuées, de même que les fonds assujettis à ces modalités.

Les dépenses législatives prévues représentent des sommes à payer en vertu d'une loi approuvée antérieurement par le Parlement. Les dépenses législatives prévues sont incluses dans le présent budget des dépenses afin de donner une image plus complète du montant total des dépenses estimatives. De la somme des dépenses législatives prévues, 165,5 milliards de dollars correspondent aux dépenses budgétaires, ce qui comprend le coût du service de la dette publique. On prévoit que les remboursements sur prêts, les placements et les avances dépasseront les dépenses budgétaires de 41,0 milliards de dollars.

Comparaison - Budget des dépenses et dépenses réelles

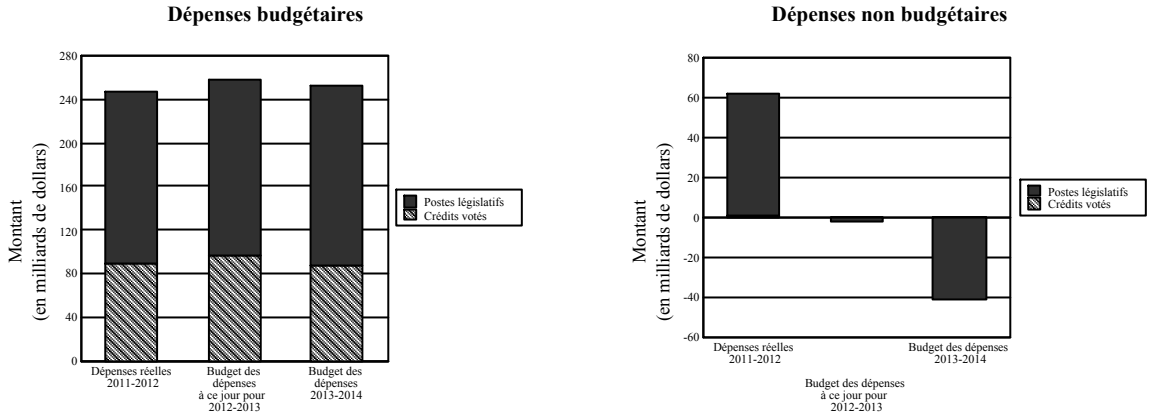

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(en milliards de dollars)		
Budgétaire				
Crédits votés	89,72	91,95	98,65	87,06
Postes législatifs	158,13	159,95	160,38	165,48
Total Budgétaire	**247,84**	**251,90**	**259,03**	**252,54**
Non budgétaire				
Crédits votés	0,49	0,08	0,08	0,07
Postes législatifs	61,60	(1,86)	(1,72)	(41,02)
Total Non budgétaire	**62,09**	**(1,78)**	**(1,64)**	**(40,95)**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent par aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Les graphiques suivant illustre les composantes votées et législatives des budgets principaux des dépenses ainsi qu'une comparaison des montants présentées dans les budgets principaux des dépenses des dix dernières années.

Comparaison du Budget principal des dépenses à long terme

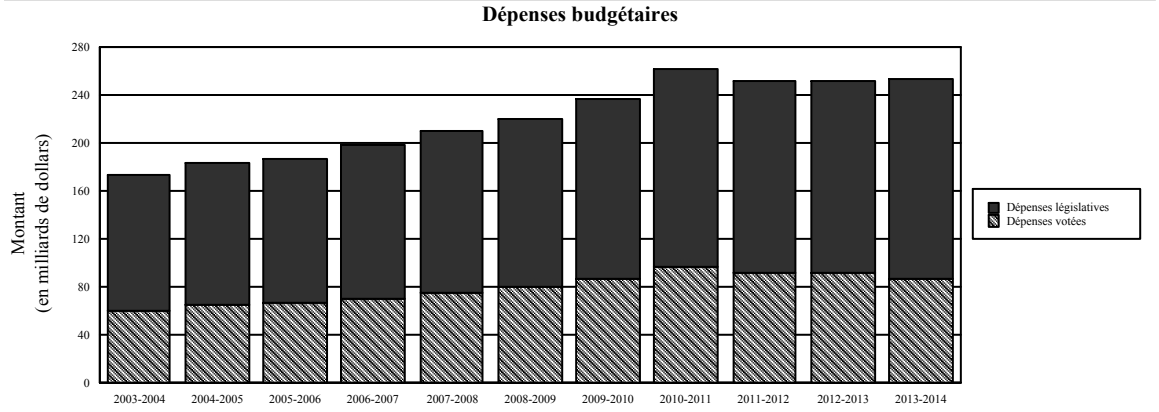

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent par aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Composition - Budget des dépenses et dépenses réelles

Dépenses budgétaires

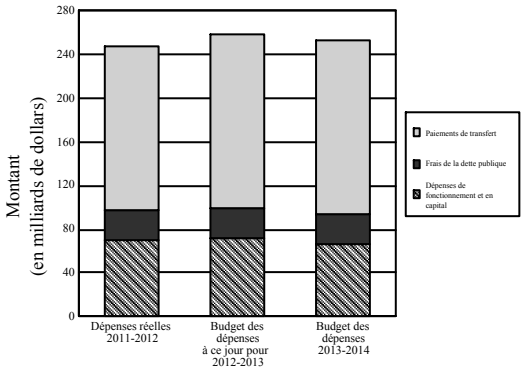

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(en milliards de dollars)		
Budgétaire				
Paiements de transfert	150,70	154,68	158,70	159,23
Dépenses de fonctionnement et en capital	69,27	68,35	73,42	66,18
Frais de la dette publique	27,88	28,86	26,91	27,13
Total Budgétaire	**247,84**	**251,90**	**259,03**	**252,54**
Non budgétaire				
Activités liées aux prêts, placements et avances	62,09	(1,78)	(1,64)	(40,95)
Total Non budgétaire	**62,09**	**(1,78)**	**(1,64)**	**(40,95)**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent par aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Composition du budget des dépenses

La majorité des dépenses pour 2013-2014 consiste en des paiements de transfert, c'est-à-dire des sommes versées aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers. Les paiements de transfert représentent environ 63,05 p. 100 des dépenses budgétaires, ou 159,23 milliards de dollars, les dépenses de fonctionnement et en capital représentent environ 26,20 p. 100 des dépenses budgétaires ou 66,18 milliards, tandis que les frais de la dette publique constituent environ 10,74 p. 100 des dépenses (27,13 milliards).

Frais de la dette publique

Les frais de la dette publique constituent environ 10,74 p. 100 des dépenses budgétaires ou 27,1 milliards de dollars, ce qui représente une diminution prévue de 1,7 milliard de dollars ou 6,0 p. 100 par rapport au précédent budget principal des dépenses et une réduction de 0,7 milliard de dollars des dépenses réelles pour 2011-2012. La prévision a été ajustée à la baisse pour tenir compte de la révision à la baisse des taux d'intérêt prévus par les économistes du secteur privé pour 2013-2014, conformément à la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2012 . Les frais de la dette publique comprennent l'intérêt sur la dette non échue à 18,4 milliards de dollars et d'autres frais d'intérêts de 8,7 milliards de dollars. L'intérêt sur une dette non échue est l'intérêt provenant des titres de créance émis par le gouvernement du Canada qui ne sont pas encore arrivés à échéance. Les autres frais d'intérêts comprennent les intérêts sur les passifs pour les régimes de pension de la fonction publique et pour les comptes de dépôt et de fiducie et les autres comptes à fins déterminées.

Principaux paiements de transfert

Principaux paiements de transfert

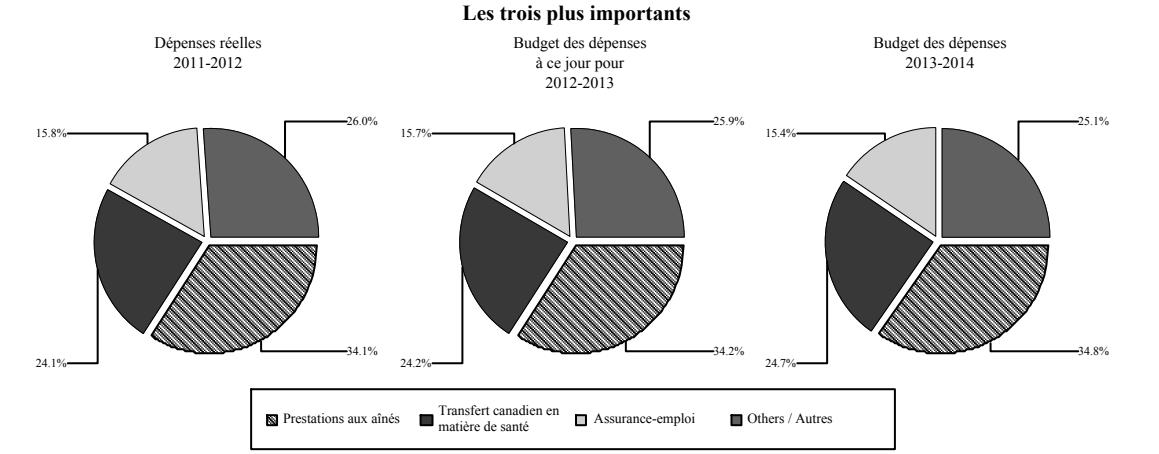

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(en milliards de dollars)		
Transferts à d'autres ordres de gouvernement				
Transfert canadien en matière de santé	26,94	28,57	28,57	30,28
Péréquation	15,61	15,42	16,10	16,11
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	11,51	11,86	11,86	12,22
Financement des territoires	2,88	3,11	3,11	3,29
Transfert visant la réduction des temps d'attente	0,25	0,25	0,25	0,25
Paiements de péréquation supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse	0,08	0,33	0,30	0,25
Paiements de péréquation compensatoires supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse	0,03	0,15	0,15	0,09
Paiement du transfert canadien en matière de santé à l'Ontario	(0,02)	. . . . .	0,09	. . . . .
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	(0,71)	(0,75)	(0,73)	(0,77)
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(3,22)	(3,39)	(3,33)	(3,50)
Total des transferts à d'autres ordres de gouvernement	**53,36**	**55,55**	**56,37**	**58,21**
Transferts aux particuliers				
Prestations aux aînés	38,06	40,14	40,42	42,63
Assurance-emploi	17,65	18,50	18,50	18,90
Prestation universelle pour la garde d'enfants	2,69	2,75	2,75	2,79
Total des transferts aux particuliers	**58,40**	**61,39**	**61,67**	**64,32**
Total des principaux paiements de transfert	**111,76**	**116,94**	**118,04**	**122,53**

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent par aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Principaux paiements de transfert
Les principaux paiements de transfert, soit des transferts importants à d'autres ordres de gouvernement et à des particuliers, devraient être de 122.5 milliards de dollars, soit 77 p. 100 des dépenses prévues en paiements de transfert.

Comme on l'indique dans le tableau précédent, les transferts à d'autres ordres de gouvernement devraient représenter un montant total de 58,2 milliards de dollars en 2013-2014, ce qui constitue une augmentation de 2,7 milliards de dollars par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent et une hausse de 4,8 milliards de dollars par rapport aux dépenses réelles en 2011-2012.

Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) est un transfert fédéral offert aux provinces et aux territoires à l'appui des régimes de soins de santé. Le financement au titre du TCS prend la forme de paiements en espèces et de transferts de points d'impôt et est assujetti aux cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* de même qu'au principe qui interdit la surfacturation et l'imposition de frais compensateurs. Les transferts en espèces dans le cadre du TCS augmenteront de 1,7 milliard de dollars entre 2012-2013 et 2013-2014, pour atteindre 30,3 milliards de dollars, à la suite de l'application du facteur d'indexation automatique de 6,0 p. 100 annoncé dans le Plan décennal pour consolider les soins de santé de septembre 2004. En vertu de la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable* (budget fédéral de 2012), les transferts en espèces dans le cadre du TCS continueront d'augmenter de 6,0 p. 100 par exercice jusqu'en 2017-2018. À compter de 2017-2018, ils augmenteront en fonction d'une moyenne mobile triennale de la croissance du produit intérieur brut, avec garantie d'augmentation du financement d'au moins 3,0 p. 100 par année. À compter de 2013-2014, les paiements de transfert du TCS seront alloués selon un montant en espèces égal par habitant.

Les paiements de péréquation sont des paiements de transfert versés sans condition aux provinces pour leur permettre d'offrir à leurs résidents des services publics raisonnablement comparables à ceux des autres provinces pour des niveaux d'imposition raisonnablement comparables. Ces paiements seront de 16,1 milliards de dollars en 2013-2014, ce qui représente une hausse de 0,7 milliard de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 et de 0,5 milliard de dollars par rapport aux dépenses réelles de 2011-2012. Les paiements au titre de la protection sur les transferts totaux (PTT) annoncés en juillet 2012 et totalisant 679,7 millions de dollars sont compris dans le montant des budgets des dépenses à ce jour pour 2012-2013. Les paiements au titre de la PTT totalisant 55,8 millions de dollars annoncés en décembre 2012 ne sont pas inclus dans le montant prévu pour 2013-2014, puisque ces paiements ne sont toujours pas régis par une loi. Les paiements au titre de la PTT visent à protéger les provinces contre la diminution du total de leurs principaux transferts en espèces par rapport à l'exercice précédent, incluant les montants au titre de la PTT de l'exercice précédent.

Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) est un transfert fédéral offert aux provinces et aux territoires à l'appui de l'aide sociale et des services sociaux, de l'enseignement postsecondaire et des programmes à l'intention des enfants. Pour 2013-2014, la hausse de 355,8 millions de dollars, ou de 3,0 p. 100, pour atteindre 12,2 milliards de dollars, représente l'augmentation prévue par la loi annoncée dans le budget fédéral de 2007. En vertu de la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable* (budget fédéral de 2012), ce taux de croissance de 3,0 p. 100 sera maintenu en 2014-2015 et au cours des exercices ultérieurs,

Les paiements de financement des territoires, accordés aux termes de la formule de financement des territoires, sont des transferts fédéraux versés sans condition aux trois administrations territoriales et assurant aux résidents de ces territoires l'accès à un éventail de services publics comparables à ceux offerts par les administrations provinciales, moyennant des niveaux d'imposition eux aussi comparables. Les transferts sont calculés au moyen d'une formule qui détermine l'écart entre les dépenses requises et la capacité de production de revenus des territoires. Ces paiements de 3,3 milliards de dollars représentent une hausse de 177,6 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013.

Le Fonds pour la réduction des temps d'attente fait partie du Plan décennal pour consolider les soins de santé de 2004 dans le cadre duquel les premiers ministres se sont engagés à réduire les temps d'attente dans certains domaines prioritaires comme le traitement du cancer et des maladies du cœur, l'imagerie diagnostique, le remplacement d'articulations et la restauration de la vue. Le budget fédéral de 2005 prévoyait un transfert de 5,5 milliards de dollars pour la réduction des temps d'attente. De cette somme, 4,25 milliards de dollars ont été versés aux provinces et aux territoires par l'entremise de fiducies administrées par des tiers. Le solde de 1,25 milliard de dollars sera versé par acomptes bimensuels totalisant 250,0 millions de dollars par année entre 2009-2010 et 2013-2014.

Les paiements de péréquation supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse sont des paiements découlant de l'Accord sur les ressources extracôtières de 2005 conclu avec cette province. À la suite de l'instauration d'une nouvelle formule de péréquation en 2007, la Nouvelle-Écosse a obtenu la garantie que, sur une base cumulative à compter de 2008-2009 et pour la durée de l'Accord, la nouvelle formule ne réduirait pas ses paiements de péréquation et les paiements en vertu de l'Accord sur les ressources extracôtières de 2005 comparativement ce que la province aurait touché en vertu de la formule qui était en place lorsque l'accord de 2005 a été signé. Selon le premier calcul de 2013-2014, la Nouvelle-Écosse a droit à un paiement anticipé de 245,8 millions de dollars en 2013-2014, ce qui représente une diminution de 80,0 millions de dollars comparativement au Budget principal des dépenses 2012-2013. Toutefois, la décision officielle de décembre 2012 pour l'exercice 2012-2013 (selon laquelle les paiements seront effectués) établit le montant à 297,3 millions de dollars, montant qui est inscrit dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2012-2013.

Les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse sont des paiements découlant de l'Accord sur les ressources extracôtières de 2005. Cet accord garantissait à la province que ses paiements de péréquation ne seraient pas réduits en raison des revenus tirés de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières extracôtières qui sont pris en considération dans la formule de péréquation. Ce montant est calculé en appliquant la formule de péréquation avec et sans les revenus tirés de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières extracôtières et en comparant les paiements de péréquation qui en résultent. Pour la période de 2004-2005 à 2011-2012, un paiement initial de 830,0 millions de dollars a été versé à la Nouvelle-Écosse en juillet 2005. Ceci faisait en sorte que la province recevrait au moins une compensation équivalente en vertu de l'Accord pendant la période. Les montants compensatoires sont calculés chaque année pour assurer une protection complète contre des réductions aux paiements de péréquation résultant de l'inclusion des revenus tirés des ressources extracôtières. En 2011-2012, le prélèvement cumulatif a dépassé le montant du paiement anticipé. La province devrait recevoir un montant de 89,5 millions de dollars pour 2013-2014, ce qui constitue une diminution de 56,6 millions de dollars par rapport au montant accordé en 2012-2013.

Le paiement à l'Ontario au titre du Transfert canadien en matière de santé fournit des paiements distincts à l'Ontario ne faisant pas partie de l'enveloppe des paiements en espèces au titre du Transfert canadien en matière de santé (TCS) pour les exercices 2009-2010 et 2010-2011 dans le but de s'assurer que les droits totaux en espèces du TCS par habitant de cette province sont les mêmes que ceux des autres provinces bénéficiaires de la péréquation. Le paiement de 489 millions de dollars en 2009-2010 était un montant fixé en vertu de la loi, alors que le paiement pour 2010-2011 était fondé sur une formule et que les paiements sont calculés de nouveau selon chaque nouvelle estimation du TCS. En tout, il y a cinq calculs. Chaque nouveau calcul est fondé sur des données à jour provenant des déclarations de revenus des particuliers qui sont reçues de la Division de la politique fiscale du ministère des Finances Canada et de l'Agence du revenu du Canada. Le calcul définitif de ce programme sera effectué en septembre 2013. Les montants inscrits en 2011-2012 et en 2012-2013 représentent les conséquences des nouveaux calculs officiels.

Le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes se rapporte aux points d'impôt transférés au Québec au titre du programme des allocations aux jeunes, qui a pris fin depuis. La valeur équivalente de la réduction des points d'impôt est recouvrée chaque année auprès de la province de Québec. Le changement rattaché au programme de recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes est entièrement attribuable au changement d'un exercice à l'autre de la valeur de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, étant donné que les recouvrements correspondent à un pourcentage de cet impôt. Pour 2013-2014, le recouvrement prévu de 770,3 millions de dollars représente une augmentation de 24,1 millions de dollars par rapport au montant initial prévu dans le Budget principal des dépenses 2012-2013 et une hausse de 37,6 millions de dollars par rapport au montant prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2012-2013 en raison de prévisions plus élevées quant à l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers.

Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents désignent le recouvrement auprès du Québec pour le transfert de points d'impôt supplémentaires au-delà de ceux transférés dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux et du programme de recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes. Le changement touchant les recouvrements relatifs aux paiements de remplacement au titre des programmes permanents est entièrement attribuable au changement d'un exercice à l'autre de la valeur de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, étant donné que les recouvrements correspondent à un pourcentage de cet impôt. Pour 2013-2014, le recouvrement prévu de 3,5 milliards de dollars représente une augmentation de 111,3 millions de dollars par rapport au montant prévu dans le Budget principal des dépenses 2012-2013 et une hausse de 171,3 millions de dollars par rapport au montant prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2012-2013 en raison de prévisions plus élevées quant à l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers.

Transferts aux particuliers

Le montant prévu des transferts aux particuliers est de 64,3 milliards de dollars en 2013-2014, ce qui constitue une augmentation de 3,0 milliards de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 et une hausse de 5,9 milliards de dollars par rapport aux dépenses réelles en 2011-2012.

Les prestations aux aînés comprennent la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation de survivant. Les paiements de prestations aux aînés devraient se chiffrer à 42,6 milliards de dollars en 2013-2014, ce qui représente une augmentation de 2,5 milliards de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 et une hausse de 4,6 millions de dollars par rapport aux dépenses réelles en 2011-2012.

Les prestations d'assurance-emploi fournissent de l'aide financière temporaire aux chômeurs canadiens lorsqu'ils sont à la recherche de travail ou qu'ils perfectionnent leurs capacités. On prévoit que les paiements de prestations d'assurance-emploi se chiffreront à 18,9 milliards de dollars en 2013-2014, ce qui constitue une hausse de 0,4 milliard de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 et une hausse de 1,3 milliard de dollars par rapport aux dépenses réelles en 2011-2012.

La Prestation universelle pour la garde d'enfants fournit aux familles des ressources pour appuyer leur choix en matière de garde d'enfants et est versée aux familles sous forme de paiements mensuels de 100 $ par enfant de moins de six ans. On prévoit que les versements de prestation universelle pour la garde d'enfants se chiffreront à 2,8 milliards de dollars en 2013-2014, ce qui représente une augmentation de 41 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 et une hausse de 97 millions de dollars par rapport aux dépenses réelles en 2011-2012.

Budget des dépenses par organisation

Au total, 135 organisations sont représentées dans le budget des dépenses 2013-2014. Plus d'informations sur chaque organisation peut être trouvé dans la Partie II – Budget principal des dépenses.

Budget des dépenses par organisation

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Budgétaire				
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	515 006 000	576 397 810	576 397 810	598 286 200
Administration du pipe-line du Nord	2 107 613	3 225 320	3 225 320	3 123 930
Affaires étrangères et Commerce international	2 482 465 566	2 582 131 547	2 637 360 384	2 311 648 594
Affaires indiennes et du Nord canadien	7 880 883 137	7 718 288 276	8 385 548 115	7 904 970 562
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	3 463 838	10 540 554	9 367 966	. . . . .
Agence canadienne de développement économique du Nord	48 599 691	51 151 277	54 135 363	51 791 133
Agence canadienne de développement international	3 927 263 547	3 411 393 223	3 631 036 803	3 159 329 240
Agence canadienne d'évaluation environnementale	29 558 489	17 025 198	29 642 248	31 006 012
Agence canadienne d'inspection des aliments	737 696 357	685 537 572	728 297 262	687 885 404
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	305 920 895	300 751 431	308 906 006	254 931 372
Agence de la santé publique du Canada	636 499 537	616 481 573	617 966 996	579 236 460
Agence de promotion économique du Canada atlantique	330 453 781	307 460 890	323 175 897	299 971 071
Agence des services frontaliers du Canada	1 835 296 950	1 776 020 276	2 037 698 000	1 680 153 024
Agence du revenu du Canada	4 351 291 626	4 374 951 936	4 626 608 000	4 276 823 253
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	230 459 808	218 810 587	261 156 578	222 812 766
Agence Parcs Canada	678 011 905	648 228 197	749 129 989	597 035 269
Agence spatiale canadienne	409 135 515	363 244 831	363 375 248	488 680 928
Agriculture et Agroalimentaire	2 557 654 625	2 418 594 423	2 788 176 187	2 191 575 219
Anciens Combattants	3 497 087 250	3 568 014 791	3 631 616 154	3 637 899 334
Bibliothèque du Parlement	41 307 604	42 631 056	44 466 056	42 949 558
Bibliothèque et Archives du Canada	112 021 363	117 743 529	118 368 443	98 346 695
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	31 793 781	30 053 968	30 053 968	29 568 209
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	29 434 826	29 421 778	29 755 112	29 617 167
Bureau de l'enquêteur correctionnel	4 936 667	4 663 451	4 654 003	4 676 785
Bureau de l'infrastructure du Canada	4 540 110 273	5 105 563 497	5 309 080 822	3 924 705 788
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	1 942 428	2 104 596	2 394 596	2 112 886

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Bureau du directeur des poursuites pénales	156 443 650	174 255 151	175 056 637	162 429 112
Bureau du surintendant des institutions financières	(12 604 812)	909 369	909 369	909 369
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	5 290 324	4 984 002	4 984 002	4 971 152
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	59 228 080	52 230 244	54 043 613	51 402 907
Centre de la sécurité des télécommunications	251 856 580	387 007 953	415 648 977	422 207 847
Centre de recherches pour le développement international	237 907 649	241 432 539	241 646 094	225 390 066
Chambre des communes	427 234 906	445 935 033	463 022 489	428 770 693
Citoyenneté et Immigration	1 583 490 747	1 545 476 223	1 564 139 949	1 655 418 818
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 833 554	2 534 048	2 677 704	2 766 304
Comité des griefs des Forces canadiennes	6 397 011	6 672 105	6 672 105	6 695 009
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	1 691 892	938 724	1 645 676	934 412
Commissaire à la magistrature fédérale	471 183 153	484 978 148	485 478 149	497 675 214
Commissariat à l'intégrité du secteur public	5 665 863	5 656 072	5 656 072	5 674 899
Commissariat au lobbying	4 861 590	4 628 368	4 628 368	4 423 541
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	6 637 861	7 132 288	7 132 288	7 035 401
Commissariat aux langues officielles	22 355 036	20 611 145	20 611 145	23 871 668
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	38 790 696	36 313 667	36 313 667	43 629 683
Commission canadienne de sûreté nucléaire	136 069 164	123 828 943	132 760 244	132 901 485
Commission canadienne des affaires polaires	1 263 210	1 254 544	1 301 212	2 576 669
Commission canadienne des droits de la personne	24 262 323	23 086 498	23 086 498	22 461 289
Commission canadienne des grains	34 820 012	5 452 010	32 248 237	22 167 708
Commission canadienne du lait	4 479 524	3 935 119	3 935 119	3 985 810
Commission canadienne du tourisme	82 033 975	72 032 802	72 032 802	57 832 802
Commission de la capitale nationale	107 486 096	124 870 834	125 555 836	116 457 834
Commission de la fonction publique	105 605 883	92 712 454	93 550 868	89 949 594
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	140 808 624	145 654 987	145 279 223	122 919 932
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	19 245 153	7 704 000	7 704 000	9 686 945
Commission des champs de bataille nationaux	9 804 355	9 244 466	9 244 466	8 588 323

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	7 880 902	5 400 474	8 041 947	5 425 682
Commission des relations de travail dans la fonction publique	13 446 701	13 732 067	13 732 067	13 774 423
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 922 920	4 573 720	8 588 946	5 615 071
Commission du droit d'auteur	2 541 273	3 118 008	3 118 008	3 127 995
Commission mixte internationale (section canadienne)	8 051 096	6 675 802	6 675 802	6 741 805
Commission nationale des libérations conditionnelles	52 188 432	51 488 613	51 391 414	48 679 516
Conseil canadien des normes	8 059 060	7 629 000	9 729 000	9 729 000
Conseil canadien des relations industrielles	13 698 924	12 993 896	12 993 896	13 553 965
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	4 530 969	4 522 751	4 542 751	3 732 855
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	15 682 950	10 627 691	13 981 595	11 206 858
Conseil de recherches en sciences humaines	697 853 661	688 153 011	696 491 418	682 749 959
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 085 737 592	1 046 605 320	1 073 777 500	1 045 058 973
Conseil des Arts du Canada	181 417 816	181 760 816	181 367 817	180 260 816
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	11 754 375	11 832 395	11 832 395	10 944 073
Conseil national de recherches du Canada	698 503 582	700 511 537	852 290 714	820 009 430
Conseil privé	155 429 813	126 767 388	132 867 054	123 409 904
Conseiller sénatorial en éthique	799 442	807 297	807 297	788 294
Corporation commerciale canadienne	15 481 540	15 481 540	15 481 540	15 481 540
Cour suprême du Canada	31 455 188	29 816 858	29 816 858	30 656 211
Défense nationale	20 218 757 861	19 799 128 095	20 678 142 610	17 985 310 381
Directeur général des élections	349 351 995	144 158 269	136 222 633	115 854 117
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	195 283 481	176 306 756	194 410 117	178 700 849
École de la fonction publique du Canada	125 940 826	101 095 613	101 095 613	98 464 321
Énergie atomique du Canada limitée	719 031 083	376 695 095	619 860 095	211 062 637
Environnement	1 008 476 256	972 700 109	1 040 947 947	959 359 318
Finances	84 141 930 000	85 385 604 879	85 112 119 494	87 611 841 751
Gendarmerie royale du Canada	2 974 575 811	2 553 709 628	2 816 555 966	2 758 076 493
Gouverneur général	21 727 391	19 783 369	19 783 369	20 047 931
Greffe du Tribunal de la concurrence	1 588 696	2 326 003	2 326 003	2 331 323
Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	1 686 603	1 834 080	1 834 080	1 834 375
Greffe du Tribunal des revendications particulières	2 434 276	2 847 056	2 847 056	1 005 559
Industrie	1 446 710 180	1 305 274 060	1 472 874 647	1 160 225 456

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Institut de la statistique des Premières nations	3 957 000	5 000 000	5 000 000	. . . . .
Instituts de recherche en santé du Canada	1 009 091 392	977 943 365	1 003 614 375	967 653 157
Justice	745 007 765	694 558 705	718 021 067	657 476 767
La Société des ponts fédéraux Limitée	13 994 307	14 983 000	26 224 693	13 000 000
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	97 329 991	150 363 000	182 933 000	203 590 000
Marine Atlantique S.C.C.	183 290 595	185 376 000	185 376 000	154 430 000
Musée canadien de la nature	28 591 766	33 134 904	33 134 904	25 834 904
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	13 824 600	9 950 000	9 950 000	18 450 000
Musée canadien des civilisations	65 198 130	62 453 730	63 360 382	57 418 730
Musée canadien des droits de la personne	21 798 633	10 000 000	56 700 000	31 700 000
Musée des beaux-arts du Canada	49 586 146	48 206 120	48 206 120	43 426 120
Musée national des sciences et de la technologie	30 304 286	28 931 340	28 946 341	26 491 340
Office des transports du Canada	29 307 687	27 279 376	27 279 376	27 660 522
Office national de l'énergie	64 375 613	59 087 083	64 977 944	62 436 291
Office national du film	66 852 578	66 782 204	66 782 204	62 890 037
Patrimoine canadien	1 308 491 904	1 280 608 132	1 251 498 074	1 317 225 666
Pêches et Océans	1 880 882 767	1 665 807 049	1 754 140 168	1 668 889 385
PPP Canada Inc.	287 700 000	287 700 000	287 700 000	265 200 000
Ressources humaines et Développement des compétences	45 953 451 887	47 647 976 655	48 796 702 019	50 525 088 121
Ressources naturelles	3 352 172 605	2 811 857 207	2 489 414 620	2 767 014 238
Santé	3 786 299 686	3 347 801 110	3 656 003 745	3 292 207 430
Secrétariat de la Commission des nominations publiques	135 080	1 067 672	1 067 672	. . . . .
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5 560 612	6 614 729	6 614 730	6 035 504
Secrétariat du Conseil du Trésor	2 504 508 177	5 685 174 258	6 639 949 859	5 662 899 768
Sécurité publique et Protection civile	401 564 796	432 745 113	622 603 292	440 910 923
Sénat	89 979 680	92 215 846	92 215 846	92 517 029
Service administratif des tribunaux judiciaires	73 222 412	64 829 782	67 857 794	68 490 773
Service canadien du renseignement de sécurité	539 885 697	520 590 511	519 019 262	513 007 839
Service correctionnel du Canada	2 666 854 106	3 026 031 206	3 026 031 206	2 597 613 691
Services partagés Canada	622 344 223	1 474 115 798	1 519 453 733	1 398 106 056
Société canadienne des postes	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 048 258 589	2 139 812 000	2 139 812 000	2 100 578 000
Société d'expansion du Cap-Breton	77 191 000	57 268 000	60 667 000	51 763 000
Société du Centre national des Arts	35 781 174	35 631 174	35 706 175	33 796 174
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	30 373 000	25 173 000	25 173 000	24 472 000
Société Radio-Canada	1 134 319 060	1 074 319 060	1 106 519 060	1 064 769 060

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Statistique Canada	744 111 844	454 681 353	454 681 353	400 620 413
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	5 363 797	5 240 430	5 240 430	. . . . .
Téléfilm Canada	105 667 144	105 667 144	105 667 144	99 622 354
Transports	1 281 190 965	2 072 411 559	2 090 429 453	1 512 018 362
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 793 508 544	2 364 254 603	2 749 594 215	2 617 975 950
Tribunal canadien des droits de la personne	5 239 794	4 510 620	4 510 620	4 521 383
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 283 192	2 059 543	2 059 543	. . . . .
Tribunal canadien du commerce extérieur	10 528 906	9 895 292	11 195 292	9 893 541
Tribunal d'appel des transports du Canada	1 856 205	1 411 776	1 661 777	1 419 871
Tribunal de la dotation de la fonction publique	4 936 076	5 426 302	5 426 302	5 443 445
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	12 746 298	11 501 429	11 501 429	11 556 729
Vérificateur général	89 811 920	84 323 221	84 323 221	84 333 533
VIA Rail Canada Inc.	493 795 244	306 490 000	475 651 000	187 783 000
Total des organisations	**228 166 212 739**	**232 277 334 920**	**239 407 913 224**	**232 578 373 332**
Compte des opérations de l'assurance-emploi	*19 677 343 025*	*19 618 314 602*	*19 618 314 602*	*19 956 684 127*
Total Budgétaire	**247 843 555 764**	**251 895 649 522**	**259 026 227 826**	**252 535 057 459**
Non budgétaire				
Affaires étrangères et Commerce international	1 855 458	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Affaires indiennes et du Nord canadien	49 165 062	78 603 000	78 603 000	70 303 000
Agence canadienne de développement international	107 870 472	83 307 439	95 798 812	81 595 260
Anciens Combattants	1 137	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Citoyenneté et Immigration	2 722 769	1	1	. . . . .
Commission canadienne du lait	4 246 778	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Défense nationale	(6 970 502)	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Finances	64 011 953 162	20 610 642	80 888 643	2
Industrie	. . . . .	800 000	800 000	800 000
Ressources humaines et Développement des compétences	898 256 277	809 592 184	872 131 283	760 632 426
Service correctionnel du Canada	313	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Société canadienne d'hypothèques et de logement	(2 973 306 859)	(2 769 596 000)	(2 769 596 000)	(41 866 564 000)
Travaux publics et Services gouvernementaux	(7 870 286)	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total Non budgétaire	**62 087 923 781**	**(1 776 682 734)**	**(1 641 374 261)**	**(40 953 233 312)**

Structure du présent budget des dépenses

Crédits

Les éléments structurels de base du budget des dépenses sont les crédits. On trouve dans le budget des dépenses les types de crédits suivants :

Un crédit pour dépenses du Programme est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.

On se sert d'un crédit pour dépenses de fonctionnement lorsqu'il est nécessaire d'avoir soit un crédit pour « dépenses en capital » ou un crédit pour « subventions et contributions », voire les deux, - rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Lorsqu'elles ne l'atteignent pas, elles sont incluses dans les crédits pour « dépenses du Programme ».

Un crédit pour dépenses en capital est employé lorsque les dépenses en capital s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital comprennent des postes dont la valeur est susceptible de dépasser 10 000 $ notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtimentset d'ouvrages ainsi que l'acquisition de machines et de matériel ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'un ministère compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services. Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital au niveau ministériel.

Un crédit pour subventions et contributions est utilisé lorsque les subventions et/ou les contributions totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de verser un paiement et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contribution » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

Un crédit non budgétaire, identifié par la lettre L, fournit l'autorisation de dépenser sous forme de prêts ou d'avances et de dotations en capital relatifs aux sociétés d'État; et de prêts ou d'avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.

Quand un crédit distinct doit être établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées dans le cadre d'un programme plus important, un crédit séparé est créé. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.

Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale. À cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.

Le crédit Éventualités du gouvernement sert à augmenter d'autres crédits et à payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit.

Le crédit Initiatives pangouvernementales s'ajoute à d'autres crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.

Le crédit Assurances de la fonction publique fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés engagés sur place à l'extérieur du Canada, et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.

Le crédit Report du budget de fonctionnement s'ajoute à d'autres crédits dans le cas d'un report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent.

Le crédit Besoins en matière de rémunération s'ajoute à d'autres crédits pour combler les besoins en matière de congés parentaux et de maternité, les indemnités versées lors d'une cessation de service ou d'emploi, ainsi que les rajustements aux conditions de service ou d'emploi à la fonction publique, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, dans le cas où ces crédits ne sont pas pourvus par le crédit « Rajustements de la rémunération ».

Le crédit Report du budget des dépenses en capital s'ajoute à d'autres crédits dans le cas d'un report de budget des dépenses en capital de l'exercice précédent.

Présentation par organisation
La présentation de chaque organisation se compose des diverses sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas, elle est omise.

Raison d'être – Cette section explique brièvement pourquoi l'organisation existe et les avantages qu'elle procure aux Canadiens.

Budget des dépenses de l'organisation – Cette section présente, par crédit, les montants inscrits au budget principal des dépenses de l'organisation. Elle comporte aussi une sommaire des prévisions législatives qui est fourni à titre indicatif. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits. Le libellé complet figure dans les annexes proposées au projet de loi de crédits qui suivent la partie II et les prévisions législatives détaillées se trouvent dans l'annexe en ligne.

Faits saillants – Dans cette section, le ministère, l'organisme ou la société d'État fournit une explication des principaux postes qui donnent lieu à un changement financier d'un exercice à l'autre dans le budget principal des dépenses. S'il y n'a pas de changement important, l'organisation peut faire mention des priorités énoncées dans son rapport sur les plans et les priorités ou plan d'entreprise.

Paiements de transfert – Le cas échéant, ce tableau présente une liste des paiements de transfert pour le prochain exercice. Les paiements de transfert comprennent les subventions, les contributions et tous les autres paiements accordés en vue de contribuer à la réalisation des objectifs d'un programme en contrepartie desquels aucun bien ni service n'est reçu.

Dépenses par résultat stratégique et programme – Ce tableau présente les dépenses budgétaires selon les résultats stratégiques et les programmes de l'architecture de l'alignment des programmes du ministère en 2013-2014. Des renseignments supplémentaires sur la nature des dépenses par programme sont fournis dans l'annexe en ligne.

Modifications au présent budget des dépenses

L'objectif de cette section est de faire un rapprochement entre le présent budget principal des dépenses et le budget principal des dépenses de l'exercice précédent. Deux éléments sont ainsi considérés, soit :

• les modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure;
• les modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs).

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure
À la suite du dépôt du Budget principal des dépenses 2012-2013 le 28 février 2012 et aux termes des dispositions de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*, la modification suivante a été apportée dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2012-2013 :

Affaires indiennes et du Nord canadien – En vertu du décret C.P. 2012-0286, la responsabilité à l'égard du secteur de l'administration publique fédérale qui fait partie du ministère du Patrimoine canadien et qui est connu sous le nom d'Unité des programmes pour les jeunes et les communautés autochtones vivant en milieu urbain a été transférée au ministère des Affaires indiennes et du Nordcanadien à compter du 1er avril 2012.

Les modifications suivantes à la structure ont été apportées par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013 :

Agence de la santé publique du Canada – Le décret C.P. 2012-0950 transfère à l'Agence de la santé publique du Canada la responsabilité à l'égard des secteurs de l'administration publique fédérale connus, au sein du ministère de la Santé, sous les noms de Direction des affaires internationales et Unité des mesures et interventions d'urgence, à compter du 30 juin 2012.

Santé – Le décret C.P. 2012-0965 transfère au ministère de la Santé la responsabilité à l'égard des secteurs de l'administration publique fédérale connus, au sein de l'Agence de la santé publique du Canada, sous les noms suivants : la Direction des communications, la Direction générale des ressources humaines, la Direction générale de la gestion de l'information et technologie de l'information, la Division d'installations et sécurité, la Division des services de sécurité intégrés, le Bureau de l'accès à l'information et protection de renseignements personnels, la Division des politiques financières, des systèmes et des opérations, la Division de la gestion des biens et du matériel; et transfère à l'Agence de la santé publique du Canada la responsabilité à l'égard des secteurs de l'administration publique fédérale connus, au sein du ministère de la Santé, sous les noms de Bureau de la vérification et de la responsabilisation et de Direction de la mesure et de l'évaluation du rendement du Ministère, à compter du 30 juin 2012.

La modification suivante à la structure a été apportée par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (C) 2012-2013 :

Santé – En vertu du décret C.P. 2012-1136, la responsabilité à l'égard du reste des activités de l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée a été transférée à Santé, à compter du 30 septembre 2012.

Les modifications suivantes à la structure ont été apportées par l'entremise du présent budget principal des dépenses :

Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée – En vertu du décret C.P. 2012-1136, la responsabilité à l'égard du reste des activités de l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée a été transférée à Santé, à compter du 30 septembre 2012.

Institut de la statistique des Premières nations – La section 49 de la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable* précisait que l'Institut de la statistique des Premières nations cessait ses activités en 2012; par conséquent, aucun financement n'a été accordé dans le Budget principal des dépenses 2013-2014.

Secrétariat de la Commission des nominations publiques – Le décret C.P. 2012-0964 abroge le décret C.P. 2006-0223 qui établissait la Commission des nominations publiques.

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs – Conformément à une décision du « pouvoir exécutif » d'accélérer d'une année la mise en œuvre de la disposition de la *Loi sur l'emploi, croissance et la prospérité durable*, le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs cessera ses activités à compter du 1er avril 2013.

Modifications concernant les crédits votés

La sous-section « Modifications concernant les crédits votés » expose en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le budget principal des dépenses de l'exercice précédent, ainsi que les autorisations de dépenser paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes. Les modifications proposées au libellé actuel sont soulignées pour plus de commodité.

Affaires étrangères et Commerce international – *Agence canadienne de développement international* – Le libellé des crédits L35 et L40 a été modifié en ajoutant la date « ... 1er avril et se terminant le 31 mars 2014 ».

Défense nationale – *Ministère* – Le libellé du crédit 1 a été modifié comme suit : « ... à venir); autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur les finances publiques*, l'autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice pour compenser les dépenses relatives à ce crédit, y compris ... ».

Industrie – *Statistique Canada* – Le libellé du crédit 105 a été modifié en ajoutant : « ... pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations ».

Parlement – *Chambre des communes* – Le libellé du crédit 5 a été modifié en retirant : « une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, ».

Santé – *Agence de la santé publique du Canada* – Le libellé du crédit 45 a été modifié en ajoutant : « les services d'inspections ».

Sécurité publique et protection civile – *Commission nationale des libérations conditionnelles* – Le libellé du crédit 35 a été modifié en changeant : « réhabilitation » pour « suspension de casier ».

Travaux publics et Services gouvernementaux – *Société du Vieux-Port de Montréal Inc.* – Pour faire suite à une modification à la structure gouvernementale (C.P. 2012-1583), le libellé du crédit 10 a été modifié par le texte suivant : « Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ou à la société d'État à laquelle elle est fusionnée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital de la division du Vieux-Port de Montréal ».

BUDGET DES DÉPENSES
2013-2014

Partie II – Budget principal des dépenses

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien 1
Administration du pipe-line du Nord 3
Affaires étrangères et Commerce international 5
Affaires indiennes et du Nord canadien 15
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée 25
Agence canadienne de développement économique du Nord 27
Agence canadienne de développement international 30
Agence canadienne d'évaluation environnementale 36
Agence canadienne d'inspection des aliments 38
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 42
Agence de la santé publique du Canada 45
Agence de promotion économique du Canada atlantique 49
Agence des services frontaliers du Canada 53
Agence du revenu du Canada 56
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario 59
Agence Parcs Canada 62
Agence spatiale canadienne 65
Agriculture et Agroalimentaire 68
Anciens Combattants 72
Bibliothèque du Parlement 77
Bibliothèque et Archives du Canada 79
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 82
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme 84
Bureau de l'enquêteur correctionnel 87
Bureau de l'infrastructure du Canada 89
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications 94
Bureau du directeur des poursuites pénales 96
Bureau du surintendant des institutions financières 99
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 101
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 103
Centre de la sécurité des télécommunications 106
Centre de recherches pour le développement international 108
Chambre des communes 110
Citoyenneté et Immigration 112
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 117
Comité des griefs des Forces canadiennes 119
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada 121
Commissaire à la magistrature fédérale 123
Commissariat à l'intégrité du secteur public 125
Commissariat au lobbying 127
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique 129
Commissariat aux langues officielles 131

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 134
Commission canadienne de sûreté nucléaire 138
Commission canadienne des affaires polaires 141
Commission canadienne des droits de la personne 143
Commission canadienne des grains 146
Commission canadienne du lait 148
Commission canadienne du tourisme 151
Commission de la capitale nationale 154
Commission de la fonction publique 156
Commission de l'immigration et du statut de réfugié 158
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens 160
Commission des champs de bataille nationaux 162
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 164
Commission des relations de travail dans la fonction publique 166
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 168
Commission du droit d'auteur 170
Commission mixte internationale (section canadienne) 172
Commission nationale des libérations conditionnelles 174
Conseil canadien des normes 176
Conseil canadien des relations industrielles 178
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 180
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 182
Conseil de recherches en sciences humaines 184
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 188
Conseil des Arts du Canada 192
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 194
Conseil national de recherches du Canada 196
Conseil privé 200
Conseiller sénatorial en éthique 203
Corporation commerciale canadienne 205
Cour suprême du Canada 207
Défense nationale 209
Directeur général des élections 215
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 217
École de la fonction publique du Canada 220
Énergie atomique du Canada limitée 222
Environnement 224
Finances 229
Gendarmerie royale du Canada 233
Gouverneur général 237
Greffe du Tribunal de la concurrence 239
Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles 241
Greffe du Tribunal des revendications particulières 243
Industrie 245
Institut de la statistique des Premières nations 251
Instituts de recherche en santé du Canada 253
Justice 256
La Société des ponts fédéraux Limitée 261
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. 263
Marine Atlantique S.C.C. 265
Musée canadien de la nature 267
Musée canadien de l'immigration du Quai 21 269

Musée canadien des civilisations 271
Musée canadien des droits de la personne 273
Musée des beaux-arts du Canada 275
Musée national des sciences et de la technologie 277
Office des transports du Canada 280
Office national de l'énergie 282
Office national du film 284
Patrimoine canadien 286
Pêches et Océans 291
PPP Canada Inc. 297
Ressources humaines et Développement des compétences 299
Ressources naturelles 306
Santé 312
Secrétariat de la Commission des nominations publiques 318
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 320
Secrétariat du Conseil du Trésor 322
Sécurité publique et Protection civile 325
Sénat 331
Service administratif des tribunaux judiciaires 334
Service canadien du renseignement de sécurité 337
Service correctionnel du Canada 339
Services partagés Canada 343
Société canadienne des postes 346
Société canadienne d'hypothèques et de logement 348
Société d'expansion du Cap-Breton 352
Société du Centre national des Arts 354
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. 356
Société Radio-Canada 358
Statistique Canada 360
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 363
Téléfilm Canada 365
Transports 367
Travaux publics et Services gouvernementaux 374
Tribunal canadien des droits de la personne 377
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 380
Tribunal canadien du commerce extérieur 382
Tribunal d'appel des transports du Canada 384
Tribunal de la dotation de la fonction publique 386
Tribunal des anciens combattants (révision et appel) 388
Vérificateur général 390
VIA Rail Canada Inc. 392

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Raison d'être

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État qui a pour mandat de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien, tel que désigné par le gouvernement du Canada. L'ACSTA a pour but de fournir un niveau de service des contrôles de sûreté professionnel, efficace, efficient et uniforme, respectant ou surpassant les normes établies par Transports Canada, son organisme de réglementation. Entièrement financée par des crédits parlementaires, l'ACSTA rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. La vision de l'ACSTA est de faire preuve d'excellence en tant que chef mondial de la sûreté du transport aérien par le truchement de son service aux passagers, de son capital humain et de ses partenariats.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

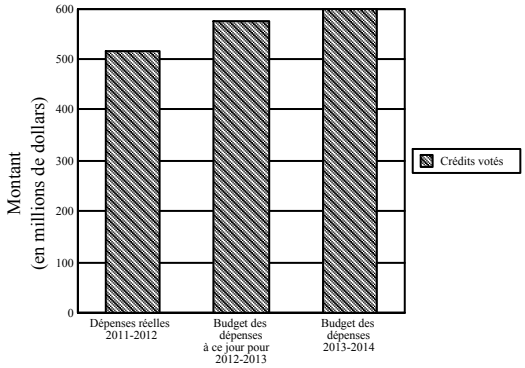

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
20 Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	515 006 000	576 397 810	576 397 810	598 286 200
Total des crédits votés	**515 006 000**	**576 397 810**	**576 397 810**	**598 286 200**
Total des dépenses budgétaires	**515 006 000**	**576 397 810**	**576 397 810**	**598 286 200**

Faits saillants

L'ACSTA prévoit des dépenses budgétaires de 598,3 millions de dollars en 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement.

L'ACSTA prévoit des dépenses de fonctionnement de 457 millions de dollars en 2013-2014, soit 19 millions de dollars ou 4 p. 100 de moins que le montant de 476 millions de dollars inscrit au Budget principal des dépenses 2012-2013. Cette variation est principalement attribuable aux économies cerrées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

L'ACSTA prévoit des dépenses en capital de 141 millions de dollars en 2013-2014, ce qui représente une augmentation

de 41 millions ou de 41 p. 100 par rapport au montant de 100 millions de dollars inscrit au Budget principal des dépenses 2012-2013. La variation d'un exercice à l'autre des dépenses en capital est attribuable à l'instauration du nouveau système de contrôle des bagages enregistrés de l'organisation, effectué dans le cadre de son programme de gestion du cycle de vie des immobilisations sur 10 ans mis en place dans les aéroports désignés du Canada.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Les programmes de contrôle aux aéroports désignés du Canada protègent le public voyageur.			
Contrôle préembarquement	. . . . .	319 203 810	310 270 544
Contrôle des bagages enregistrés	. . . . .	181 498 000	222 210 656
Contrôle des non-passagers	. . . . .	14 771 000	13 360 000
La carte d'identité pour les zones réglementées	. . . . .	3 435 000	3 763 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	57 490 000	48 682 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*515 006 000*	. . . . .	. . . . .
Total	**515 006 000**	**576 397 810**	**598 286 200**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Administration du pipe-line du Nord

Raison d'être

L'Administration du pipe-line du Nord (APN) a été créée en vertu de la *Loi sur le pipe-line du Nord* en 1978, ainsi que dans le contexte de l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur les principes applicables à un pipe-line pour le transport du gaz naturel du Nord (1977). Elle a comme mandat d'assumer les responsabilités du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la planification et à la construction de la partie canadienne du réseau proposé de transport de gaz naturel de l'Alaska. L'APN joue un rôle clé en appuyant un processus réglementaire d'approbation efficace et rapide, tout en veillant à la protection de l'environnement et en optimisant les avantages pour le Canada sur le plan sociéconomique.

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

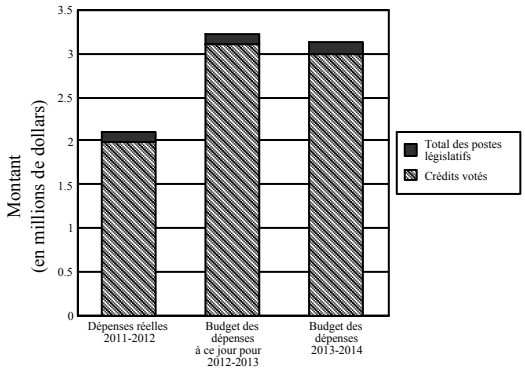

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
30 Dépenses du Programme	1 995 695	3 103 000	3 103 000	3 003 000
Total des crédits votés	**1 995 695**	**3 103 000**	**3 103 000**	**3 003 000**
Total des postes législatifs	*111 918*	*122 320*	*122 320*	*120 930*
Total des dépenses budgétaires	**2 107 613**	**3 225 320**	**3 225 320**	**3 123 930**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Administration du pipe-line du Nord prévoit des dépenses budgétaires de 3,1 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 3,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 121 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Des renseignements additionnels sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
S'assurer que la planification et la construction du tronçon canadien du projet de gazoduc de la route de l'Alaska s'effectuent de façon efficiente et rapide tout en garantissant la protection de l'environnement et des retombées socioéconomiques pour les Canadiens.			
Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	2 107 613	3 225 320	3 123 930
Total	**2 107 613**	**3 225 320**	**3 123 930**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
	(dollars)			
Contributions				
Contributions pour les consultations avec des groupes autochtones et autres sur le projet de Foothills Pipe Lines	671 511	1 710 000	1 710 000	1 620 000
Total des contributions	**671 511**	**1 710 000**	**1 710 000**	**1 620 000**
Total	**671 511**	**1 710 000**	**1 710 000**	**1 620 000**

Affaires étrangères et Commerce international

Raison d'être

Les ministres des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) sont responsables de cette organisation. Le MAECI est chargé de la conduite des affaires internationales du Canada, y compris le commerce international. Il fait la promotion des intérêts canadiens à l'échelle internationale, élabore la réponse du Canada à des enjeux et à des événements internationaux, gère les relations bilatérales et multilatérales et exécute des programmes dans le monde entier. Il fournit aussi des services commerciaux, consulaires et de passeport aux Canadiens, aussi bien au Canada qu'à l'étranger, et administre le réseau mondial de missions du Canada dans 105 pays, lequel sert de plateforme internationale au gouvernement du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

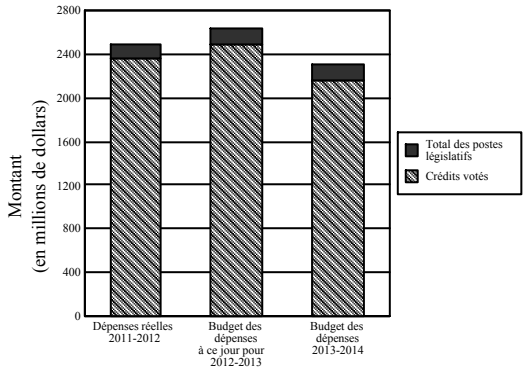

Dépenses non budgétaires

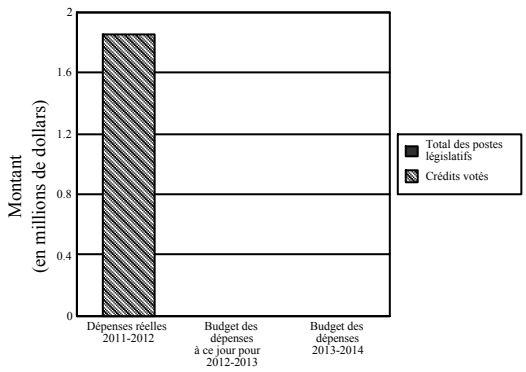

		Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
			(dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses de fonctionnement	1 358 450 363	1 332 183 796	1 284 306 211	1 232 954 584
5	Dépenses en capital	167 282 401	199 241 160	305 808 580	165 509 939
10	Subventions et contributions	781 849 465	848 276 509	822 926 510	695 653 651
15	Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera	59 841 306	50 779 000	72 668 001	65 380 000
Total des crédits votés		**2 367 423 535**	**2 430 480 465**	**2 485 709 302**	**2 159 498 174**
Total des postes législatifs		*115 042 031*	*151 651 082*	*151 651 082*	*152 150 420*
Total des dépenses budgétaires		**2 482 465 566**	**2 582 131 547**	**2 637 360 384**	**2 311 648 594**
Dépenses non budgétaires					
Crédits votés					
	Avances de fonds de roulement relativement aux prêts et avances consentis aux employés en mission à l'étranger selon le crédit L12c de la *Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits*. Limite 38 200 000 $ (Net)	291 125	. . . . .	. . . . .	. . . . .
	Avances de fonds de roulement relativement aux avances consentis aux missions à l'étranger selon le crédit 630 de la *Loi des subsides n° 2 de 1954*, modifié par le crédit L12 de la *Loi de crédit n° 3 de 1989-1990*. Limite 50 000 000 $ (Net)	1 564 333	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés		**1 855 458**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**
Total des dépenses non budgétaires		**1 855 458**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international estime des dépenses budgétaires de 2,3 milliards de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 2,2 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 152,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution globale nette des dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses de 2013-2014 est de 270,5 millions de dollars. Parmi les facteurs qui contribuent à cette diminution globale, il y a :

• une augmentation de 20,0 millions de dollars pour appuyer l'engagement du Canada en Afghanistan envers la sécurité, la surveillance des détenus et la lutte contre les stupéfiants;
• une augmentation de 15,0 millions de dollars pour couvrir les paiements au titre des programmes de pensions, d'assurance et de sécurité sociale pour le personnel recruté à l'extérieur du Canada;
• une augmentation de 5,0 millions de dollars pour le Bureau de la liberté de religion, qui reconnaît l'importance qu'accorde le Canada au droit à la liberté de religion ou de croyance à l'échelle internationale;
• une augmentation de 3,0 millions de dollars pour le Programme de partenariats internationaux en science et technologie;
• une augmentation de 2,0 millions de dollars pour l'Organisation de l'aviation civile internationale;
• une diminution de 118,0 millions de dollars en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution nette de 132,0 millions de dollars en raison de la cessation graduelle du financement accordé au Fonds pour la paix et la sécurité mondiales et à ses sous-programmes connexes;
• une diminution nette de 25,0 millions de dollars attribuable au renouvellement des fonds d'élimination progressive associés au Programme de partenariat mondial;
• une diminution de 17,0 millions de dollars pour le financement provenant des autres ministères, pour les postes à l'étranger;
• une diminution de 5,0 millions de dollars pour la fermeture du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique;
• une diminution de 5,0 millions de dollars pour des changements aux coûts reliés aux contributions quote-part;
• une diminution de 4,0 millions de dollars pour les transferts de fonds à Services partagés Canada.

Tout comme d'autres organisations du gouvernement fédéral, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international fait face à des restrictions budgétaires. Il a examiné comment il pourrait améliorer l'harmonisation avec la politique et les priorités de gestion du gouvernement, et il a exploré des façons plus efficaces de mener à bien ses activités et la prestation de ses services. Le Ministère a aussi pris des mesures pour faire face à l'effet cumulatif de la succession d'exercices de réduction des dépenses à l'échelle pangouvernementale. En gérant ces réductions, le Ministère a examiné avec rigueur ses programmes en ayant à l'esprit l'efficience, l'efficacité et la pertinence par rapport aux priorités du gouvernement.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international continuera de s'employer à faire progresser la Stratégie commerciale mondiale du gouvernement et son programme visant la prospérité et la sécurité internationales. Ces priorités comprennent :

• l'élargissement des échanges commerciaux et l'ouverture de nouveaux marchés pour les entreprises canadiennes;
• le resserrement continu de la relation déjà solide entre le Canada et les États-Unis;
• la promotion de la démocratie et du respect des droits de la personne et la contribution à une gouvernance mondiale efficace et à la sécurité internationale;
• la mise en œuvre de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique;
• la modernisation des services consulaires.

Veuillez consulter le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 du Ministère.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le programme international est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeur et aux intérêts du pays.			
Diplomatie et défense des intérêts	1 063 589 745	1 134 759 583	928 211 597
Conseils stratégiques et intégration des politiques internationales	99 300 160	100 601 022	77 104 515
Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international entretient un réseau de missions offrant une infrastructure et des service qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités sur le plan international.			
Gouvernance, orientations stratégiques et prestation de services communs	654 591 115	668 570 708	650 086 910
Prestations du gouvernement du Canada	212 015 924	196 911 195	201 565 520
Les Canadiens sont satisfaits des services commerciaux, consulaires et de passeport.			
Commerce international	167 454 635	163 400 088	154 135 951
Passeport Canada	19 528 819	67 653 555	70 373 000
Services consulaires et gestion des urgences	67 959 797	57 406 219	46 582 770
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	198 025 371	192 829 177	183 588 331
Total	**2 482 465 566**	**2 582 131 547**	**2 311 648 594**

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Non budgétaire			
Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international entretient un réseau de missions offrant une infrastructure et des service qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités sur le plan international.			
Gouvernance, orientations stratégiques et prestation de services communs	1 855 458	. . . . .	. . . . .
Total	**1 855 458**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Subventions				
Programme de partenariat mondial pour la destruction, de l'élimination et de la protection des armes de destruction massive ainsi que des matières et de l'expertise connexes	. . . . .	. . . . .	. . . . .	25 800 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	13 378 864	13 516 000	13 516 000	13 516 000
Subventions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	7 970 000	8 920 000	8 920 000	8 920 000
Subventions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	10 213 286	9 000 000	9 000 000	7 000 000
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	5 083 956	9 910 000	9 910 000	5 510 000
Soutien financier annuel pour le pays hôte de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	956 265	1 114 294	1 114 294	1 135 056
Programme pour la Liberté de religion	. . . . .	. . . . .	500 000	500 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	59 832	60 000	60 000	60 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000	30 000	30 000
Association de la communauté du service extérieur	25 000	25 000	25 000	25 000
Total des subventions votées	**37 717 203**	**42 575 294**	**43 075 294**	**62 496 056**
Total des postes législatifs	*87 774*	*250 000*	*250 000*	*250 000*
Total des subventions	**37 804 977**	**42 825 294**	**43 325 294**	**62 746 056**
Contributions				
Paiements de quote-parts aux organisations internationales :				
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (222 294 263 $US)	227 422 089	228 032 173	228 032 173	216 632 173
Organisation des Nations Unies (92 233 320 $US)	83 512 244	104 820 025	104 820 025	103 150 241
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (24 143 140 euros)	23 891 889	27 874 866	27 874 866	27 874 866

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (8 390 917 $US) (6 451 386 euros)	16 560 365	16 554 410	16 554 410	16 427 358
Organisation mondiale de la santé (15 624 729 $US)	15 225 546	14 596 982	14 596 982	15 207 072
Agence internationale de l'énergie atomique (9 360 227 euros) (2 639 905 $US)	13 739 122	14 432 564	14 432 564	14 432 564
Organisation internationale du travail (12 189 579 francs suisses)	12 456 949	14 125 981	14 125 981	13 228 093
Organisation internationale de la Francophonie (9 836 209 euros)	13 436 602	13 964 466	13 964 466	12 250 998
Organisation de coopération et de développement économiques (8 810 442 euros)	11 523 208	12 095 922	12 095 922	12 095 922
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (8 213 050 euros)	10 774 261	11 935 957	11 935 957	11 935 957
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (4 729 066 $US) (5 447 553 euros)	11 702 264	12 369 276	12 369 276	11 815 247
Organisation des États américains (9 766 099 $US)	17 484 284	9 570 777	9 570 777	9 625 467
Cour pénale internationale (5 713 440 euros)	6 836 241	8 167 677	8 167 677	8 167 677
Organisation mondiale du commerce (5 727 964 francs suisses)	6 255 525	6 969 787	6 969 787	6 969 787
Secrétariat du Commonwealth (3 313 124 livres sterling)	5 012 428	5 313 919	5 313 919	5 313 919
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1 598 245 $US) (2 141 594 euros)	3 861 281	4 187 910	4 187 910	4 187 910
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (2 532 351 euros)	2 806 435	3 332 412	3 332 412	3 332 412
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 293 339 $US)	3 322 281	3 227 472	3 227 472	3 245 915
Organisation de l'aviation civile internationale	2 132 459	2 120 575	2 120 575	2 120 575
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 626 900 $US)	1 480 512	1 525 860	1 525 860	1 525 860
Agence internationale de l'énergie (979 111 euros)	1 122 615	1 360 121	1 360 121	1 360 121
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (729 510 livres sterling)	967 093	1 306 987	1 306 987	1 145 477
Fondation du Commonwealth (704 522 livres sterling)	1 130 988	1 100 233	1 100 233	1 106 241

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (507 267 euros)	1 037 258	1 077 289	1 077 289	1 077 289
Tribunal international du droit de la mer (449 430 euros)	558 889	614 674	614 674	614 674
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (467 698 euros)	523 550	603 628	603 628	603 628
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 790 francs suisses)	493 666	554 605	554 605	540 203
Organisation mondiale des douanes (360 817 euros)	504 539	514 413	514 413	514 413
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (689 768 $US)	535 532	505 141	505 141	505 141
Convention sur la diversité biologique (502 576 $US)	487 120	497 069	497 069	497 069
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (248 240 euros)	396 952	404 359	404 359	404 359
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (221 413 $US)	190 146	400 305	400 305	400 305
Organisation maritime internationale (216 756 livres sterling)	322 385	347 655	347 655	347 655
Autorité internationale des fonds marins (305 733 $US)	274 371	272 769	272 769	272 769
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (181 657 $US)	186 698	200 172	200 172	200 172
Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (206 614 $US)	181 390	192 840	192 840	192 840
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (132 409 euros)	179 822	183 189	183 189	183 189
La Convention de Vienne et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (32 978 $US)	292 208	153 130	153 130	153 130
Entente de Wassenaar (71 942 euros)	88 195	100 078	100 078	100 078

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (93 706 $US)	88 629	87 459	87 459	87 459
Cour permanente d'arbitrage (51 713 euros)	56 453	73 417	73 417	73 417
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (57 341 CFA)	108 362	68 846	68 846	68 846
Organisations internationales de produits de base (25 317 euros)	33 351	35 942	35 942	35 942
Commission internationale d'établissement des faits (14 294 francs suisses)	10 609	17 393	17 393	17 393
Contributions, dans le cadre du Programme de partenariat mondial visant la destruction, l'élimination et la mise en sécurité des armes et des matières de destruction massive, ainsi que l'expertise connexe	92 865 815	87 580 000	87 580 000	37 690 000
Programme de coopération pour l'investissement	3 780 281	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Fonds canadien d'initiatives locales	. . . . .	14 700 000	19 700 000	14 700 000
Contributions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	8 949 056	8 900 000	8 900 000	8 900 000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	8 263 318	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Programme de partenariats internationaux en science et technologie	2 002 140	3 150 000	3 150 000	6 350 000
Programme de soutien au commerce mondial	5 683 880	6 037 363	6 037 363	6 037 363
Programme de lutte contre la drogue en Afghanistan	12 000 000	. . . . .	6 000 000	6 000 000
Contributions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	26 145 282	12 187 500	12 187 500	5 251 782
Programme pour la Liberté de religion	. . . . .	. . . . .	3 750 000	3 750 000
La contribution volontaire annuelle de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	. . . . .	. . . . .	. . . . .	3 450 000

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions dans le domaine des relations avec les universités	15 360 197	8 007 627	8 007 627	1 607 627
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	495 062	1 000 000	1 000 000	700 000
Accords environnementaux internationaux	678 121	679 000	679 000	679 000
Total des contributions	**675 429 958**	**696 132 215**	**710 882 215**	**633 157 595**
Total	**713 234 935**	**738 957 509**	**754 207 509**	**695 903 651**

Affaires indiennes et du Nord canadien

Raison d'être

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) soutient les Autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis) et les résidents du Nord dans leurs efforts pour :

• améliorer leur bien-être social et leur prospérité économique;
• établir des collectivités saines et plus durables;
• participer plus pleinement au développement politique, social et économique du Canada au bénéfice de tous les Canadiens.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, le nom légal du ministère aux fins des lois de crédits reste Affaires indiennes et du Nord canadien.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

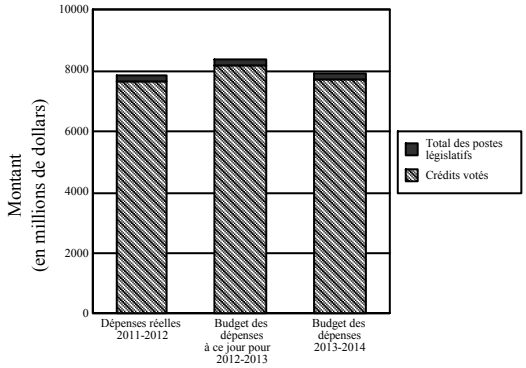

Dépenses non budgétaires

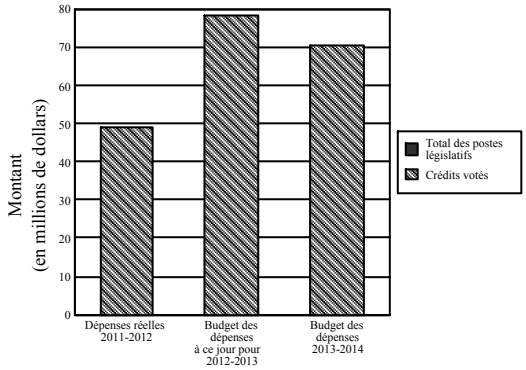

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 343 312 841	1 165 796 716	1 389 512 277	1 415 528 466
5 Dépenses en capital	2 054 014	22 372 815	20 262 815	13 682 615
10 Subventions et contributions	6 338 019 045	6 365 423 613	6 811 077 891	6 316 598 423
Total des crédits votés	**7 683 385 900**	**7 553 593 144**	**8 220 852 983**	**7 745 809 504**
Total des postes législatifs	*197 497 237*	*164 695 132*	*164 695 132*	*159 161 058*
Total des dépenses budgétaires	**7 880 883 137**	**7 718 288 276**	**8 385 548 115**	**7 904 970 562**

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L15 Prêts à des revendicateurs autochtones	24 390 714	47 403 000	47 403 000	39 903 000
L20 Prêts aux Premières Nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	24 774 348	31 200 000	31 200 000	30 400 000
Total des crédits votés	**49 165 062**	**78 603 000**	**78 603 000**	**70 303 000**
Total des dépenses non budgétaires	**49 165 062**	**78 603 000**	**78 603 000**	**70 303 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le budget des dépenses pour 2012-2013 s'élève à ce jour à 8,5 milliards de dollars (budgétaires et non budgétaires). Cela comprend un montant de 7,8 milliards de dollars dans le budget principal des dépenses et un financement additionnel d'environ 0,7 milliard de dollars provenant du budget supplémentaire des dépenses et d'affectations présumées. Voici en quoi consistent les principaux postes associés au montant de 0,7 milliard de dollars :

Budget supplémentaire des dépenses

• 257,0 millions de dollars pour la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens;
• 167,4 millions de dollars pour le règlement des revendications particulières;
• 136,5 millions de dollars, conformément au budget de 2012, pour continuer de soutenir la mise en œuvre du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations;
• 45,0 millions de dollars, conformément au budget de 2012, pour la mise au point de systèmes et de mesures de soutien visant à assurer la préparation à la mise en œuvre de la *Loi sur l'éducation des Premières Nations*, et pour appuyer la construction ou la rénovation d'écoles dans les réserves.

Affectations présumées

39,5 millions de dollars correspondant au financement transféré de Patrimoine canadien (conformément à l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et du décret C.P. 2012-0286, en vigueur le 1er avril 2012).

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) prévoit des dépenses budgétaires de 7,9 milliards de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 7,7 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 159,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas une approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette des dépenses budgétaires et non budgétaires d'environ 178,4 millions de dollars ou 2,3 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses de 2012-2013 reflète surtout des changements dans le profil des ressources destinées à des initiatives ciblées, notamment :

• une augmentation de 224,5 millions de dollars pour la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, y compris pour le financement des indemnisations accordées aux demandeurs dans le cadre du Processus d'évaluation indépendant et du Mode alternatif de règlement des conflits Ancienne désignation, ainsi que pour l'administration et la

recherche requises pour satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral en vertu de la convention;
• une augmentation de 137,4 millions de dollars, conformément au budget de 2012, pour continuer d'appuyer la mise en œuvre du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations;
• une augmentation de 115,0 millions de dollars, conformément au budget de 2012, pour la mise au point de systèmes et de mesures de soutien visant à assurer la préparation en vue de l'entrée en vigueur de la loi sur l'éducation des Premières Nations, et pour la construction ou la rénovation d'écoles dans les réserves;
• une augmentation de 100,8 millions de dollars pour répondre à la demande accrue à l'égard des programmes permanents destinés aux Indiens et aux Inuits, qui comprend une augmentation de 2 p. 100 pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique, et se traduit par l'accès à des services de base comme l'éducation, le logement, l'infrastructure communautaire (système d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées) et les services sociaux;
• une augmentation de 55,9 millions de dollars pour l'évaluation, la gestion et l'assainissement de sites fédéraux contaminés;
• une augmentation de 39,6 millions de dollars pour le transfert de programmes et de ressources connexes de Patrimoine canadien;
• une diminution nette de 341,1 millions de dollars dans le flux de trésorerie destiné à la négociation, au règlement et à la mise en œuvre des ententes sur le règlement de revendications particulières ou globales (principalement pour la revendication particulière Coldwater-Narrows et La Justice, enfin : mise en œuvre du plan d'action du Canada pour accélérer le règlement des revendications particulières);
• une diminution de 55,1 millions de dollars correspondant aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget de 2012;
• une diminution de 53,8 millions de dollars correspondant à l'élimination graduelle du financement du Fonds d'infrastructure pour les Premières nations;
• une diminution de 40,4 millions de dollars correspondant à la refonte et à la réorientation du Programme d'aide au revenu au moyen de mesures dynamiques visant à accroître la participation au marché du travail.

Des renseignements additionnels sont disponibles dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014 de l'organisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les gens – Bien-être des personnes, des familles et des collectivités des Premières Nations et des Inuits.			
Éducation	1 675 032 572	1 705 428 725	1 761 149 545
Développement social	1 678 033 128	1 604 631 241	1 614 979 902
Résolution des questions des pensionnats	560 294 873	466 758 980	696 037 893
Gestion des affaires des particuliers	43 315 378	28 398 422	28 808 744
Les terres et l'économie – Participation entière des personnes et des collectivités des Premières Nations, des Métis, des Indiens non inscrits et des Inuits à l'économie.			
Infrastructure communautaire	1 096 884 900	1 045 421 402	1 221 345 124
Développement économique des Autochtones	239 201 680	264 910 430	254 067 126
Gestion fédérale des terres de réserve	207 290 932	52 974 429	52 587 401
Participation des Autochtones vivant en milieu urbain	. . . . .	. . . . .	41 033 701
Le gouvernement – Bonne gouvernance et relations de coopération pour les Premières Nations, les Métis, les Indiens non inscrits, les Inuits et les résidents du Nord.			
Gestion des traités	735 709 878	696 557 312	713 591 894
Gouvernance et institutions gouvernementales	495 924 087	465 964 998	456 663 359
Relations de coopération	423 350 424	716 984 275	396 521 554
Le Nord – Autonomie, prospérité et bien-être des gens et des collectivités du Nord.			
Gestion des terres, des ressources et de l'environnement du Nord	179 853 665	203 888 487	259 977 233
Gouvernance et gens du Nord	126 585 267	132 074 222	136 927 492
Science et technologies du Nord	15 996 208	12 963 561	12 898 583
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	362 662 908	293 510 775	258 381 011

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*40 747 237*	*27 821 017*	. . . . .
Total	**7 880 883 137**	**7 718 288 276**	**7 904 970 562**
Non budgétaire			
Le gouvernement – Bonne gouvernance et relations de coopération pour les Premières Nations, les Métis, les Indiens non inscrits, les Inuits et les résidents du Nord.			
Relations de coopération	49 165 062	78 603 000	70 303 000
Total	**49 165 062**	**78 603 000**	**70 303 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Subventions aux Premières Nations pour le règlement de revendications particulières négocié par le Canada et/ou imposé par le Tribunal des revendications particulières	308 034 535	557 243 776	724 665 211	250 000 000
Subvention pour le financement du soutien des bandes	151 629 492	231 222 217	231 222 217	231 144 005
Subventions pour appuyer les Premières Nations, les Inuits, les conseils tribaux, les organismes ou d'autres ordres de gouvernement pour les activités de mise en œuvre stipulées dans les diverses ententes	142 028 891	127 738 623	127 738 623	132 574 966
Paiements aux organismes autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	123 155 728	124 473 713	126 860 359	128 517 395
Paiements aux Premières Nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	75 462 603	74 013 081	77 441 157	81 463 241
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	49 241 000	50 226 000	50 226 000	51 231 000
Subvention pour l'éducation des Mi'kmaqs de la Nouvelle-Écosse	41 969 344	46 879 683	53 842 011	45 574 496
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	9 823 000	10 020 000	10 020 000	10 220 400
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes démunies qui habitent dans les réserves indiennes	9 416 092	10 000 000	11 400 000	10 000 000
Subventions pour appuyer les bénéficiaires/organismes pour le règlement de revendications particulières et spéciales	1 543 843	6 692 860	6 877 617	7 192 860
Subventions à la Bande indienne Sechelt en vertu de la *Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelt*	4 600 635	4 374 622	6 650 159	6 408 497

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Subvention à la Première Nation de Westbank en vue de la mise en œuvre de l'Entente d'autonomie gouvernementale de la Première Nation de Westbank	4 640 754	4 779 976	4 779 976	4 923 375
Subventions pour l'évolution politique des territoires, particulièrement en ce qui concerne le transfert des responsabilités	1 450 000	3 427 388	4 204 776	3 227 388
Subventions accordées aux Indiens et Inuits pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	776 235	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Paiements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour faciliter la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales	1 272 246	1 319 190	1 319 190	1 345 573
Subventions aux Premières Nations participantes et à l'Autorité scolaire des Premières nations en vertu de la *Loi sur la compétence des Premières nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique*	. . . . .	600 000	600 000	600 000
Subvention accordée à l'Administration financière des Premières Nations en vertu de la *Loi sur la gestion financière et statistique des Premières Nations*	500 000	500 000	500 000	500 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	300 000	300 000	300 000
Subventions accordées aux Indiens et aux Inuits pour offrir des services d'aide à l'éducation primaire et secondaire	7 152	150 000	150 000	150 000
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	3 600	136 000	136 000	136 000
Subventions accordées aux Inuits pour favoriser leur essor culturel	45 000	45 000	45 000	45 000
Total des subventions votées	**925 900 150**	**1 255 642 129**	**1 440 478 296**	**967 054 196**
Total des postes législatifs	*115 876 500*	*94 963 322*	*94 963 322*	*84 156 322*
Total des subventions	**1 041 776 650**	**1 350 605 451**	**1 535 441 618**	**1 051 210 518**

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
Contributions		*(dollars)*		
Paiements aux Indiens, aux Inuits et aux Innus devant servir à fournirdes services publics dans le domaine de l'éducation	1 631 608 789	1 671 459 140	1 693 959 140	1 732 384 709
Paiements aux Indiens, aux Inuits et aux Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement social	1 652 205 120	1 586 355 825	1 597 455 825	1 591 006 992
Paiements aux Indiens, aux Inuits et aux Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines des immobilisations et de l'entretien	1 061 291 273	1 015 962 891	1 170 444 841	1 183 956 652
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre pour la mise en œuvre d'ententes sur les revendications territoriales globales	202 027 526	197 927 376	203 927 376	210 428 075
Paiements aux Indiens, aux Inuits et aux Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du soutien aux administrations indiennes	196 684 313	108 649 697	108 649 697	108 504 517
Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement économique	93 200 218	103 525 429	103 525 429	100 035 530
Contributions pour appuyer l'accès aux aliments sains dans les collectivités isolées du Nord	57 467 786	53 930 000	56 430 000	53 930 000
Contributions pour appuyer le processus de négociation visant les revendications globales, particulières et spéciales ainsi que les initiatives d'autonomie gouvernementale	44 269 048	49 324 000	50 274 000	45 906 340
Contributions en vertu du programme Entreprise autochtone Canada	47 402 355	44 816 000	44 816 000	40 016 000
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain	10 228 446	. . . . .	9 611 552	38 700 980
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	37 595 142	39 862 400	39 862 400	33 789 830
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la préservation et l'entretien, l'assainissement et la gestion de la fermeture des sites contaminés au Yukon	24 946 827	30 565 926	30 565 926	29 840 173

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contribution pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord	20 524 468	30 204 313	30 673 526	29 216 000
Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	28 448 914	17 963 331	17 963 331	17 963 331
Contributions versées aux Premières Nations pour la gestion de sites contaminés	17 493 315	18 371 628	18 371 628	17 487 108
Contributions pour la mise en œuvre de la *Loi sur la gestion des terres des Premières Nations*	9 981 331	9 851 892	9 851 892	16 951 892
Contributions pour appuyer l'Initiative sur les partenariats stratégiques pour le développement économique des Autochtones	14 145 561	14 450 000	14 450 000	14 450 000
Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral	13 985 744	13 504 000	13 504 000	13 504 000
Contribution versée aux institutions des Premières Nations dans le but de favoriser une saine gestion publique	10 071 861	12 434 000	12 434 000	12 434 000
Contributions aux bandes indiennes pour le perfectionnement des capacités de gestion foncière	8 488 142	11 004 920	11 004 920	11 588 820
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	27 233 485	29 327 193	29 327 193	11 426 128
Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	161 258 765	9 736 000	30 315 525	9 736 000
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	4 923 776	8 290 378	8 290 378	8 347 796
Contributions aux Premières Nations, à leurs organismes, aux provinces et aux tiers pour les mesures provisoires et les mesures couvertes par un traité de la Colombie-Britannique	3 713 064	9 425 700	9 425 700	7 910 000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	8 440 825	6 974 645	7 051 925	6 695 354
Contributions à Indspire	817 000	817 000	817 000	817 000
Contributions visant à améliorer la capacité de gestion financière et les installations de réseaux du gouvernement du Nunavut	2 723 200	1 365 000	1 365 000	800 000

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions à l'intention des commissions de traités provinciales et/ou régionales	2 663 000	750 000	750 000	750 000
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	458 000	458 000	458 000	458 000
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la restauration de la fosse de bitume de Marwell dans le cadre du Programme des sites contaminés	139 200	129 800	129 800	250 000
Contributions pour la promotion du développement politique, social et scientifique dans les trois territoires du Canada	3 511 096	179 000	179 000	179 000
Contribution au titre de services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	80 000	80 000	80 000	80 000
Total des contributions	**5 398 027 590**	**5 097 695 484**	**5 325 965 004**	**5 349 544 227**
Total	**6 439 804 240**	**6 448 300 935**	**6 861 406 622**	**6 400 754 745**

Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée

Raison d'être

En vertu du décret C.P. 2012-1136, la responsabilité à l'égard du reste des activités de l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée a été transférée à Santé, à compter du 30 septembre 2012.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

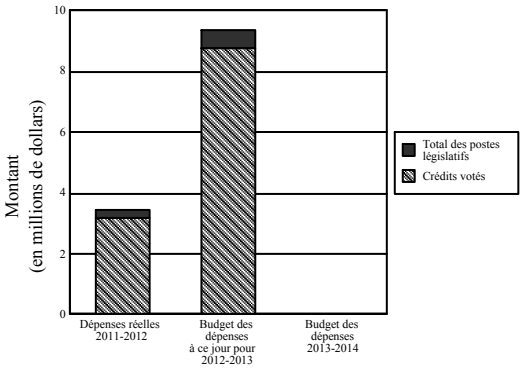

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
Dépenses du Programme	3 212 347	9 925 968	8 753 380	. . . . .
Total des crédits votés	**3 212 347**	**9 925 968**	**8 753 380**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*251 491*	*614 586*	*614 586*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**3 463 838**	**10 540 554**	**9 367 966**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Protection et promotion de la santé et de la sécurité des Canadiens relativement à la procréation assistée et à la recherche connexe, dans un cadre éthique rigoureux.			
Programme de transfert de connaissances	841 791	2 561 268	. . . . .
Programme de conformité à la réglementation	707 881	4 297 428	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	1 914 166	3 681 858	. . . . .
Total	**3 463 838**	**10 540 554**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Agence canadienne de développement économique du Nord

Raison d'être

Dans ses efforts déployés en vue de contribuer à l'emploi et à la croissance au Canada, l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) s'efforce de bâtir, dans les trois territoires du Canada, une économie diversifiée, durable et dynamique. Pour ce faire, elle fournit des programmes de développement économique, élabore des politiques et effectue des recherches. De plus, CanNor collabore avec les ministères fédéraux, les gouvernements territoriaux, les organisations autochtones ainsi que le secteur privé et coordonne les efforts de ces différents intervenants, surtout pour ce qui est de l'exploitation des ressources, par l'intermédiaire du Bureau de gestion des grands projets dans le Nord.

Cet organisme est placé sous la responsabilité du ministre de la Santé, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

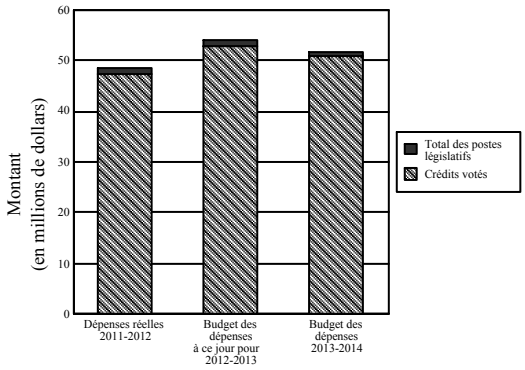

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
25 Dépenses de fonctionnement	15 399 923	13 317 521	13 101 607	12 103 359
30 Contributions	31 992 730	36 661 803	39 861 803	38 664 119
Total des crédits votés	**47 392 653**	**49 979 324**	**52 963 410**	**50 767 478**
Total des postes législatifs	*1 207 038*	*1 171 953*	*1 171 953*	*1 023 655*
Total des dépenses budgétaires	**48 599 691**	**51 151 277**	**54 135 363**	**51 791 133**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) prévoit des dépenses budgétaires de 51,8 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. De cette somme, un montant de 50,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde d'un million de dollars correspond aux prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation additionnelle et est fourni à titre indicatif.

En 2013-2014, les programmes de développement économique des Autochtones viseront principalement à appuyer les occasions offertes aux collectivités à l'heure actuelle. À ces programmes viendront s'ajouter le programme du Fonds

d'amélioration de l'infrastructure communautaire, qui en est à sa deuxième année d'existence, et le Programme d'éducation de base des adultes du Nord, récemment mis en place. Par ailleurs, le programme Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord mettra davantage l'accent sur les initiatives qui aident les résidants du Nord à stimuler l'économie du Nord.

Le développement responsable des ressources est essentiel pour la prospérité du Nord canadien. Le Bureau de gestion des projets nordiques de CanNor s'emploie à collaborer avec les collectivités et le secteur privé afin de faire du Nord canadien une destination de renommée mondiale en matière de développement des ressources, où la prospérité des résidants du Nord et les avantages pour les Canadiens constituent un seul et même objectif.

L'augmentation nette de 600 000 de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 résulte des facteurs suivants :
• le financement de la mise en œuvre du Fond d'amélioration de l'infrastructure communautaire (augmentation des contributions de 3,2 millions de dollars);
• la mise en œuvre des mesures d'économies fixées dans le budget 2012 (diminutions de 1,4 million de dollars en dépenses de fonctionnement et 1 million de dollars en contributions);
• l'élimination graduelle et la modification d'autres programmes (diminution de 200 000 dollars en contributions).

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Les économies territoriales développées et diversifiées qui soutiennent la prospérité de tous les résidants du Nord.			
Développement commercial	22 774 600	23 030 176	22 607 000
Développement communautaire	13 984 232	18 519 898	20 357 119
Politique, représentation et coordination	1 965 564	1 751 526	2 305 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	9 875 295	7 849 677	6 522 014
Total	**48 599 691**	**51 151 277**	**51 791 133**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions				
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	17 724 649	18 257 000	18 257 000	18 157 000
Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement économique	8 935 679	9 500 000	9 500 000	8 500 000
Contributions pour faire progresser l'éducation de base des adultes dans les territoires	1 675 580	6 604 803	6 604 803	6 507 119
Contributions pour le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire	. . . . .	. . . . .	3 200 000	3 200 000
Contributions en vertu du programme Entreprises autochtones Canada	2 649 645	2 300 000	2 300 000	2 300 000
Total des contributions	**30 985 553**	**36 661 803**	**39 861 803**	**38 664 119**
Total	**30 985 553**	**36 661 803**	**39 861 803**	**38 664 119**

Agence canadienne de développement international

Raison d'être

La mission de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est de diriger l'effort international du Canada pour aider les populations qui vivent dans la pauvreté. Le mandat de l'ACDI est de gérer le programme d'aide du Canada de façon efficace et responsable en vue d'obtenir des résultats de développement durables et significatifs, et de s'engager dans l'élaboration de politiques au Canada et sur la scène internationale afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs au chapitre du développement.

Le Canada reconnaît que la réalisation de progrès significatifs sur le plan économique, social et démocratique dans les pays en développement assurera une réduction durable de la pauvreté pour des milliards de personnes dans les pays bénéficiaires, augmentera la prospérité et la sécurité à long terme des Canadiens et contribuera à bâtir un monde meilleur et plus sûr. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Le ministre de la Coopération internationale est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

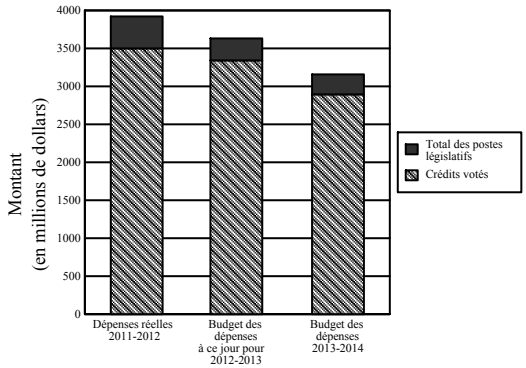

Dépenses non budgétaires

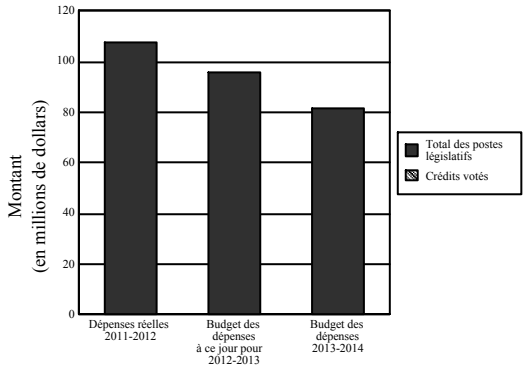

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
25 Dépenses de fonctionnement	211 491 438	184 095 052	181 960 371	171 101 774
30 Subventions et contributions	3 278 588 220	2 953 604 019	3 150 878 110	2 719 266 590
Total des crédits votés	**3 490 079 658**	**3 137 699 071**	**3 332 838 481**	**2 890 368 364**
Total des postes législatifs	*437 183 889*	*273 694 152*	*298 198 322*	*268 960 876*
Total des dépenses budgétaires	**3 927 263 547**	**3 411 393 223**	**3 631 036 803**	**3 159 329 240**

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L35 Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, pour l'émission et le paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables ne doit pas dépasser 246 000 000 $ à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales pour la période commençant le 1er avril 2013 et se terminant le 31 mars 2014.	. . . . .	1	2	1
L40 Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, en ce qui concerne l'achat d'actions des institutions financières internationales ne doit pas dépasser 81 006 546 $US pour la période commençant le 1er avril 2013 et se terminant le 31 mars 2014, soit un montant estimé à 81 595 258 $CAN.	. . . . .	1	3	1
Total des crédits votés	**. . . . .**	**2**	**5**	**2**
Total des postes législatifs	*107 870 472*	*83 307 437*	*95 798 807*	*81 595 258*
Total des dépenses non budgétaires	**107 870 472**	**83 307 439**	**95 798 812**	**81 595 260**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) prévoit des dépenses budgétaires de 3 159,3 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 2 890,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 269 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses budgétaires totales de l'ACDI diminueront de 252,1 millions de dollars comparativement au budget principal des dépenses de l'exercice précédent. Les facteurs contribuant à cette diminution incluent :

• une diminution de 180 millions de dollars pour mettre en œuvre les mesures d'économies réalisées dans le cadre du budget fédéral de 2012 afin de réorienter les activités du gouvernement et l'exécution des programmes, de faciliter les communications entre les Canadiens, les entreprises et le gouvernement, et de moderniser et de réduire les services administratifs. Les économies totales de 192 millions de dollars identifiées pour 2013-2014 comprennent un montant de 12 millions de dollars lié à l'initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural, dont le financement a pris fin en 2012-2013, pour une diminution nette de 180 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses 2013-2014;
• une diminution de 50 millions de dollars en raison de la temporisation du financement pour la création d'un projet pilote de mécanisme de décaissement rapide en 2011-2012 et en 2012-2013 visant à faciliter l'accès rapide à des fonds supplémentaires afin de répondre rapidement aux crises internationales et aux catastrophes. Le mécanisme devenant permanent, un financement de 100 millions de dollars sera demandé plus tard au cours de l'exercice par l'entremise du budget supplémentaire des dépenses 2013-2014;
• d'autres rajustements donnant lieu à une diminution nette de 22,1 millions de dollars, y compris une réduction progressive de 13,2 millions de dollars du financement pour l'Afghanistan en 2013-2014.

Les budgets des dépenses à ce jour de 2012-2013 ont été rajustés pour tenir compte des éléments inclus dans le budget supplémentaire des dépenses 2012-2013 pour la mise en œuvre des mesures d'économies réalisées dans le cadre du budget fédéral de 2012 ainsi que le financement supplémentaire de 50 millions de dollars pour le mécanisme de décaissement rapide.

D'autres fluctuations annuelles des autorisations de dépenser reflètent le financement supplémentaire reçu pour les programmes et initiatives comme l'Initiative de financement accéléré pour le changement climatique pour laquelle des fonds supplémentaires de 345 millions de dollars et de 273 millions de dollars ont été approuvés en 2011-2012 et en 2012-2013, respectivement.

Les dépenses réelles de 2011-2012 incluent aussi des rajustements législatifs tel que remises de dettes et fluctuations du taux de change qui ne sont pas présentés dans le budget principal des dépenses puisque les montants liés à ces items sont finalisés au courant de l'exercice.

Finalement, les montants des paiements législatifs à la Banque mondiale pour la garantie de marchés pour le vaccin contre le pneumocoque sont établis et payés au courant de l'exercice et, pour cette raison, sont présentés à titre d'information dans les Comptes publics 2011-2012 (23 millions de dollars) et dans les budgets des dépenses à ce jour de 2012-2013 (24,5 millions de dollars).

Des renseignements complémentaires se trouvent dans le Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013 de l'ACDI.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Réduction de la pauvreté dans les pays où l'Agence canadienne de développement international mène des activités de développement international.			
Engagement à l'échelle mondiale et politique stratégique	1 578 607 671	1 018 514 063	955 135 772
Pays à faible revenu	873 386 696	936 770 376	917 574 328
États fragiles et collectivités touchées par des crises	788 201 321	697 062 607	590 680 214
Pays à revenu intermédiaire	297 083 788	360 831 828	337 884 532
Engagement des Canadiens à l'égard du développement	282 321 595	297 996 026	267 942 474
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	107 662 476	100 218 323	90 111 920
Total	**3 927 263 547**	**3 411 393 223**	**3 159 329 240**
Non budgétaire			
Réduction de la pauvreté dans les pays où l'Agence canadienne de développement international mène des activités de développement international.			
Engagement à l'échelle mondiale et politique stratégique	107 870 472	83 307 439	81 595 260
Total	**107 870 472**	**83 307 439**	**81 595 260**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Subventions pour la programmation multilatérale : Subventions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	1 962 509 222	1 811 600 000	2 111 800 000	1 840 961 792
Subventions pour la programmation des partenariats avec les Canadiens : Subventions pour les programmes, les projets et les activités d'aide au développement destinés à appuyer des initiatives liées au développement au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition ou visant à augmenter la sensibilisation, la compréhension et l'engagement des Canadiens à l'égard du développement	14 227 812	23 900 000	47 131 000	23 900 000
Subventions pour la programmation bilatérale : Subventions pour la coopération avec d'autres pays donateurs au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	4 673 194	9 900 000	9 900 000	9 900 000
Total des subventions	**1 981 410 228**	**1 845 400 000**	**2 168 831 000**	**1 874 761 792**
Contributions				
Contributions pour la programmation bilatérale : Contributions pour l'aide au développement, contributions pour la coopération avec les pays en transition et contributions à l'appui de programmes, de projets et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	739 926 150	844 431 607	853 546 497	614 814 383

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions pour la programmation des partenariats avec les Canadiens: Contributions pour les programmes, les projets et les activités d'aide au développement destinés à appuyer des initiatives liées au développement au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition ou visant à augmenter la sensibilisation, la compréhension et l'engagement des Canadiens à l'égard du développement	250 518 510	256 979 412	256 979 412	228 690 415
Contributions pour la programmation multilatérale : Contributions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	306 733 332	6 793 000	239 152 000	1 000 000
Total des contributions	**1 297 177 992**	**1 108 204 019**	**1 349 677 909**	**844 504 798**
Autres paiements de transfert				
Total des postes législatifs	*308 508 447*	*248 654 000*	*273 158 170*	*246 000 000*
Total	**3 587 096 667**	**3 202 258 019**	**3 791 667 079**	**2 965 266 590**

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement est responsable de cette organisation.

L'évaluation environnementale contribue à la prise de décisions éclairées en faveur du développement durable. L'Agence canadienne d'évaluation environnementale réalise des évaluations environnementales de grande qualité et joue un rôle de centre d'expertise quant à l'évaluation environnementale au sein du gouvernement fédéral.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Rapport sur les plans et les priorités de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

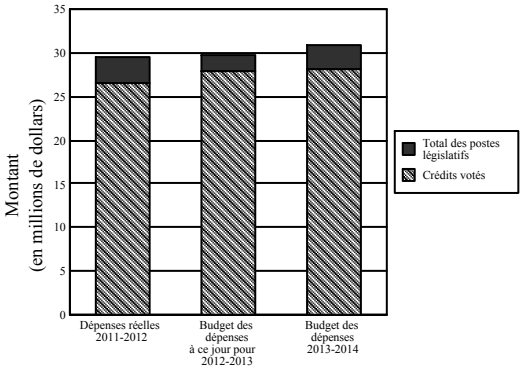

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
15 Dépenses du Programme	26 426 963	15 248 257	27 865 307	28 142 126
Total des crédits votés	**26 426 963**	**15 248 257**	**27 865 307**	**28 142 126**
Total des postes législatifs	*3 131 526*	*1 776 941*	*1 776 941*	*2 863 886*
Total des dépenses budgétaires	**29 558 489**	**17 025 198**	**29 642 248**	**31 006 012**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale prévoit des dépenses budgétaires de 31,0 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 28,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,9 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le Budget principal des dépenses 2013-2014 de l'organisme s'élève à 14,0 millions de dollars de plus que le Budget principal des dépenses 2012-2013. Cette variation est attribuable au renouvellement du financement pour des initiatives du Bureau de gestion des grands projets (7,4 millions de dollars) et des consultations auprès des Autochtones (6,6 millions de dollars). En 2012-2013, l'organisme a reçu un financement pour ces initiatives dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses (A).

Aucun changement important n'est prévu au Budget principal des dépenses 2014-2015 de l'organisme.

Le Budget principal des dépenses 2015-2016 présentera une diminution de 14,0 millions de dollars en raison de la temporisation du financement lié aux initiatives du Bureau de gestion des grands projets et aux consultations auprès des Autochtones.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Évaluations environnementales de grande qualité et en temps opportun des grands projets pour protéger l'environnement et favoriser la croissance économique.			
Programme de réalisation d'évaluations environnementales	15 332 906	8 543 055	19 274 780
Programme stratégique en matière d'évaluation environnementale	3 524 556	3 380 356	4 263 059
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	10 701 027	5 101 787	7 468 173
Total	**29 558 489**	**17 025 198**	**31 006 012**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)			
Contributions				
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	220 500	246 000	246 000	(246 000)
Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale – Fonds du Programme d'aide financière aux participants	2 842 203	1 469 000	1 469 000	(4 469 000)
Total des contributions	**3 062 703**	**1 715 000**	**1 715 000**	**(4 715 000)**
Total	**3 062 703**	**1 715 000**	**1 715 000**	**(4 715 000)**

Agence canadienne d'inspection des aliments

Raison d'être

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de cette organisation.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est le plus grand organisme canadien de réglementation à vocation scientifique. Elle compte plus de 7 200 employés, partout au Canada, dans la région de la capitale nationale et dans quatre centres opérationnels (la région de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest).

L'ACIA veille sur la santé et le bien-être des Canadiens, l'environnement et l'économie en préservant la salubrité des aliments ainsi que la santé des animaux et des végétaux.

L'ACIA met au point et offre divers services, notamment des services d'inspection, pour :

• prévenir et gérer les risques liés à la salubrité des aliments;
• protéger les ressources végétales contre les ravageurs, les maladies et les espèces envahissantes;
• prévenir et gérer les maladies animales et les zoonoses;
• contribuer à la protection des consommateurs;
• faciliter l'accès aux marchés des aliments, végétaux et animaux du Canada.

Les activités de l'ACIA sont fondées sur des principes scientifiques, une gestion efficace des risques, un véritable engagement en faveur du service et de l'efficacité, et la collaboration avec des organismes canadiens et internationaux qui partagent son mandat.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

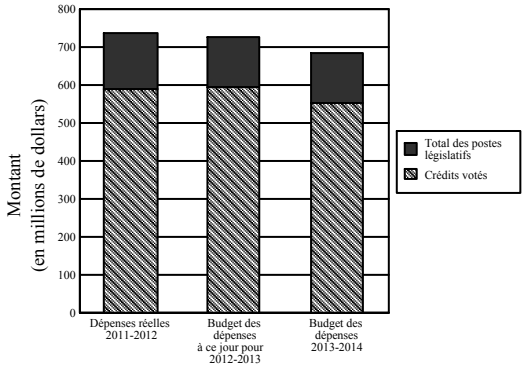

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
20 Dépenses de fonctionnement et contributions	579 207 923	536 868 665	570 033 515	534 383 158
25 Dépenses en capital	13 755 212	14 583 400	24 178 240	17 815 785
Total des crédits votés	**592 963 135**	**551 452 065**	**594 211 755**	**552 198 943**
Total des postes législatifs	*144 733 222*	*134 085 507*	*134 085 507*	*135 686 461*
Total des dépenses budgétaires	**737 696 357**	**685 537 572**	**728 297 262**	**687 885 404**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) prévoit des dépenses budgétaires de 687,9 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 552,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 135,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le Budget des dépenses 2013-2014 de l'ACIA est de 2,4 millions de dollars supérieur à son Budget des dépenses de 2012-2013, qui s'établissait à 685,5 millions de dollars. Voici en quoi consistent les principaux facteurs associés à cette augmentation :

• une augmentation de 11,0 millions de dollars pour la mise en œuvre des initiatives du plan d'action de l'ACIA en vue de moderniser le système d'inspection de la salubrité des aliments du Canada;
• une augmentation de 2,0 millions de dollars visant à faciliter la transition des mesures destinées à atténuer la propagation du virus de la sharka de la zone de quarantaine de Niagara vers d'autres régions du Canada et à l'étranger, vers un programme de gestion du virus de la sharka;
• une augmentation de 2,0 millions de dollars pour faire passer les paiements d'indemnisation prévus par la loi de 1,5 à 3,5 millions de dollars. Étant donné que l'ACIA n'est pas en mesure de prévoir les dépenses prévues au regard de ce poste législatif, une prévision révisée de 3,5 millions de dollars tient compte des dépenses moyennes des dernières années;
• une diminution de 10,0 millions de dollars attribuable à la mise en œuvre des mesures d'économie annoncées dans le budget de 2012;
• une diminution de 1,5 millions de dollars dans le financement global relatif au Plan d'action pour assurer la sécurité des produits alimentaires;
• une diminution de 0,4 million de dollars pour le transfert des services de la rémunération à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à la suite de l'approbation du Projet de regroupement des services de paye.

Le Budget des dépenses 2012-2013 à ce jour est supérieur d'environ 42,8 millions de dollars au Budget principal des dépenses 2012-2013. Cette augmentation s'explique par les besoins en ressources présentées dans les budgets supplémentaires des dépenses.

En 2012-2013, la planification des activités de l'ACIA reposait sur quatre grandes priorités : renforcer l'assise, collaborer étroitement avec les partenaires, améliorer les services et renforcer la gestion interne. Ces priorités étaient à la base du programme de changement stratégique de l'ACIA. Durant l'exercice 2012-2013, le programme de changement et les priorités connexes ont été peaufinés davantage dans le cadre du processus de planification stratégique à long terme continu de l'ACIA. En définissant sa vision à long terme et en tenant bien compte des principaux risques stratégiques qui s'y rattachent, l'ACIA pourra, grâce à son Plan stratégique à long terme, atténuer les risques, renforcer son assise et réaliser efficacement les activités de base de ses programmes. Les quatre priorités de l'ACIA pour 2013-2014, lesquelles sont une amélioration des priorités de 2012-2013, et sont présentées ci-dessous.

En mettant davantage l'accent sur la prévention, il sera possible de réduire les risques pour la santé des humains et des écosystèmes. L'intégration d'approches de gestion du risque proactives et préventives dans tous les programmes de l'ACIA, y compris la place importante faite aux partenariats et à l'échange de renseignements, aidera l'ACIA à prévoir, à prévenir et à gérer les problèmes, notamment les situations d'urgence, de même qu'à s'y préparer.

L'importance accrue accordée à l'excellence du service rehaussera le rôle de l'ACIA à titre d'organisme de réglementation efficace. Grâce au renforcement de la culture de prestation des services, la prestation en matière réglementaire sera efficace et les intervenants au Canada et à l'étranger feront confiance à l'ACIA en tant qu'organisme de réglementation fiable et crédible.

S'adapter et évoluer en vue de répondre aux nouvelles demandes et attentes, tout en se concentrant sur l'excellence du rendement. En maximisant le rendement, l'ACIA pourra évaluer l'efficacité de ses politiques et programmes et affecter ses ressources aux domaines les plus à risque.

En mettant l'accent sur un personnel bénéficiant de programmes de formation et d'outils, l'ACIA pourra compter sur un effectif stable et qualifié, ainsi que sur des employés polyvalents et satisfaits.

Des renseignements additionnels seront disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités du ministère, une fois le document déposé à la Chambre des communes.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Un approvisionnement alimentaire et des ressources animales et végétales sûrs et accessibles.			
Programme de salubrité des aliments	328 935 486	304 835 449	312 185 374
Programme de santé des animaux et de prévention des zoonoses	140 272 363	132 527 929	131 587 718
Programme de protection des végétaux	83 964 959	84 361 594	84 260 734
Programme sur la collaboration internationale et les ententes techniques	34 859 200	45 412 978	31 697 693
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	149 664 349	118 399 622	128 153 885
Total	**737 696 357**	**685 537 572**	**687 885 404**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions				
Contributions à l'appui du Programme d'aide fédéral	1 176 256	124 750	124 750	700 000
Versement aux provinces, conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	690	112 000	112 000	112 000
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	2 000	7 000	7 000	7 000
Total des contributions votées	**1 178 946**	**243 750**	**243 750**	**819 000**
Total des postes législatifs	*4 223 367*	*1 500 000*	*1 500 000*	*3 500 000*
Total des contributions	**5 402 313**	**1 743 750**	**1 743 750**	**4 319 000**
Total	**5 402 313**	**1 743 750**	**1 743 750**	**4 319 000**

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Raison d'être

L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a pour mission de promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs.

L'Agence, en raison de son rôle sur le plan de l'économie, se trouve au cœur des priorités du gouvernement inhérentes à l'économie et à l'emploi. L'Agence est présente dans l'ensemble des régions du Québec et travaille en collaboration avec les organismes du milieu. Elle soutient les collectivités et les petites et moyennes entreprises afin de leur permettre de participer à l'économie de demain et d'atteindre leur plein potentiel en misant sur leurs forces et, du même coup, d'améliorer leur rendement, leur productivité et leurs capacités d'innovation. En outre, l'Agence offre son soutien aux régions confrontées à d'importantes crises en les aidant à diversifier les bases de leurs activités économiques afin d'améliorer leur viabilité à long terme.

Le ministre des Transports, de l'infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

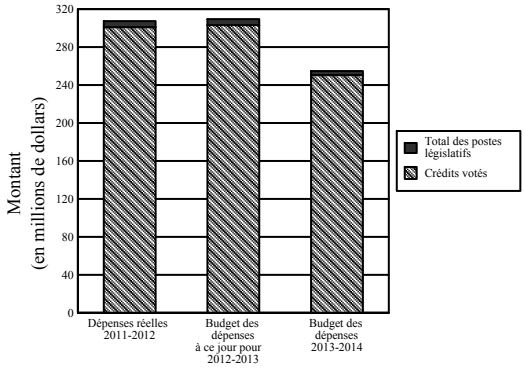

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	47 559 292	43 168 702	41 739 202	38 535 171
5 Subventions et contributions	252 575 814	252 053 467	261 637 542	211 466 912
Total des crédits votés	**300 135 106**	**295 222 169**	**303 376 744**	**250 002 083**
Total des postes législatifs	*5 785 789*	*5 529 262*	*5 529 262*	*4 929 289*
Total des dépenses budgétaires	**305 920 895**	**300 751 431**	**308 906 006**	**254 931 372**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec prévoit des dépenses budgétaires de 254,9 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 250,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 4,9 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas

d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le Budget principal des dépenses 2013-2014 de l'Agence reflète une diminution de 45,8 millions de dollars ou 15 p. 100 comparativement à l'année précédente. Cette diminution englobe une baisse de 5,2 millions de dollars du budget de fonctionnement et une diminution de 40,6 millions de dollars du budget de subventions et contributions.
• une diminution de 51,9 millions de dollars des ressources financières entre 2012-2013 et 2013-2014 est due à la fin du financement de plusieurs initiatives temporaires, comme l'Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec, l'Initiative de développement économique - Dualité linguistique, l'Initiative visant l'appui aux croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay et le Programme pour financer la construction d'un gazoduc entre Vallée-Jonction et Thetford Mines.
• la mise en œuvre de l'Examen stratégique de 2010 et les économies découlant de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012 contribuent à une diminution de 6,3 millions de dollars.
• en contrepartie, comme il a été annoncé dans le budget fédéral de 2012, l'Agence recevra un nouveau financement de l'ordre de 15,6 millions de dollars en 2013-2014 pour la mise en œuvre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.

Développement des entreprises : L'Agence poursuivra son appui au développement des entreprises par un soutien à l'entrepreneuriat et à la performance des entreprises. Pour contribuer à la croissance économique et à la prospérité à long terme du Québec, l'une des priorités d'intervention de l'Agence pour 2013-2014 consiste à appuyer l'essor des entreprises, tout en accordant une attention particulière aux collectivités dont le potentiel de croissance est plus faible. Plus particulièrement, cette priorité est mise en œuvre en appuyant, d'une part, l'entrepreneuriat et, d'autre part, la compétitivité des entreprises, c'est-à-dire les activités de productivité et d'expansion de PME manufacturières, l'innovation des PME et le transfert technologique ainsi que la commercialisation et l'exportation.

Développement économique des régions : L'Agence poursuivra également son appui au développement économique des régions en soutenant la mobilisation des régions quant à leur développement économique et en stimulant les investissements dans différentes régions du Québec. Pour ce faire, elle continuera d'appuyer les régions dans leurs efforts pour disposer d'équipements collectifs qui leur permettent d'exploiter ou de mettre en valeur leurs atouts. Elle soutiendra aussi la promotion des atouts régionaux dans le but d'accroître les dépenses touristiques et d'attirer les investissements des entreprises étrangères et des organisations internationales.

Renforcement de l'économie des collectivités : Pour contribuer au renforcement de l'économie des collectivités, l'Agence poursuivra son soutien à l'adaptation des collectivités rurales au contexte économique par l'entremise du Programme de développement des collectivités. Elle appuiera également la modernisation des infrastructures en continuant d'agir à titre de partenaire d'exécution d'Infrastructures Canada pour la gestion de différents programmes au Québec. Au moyen d'initiatives ponctuelles, l'Agence continuera d'appuyer l'activité économique des collectivités du Québec afin de stabiliser ou de renforcer leur économie. D'ailleurs, l'une des priorités d'intervention de l'Agence consiste à contribuer au renforcement de l'économie des régions et des collectivités grâce à un appui ponctuel et ciblé par l'entremise du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.

Services internes : Les services internes, qui comprennent des services de soutien à la gouvernance et à la gestion, des services de gestion des ressources et des services de gestion des biens, continueront d'appuyer la mise en œuvre des programmes au sein de l'Agence. D'ailleurs, en lien avec les services internes, l'une des priorités de l'Agence consiste à poursuivre sa transformation et sa modernisation en proposant aux clients des services plus accessibles et plus modernes; en simplifiant la mise en œuvre des programmes et en misant sur un environnement de travail plus moderne, stimulant et efficient.

Des renseignements supplémentaires sur les pouvoirs, le mandat et les programmes de l'Agence sont offerts dans le rapport sur les plans et priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée.			
Développement des entreprises	. . . . .	147 706 264	152 565 372
Renforcement de l'économie des collectivités	. . . . .	96 918 549	48 271 536
Développement économique des régions	. . . . .	37 026 566	39 283 744
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	23 008 956	19 100 051	14 810 720
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*282 911 939*	. . . . .	. . . . .
Total	**305 920 895**	**300 751 430**	**254 931 372**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)			
Subventions				
Subventions en vertu du Programme de développement économique du Québec	. . . . .	100 000	100 000	1 500 000
Total des subventions	**. . . . .**	**100 000**	**100 000**	**1 500 000**
Contributions				
Contributions en vertu du Programme de développement économique du Québec	. . . . .	208 485 449	223 935 449	180 998 894
Contributions au Programme de développement des collectivités	28 547 503	28 968 018	28 968 018	28 968 018
Total des contributions	**28 547 503**	**237 453 467**	**252 903 467**	**209 966 912**
Total	**28 547 503**	**237 553 467**	**253 003 467**	**211 466 912**

Agence de la santé publique du Canada

Raison d'être

La santé publique a trait aux efforts organisés que déploie la société pour maintenir les personnes en santé et pour prévenir les blessures, les maladies et les décès prématurés. Elle comprend des programmes, des services et des politiques qui protègent et favorisent la santé de tous les Canadiens. Au Canada, les trois ordres de gouvernement, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les professionnels de la santé et le public se partagent la responsabilité de la santé publique.

L'Agence de la santé publique du Canada a été créée en septembre 2004, au sein du portefeuille de la Santé du gouvernement fédéral, afin de remplir l'engagement du gouvernement du Canada d'accorder une plus grande importance à la santé publique en vue de contribuer à la protection et à l'amélioration de la santé et de la sécurité de tous les Canadiens et de contribuer au renforcement du système de santé.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

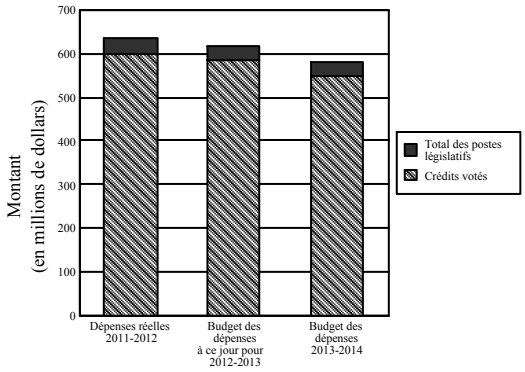

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
45 Dépenses de fonctionnement	379 391 177	365 951 213	365 663 090	329 555 178
50 Dépenses en capital	27 234 343	17 132 868	18 188 470	7 217 054
55 Subventions et contributions	193 291 760	200 559 571	201 277 515	210 343 452
Total des crédits votés	**599 917 280**	**583 643 652**	**585 129 075**	**547 115 684**
Total des postes législatifs	*36 582 257*	*32 837 921*	*32 837 921*	*32 120 776*
Total des dépenses budgétaires	**636 499 537**	**616 481 573**	**617 966 996**	**579 236 460**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Agence de la santé publique du Canada prévoit des dépenses de 579,2 millions de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 547,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 32,1 millions de dollar représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution de 37,2 millions de dollars du budget principal des dépenses est principalement attribuable à une réduction de 37,1 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et à une diminution de 9,9 millions de dollars des

dépenses en capital et est partiellement compensée par une hausse des paiements de transferts de 9,8 millions de dollars. Parmi les facteurs contribuant à la diminution nette, notons :

• Une hausse de 15,2 millions de dollars pour le Programme international de santé à la suite de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012 du portefeuille de la Santé. Le programme verse les subventions et contributions aux organisations internationales de santé.
• Une diminution de 6,1 millions de dollars pour le Centre de recherche sur les maladies infectieuses J.C. Wilt. Le Centre fournira au gouvernement du Canada de l'espace laboratoire supplémentaire pour la recherche et le développement de vaccins. La diminution des dépenses en capital est attribuable à l'achèvement de la construction.
• Une diminution de 11,1 millions de dollars pour tenir compte de l'élimination graduelle prévue de la Réserve nationale d'antiviraux qui a permis d'assurer la disponibilité des antiviraux à l'échelle nationale pour une distribution et utilisation en temps opportun lors d'une pandémie.
• Les économies de 35,7 millions de dollars de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012 ont être réalisées grâce à des mesures d'efficience et à des réductions touchant les programmes, de manière à affecter les ressources de l'Agence conformément avec son mandat de base, en réduisant les activités où il y a un besoin, en transformant les processus internes de l'Agence, et en misant sur les regroupements et la rationalisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Protéger les Canadiens et les aider à améliorer leur santé.			
Promotion de la santé et prévention des maladies	. . . . .	. . . . .	308 201 823
Infrastructure de la santé publique	. . . . .	. . . . .	133 112 689
Sécurité en matière de santé	. . . . .	. . . . .	47 709 580
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	119 118 054	95 409 603	90 212 368
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*517 381 483*	*521 071 970*	. . . . .
Total	**636 499 537**	**616 481 573**	**579 236 460**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Subventions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	2 288 765	17 994 000	17 994 000	17 994 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	. . . . .	. . . . .	100 000	2 730 000
Subventions à des étudiants diplômés, à des étudiants au niveau post-doctoral et à des établissements d'enseignement postsecondaire pour augmenter les compétences et capacités professionnelles afin de renforcir le domaine de la santé publique	342 377	2 514 375	2 514 375	1 140 000
Total des subventions	**2 631 142**	**20 508 375**	**20 608 375**	**21 864 000**
Contributions				
Contributions à des organismes à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	82 855 000	82 088 000	82 088 000	82 088 000
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de la stimulation du développement et de la transmission des connaissances et de l'établissement de partenariats et de collaborations intersectorielle	49 666 898	42 909 000	44 909 000	39 824 256

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions aux organisations incorporés et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	31 774 518	32 134 000	32 134 000	32 134 000
Contributions pour appuyer l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	21 853 470	16 757 000	16 757 000	16 757 000
Quote-part à l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS)	. . . . .	. . . . .	. . . . .	12 500 000
Contributions à la Société canadienne du sang et/ou à d'autres organismes de transfusion et/ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	2 150 000	2 190 000	2 190 000	2 190 000
Contributions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	2 129 852	1 412 196	1 412 196	2 023 196
Contributions à des organisations non gouvernementales, des sociétés, d'autres ordres de gouvernement, des établissements d'enseignement postsecondaires, et des personnes pour appuyer le développement et la création de produits et d'outils de perfectionnement de la main d'œuvre en santé	116 880	963 000	963 000	963 000
Total des contributions	**190 546 618**	**178 453 196**	**180 453 196**	**188 479 452**
Total	**193 177 760**	**198 961 571**	**201 061 571**	**210 343 452**

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 (Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C. (1985), ch.41, aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*) et est le ministère fédéral chargé du développement économique des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le ministre associé de la Défense nationale et ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada Atlantique) (La Francophonie) est responsable de cette organisation.

L'APECA s'emploie de créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus innovatrices et plus productives, en travaillant avec les collectivités variées en vue de développer et diversifier leur économie, et en faisant la promotion des atouts de la région. Ensemble, avec les habitants de la région, nous renforçons notre économie.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

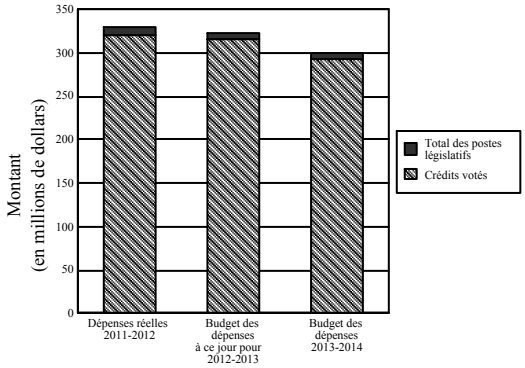

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	83 574 012	74 337 351	73 674 351	67 211 348
5 Subventions et contributions	236 470 120	225 214 293	241 592 300	225 820 293
Total des crédits votés	**320 044 132**	**299 551 644**	**315 266 651**	**293 031 641**
Total des postes législatifs	*10 409 649*	*7 909 246*	*7 909 246*	*6 939 430*
Total des dépenses budgétaires	**330 453 781**	**307 460 890**	**323 175 897**	**299 971 071**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) estime que ses dépenses budgétaires s'élèveront à 300 millions de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 293 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses de l'APECA sont en baisse de 23,2 millions de dollars par rapport à 2012-2013 en raison d'une diminution de 6,5 millions de dollars des coûts de fonctionnement, d'une diminution de 15,7 millions de dollars des contributions et autres paiements de transfert, et d'une diminution de 1 million de dollars des dépenses législatives. Voici en quoi consistent certains des facteurs qui contribuent à la diminution nette :

Effets d'une harmonisation de programmes et d'économies de l'ordre de 14,1 millions de dollars :

• une diminution de 9,7 millions de dollars expliquée par les économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution de 4,4 millions de dollars expliquée par les économies réalisées sur le plan du fonctionnement dans le cadre de l'Examen stratégique de l'APECA.

Effets des rajustements annuels à l'égard desquels des autorisations sont demandées pendant un exercice financier et dont les sommes peuvent fluctuer d'une année à l'autre. Ces rajustements s'élevaient à 9,1 millions de dollars en 2012-2013 :
• une diminution de 7,1 millions de dollars attribuable au recouvrement des contributions remboursables. Chaque année, il est nécessaire de faire un rajustement pour tenir compte des trop-perçus comparativement au montant de base prévu par les niveaux de référence, et un rajustement semblable est prévu en 2013-2014;
• une diminution de 1,2 million de dollars expliquée par le transfert de fonds de la Défense nationale à l'APECA en 2012-2013 pour soutenir l'organisation et la tenue du Forum d'Halifax sur la sécurité internationale. Le protocole d'entente prévoit un transfert additionnel de 1,2 million de dollars en 2013-2014.
• une diminution de 0,4 million de dollars expliquée par le transfert de fonds d'Affaires étrangères et Commerce international pour appuyer le partenariat du Programme de la platforme nord-américaine;
• une diminution de 0,3 million de dollars expliquée par le transfert de fonds de Pêches et Océans pour appuyer le projet du Centre de la science du homard du Collège vétérinaire de l'Atlantique;
• une diminution de 0,1 million de dollars expliquée par le transfert de fonds de Travaux publics et Services gouvernementaux pour financer les réparations apportées au canal Whitehead dans la municipalité du district de Guysborough en Nouvelle-Écosse.

Effets de la fin d'initiatives et d'ententes de financement s'élevant à 1,5 million de dollars en 2012-2013 :
• une augmentation de 0,8 million de dollars expliquée par la fin d'un transfert à Affaires étrangères et Commerce international à l'appui du partenariat du Programme de la plateforme nord-américaine.
• une diminution de 2,3 millions de dollars expliquée par la fin du financement de l'Initiative de développement économique de la stratégie fédérale pour les langues officielles de 2008-2013;

Effets d'autres augmentations de 1,5 million de dollars :
• une augmentation de 1 million de dollars expliquée par le dernier versement de financement spécial destiné à appuyer des priorités en matière de développement économique des collectivités du Nouveau-Brunswick, soit des projets comme l'établissement d'installations multifonctionnelles et de nouvelles infrastructures de loisirs;
• une augmentation de 0,5 million de dollars liée à des conventions collectives.

En 2013-2014, l'APECA continuera d'utiliser ses ressources et ses programmes pour poursuivre ses efforts en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises du Canada atlantique. Elle poursuivra aussi son travail auprès des collectivités et des organismes de développement économique des collectivités afin de cerner et de saisir des occasions de développement économique susceptibles d'améliorer les régions rurales et urbaines du Canada atlantique. Enfin, l'APECA continuera à veiller à ce que ses programmes et ses activités soient adaptés et liés aux priorités nationales et aux besoins de la population de la région atlantique.

Des renseignements additionnels au sujet des dépenses prévues de l'APECA sont fournis dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014 de l'organisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Une économie concurrentielle au Canada atlantique.			
Développement des entreprises	172 970 427	175 528 415	170 201 748
Développement des collectivités	103 813 765	89 887 856	91 307 430
Politiques, défense des intérêts et coordination	13 646 372	11 349 000	10 855 783
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	40 023 217	30 695 619	27 606 110
Total	**330 453 781**	**307 460 890**	**299 971 071**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Subventions à des organismes pour promouvoir la collaboration et le développement économique	360 446	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Total des subventions	**360 446**	**2 000 000**	**2 000 000**	**2 000 000**
Contributions				
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	128 003 183	104 923 293	113 649 243	100 074 293
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	52 891 156	59 949 000	60 223 033	57 649 000
Contributions pour le Fonds des collectivités innovatrices	33 305 911	45 000 000	45 167 023	44 455 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	12 641 584	12 642 000	12 642 000	12 642 000
Contributions pour le Fond d'amélioration d'infrastructure communautaire	. . . . .	. . . . .	8 300 000	8 300 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	369 595	700 000	700 000	700 000
Total des contributions	**227 211 429**	**223 214 293**	**240 681 299**	**223 820 293**
Total	**227 571 875**	**225 214 293**	**242 681 299**	**225 820 293**

Agence des services frontaliers du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

L'Agence des services frontaliers du Canada assure la prestation de services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et qui facilitent la libre circulation des personnes et des marchandises, y compris les aliments, les animaux et les végétaux, à la frontière. Elle est chargée :

• d'appliquer la législation qui régit l'admissibilité des personnes et des marchandises à l'entrée et à la sortie du Canada;
• de détenir les personnes susceptibles de constituer une menace pour le Canada;
• de repérer et de renvoyer les personnes qui sont interdites de territoire au Canada, y compris celles qui sont liées au terrorisme, au crime organisé, aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité;
• d'empêcher les marchandises illégales d'entrer au pays ou d'en sortir;
• d'assurer la salubrité des aliments, la santé des animaux ainsi que la protection des végétaux et des ressources de base du Canada;
• de promouvoir les avantages économiques du Canada en appliquant les lois et les ententes commerciales, y compris l'exercice des recours commerciaux qui contribuent à protéger l'industrie canadienne contre les effets néfastes du dumping et du subventionnement de marchandises importées;
• d'administrer un mécanisme de recours équitable et impartial;
• de percevoir les droits et les taxes applicables sur les marchandises importées.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

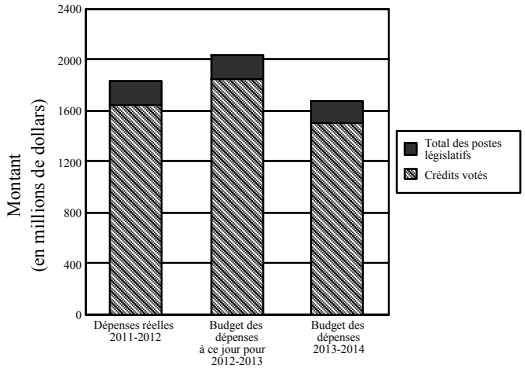

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
10 Dépenses de fonctionnement	1 521 118 147	1 489 823 517	1 658 975 049	1 396 653 386
15 Dépenses en capital	122 748 593	104 705 942	197 232 134	104 335 441
Total des crédits votés	**1 643 866 740**	**1 594 529 459**	**1 856 207 183**	**1 500 988 827**
Total des postes législatifs	*191 430 210*	*181 490 817*	*181 490 817*	*179 164 197*
Total des dépenses budgétaires	**1 835 296 950**	**1 776 020 276**	**2 037 698 000**	**1 680 153 024**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Agence des services frontaliers du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 1,7 milliard de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 1,5 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 179,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution de 95,9 millions de dollars, ou 5,4 p. 100, des dépenses nettes de l'Agence des services frontaliers du Canada est attribuable à une diminution de 93,5 millions de dollars des coûts de fonctionnement, à une diminution de 0,4 million de dollars des coûts en capital et à une diminution de 2,0 millions de dollars des coûts législatifs (régime d'avantages sociaux des employés). Les facteurs contribuant à la diminution des dépenses nettes comprennent les suivants :

Augmentations :

• 24,1 millions de dollars pour l'amélioration de l'intégrité des programmes pour les opérations de première ligne;
• 18,6 millions de dollars pour accroître le financement pour la plateforme d'infrastructure partagée, qui assure l'entretien d'une infrastructure de technologie de l'information (TI) en bon état qui héberge et protège les biens de la TI;
• 15,3 millions de dollars pour restructurer, simplifier et moderniser ses processus liés aux recettes et aux programmes commerciaux;
• 14,0 millions de dollars pour la mise en œuvre de l'Initiative de modernisation des opérations postales;
• 10,2 millions de dollars pour établir des demandes en ligne à l'intention des voyageurs et des négociants fiables et pour élargir NEXUS de neuf voies – Par-delà la frontière;
• 7,2 millions de dollars pour soutenir l'échange d'information sur l'immigration avec les États-Unis;
• 6,3 millions de dollars pour le report de fonds de 2011-2012 à 2013-2014 destiné à la technologie de détection qui procurera de l'équipement à forte-valeur ajoutée devant servir à détecter et à saisir les marchandises illégales;
• 6,1 millions de dollars pour augmenter le financement destiné à l'armement des agents des services frontaliers à la frontière et à l'élimination des situations où ils travaillent seuls;
• 5,0 millions de dollars pour améliorer les activités concernant l'annulation et la perte d'asile, conformément à la *Loi visant à protéger le système d'immigration*.

Ces augmentations sont compensées par les réductions suivantes :

• 72,8 millions de dollars pour les économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• 65,0 millions de dollars pour l'armement et le Manifeste électronique de l'Énoncé économique et financier; le financement sera temporarisés en 2013-2014 dans le cadre d'un calendrier de remboursement de prêt;
• 28,8 millions de dollars pour diminuer le financement de la mise en œuvre du projet de loi C-11, *Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et la Loi sur les Cours fédérales*;
• 15,1 millions de dollars pour le report de fonds de 2011-2012 à 2012-2013 destiné au remplacement de petits bureaux d'entrée;
• 10,6 millions de dollars pour le report de fonds de 2011-2012 à 2012-2013 destiné au programme d'armement;
• 6,7 millions de dollars pour diminuer le financement de la reprise des activités aux centres de données, qui vise à améliorer les processus de reprise et les éléments technologiques connexes;
• 6,4 millions de dollars pour le report de fonds de 2011-2012 à 2012-2013 destiné au Grand livre de comptes clients, qui fournit un compte rendu détaillé des données sur les recettes de chaque client commercial;
• 5,0 millions de dollars pour réduire le financement de Transport Canada en vue d'agrandir les installations de traitement commercial à Saint-Bernard-de-Lacolle.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le commerce international et les déplacements sont favorisés à la frontière du Canada et la population du Canada est protégée des risques liés aux frontières.			
Détermination de l'admissibilité	582 713 148	663 843 990	630 828 800
Exécution de la loi relative à l'immigration	150 516 396	160 981 335	144 658 085
Programme d'évaluation des risques	117 258 228	154 898 721	139 253 528
Gestion du commerce et des revenus	75 965 178	69 966 993	74 836 493
Partenariats sûrs et fiables	33 246 592	45 989 480	46 555 054
Enquêtes criminelles	27 184 823	23 751 846	23 619 993
Recours	12 674 105	10 245 798	9 971 032
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	835 738 480	646 342 113	610 430 039
Total	**1 835 296 950**	**1 776 020 276**	**1 680 153 024**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Agence du revenu du Canada

Raison d'être

La ministre du Revenu national est responsable de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'ARC est responsable d'administrer, de cotiser et de percevoir des centaines de milliards de dollars en taxes chaque année. Les recettes fiscales qu'elle perçoit sont utilisées par les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et des Premières nations pour financer les programmes et les services qui contribuent à la qualité de vie des Canadiens. L'ARC utilise également son infrastructure fédérale pour livrer des milliards de dollars en prestations, en crédits d'impôt et autres services qui soutiennent le bien-être économique et social des familles canadiennes, des enfants et des personnes handicapées. Dans le cadre de son mandat, l'ARC s'efforce de veiller à ce que tous les Canadiens :

• paient la part d'impôts et de taxes dont ils sont redevables;
• reçoivent les versements auxquels ils ont droit;
• obtiennent un examen impartial et adéquat des décisions contestées.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

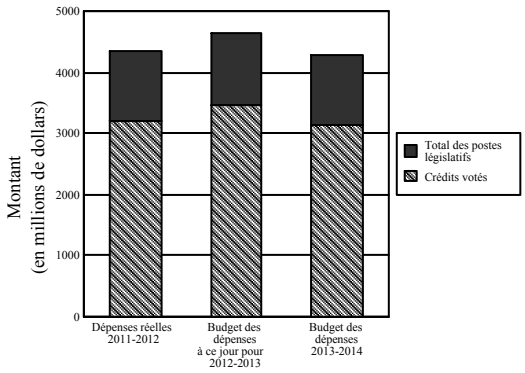

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	3 158 001 277	3 143 199 578	3 366 888 679	3 046 330 734
5 Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	51 689 472	55 465 687	83 432 650	73 081 967
Total des crédits votés	**3 209 690 749**	**3 198 665 265**	**3 450 321 329**	**3 119 412 701**
Total des postes législatifs	*1 141 600 877*	*1 176 286 671*	*1 176 286 671*	*1 157 410 552*
Total des dépenses budgétaires	**4 351 291 626**	**4 374 951 936**	**4 626 608 000**	**4 276 823 253**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Agence du revenu du Canada (ARC) prévoit des dépenses de 4,3 milliards de dollars en 2013-2014. De ce montant, 3,1 milliards de dollars nécessitent une approbation du Parlement. Le solde de 1,2 milliard de dollars représente les prévisions des postes législatifs qui ne nécessitent aucune approbation supplémentaire; il est fourni à titre indicatif.

Au total, l'ARC prévoit une réduction de 98,1 millions de dollars ou 2,2 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent, qui représente le résultat net des diverses augmentations compensées par certaines réductions prévues.

Les budgets de l'ARC augmenteront de 34,7 millions de dollars en raison des facteurs suivants :

• 14,0 millions de dollars pour l'amélioration du système de traitement des déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers;
• 10,9 millions de dollars reliés principalement aux rajustements des frais liés aux services d'aménagement et aux services immobiliers fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
• 5,0 millions de dollars pour les versements émis en vertu de la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants (ASE)* pour les enfants admissibles à la charge des organismes et institutions;
• 2,5 millions de dollars pour un rajustement du financement précédemment transféré à Services partagés Canada;
• 2,2 millions de dollars liés à l'Accord sur le bois d'œuvre résineux, incluant 3,0 millions de dollars pour des versements accrus aux provinces compensés par une réduction de 0,8 million de dollars en frais administratifs;
• 0,1 million de dollars liés à diverses autres initiatives.

Ces augmentations sont compensées par des réductions totalisant 132,8 millions de dollars qui sont réparties comme suit :

• 56,3 millions de dollars réalisés dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• 31,3 millions de dollars liés au financement pour la mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée pour l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Crédit de taxe de la Nouvelle-Écosse pour la vie abordable;
• 19,1 millions de dollars liés au renvoi du financement précédemment alloué pour l'administration continue de la taxe de vente harmonisée de la Colombie-Britannique;
• 13,0 millions de dollars dans la dépense des revenus résultant de la poursuite de ses opérations principalement attribuables aux activités administrées pour le compte de l'Agence des services frontaliers du Canada et de la province de l'Ontario;
• 5,8 millions de dollars liés au financement reçu pour les différentes initiatives annoncées dans les budgets fédéraux de 2009, de 2010 et de 2011;
• 3,6 millions de dollars des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés;
• 2,2 millions de dollars liés à l'administration de l'impôt sur le revenu des sociétés de l'Ontario;
• 1,5 million de dollars du financement pour les programmes de publicité gouvernementale.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les contribuables s'acquittent de leurs obligations et l'assiette fiscale du Canada est protégée.			
Observation en matière de déclaration	1 055 758 459	985 131 907	1 015 345 341
Cotisations des déclarations et traitement des paiements	642 056 593	617 947 916	595 716 794
Aide aux contribuables et aux entreprises	530 542 287	543 025 304	538 836 440
Comptes débiteurs et observation en matière de production des déclarations	521 505 104	432 277 353	427 902 247
Appels	175 063 571	153 855 038	178 609 564
Les familles et les particuliers admissibles reçoivent des versements de prestations opportuns et exacts.			
Programmes de prestations	369 783 357	367 546 308	382 509 653
Les contribuables et les prestataires obtiennent un examen impartial et indépendant à l'égard de leurs plaintes liées au service.			
Ombudsman des contribuables	2 730 896	3 232 015	3 098 063
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	1 053 851 359	1 271 936 095	1 134 805 151
Total	**4 351 291 626**	**4 374 951 936**	**4 276 823 253**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Raison d'être

En tant que la région la plus peuplée du pays, avec plus de 12 millions de résidents répartis dans 288 collectivités, le Sud de l'Ontario contribue de façon importante à l'économie du Canada. En 2009, le gouvernement du Canada a mis sur pied l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) afin d'aider la région à atténuer et à surmonter les défis économiques régionaux et mondiaux. Afin de remplir son mandat, FedDev Ontario soutient l'innovation technologique, le développement des entreprises, et le développement économique des collectivités du Sud de l'Ontario en travaillant avec des partenaires et des intervenants de toute la région, en saisissant les nouvelles occasions et en relevant les défis. L'organisme oriente ses ressources vers les activités susceptibles d'avoir la plus grande incidence pour répondre aux besoins des collectivités et des entreprises, et pour stimuler l'économie du Sud de l'Ontario afin de la placer dans une position de force et de prospérité, aussi bien sur la scène nationale que sur la scène internationale.

Le ministre d'État (Sciences et Technologie) est responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

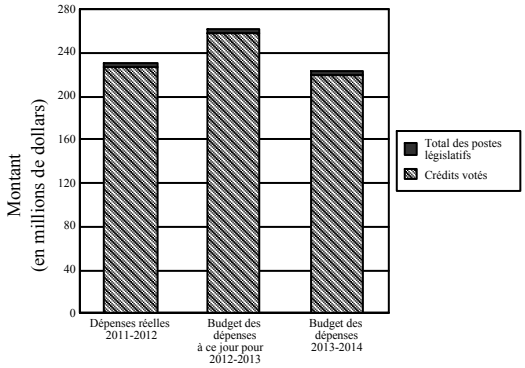

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
50 Dépenses de fonctionnement	27 504 687	26 588 074	25 920 065	24 774 560
55 Subventions et contributions	200 104 609	188 933 760	231 947 760	194 888 410
Total des crédits votés	**227 609 296**	**215 521 834**	**257 867 825**	**219 662 970**
Total des postes législatifs	*2 850 512*	*3 288 753*	*3 288 753*	*3 149 796*
Total des dépenses budgétaires	**230 459 808**	**218 810 587**	**261 156 578**	**222 812 766**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

FedDev Ontario prévoit des dépenses budgétaires de 222,8 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. De ce montant, 219,7 millions de dollars nécessitent l'approbation du Parlement par voie de vote. Le solde de 3,1 millions de dollars représente des prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; il est indiqué à titre d'information.

Les dépenses prévues de FedDev Ontario en 2013-2014 tiennent compte des programmes et des services internes qui devront être offerts pour soutenir la réalisation de son résultat stratégique. Pour l'exercice 2013-2014, FedDev Ontario prévoit des dépenses de 194,9 millions de dollars en subventions et contributions et des coûts de fonctionnement (incluant les régimes d'avantages sociaux des employés) de 27,9 millions de dollars nécessaires pour soutenir la mise en œuvre des programmes et les secteurs de service internes. Ces montants totaux tiennent compte des modifications des niveaux de financement annoncées dans le budget fédéral de 2012, qui comprennent des réductions du budget de fonctionnement et du financement des paiements de transfert en 2013-2014 et pour les exercices suivants.

Le Programme de développement du Sud de l'Ontario est l'instrument utilisé pour attribuer la contribution de base au budget de FedDev Ontario en 2013-2014. De plus, FedDev Ontario administrera également le Programme de développement des collectivités, le Programme de développement de l'Est de l'Ontario, la Subvention à la Corporation de la Ville de Brantford en 2013-2014, et continuera à se concentrer sur l'administration du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.

Au total, FedDev Ontario prévoit une augmentation de 4,0 millions de dollars, soit 2 p. 100, par rapport à son Budget principal des dépenses 2012-2013.

Les changements importants d'un exercice à l'autre en ce qui concerne le financement comprennent notamment :

• Une augmentation nette de 5,9 millions de dollars des paiements de transfert, laquelle comprend :
• une augmentation de 24,8 millions de dollars pour l'administration du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire;
• une augmentation de 1,5 million de dollars des subventions à la Corporation de la Ville de Brantford;
• une compensation par une réduction de 20,0 millions de dollars attribuable aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012, et de 0,2 million de dollars en raison de l'achèvement de l'Initiative de développement économique.

• Une diminution nette de 1,8 million de dollars du financement de fonctionnement, laquelle comprend :
• une réduction de 1,1 million de dollars pour les engagements relatifs à l'Examen stratégique et fonctionnel;
• un transfert de 0,4 million de dollars à Services partagés Canada pour mettre en commun les ressources existantes dans l'ensemble du gouvernement et consolider et transformer l'infrastructure de la TI;
• une réduction de 0,2 million de dollars des dépenses législatives pour le régime d'avantages sociaux des employés en raison d'une diminution de l'effectif;
• un transfert de 0,1 million de dollars pour les services de vérification au Conseil du Trésor.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Une économie compétitive dans le Sud de l'Ontario.			
Développement des entreprises	169 527 985	118 487 908	90 406 932
Innovation technologique	. . . . .	51 040 338	62 760 436
Développement économique communautaire	43 126 022	34 509 317	55 397 113
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	15 107 942	14 773 024	14 248 285
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*2 697 859*	. . . . .	. . . . .
Total	**230 459 808**	**218 810 587**	**222 812 766**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)			
Subventions				
Subvention à la Corporation de la Ville de Brantford	. . . . .	. . . . .	494 000	1 461 100
Total des subventions	**. . . . .**	**. . . . .**	**494 000**	**1 461 100**
Contributions				
Contributions en vertu du Programme de développement du Sud de l'Ontario	156 667 021	162 943 318	185 943 318	144 141 318
Contributions pour le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire	. . . . .	. . . . .	24 800 000	24 800 000
Contributions en vertu du Programme de développement de l'Est de l'Ontario	. . . . .	12 900 000	12 900 000	13 200 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	12 177 145	12 539 992	12 539 992	11 285 992
Total des contributions	**168 844 166**	**188 383 310**	**236 183 310**	**193 427 310**
Total	**168 844 166**	**188 383 310**	**236 677 310**	**194 888 410**

Agence Parcs Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement est responsable de l'Agence Parcs Canada. Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens l'occasion de visiter ces lieux, d'avoir des expériences significatives et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec un nombre de partenaires incluant les Autochtones, les intervenants et les communautés avoisinantes.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

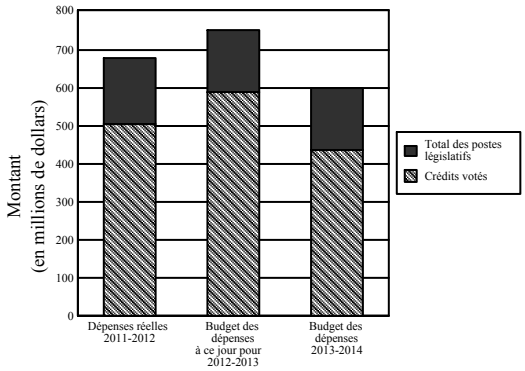

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
20 Dépenses du Programme	504 032 705	484 964 993	585 866 785	436 942 756
25 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	500 000	500 000	500 000	500 000
Total des crédits votés	**504 532 705**	**485 464 993**	**586 366 785**	**437 442 756**
Total des postes législatifs	*173 479 200*	*162 763 204*	*162 763 204*	*159 592 513*
Total des dépenses budgétaires	**678 011 905**	**648 228 197**	**749 129 989**	**597 035 269**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Agence Parcs Canada prévoit des dépenses budgétaires de 597 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 437,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 159,6 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution nette de 51,2 millions de dollars des dépenses prévues de l'Agence Parcs Canada est attribuable en grande partie aux éléments suivants :

- une diminution de 19,7 millions de dollars attribuable aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;

• une diminution de 15 millions de dollars pour l'achèvement prévu d'une section de la route Transcanadienne dans le parc national Banff;
• une diminution de 7,5 millions de dollars liée à l'aide financière d'urgence en cas de catastrophes naturelles et de réfection imprévue de biens pour assurer la santé et la sécurité;
• une diminution de 4,5 millions de dollars pour appuyer la construction du Sentier transcanadien.

Pour plus d'information, des renseignements détaillés sur les priorités de l'organisation seront disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.			
Expérience du visiteur	262 896 567	239 851 574	226 350 936
Conservation des ressources patrimoniales	158 761 481	160 995 313	157 140 717
Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	104 365 103	113 933 250	93 211 526
Appréciation et compréhension du public	52 880 244	46 150 925	39 473 115
Création de lieux patrimoniaux	14 167 678	15 751 134	15 193 527
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	84 940 832	71 546 001	65 665 448
Total	**678 011 905**	**648 228 197**	**597 035 269**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Subvention au Jardin international de la paix	22 700	22 700	22 700	22 700
Total des subventions	**22 700**	**22 700**	**22 700**	**22 700**
Contributions				
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	9 760 060	8 254 300	13 114 595	3 734 300
Total des contributions	**9 760 060**	**8 254 300**	**13 114 595**	**3 734 300**
Total	**9 782 760**	**8 277 000**	**13 137 295**	**3 757 000**

Agence spatiale canadienne

Raison d'être

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat de promouvoir l'exploitation et le développement pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace grâce à la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique.

L'ASC s'acquitte de ce mandat en collaboration avec d'autres ministères et organismes du gouvernement ainsi qu'avec les industries, le milieu universitaire et divers partenaires internationaux. En plus de mettre en œuvre ses propres programmes, l'ASC est chargée de coordonner les politiques et les programmes civils du gouvernement fédéral associés à la recherche scientifique et technologique, au développement industriel et à la coopération internationale dans le domaine spatial.

Le ministre de l'Industrie est responsable de l'ASC.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

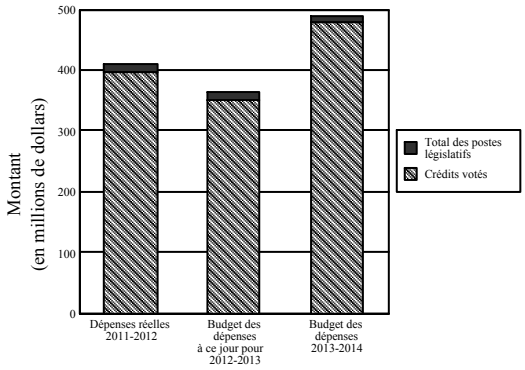

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
25 Dépenses de fonctionnement	247 901 692	163 079 402	163 209 818	171 614 805
30 Dépenses en capital	102 802 846	152 535 478	151 533 310	272 688 412
35 Subventions et contributions	47 041 048	36 597 000	37 599 169	33 630 000
Total des crédits votés	**397 745 586**	**352 211 880**	**352 342 297**	**477 933 217**
Total des postes législatifs	*11 389 929*	*11 032 951*	*11 032 951*	*10 747 711*
Total des dépenses budgétaires	**409 135 515**	**363 244 831**	**363 375 248**	**488 680 928**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Agence spatiale canadienne prévoit des dépenses budgétaires de 488,7 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 477,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 10,7 millions de dollar représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La variation des crédits totaux disponibles entre les exercices 2012-2013 et 2013-2014 représente une augmentation nette de 125,4 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable aux éléments suivants :

• une augmentation de 112,5 millions de dollars accordée pour la mission de la Constellation RADARSAT;
• une augmentation de 34,0 millions de dollars liée aux prévisions des besoins relatifs aux flux de trésorerie pour divers projets et initiatives, y compris les contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne et la mission de Constellation RADARSAT. Au cours des années précédentes, les fonds pour certaines de ces activités ont été reportés afin de tenir compte des différents besoins relatifs aux flux de trésorerie, ce qui donne lieu à l'augmentation actuelle d'un exercice à l'autre;
• une augmentation de 3,9 millions de dollars liée à la ratification des conventions collectives;
• une diminution de 24,7 millions de dollars en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

Des renseignements supplémentaires seront disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisme, une fois déposé à la Chambre des communes.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Les activités du Canada en matière d'exploration spatiale, de prestation de services depuis l'espace et de développement de capacités spatiales répondent aux besoins nationaux en matière de connaissances scientifiques, d'innovation et d'information.			
Données, informations et services spatiaux	137 297 150	156 193 573	288 783 916
Exploration spatiale	146 317 119	100 046 254	95 406 830
Capacités spatiales futures du Canada	69 563 250	63 262 015	58 528 146
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	55 957 996	43 742 989	45 962 036
Total	**409 135 515**	**363 244 831**	**488 680 928**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Programme global de subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	8 093 100	6 044 000	6 914 000	6 395 000
Total des subventions	**8 093 100**	**6 044 000**	**6 914 000**	**6 395 000**
Contributions				
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	35 075 735	28 966 000	28 966 000	24 935 000
Programme global de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	3 562 213	1 587 000	2 019 168	2 050 000
Contributions à la démonstration Cascade/petit satellite-sonde de mesure de l'écoulement du plasma dans le vent polaire (Mission CASSIOPE)	310 000	. . . . .	150 000	250 000
Total des contributions	**38 947 948**	**30 553 000**	**31 135 168**	**27 235 000**
Total	**47 041 048**	**36 597 000**	**38 049 168**	**33 630 000**

Agriculture et Agroalimentaire

Raison d'être

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a vu le jour en 1868 – un an après la Confédération – en raison de l'importance de l'agriculture pour le développement économique, social et culturel du Canada. Aujourd'hui, le Ministère veille à ce que le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels demeure concurrentiel sur les marchés national et international, le secteur et l'économie canadienne dans son ensemble pouvant ainsi profiter des retombées économiques. Grâce à ses travaux, le Ministère s'emploie à aider le secteur à maximiser sa rentabilité et sa compétitivité à long terme, tout en assurant le respect de l'environnement ainsi que la salubrité et la sécurité des approvisionnements alimentaires du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

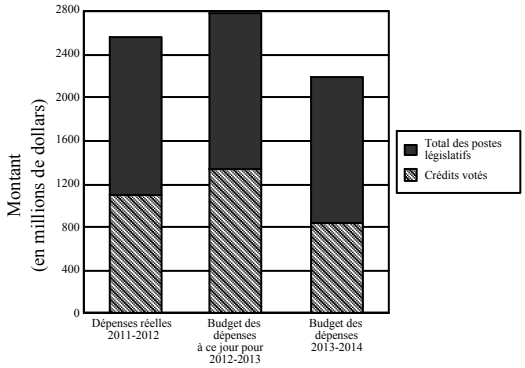

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	704 941 276	620 125 288	669 590 173	594 969 595
5 Dépenses en capital	28 848 626	26 746 894	29 579 826	27 872 294
10 Subventions et contributions	359 941 850	423 115 000	632 128 947	226 495 111
Total des crédits votés	**1 093 731 752**	**1 069 987 182**	**1 331 298 946**	**849 337 000**
Total des postes législatifs	*1 463 922 873*	*1 348 607 241*	*1 456 877 241*	*1 342 238 219*
Total des dépenses budgétaires	**2 557 654 625**	**2 418 594 423**	**2 788 176 187**	**2 191 575 219**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire prévoit des dépenses budgétaires de 2,2 milliards de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 849,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,3 milliard de dollars représente les prévisions législatives qui n'exigent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif seulement.

Le Budget principal des dépenses 2013-2014 du Ministère reflète le budget approuvé et les décisions d'allocation de ressources à un moment précis. La plupart des programmes ministériels sont approuvés de manière cyclique et, selon le moment des approbations, certaines autorisations de dépenser peuvent ne pas être prêtes à temps pour les inclure dans le budget principal des dépenses, mais sont reçues plus tard dans l'année et sont inscrites dans les budgets

supplémentaires des dépenses. Il est important de noter que malgré les autorisations de dépenses réduites dans le Budget principal des dépenses 2013-2014 par rapport aux années précédentes, le financement des programmes à coûts partagés de Cultivons l'avenir 2 et le soutien des Programmes de gestion des risques de l'entreprise devraient être présentés dans les budgets supplémentaires des dépenses de 2013-2014.

Agriculture et Agroalimentaire Canada fournit des renseignements, fait de la recherche et élabore des technologies, des politiques et des programmes en vue d'aider le secteur agricole, agroalimentaire et des produits agro-industriels du Canada à être plus concurrentiel au pays et sur la scène internationale, à gérer les risques et à innover. Ses activités vont de l'agriculteur aux consommateurs et de la ferme aux marchés mondiaux, en passant par toutes les étapes de la production durable, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires. Les autorisations de dépenser dans le Budget principal des dépenses 2013-2014 sont toutes orientées vers la réalisation des plans et des priorités ministériels. Pour plus de précisions, voir le rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

L'exercice 2013-2014 est le premier de Cultivons l'avenir 2, le prochain cadre stratégique fédéral, provinciaux et territoriaux pour l'agriculture. Ce cadre marque un changement vers des investissements plus proactifs dans des programmes favorisant l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés pour aider les agriculteurs à répondre à la demande croissante à l'échelle nationale et internationale. Dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, l'exécution des Programmes de gestion des risques de l'entreprise passera d'un soutien réactif du revenu à des programmes qui facilitent la rentabilité axée sur le marché et la croissance économique. Cette situation, combinée aux prix plus élevés des produits découlant de l'augmentation du prix des grains, a donné lieu à une diminution globale des besoins prévus pour les subventions et les contributions législatives dans le cadre des Programmes de gestion des risques de l'entreprise dans le Budget principal des dépenses 2013-2014, particulièrement à l'égard du programme Agri-stabilité. Les Programmes de gestion des risques de l'entreprise continueront de soutenir efficacement les producteurs en vue de les protéger contre les grandes catastrophes et instabilité des marchés.

Dans son budget fédéral de 2012, le gouvernement a annoncé qu'il tenait sa promesse de longue date d'accorder aux agriculteurs de l'Ouest le droit à la libre commercialisation du blé et de l'orge. Le Budget principal des dépenses 2013-2014 comprend 53,5 millions de dollars et les budgets des dépenses à ce jour de 2012-2013, 184,2 millions de dollars en autorisations de dépenser pour le programme des coûts de transition de la Commission canadienne du blé. En outre, les économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012 sont prises en compte dans le présent budget principal des dépenses, et le Ministère est actuellement sur la bonne voie pour atteindre son objectif d'économies en 2013-2014.

En 2013-2014, les autorisations de dépenser du crédit 10, subventions et contributions, du Ministère sont moindres que celles du Budget principal des dépenses 2012-2013 et des dépenses réelles de 2011-2012, principalement en raison des programmes provinciaux et territoriaux à coûts partagés liés à Cultivons l'avenir 2 qui sont encore en cours de finalisation et ne sont donc pas comprises dans le présent budget principal des dépenses. Le Ministère, en collaboration avec les partenaires provinciaux et territoriaux, continue d'adapter les programmes à coûts partagés liés à Cultivons l'avenir 2 pour qu'ils répondent aux besoins et objectifs locaux. Une fois approuvés, des montants supplémentaires devraient être ajoutés aux autorisations de dépenser du crédit 10 du Ministère par l'entremise du budget supplémentaire des dépenses. De plus, un certain nombre de programmes prendront fin en 2012-2013, dont l'Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants (52,3 millions de dollars total) et le Programme d'innovation en agriculture (38,4 millions de dollars total). Le Fonds Agri-flexibilité prendra fin graduellement en 2013-2014 (34,6 millions de dollars total).

De même, les autorisations de dépenser du crédit 1 du Ministère dans le Budget principal des dépenses 2013-2014 sont inférieures à celles des budgets des dépenses à ce jour de 2012-2013 et aux dépenses réelles de 2011-2012, surtout en raison du renouvellement du soutien aux Programmes législatifs de gestion des risques de l'entreprise qui ne sont pas terminés. Des fonds supplémentaires devraient être ajoutés aux autorisations de dépenser du Ministère par l'entremise du budget supplémentaire des dépenses une fois qu'ils seront approuvés.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels compétitif et axé sur le marché qui gère les risques de manière proactive.			
Gestion des risques de l'entreprise	1 412 029 046	1 295 676 584	1 291 031 455
Développement du commerce et des marchés	97 976 671	114 283 953	155 414 937
Systèmes de gestion des risques liés à la salubrité et à la biosécurité des aliments	87 639 411	94 305 586	64 378 297
Facilitation de l'efficacité de la réglementation	12 552 879	35 690 770	16 902 621
Conseil des produits agricoles du Canada – CPAC	3 063 149	2 742 353	2 659 276
Un secteur innovateur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels.			
Sciences, innovation et adoption	265 992 310	339 416 188	300 084 553
Développement de l'agro-entreprise	116 267 595	51 077 512	14 383 831
Développement des régions rurales et développement des coopératives	20 288 849	20 042 615	4 063 511
Agence canadienne du pari mutuel	(253 649)	(48 000)	(421 000)
Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels respectueux de l'environnement.			
Connaissances, technologies, information et évaluation sur le plan environnemental	87 407 541	53 739 793	34 939 444
Mesures à la ferme	107 027 008	130 946 919	28 669 419
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	347 663 815	280 720 150	279 468 875
Total	**2 557 654 625**	**2 418 594 423**	**2 191 575 219**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Subventions				
Paiements de subventions pour le programme des coûts de transition de la Commission canadienne du blé	. . . . .	. . . . .	182 700 000	51 900 000
Versement des subventions pour le programme d'utilisation du port de Churchill	. . . . .	. . . . .	4 600 000	4 600 000
Subventions versées à des bénéficiaires étrangers pour leur participation auprès d'organisations internationales qui appuient l'agriculture	654 389	673 000	1 273 000	883 000
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	100 462	999 000	999 000	299 000
Total des subventions votées	**754 851**	**1 672 000**	**189 572 000**	**57 682 000**
Total des postes législatifs	*358 307 087*	*226 600 000*	*224 000 000*	*169 800 000*
Total des subventions	**359 061 938**	**228 272 000**	**413 572 000**	**227 482 000**
Contributions				
Paiements de contribution pour le programme Agri-innovation dans le cadre de Cultivons l'avenir 2	. . . . .	. . . . .	. . . . .	60 455 000
Paiements de contribution pour le programme Agri-marketing dans le cadre de Cultivons l'avenir 2	. . . . .	. . . . .	. . . . .	35 500 000
Programme lié au Fonds Agri-flexibilité	41 898 590	64 229 778	64 229 778	35 124 111
Contributions à l'appui du programme canadien d'adaptation agricole	21 361 000	28 361 000	28 361 000	26 761 000
Contributions à l'appui du programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture	3 142 316	5 382 000	5 382 000	5 382 000
Paiements de contribution pour le programme Agri-compétitivité dans le cadre de Cultivons l'avenir 2	. . . . .	. . . . .	. . . . .	3 127 000
Paiements de contributions pour le programme des coûts de transition de la Commission canadienne du blé	. . . . .	. . . . .	1 500 000	1 600 000
Contributions en vertu du programme Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse	646 313	864 000	864 000	864 000
Total des contributions votées	**67 048 219**	**98 836 778**	**100 336 778**	**168 813 111**
Total des postes législatifs	*1 031 969 482*	*1 046 515 513*	*1 157 385 513*	*1 096 145 513*
Total des contributions	**1 099 017 701**	**1 145 352 291**	**1 257 722 291**	**1 264 958 624**
Total	**1 458 079 639**	**1 373 624 291**	**1 671 294 291**	**1 492 440 624**

Anciens Combattants

Raison d'être

Le ministre des Anciens Combattants est responsable de cette organisation. Le mandat d'Anciens Combattants Canada (ACC) est énoncé dans la *Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants*, en vertu de laquelle le ministre des Anciens Combattants doit voir « aux soins, au traitement ou à la réinsertion dans la vie civile de personnes ayant servi soit dans les Forces canadiennes ou dans la Marine marchande du Canada, soit dans la Marine, la Marine marchande, l'Armée de terre ou l'Aviation de Sa Majesté, de personnes qui ont pris part à des activités reliées à la guerre, (…), et aux soins de leurs survivants ou des personnes à leur charge », ainsi que dans un décret en conseil aux fins duquel il incombe à ACC de préserver le souvenir des réalisations et des sacrifices de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

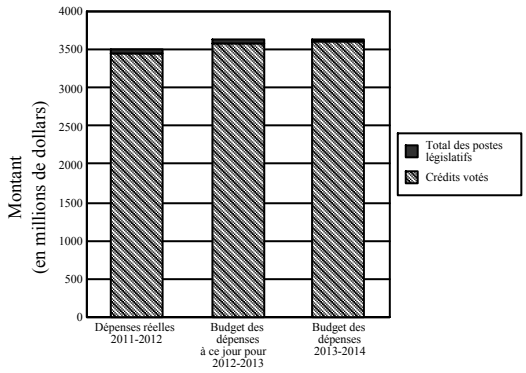

Dépenses non budgétaires

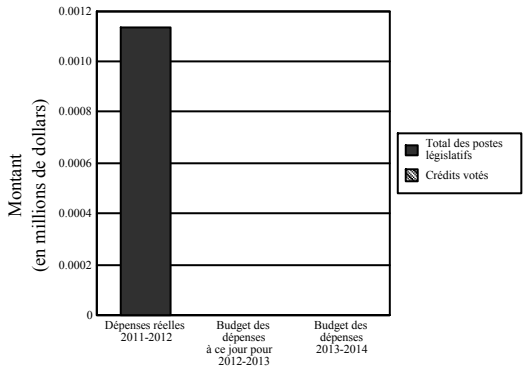

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	941 565 911	882 760 567	885 444 730	871 509 739
5 Subventions et contributions	2 511 656 858	2 644 593 000	2 705 510 200	2 726 718 500
Total des crédits votés	**3 453 222 769**	**3 527 353 567**	**3 590 954 930**	**3 598 228 239**
Total des postes législatifs	*43 864 481*	*40 661 224*	*40 661 224*	*39 671 095*
Total des dépenses budgétaires	**3 497 087 250**	**3 568 014 791**	**3 631 616 154**	**3 637 899 334**
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	*1 137*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses non budgétaires	**1 137**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le budget d'Anciens Combattants Canada a tendance à fluctuer d'un exercice à l'autre en raison de la nature (axée sur la demande) de ses programmes, qui sont fondés sur le besoin et sur l'admissibilité. Autrement dit, un ancien combattant qui a droit à un avantage recevra cet avantage, qu'il y ait 10 anciens combattants qui en font la demande ou 10 000.

Les dépenses totales prévues pour l'exercice 2013-2014 s'élèvent à 3 637 ,9 millions de dollars, une augmentation nette

de 2,0 p. 100 (69,9 millions de dollars) par rapport à 2012-2013. Cette augmentation est principalement attribuable au financement des avantages offerts aux anciens combattants.

En plus des 2,7 milliards de dollars que le Ministère accordera aux anciens combattants sous forme de subventions et de contributions, approximativement 65 p. 100 (568,8 millions de dollars) du budget de fonctionnement du Ministère sera consacré à la prestation d'avantages et de services aux anciens combattants, notamment des services de réadaptation et des services de santé.

Le présent Budget principal des dépenses reflète également le financement lié à la décision du gouvernement de mettre fin à la déduction des prestations d'invalidité. Cette décision garantira que les anciens combattants conserveront la totalité du montant des avantages auxquels ils ont droit.

Le Ministère continue de constater l'accroissement du nombre d'anciens combattants bénéficiant de programmes de la Nouvelle Charte des anciens combattants, ainsi que la réduction de certains programmes traditionnels du Ministère. Cette réduction s'explique par la triste réalité que les anciens combattants qui ont servi en temps de guerre, dont la moyenne d'âge est de 88 ans, sont en train de nous quitter.

Bien que le financement versé aux anciens combattants soit à la hausse, les coûts de fonctionnement du Ministère diminuent grâce à des activités clés, comme l'initiative Réduction des lourdeurs administratives du ministre des Anciens Combattants et la mise en œuvre des décisions découlant du Budget de 2012 (15,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2013-2014). Le Budget de 2012 a confirmé de nouveau le soutien accordé par le gouvernement du Canada aux anciens combattants en maintenant le niveau des avantages offerts à ceux-ci, tout en reconnaissant la nécessité de moderniser le Ministère et de transformer la façon dont il fait des affaires. Ces deux initiatives – l'initiative Réduction des lourdeurs administratives et le Budget de 2012 – permettront au Ministère d'offrir un service amélioré aux anciens combattants, tout en réduisant ses dépenses administratives.

Les cinq priorités ministérielles en 2013-2014 sont la modernisation, l'amélioration de la prestation du service, le transfert de l'Hôpital Sainte-Anne, le renouvellement du milieu de travail et l'avancement du traitement équitable de la communauté des anciens combattants. Pour en savoir plus sur les dépenses prévues et les priorités du Ministère, veuillez consulter le dernier rapport sur les plans et les priorités d'Anciens Combattants Canada.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Mieux-être financier, physique et mental des anciens combattants admissibles.			
Indemnités d'invalidité et de décès	. . . . .	2 244 454 056	2 218 915 506
Programme de soins de santé et services de réinsertion	1 106 438 704	1 100 117 748	1 148 533 019
Programme de soutien financier	. . . . .	99 761 442	156 903 321
Les Canadiens se souviennent de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix et en situation de conflit armé, et leur témoignent de la reconnaissance.			
Programme Le Canada se souvient	16 945 193	47 416 929	41 423 499
Les droits des anciens combattants relativement aux services et aux avantages qui satisfont à leurs besoins sont pris en considération par le portefeuille des Anciens Combattants.			
Bureau de l'ombudsman des vétérans	5 644 498	5 860 279	5 855 217
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	81 007 997	70 404 337	66 268 772
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*2 287 050 858*	. . . . .	. . . . .
Total	**3 497 087 250**	**3 568 014 791**	**3 637 899 334**
Non budgétaire			
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*1 137*	. . . . .	. . . . .
Total	**1 137**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Subventions				
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la *Loi sur les pensions*; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerrre en vertu de la *Loi sur les pensions*; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 695 057 510	1 676 065 000	1 675 990 000	1 635 000 000
Indemnités et allocations d'invalidité	359 562 787	489 480 000	489 480 000	515 000 000
Entretien ménager et entretien du terrain	. . . . .	. . . . .	36 328 000	251 982 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	65 046 401	84 819 000	106 744 000	143 200 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	9 119 257	10 248 000	10 248 000	10 648 000
Fonds du Souvenir	10 135 000	10 979 000	10 979 000	9 600 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	10 708 782	10 147 000	10 147 000	9 200 000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	703 861	750 000	800 000	800 000
Allocation de traitement	614 648	840 000	840 000	675 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	423 922	375 000	500 000	570 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	454 587	540 000	540 000	500 000
Services de transition de carrière	. . . . .	. . . . .	138 800	284 500
Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes	82 691	65 000	200 400	141 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	178 438	250 000	250 000	130 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	30 120	70 000	70 000	70 000
Paiements de prestations pour bravoure	17 780	50 000	50 000	15 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	5 000	5 000	5 000	5 000
Total des subventions votées	**2 152 140 784**	**2 284 683 000**	**2 343 310 200**	**2 577 820 500**
Total des postes législatifs	*17 137*	*197 000*	*197 000*	*197 000*
Total des subventions	**2 152 157 921**	**2 284 880 000**	**2 343 507 200**	**2 578 017 500**

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions				
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	356 810 777	356 200 000	395 312 000	145 338 000
Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	2 165 741	2 210 000	2 310 000	2 310 000
Contributions pour le Programme d'aide à l'édification de monuments commémoratifs dans les collectivités afin d'appuyer la construction de nouveaux cénotaphes et monuments ou d'apporter des ajouts importants aux cénotaphes et monuments existants	539 556	1 500 000	1 500 000	1 250 000
Total des contributions	**359 516 074**	**359 910 000**	**399 122 000**	**148 898 000**
Total	**2 511 673 995**	**2 644 790 000**	**2 742 629 200**	**2 726 915 500**

Bibliothèque du Parlement

Raison d'être

La Bibliothèque du Parlement a été créée officiellement en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération.

La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l'information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l'heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l'accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque sous l'autorité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

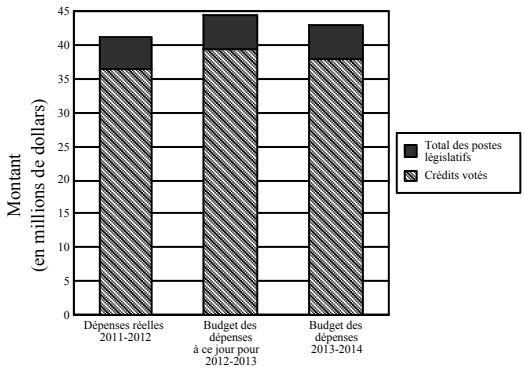

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
10 Dépenses du Programme	36 369 707	37 496 080	39 331 080	37 817 080
Total des crédits votés	**36 369 707**	**37 496 080**	**39 331 080**	**37 817 080**
Total des postes législatifs	*4 937 897*	*5 134 976*	*5 134 976*	*5 132 478*
Total des dépenses budgétaires	**41 307 604**	**42 631 056**	**44 466 056**	**42 949 558**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Bibliothèque du Parlement prévoit des dépenses budgétaires de 42,9 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 37,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 5,1 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues de la Bibliothèque du Parlement demeurent sensiblement les mêmes depuis 2010-2011. Le Budget principal des dépenses 2013-2014 a été rajusté pour tenir compte d'une augmentation de 0,75 P. 100 du budget de

fonctionnement de la Bibliothèque afin d'inclure les augmentations économiques qui entreront en vigueur au cours de l'exercice. De plus, le taux de contribution au régime d'avantages sociaux des employés a été rajusté à 17,4 p. 100 (le taux était de 17,6 p. 100), comme l'a décidé le Conseil du Trésor.

La Bibliothèque poursuit une tradition de service tout en relevant les défis propres à un Parlement du XXIe siècle. Le personnel professionnel de la Bibliothèque s'emploie à répondre aux besoins en constante évolution des parlementaires, auxquels il faut, dans les meilleurs délais, une information, des recherches et des analyses faisant autorité.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans le rapport « Aperçu stratégique 2012-2017 » de la Bibliothèque.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Un Parlement informé et accessible.			
Services d'information aux parlementaires	32 117 273	33 470 056	33 393 055
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	9 190 331	9 161 000	9 556 503
Total	**41 307 604**	**42 631 056**	**42 949 558**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Bibliothèque et Archives du Canada

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de Bibliothèque et Archives du Canada.

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, Bibliothèque et Archives du Canada a pour mandat :

• de préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures;
• d'être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
• de faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
• de servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

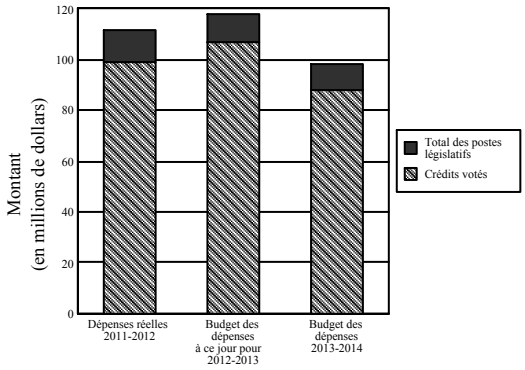

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
55 Dépenses de fonctionnement	98 815 438	87 115 456	87 740 370	85 212 191
60 Dépenses en capital	643 500	19 352 500	19 352 500	2 956 827
Total des crédits votés	**99 458 938**	**106 467 956**	**107 092 870**	**88 169 018**
Total des postes législatifs	*12 562 425*	*11 275 573*	*11 275 573*	*10 177 677*
Total des dépenses budgétaires	**112 021 363**	**117 743 529**	**118 368 443**	**98 346 695**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Bibliothèque et Archives du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 98,3 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 88,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 10,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Une diminution globale de 19,4 millions de dollars entre le budget des dépenses de 2012-2013 et celui de 2013-2014 est principalement attribuable aux éléments suivants : une hausse de 2,4 millions de dollars de Travaux publics et Services

gouvernementaux associée aux efforts de consolidation et de rationalisation de l'espace de programme de Bibliothèque et Archives du Canada; une hausse de 1,2 million de dollars pour les conventions collectives; une diminution de 16,4 millions de dollars pour la transformation du bien immobilier situé à Gatineau (Québec) en une installation d'entreposage de collections avec rayonnages à haute densité, et une diminution de 6,6 millions de dollars en raison des économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
La mémoire continue du Canada est documentée et disponible pour les générations actuelles et futures.			
Exploration des ressources documentaires	36 826 141	34 346 203	29 950 151
Conservation de la mémoire continue	16 058 161	31 886 273	21 288 244
Documentation de l'expérience canadienne	11 856 684	15 914 139	14 236 034
L'information gouvernementale courante est gérée afin d'assurer l'imputabilité du gouvernement.			
Collaboration à la gestion des documents gouvernementaux	8 094 103	2 411 688	7 232 371
Élaboration d'instruments de réglementation et d'outils en tenue de documents	2 437 463	5 132 592	3 060 327
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	36 748 811	28 052 634	22 579 568
Total	**112 021 363**	**117 743 529**	**98 346 695**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Système international de données sur les publications en série	27 523	25 000	25 000	25 000
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	9 510	11 000	11 000	11 000
Total des subventions	**37 033**	**36 000**	**36 000**	**36 000**
Total	**37 033**	**36 000**	**36 000**	**36 000**

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Raison d'être

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports est connu sous le nom de Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) dans ses activités quotidiennes. Le BST est un organisme indépendant qui a été créé en 1990 en vertu d'une loi du Parlement. Le BST fonctionne de manière indépendante des autres ministères et organismes du gouvernement afin d'éviter tout conflit d'intérêt réel ou perçu. L'unique objectif du BST consiste à promouvoir la sécurité du transport aérien, maritime, ferroviaire et par pipeline. Il s'acquitte de son mandat en procédant à des enquêtes indépendantes sur les événements de transport choisis afin de déterminer les causes et les facteurs ayant contribué aux événements, ainsi que les lacunes en matière de sécurité mises en évidence. Le BST fait ensuite des recommandations visant à réduire ou à éliminer les lacunes sur le plan de la sécurité et rend compte publique de ses enquêtes.

Le BST fait partie du portefeuille du Président du Conseil privé.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

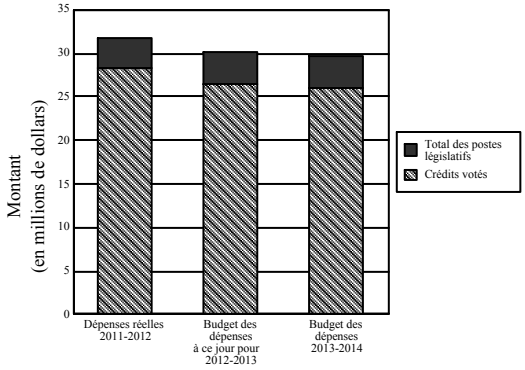

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
10 Dépenses du Programme	28 230 467	26 479 048	26 479 048	26 063 130
Total des crédits votés	**28 230 467**	**26 479 048**	**26 479 048**	**26 063 130**
Total des postes législatifs	*3 563 314*	*3 574 920*	*3 574 920*	*3 505 079*
Total des dépenses budgétaires	**31 793 781**	**30 053 968**	**30 053 968**	**29 568 209**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports prévoit des dépenses budgétaires de 29,6 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 26,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 3,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif. Le financement du Ministère, obtenu par l'entremise du budget des dépenses, a diminué de 0,486 millions de dollars comparativement à 2012-2013 en raison d'économies de 0,846 million de dollars réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012, et

cette diminution a été compensé par une augmentation du financement au titre des ajustements de conventions collectives.

Les activités opérationnelles du BST sont demeurées stables au cours des dernières années et pour l'horizon de planification. Des écarts importants entre le financement du BST dans le budget des dépenses et les dépenses réelles à la fin de l'exercice sont expliqués par des sources additionnelles de financement. Le Ministère reçoit du financement additionnel par l'entremise des budgets supplémentaires des dépenses, ainsi que des transferts provenant des crédits du Conseil du Trésor pour le report des fonds non-utilisés de l'exercice précédent, pour les rajustements par suite des négociations collectives, et pour les indemnités de départ et les prestations parentales payés au cours de l'exercice.

En 2013-2014, le BST continuera à aspirer à devenir un chef de file mondial quant à la promotion d'améliorations dans la sécurité des transports. Cet énoncé de vision sera réalisé en se concentrant sur quatre objectifs stratégiques : répondre, gérer, communiquer et promouvoir. Cette approche à quatre volets fournit un cadre clair pour guider les investissements et les activités pour l'horizon de planification. Les détails sur les priorités du BST seront disponibles dans son rapport sur les plans et les priorités 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Les risques associés à la sécurité du réseau des transports sont réduits.			
Enquêtes aéronautiques	14 441 902	14 090 400	13 128 285
Enquêtes maritimes	4 619 751	4 400 071	4 730 913
Enquêtes ferroviaires	5 105 686	4 680 205	4 730 913
Enquêtes de pipeline	525 154	447 824	443 524
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	7 101 288	6 435 468	6 534 574
Total	**31 793 781**	**30 053 968**	**29 568 209**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

Raison d'être

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, connu sous le nom de Condition féminine Canada (CFC), est l'organisme fédéral chargé de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les aspects de la vie au Canada. CFC a pour mandat « de coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent » (1976).

CFC a la responsabilité d'œuvrer, comme chef de file et partenaire, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est-à-dire : soutenir l'action et les innovations communautaires qui font progresser l'égalité en aidant à créer des conditions propices à la réussite des femmes et des filles au Canada; fournir des conseils spécialisés en matière d'égalité entre les sexes et d'analyse comparative entre les sexes en vue de l'élaboration de programmes, de politiques et de lois efficaces pour l'ensemble de la population canadienne; promouvoir des dates commémoratives qui ont trait aux femmes et aux filles au Canada; et, enfin, soutenir les efforts que déploie le Canada afin de s'acquitter de ses obligations internationales.

Dans le dessein de promouvoir l'égalité et d'en assurer le progrès, CFC concentre ses interventions dans trois domaines prioritaires, soit : améliorer la sécurité économique et la prospérité économique des femmes; éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; et, enfin, soutenir et promouvoir une représentation accrue des femmes aux postes de responsabilité et de décision.

Tout en mettant l'accent sur ces trois domaines, l'organisme a aussi la capacité de répondre à des enjeux précis, par exemple : engager les hommes et les garçons dans l'élimination de la violence, améliorer la participation des femmes dans les industries traditionnellement dominées par les hommes ou venir en aide aux femmes et aux filles des collectivités rurales et éloignées.

La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et la ministre de la Condition féminine sont responsables de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

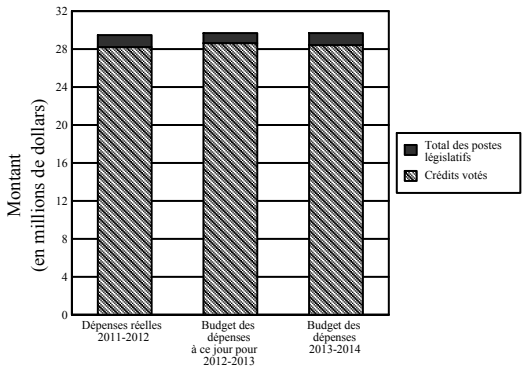

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
25 Dépenses de fonctionnement	9 933 836	9 246 064	9 496 064	9 339 148
30 Subventions et contributions	18 285 051	18 950 000	19 033 334	19 033 333
Total des crédits votés	**28 218 887**	**28 196 064**	**28 529 398**	**28 372 481**
Total des postes législatifs	*1 215 939*	*1 225 714*	*1 225 714*	*1 244 686*
Total des dépenses budgétaires	**29 434 826**	**29 421 778**	**29 755 112**	**29 617 167**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme prévoit des dépenses budgétaires de 29,6 millions de dollars en 2013-2014. De ce montant, une somme d'approximativement 28,4 millions de dollars doit être approuvée par le Parlement. Le solde de 1,2 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues de CFC sont semblables à celles de l'exercice précédent. Toutefois, CFC a reçu 250 000 $ pour l'exercice 2012-2013 dans le cadre du Plan de publicité du gouvernement. Ce montant servira à élaborer une stratégie d'optimisation des recherches sur Internet pour un site Web. Ce financement a pris fin en 2012-2013. En 2013-2014, CFC recevra un transfert de Justice pour un projet de contribution. Ledit transfert s'étalera sur trois ans, et le premier versement est inscrit au Budget supplémentaire des dépenses (C) 2012-2013.

Les dépenses prévues par programme ont été remaniées de façon à tenir compte de l'architecture d'alignement des programmes révisée qui sera mise en place en 2013-2014. Les dépenses prévues au titre de chaque programme comprennent aussi les dépenses prévues qui reçoivent généralement un financement central par le biais des Services internes.

Des renseignements additionnels seront disponibles dans le Rapport sur les plans et les priorités pour 2013-2014 dès qu'il aura été déposé à la Chambre des communes.

Le rapport ministériel sur le rendement 2011-2012 de CFC donne des précisions au sujet des dépenses de CFC au cours de cet exercice.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Promotion et avancement de l'égalité entre femmes et hommes au Canada.			
Avancement de l'égalité pour les femmes	. . . . .	. . . . .	24 286 364
Impulsion, savoir-faire et conseils	. . . . .	. . . . .	2 135 462
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	5 876 011	3 450 250	3 195 341
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*23 558 815*	*25 971 528*	. . . . .
Total	**29 434 826**	**29 421 778**	**29 617 167**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)			
Subventions				
Programme de promotion de la femme - Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	14 750 000	14 750 000	14 750 000	14 750 000
Total des subventions	**14 750 000**	**14 750 000**	**14 750 000**	**14 750 000**
Contributions				
Programme de promotion de la femme - Contributions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	3 535 051	4 200 000	4 283 333	4 283 333
Total des contributions	**3 535 051**	**4 200 000**	**4 283 333**	**4 283 333**
Total	**18 285 051**	**18 950 000**	**19 033 333**	**19 033 333**

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Raison d'être

À titre d'ombudsman auprès des délinquants sous responsabilité fédérale, le Bureau de l'enquêteur correctionnel est au service des Canadiens et contribue à ce que les services correctionnels soient sécuritaires, humains et respectueux de la loi en assurant une surveillance indépendante du Service correctionnel du Canada, notamment en effectuant en temps opportun un examen impartial et accessible des préoccupations individuelles et généralisées.

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel, même s'il est indépendant, fait partie du portefeuille de la Sécurité publique.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

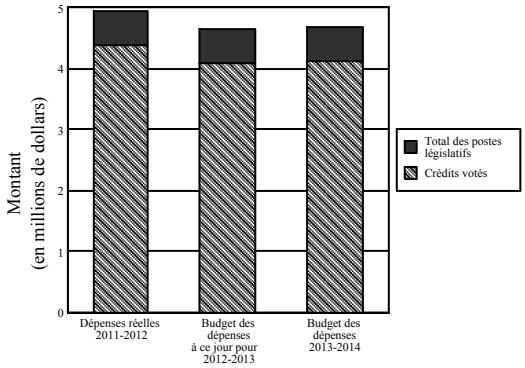

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
40 Dépenses du Programme	4 399 240	4 093 353	4 083 905	4 109 837
Total des crédits votés	**4 399 240**	**4 093 353**	**4 083 905**	**4 109 837**
Total des postes législatifs	*537 427*	*570 098*	*570 098*	*566 948*
Total des dépenses budgétaires	**4 936 667**	**4 663 451**	**4 654 003**	**4 676 785**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel prévoit que ses dépenses budgétaires s'élèveront à 4,7 millions de dollars en 2013-2014. De ce montant, une somme d'environ 4,1 millions de dollars doit être approuvée par le Parlement. Le solde de 566,9 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Historiquement, la tendance se maintient au niveau des dépenses de fonctionnement, puisque le budget de dépenses du Bureau de l'enquêteur correctionnel ne change pas de façon importante d'un exercice à l'autre. Les priorités d'enquêtes de l'organisme pour l'exercice 2013-2014 sont les suivantes : l'accès aux services de santé physique et mentale; la prévention des décès en établissement; les conditions de détention; les questions touchant les délinquants autochtones; l'accès aux programmes correctionnels; et les questions touchant les délinquantes sous responsabilité fédérale.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les problèmes des délinquants au sein du système correctionnel fédéral sont définis et traités au moment opportun et de façon raisonnable.			
Ombudsman pour les délinquants	3 715 962	3 650 592	3 653 186
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	1 220 705	1 012 859	1 023 599
Total	**4 936 667**	**4 663 451**	**4 676 785**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Bureau de l'infrastructure du Canada

Raison d'être

Des infrastructures publiques solides, modernes et de calibre mondial constituent un facteur clé du respect des priorités du gouvernement du Canada qui sont de renforcer l'économie, d'assainir l'environnement et d'édifier des collectivités plus prospères et plus sécuritaires. Infrastructure Canada dirige les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour relever les défis liés à l'infrastructure publique du Canada.

Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

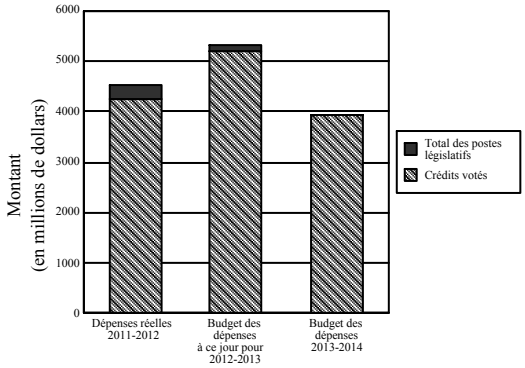

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
35 Dépenses de fonctionnement	58 587 522	55 005 837	50 738 757	42 160 434
40 Contributions	4 197 098 781	5 045 584 632	5 153 950 932	3 877 559 295
Total des crédits votés	**4 255 686 303**	**5 100 590 469**	**5 204 689 689**	**3 919 719 729**
Total des postes législatifs	*284 423 970*	*4 973 028*	*104 391 133*	*4 986 059*
Total des dépenses budgétaires	**4 540 110 273**	**5 105 563 497**	**5 309 080 822**	**3 924 705 788**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Infrastructure Canada prévoit des dépenses budgétaires de 3 924,7 millions de dollars en 2013-2014. De ce montant, la somme d'environ 3 919,7 millions de dollars doit être approuvée par le Parlement. Le solde de 5,0 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Infrastructure Canada a appuyé des milliers de projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux et municipaux dans le cadre de ses programmes, dont le plan Chantiers Canada, le Fonds pour l'infrastructure verte et les programmes appelés à disparaître.

Le Ministère continuera de faire d'importants investissements en 2013-2014, et il prévoit dépenser 3,9 milliards de dollars pour la construction d'infrastructures publiques partout au pays. En 2013-2014, Infrastructure Canada entend poursuivre sa collaboration avec ses partenaires financiers pour exécuter les programmes existants, veiller au

parachèvement en temps opportun des projets et assurer la gérance et la supervision à mesure que seront traités et réglées des milliers de demandes de remboursement dans le cadre de ces projets. En plus de s'acquitter de ce mandat lié à l'exécution de programmes et de respecter les priorités organisationnelles, le Ministère veillera à garantir la valeur continue pour les Canadiens – il cherchera à réaliser d'autres gains d'efficience sur le plan des coûts en trouvant de meilleures façons d'administrer et d'exécuter les programmes. Le plan Chantiers Canada et les programmes appelés à disparaître continueront de produire des résultats pour les collectivités bien après 2014.

D'un océan à l'autre, le Fonds de la taxe sur l'essence joue un rôle important relativement à la promotion du renouvellement de l'infrastructure. En 2013-2014, Infrastructure Canada continuera de distribuer 2 milliards de dollars par année par l'intermédiaire du Fonds de la taxe sur l'essence, afin que les municipalités puissent disposer d'un financement prévisible pour réaliser des projets d'infrastructure municipale respectueux de l'environnement qui contribueront à une meilleure qualité de l'air, à la salubrité de l'eau et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En vertu d'une loi adoptée en décembre 2011, le gouvernement fédéral a rendu permanent cet investissement annuel de 2 milliards de dollars au-delà de 2014, et a ainsi assuré une plus grande certitude au chapitre de la planification des infrastructures locales. Étant donné que les ententes actuelles de financement prendront fin en 2014, Infrastructure Canada collaborera avec les provinces et les territoires pour renouveler les ententes afin que les municipalités de partout au Canada puissent recevoir un financement annuel stable pour leurs priorités à long terme en matière d'infrastructures. Jouissant d'une solide réputation en matière de projets de collaboration, Infrastructure Canada s'est engagé à travailler de concert avec ses partenaires et les divers intervenants en vue d'améliorer les infrastructures publiques partout au pays. En 2013-2014, le Ministère continuera de collaborer avec ses partenaires en vue de faire progresser le prochain plan à long terme concernant les infrastructures publiques du pays. Ce nouveau plan sera conçu de manière à assurer l'abordabilité et la viabilité à long terme, ainsi qu'à produire des avantages durables pour la population canadienne.

Une diminution nette de 1 180,8 millions de dollars des dépenses s'explique principalement par les facteurs suivants :

• une diminution nette de 1 082,2 millions de dollars en fonds de contribution correspondant à des besoins de trésorerie de 1 071,1 millions de dollars projetés pour les projets approuvés dans le cadre du Fonds Chantiers Canada et à une réduction de 11,1 millions de dollars liée au économies issues de l'Examen stratégique;
• une diminution nette de 121,9 millions de dollars en fonds de contribution au titre du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique attribuable à des besoins de trésorerie projetés pour des projets approuvés;
• une diminution nette de 18,8 millions de dollars en fonds de contribution au titre du Fonds sur l'infrastructure frontalière attribuable à des besoins de trésorerie projetés pour des projets approuvés;
• une diminution nette de 17,9 millions de dollars en fonds de contribution au titre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale attribuables aux besoins de trésorerie des provinces et des territoires;
• une diminution nette de 12,8 millions de dollars en fonds de fonctionnement, constatée en comparant le budget des dépenses de 2013-2014 à celui de 2012-2013, attribuable en grande partie au transfert de 4,4 millions de dollars à Services partagés Canada, à la réduction des besoins en locaux et au transfert de 3,5 millions à Travaux publics et Services gouvernementaux, et aux réductions de 2,3 millions de dollars au titre des projets de gestion et de technologie de l'information pour les harmoniser aux initiatives pangouvernementales;
• une augmentation nette de 32,0 millions de dollars relative à d'autres paiements de transfert du programme Financement de base pour les provinces et les territoires expliquée par des besoins de trésorerie projetés pour les plans approuvés;
• une augmentation nette de 40,8 millions de dollars en fonds de contribution à l'égard du Fonds pour l'infrastructure verte. De ce montant, une augmentation de 123,2 millions de dollars associée à des besoins de trésorerie projetés pour les projets approuvés, compensée par une baisse de 3,6 millions de dollars correspondant à un transfert à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec en vue de la construction d'un pipeline entre Vallée-Jonction et Thetford Mines, à un transfert de 8,8 millions au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien pour la mise en œuvre de l'Évaluation environnementale régionale de Beaufort, à un transfert de 25,0 millions de dollars à Ressources naturelles Canada pour appuyer le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière et à une réduction de 45 millions de dollars liée aux économies issues de l'Examen stratégique.

Dans le tableau « Liste des paiements de transfert », la colonne Dépenses réelles 2011-2012 inclus des dépenses de programmes ayant terminé en 2011-2012 au montant de 677 246 318 millions de dollars.

Dans le tableau « Liste des paiements de transfert », la colonne Budget des dépenses 2012-2013 présente un montant brut de contributions de 238 613 588 millions de dollars tel que rapporté dans le budget supplémentaire (B) mais n'a pas été ajusté à la baisse pour démontrer les fonds disponibles à même le crédit de 130 250 288 millions de dollars.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les provinces, les territoires et les municipalités reçoivent un soutien financier du gouvernement fédéral pour leurs priorités en matière d'infrastructure.			
Fonds de la taxe sur l'essence	2 206 246 353	1 976 117 852	1 976 235 536
Financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires	188 695 432	233 392 272	265 490 056
Du financement est versé pour une infrastructure publique rentable et de qualité qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie concurrentielle, un environnement propre et des collectivités habitables.			
Fonds Chantiers Canada – Volet Grandes infrastructures	759 827 768	1 965 119 511	942 955 457
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	188 381 898	410 882 148	289 102 147
Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités	213 883 529	251 814 397	188 733 842
Fonds pour l'infrastructure verte	30 273 740	82 105 333	125 029 717
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	88 043 031	96 549 837	78 763 106
Fonds sur l'infrastructure frontalière	35 041 544	41 837 914	22 965 393
Analyse économique et recherche	3 143 090	3 797 292	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	55 524 756	43 946 941	35 430 534
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*771 049 132*	. . . . .	. . . . .
Total	**4 540 110 273**	**5 105 563 497**	**3 924 705 788**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions				
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Grandes infrastructures	758 518 037	1 960 538 877	1 962 540 334	940 326 821
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	188 096 927	409 842 824	409 842 824	287 952 682
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités	213 331 094	249 502 828	249 502 828	187 557 328
Contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte	. . . . .	80 586 133	80 586 133	121 349 674
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	87 865 116	95 753 904	95 753 904	77 875 441
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	35 026 220	41 709 066	41 709 066	22 882 549
Total des contributions votées	**1 282 837 394**	**2 837 933 632**	**2 839 935 089**	**1 637 944 495**
Total des postes législatifs	*121 807 974*	. . . . .	*99 418 105*	. . . . .
Total des contributions	**1 404 645 368**	**2 837 933 632**	**2 939 353 194**	**1 637 944 495**
Autres paiements de transfert				
Fonds de la taxe sur l'essence	2 205 848 069	1 974 452 000	2 096 451 931	1 974 452 000
Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	31 167 000	233 199 000	347 814 200	265 162 800
Total des autres paiements de transfert votées	**2 237 015 069**	**2 207 651 000**	**2 444 266 131**	**2 239 614 800**
Total des postes législatifs	*157 508 000*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des autres paiements de transfert	**2 394 523 069**	**2 207 651 000**	**2 444 266 131**	**2 239 614 800**
Total	**3 799 168 437**	**5 045 584 632**	**5 383 619 325**	**3 877 559 295**

Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

Le poste de commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications a été créé dans le but d'examiner les activités du Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC), afin de déterminer si ce dernier s'acquitte de ses obligations et de ses fonctions en conformité avec les lois du Canada, y compris en ce qui a trait au respect de la vie privée des Canadiens. Le Bureau du commissaire a pour vocation d'appuyer le commissaire dans l'exécution efficace de son mandat. Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le rapport sur les plans et priorités du Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications.

Le ministre de la Défense nationale est le responsable du Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

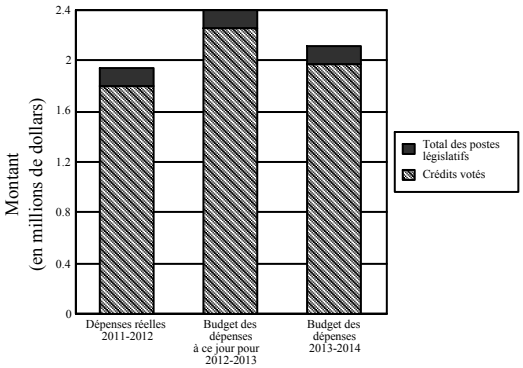

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
30 Dépenses du Programme	1 793 304	1 970 519	2 260 519	1 978 878
Total des crédits votés	**1 793 304**	**1 970 519**	**2 260 519**	**1 978 878**
Total des postes législatifs	*149 124*	*134 077*	*134 077*	*134 008*
Total des dépenses budgétaires	**1 942 428**	**2 104 596**	**2 394 596**	**2 112 886**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications prévoit des dépenses budgétaires de 2,1 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 2,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 134,0 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications demeurent sensiblement identiques à celles de l'exercice précédent. Le Bureau continuera d'effectuer des examens rigoureux afin de s'assurer que les activités menées par le CSTC en vertu d'autorisations ministérielles sont bien celles autorisées par le ministre de la Défense nationale; de s'assurer que le CSTC respecte la loi et ne vise que les entités étrangères situées à

l'extérieur du Canada; de s'assurer que le CSTC applique, de manière efficace, des mesures satisfaisantes de protection de la vie privée des Canadiens dans le cadre de toutes ses activités; et de rendre compte des résultats des examens au ministre de la Défense nationale, qui est responsable du CSTC.

En 2012-2013, les dépenses réelles ont été supérieures aux dépenses prévues dans le Budget des dépenses de 2012-2013. Le total des autorisations de dépenser a augmenté afin de couvrir le coût relatif aux locaux pour bureaux additionnels. Ces dépenses uniques en 2012-2013 permettront d'obtenir les locaux pour bureaux requis pour embaucher du personnel additionnel en 2013-2014 en vue d'offrir un soutien accru au commissaire relativement à l'exécution de so mandat.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le Centre de la sécurité des télécommunications Canada s'acquitte de son mandat et de ses fonctions conformément aux lois du Canada et avec le souci du respect de la vie privée des Canadiens.			
Programme d'examen du Centre de la sécurité des télécommunications Canada	1 052 044	1 454 596	1 539 914
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	890 384	650 000	572 972
Total	**1 942 428**	**2 104 596**	**2 112 886**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Bureau du directeur des poursuites pénales

Raison d'être

Le Bureau du directeur des poursuites pénales (BDPP) est un service indépendant de poursuites ayant pour mandat d'intenter des poursuites relativement aux infractions relevant de la compétence fédérale.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Le BDPP vise un seul résultat stratégique, soit poursuivre les infractions criminelles et les infractions aux règlements prévues par des lois fédérales, d'une manière indépendante, impartiale et juste. Créé le 12 décembre 2006, avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le directeur des poursuites pénales*, il :

• fournit des conseils juridiques aux organismes d'enquête et aux ministères fédéraux sur les incidences, en droit pénal, des enquêtes et des poursuites;
• assure l'application judicieuse des lois fédérales grâce aux décisions prises par les poursuivants d'une manière indépendante et fondées sur des principes;
• maintient la confiance à l'égard de l'administration de la justice grâce à des poursuites menées de manière professionnelle, qui donnent lieu à des décisions judiciaires sur le fondement de la preuve.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités du Service des poursuites pénales du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

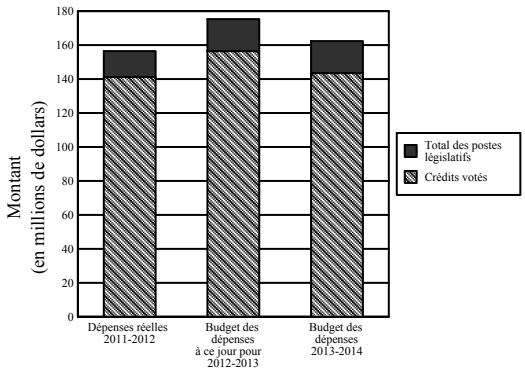

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
35 Bureau du directeur des poursuites pénales – Dépenses du Programme	141 477 954	155 465 023	156 266 509	144 181 252
Total des crédits votés	**141 477 954**	**155 465 023**	**156 266 509**	**144 181 252**
Total des postes législatifs	*14 965 696*	*18 790 128*	*18 790 128*	*18 247 860*
Total des dépenses budgétaires	**156 443 650**	**174 255 151**	**175 056 637**	**162 429 112**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le BDPP prévoit des dépenses budgétaires de 162,4 millions de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 144,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 18,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent aucune approbation supplémentaire et est fourni à titre informatif.

La diminution globale nette de 12,7 millions de dollars de Budget principal des dépenses 2013-2014 par rapport aux budgets des dépenses à ce jour de 2012-2013 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

• une diminution de 8,1 millions de dollars en raison des économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution de 3,2 millions de dollars liée à l'examen stratégique du budget fédéral de 2010;
• une diminution de 2,0 millions de dollars pour le financement de transition pour des locaux. Un financement accru était nécessaire en 2012-2013 afin de satisfaire aux obligations légales auprès de Travaux publics et Services gouvernementaux et de financer des projets d'immobilisations en cours, notamment le déplacement de plusieurs bureaux régionaux dans des installations séparées et à l'extérieur de celles du ministère de la Justice;
• une augmentation nette de 0,6 million de dollars pour d'autres rajustements.

Les crédits budgétaires serviront aux obligations clés suivantes :

Le BDPP s'acquitte des obligations clés au nom du procureur général du Canada. Ces obligations, lesquelles doivent être effectuées de manière objective et non partisane, sont les suivantes :

• l'obligation d'agir de façon indépendante dans les décisions relatives aux poursuites pénales – Ce principe constitutionnel reconnaît que les décisions d'intenter des poursuites, de suspendre des instances, de retirer des accusations ou d'interjeter appel doivent être prises conformément aux normes juridiques. L'intérêt public doit également être pris en considération, sans égard aux considérations politiques partisanes.
• l'obligation d'agir de façon indépendante dans la prestation de conseils juridiques au gouvernement – Même si les conseils en matière de poursuites fournis aux organismes d'application de la loi et aux autres organismes d'enquête fédéraux tiennent compte du contexte juridique et stratégique de l'organisme, un poursuivant ne peut être associé à l'élaboration des politiques et à l'administration des programmes de l'organisme de manière à miner sa capacité de fournir des conseils juridiques impartiaux et judicieux.

Domaines de Poursuites

Le BDPP intente des poursuites en vertu des lois fédérales relativement aux dossiers qui lui sont confiés par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les autres organismes d'enquête fédéraux et les services de police provinciaux et municipaux.

Dans toutes les provinces, sauf au Québec et au Nouveau-Brunswick, le BDPP est responsable d'intenter les poursuites relatives à toutes les infractions en matière de drogue aux termes de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, peu importe quel service policier – fédéral, provincial ou municipal – porte les accusations. Au Québec et au Nouveau –Brunswick, le BDPP ne donne suite qu'aux accusations en matière de drogue portées par la GRC.

Dans toutes les provinces et les territoires, le BDPP intente des poursuites touchant des infractions à des lois fédérales dont l'objet est de protéger l'environnement et les ressources naturelles, mais aussi la santé économique et sociale du pays (p. ex., *Loi sur les pêches, Loi de l'impôt sur le revenu, Loi sur le droit d'auteur, Loi électorale du Canada, Loi canadienne sur la protection de l'environnement, Loi sur la concurrence, Loi sur les douanes, Loi sur l'accise et Loi sur la taxe d'accise*), des infractions liées aux fraudes contre le gouvernement, aux fraudes liées aux marchés financiers, ainsi que les complots et les tentatives visant à contrevenir à ces lois. En tout, plus de 250 lois fédérales prévoient des infractions pour lesquelles le BDPP a la compétence voulue pour mener une poursuite. Toutefois, le BDPP n'offre régulièrement des services de poursuite qu'en vertu d'une soixantaine de ces lois.

Dans les trois territoires, le BDPP mène des poursuites relativement à toutes les infractions au *Code criminel*, de même que les infractions prévues dans les autres lois fédérales et certaines lois territoriales. Dans les provinces, le BDPP a compétence pour instituer des poursuites relativement à un certain nombre d'infractions prévues au *Code criminel*, y compris les infractions liées au terrorisme, aux organisations criminelles, au blanchiment d'argent, aux produits de la criminalité et à la fraude. En vertu d'ententes avec les provinces, le BDPP peut se charger des poursuites pour des infractions prévues au *Code criminel*, qui relèveraient autrement de la compétence des provinces, lorsque l'accusé fait également l'objet d'accusations relevant de la compétence fédérale.

Lorsque nécessaire, le BDPP conseille aussi les enquêteurs à l'égard de poursuites de tout genre. Ces conseils sont toujours nécessaires en vue de veiller à ce que les techniques et les procédures d'enquête soient conformes à des règles de preuve en constante évolution et aux protections prévues par la *Charte canadienne des droits et libertés* . La prestation précoce de ces conseils permet de réduire le risque que les décisions opérationnelles, comme celles touchant les moyens d'obtenir la preuve, nuisent à son admissibilité au procès ou aux droits constitutionnels des Canadiens.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Poursuivre les infractions criminelles et les infractions aux règlements prévues par des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et juste.			
Programme de poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du *Code criminel* et en matière de terrorisme	117 158 893	130 687 169	124 815 072
Programme de poursuites des infractions aux règlements et des crimes économiques	13 986 904	18 776 646	16 168 409
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	25 297 853	24 791 336	21 445 631
Total	**156 443 650**	**174 255 151**	**162 429 112**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Bureau du surintendant des institutions financières

Raison d'être

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a été constitué en 1987 sous le régime d'une loi fédérale, la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*. Organisme indépendant de l'administration fédérale, il rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Finances.

Le BSIF réglemente et surveille toutes les banques au Canada, de même que l'ensemble des sociétés de fiducie et de prêt, des sociétés d'assurances, des associations coopératives de crédit, des sociétés de secours mutuels et des régimes de retraite privés fédéraux.

Le Bureau de l'actuaire en chef est une unité indépendante au sein du BSIF. Il fournit des évaluations et des conseils actuariels à l'égard du Régime de pensions du Canada, du programme de la Sécurité de la vieillesse, du Programme canadien de prêts aux étudiants et d'autres régimes de retraite et d'avantages sociaux du secteur public.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

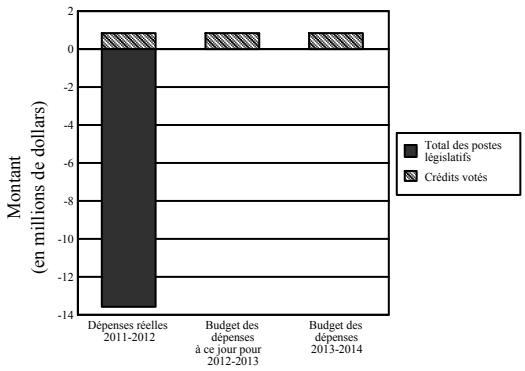

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
35 Dépenses du Programme	910 226	909 369	909 369	909 369
Total des crédits votés	**910 226**	**909 369**	**909 369**	**909 369**
Total des postes législatifs	*(13 515 038)*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**(12 604 812)**	**909 369**	**909 369**	**909 369**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) prévoit des dépenses budgétaires de 909,4 milliers de dollars pour 2013-2014, somme qui doit être approuvé par le Parlement. Ce crédit sert à défrayer une partie des activités du Bureau de l'actuaire en chef.

Les autres coûts du BSIF sont entièrement recouvrés à même les cotisations que lui versent les institutions financières et les droits d'utilisation qu'il perçoit, facturés selon la comptabilité d'excercice. Les revenus diponibles qui figurent dans son Budget principal des dépenses sont affectés chacun de ses programmes, notamment aux Services internes, pour

jumeler les revenus aux coûts et planifier les dépenses selon la méthode de la comptabilité des crédits. Les différences entre les régimes comptables font que les revenus fluctuent d'un exercice à l'autre. En 2011-2012, le BSIF affichait un excédent budgétaire de 12,6 millions de dollars calculé selon le régime de comptabilité des crédits, montant qui s'explique essentiellement par le nombe de comptes en souffrance au 31 mars 2011 qui ont été réglés en 2011-2012.

Des précisions sur les priorités du BSIF se trouvent dans le rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Un système public canadien de revenu à la retraite sûr et viable sur le plan financier.			
Évaluations actuarielles et services conseils	(2 629 002)	909 369	909 369
Un système financier canadien sûr et stable.			
Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales	(7 420 714)	. . . . .	. . . . .
Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux	(2 532 720)	. . . . .	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	(22 376)	. . . . .	. . . . .
Total	**(12 604 812)**	**909 369**	**909 369**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Raison d'être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1978 avec le mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. La ministre du Travail est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

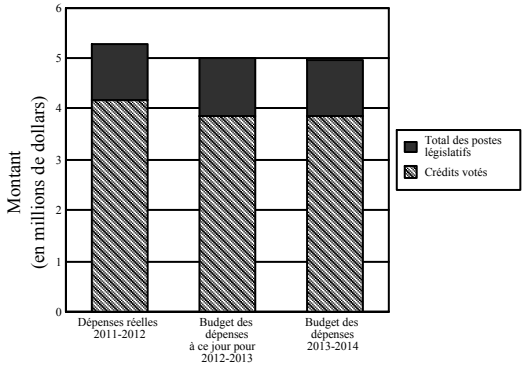

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
20 Dépenses du Programme	4 166 331	3 853 172	3 853 172	3 853 172
Total des crédits votés	**4 166 331**	**3 853 172**	**3 853 172**	**3 853 172**
Total des postes législatifs	*1 123 993*	*1 130 830*	*1 130 830*	*1 117 980*
Total des dépenses budgétaires	**5 290 324**	**4 984 002**	**4 984 002**	**4 971 152**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail prévoit des dépenses budgétaires de 5,0 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 3,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,1 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues pour le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) sont identiques à celle de l'année dernière. Le CCHST concentrera ses efforts sur la fourniture d'une vaste gamme de renseignements, de ressources et de services de formation pratiques, pertinents et nécessaires qui aident les Canadiens à améliorer leur santé et leur sécurité. Le CCHST travaillera avec les Canadiens et les partenaires mondiaux pour mettre au point les outils et les ressources qui amélioreront la santé et la sécurité de chacun, et qui contribueront à rendre les lieux de travail du Canada plus sûrs et plus productifs.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Conditions de travail et pratiques en milieu de travail améliorées qui mettent en valeur la santé, la sécurité et le mieux-être des travailleurs canadiens.			
Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestation de services et collaboration tripartite	2 599 629	2 291 641	2 189 806
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 690 695	2 692 361	2 781 346
Total	**5 290 324**	**4 984 002**	**4 971 152**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Raison d'être

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) est l'unité du renseignement financier du Canada. Il a été créé afin d'aider à la détection, à la prévention et à la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes. CANAFE contribue de façon unique à la sécurité publique des Canadiens et à la protection de l'intégrité du système financier du Canada au moyen de ces produits de renseignements financiers à valeur ajoutée et de ses fonctions en matière de conformité.

CANAFE est un organisme autonome qui dirige ses activités indépendamment des organismes d'application de la loi et d'autres entités auxquels il est autorisé à communiquer des rensiegnements financiers. Il rend des comptes au ministre des Finances, qui doit de son côté rendre des comptes au Parlement sur les activités du Centre. CANAFE a été établi par, et mène ses activités en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la loi) et des règlements connexes.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

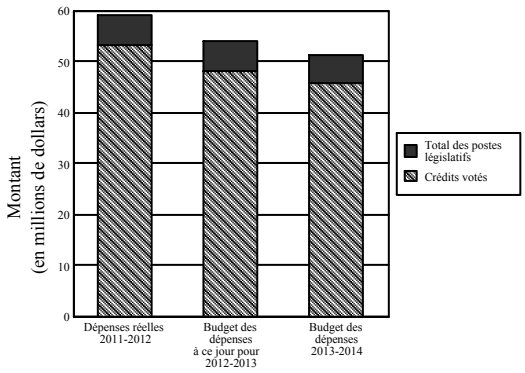

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
30 Dépenses du Programme	53 165 951	46 532 305	48 345 674	45 744 322
Total des crédits votés	**53 165 951**	**46 532 305**	**48 345 674**	**45 744 322**
Total des postes législatifs	*6 062 129*	*5 697 939*	*5 697 939*	*5 658 585*
Total des dépenses budgétaires	**59 228 080**	**52 230 244**	**54 043 613**	**51 402 907**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le mandat de CANAFE est de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes au moyen des activités suivantes :

• recevoir, recueillir et analyser des renseignements sur des activités financières douteuses;
• communiquer des renseignements financiers tactiques aux services de police compétents, au SCRS ou à d'autres organismes désignés à cette fin par la loi;
• produire et communiquer des renseignements financiers stratégiques afin d'informer les partenaires gouvernementaux

et les décideurs, ainsi que les entités déclarantes, au sujet des tendances, des modes opératives et des enjeux liés au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes;
• veiller au respect des obligations en matière de déclaration et de tenue de documents, et au respect des autres obligations par les personnes et les entités assujetties à la loi;
• accroître le degré de la sensibilisation et la compréhension du public à l'égard des enjeux liés au blanchiment d'argent.

L'administration centrale du CANAFE se trouve à Ottawa. L'organisation compte trois bureaux régionaux à Montréal, Toronto et Vancouver dotés de mandats précis liés à l'observation de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*.

CANAFE prévoit des dépenses budgétaires de 51,4 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 45,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 5,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Une diminution nette de 0,8 million de dollars des dépenses prévues par rapport aux Budget principal des dépenses de 2012-2013 (52,2 millions dedollars), est attribuable aux éléments suivants :

• une augmentation de 0,5 million de dollars liée à l'augmentation économique pour les dépenses de personnel;
• une diminution de 0,5 million de dollars liée au profil de financement du budget 2010, qui sera utilisé pour rehausser la capacité de CANAFE à assurer l'observation de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*, et aider CANAFE à s'acquitter de ses nouvelles responsabilités en matière d'évasion fiscale, qui constitue une infraction sous-jacente au recyclage des produits de la criminalité en vertu de la législation fiscale du Canada;
• une diminution de 0,6 million de dollars liée aux mesures d'économie annoncées dans le budget de 2012, qui seront mises en œuvre afin de recentrer le gouvernement et les programmes;
• une diminution de 0,1 million de dollars liée à un transfert à Services partagés Canada;
• une diminution de 0,1 million de dollars liée au rajustement des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Pour plus de détails concernant CANAFE, ses activités et son utilisation des fonds, consulter le Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Un système financier canadien réfractaire au blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes.			
Programme du renseignement financier	. . . . .	22 197 853	21 846 235
Programme de conformité	. . . . .	22 197 853	21 846 235
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	8 589 625	7 834 538	7 710 437
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*50 638 455*	. . . . .	. . . . .
Total	**59 228 080**	**52 230 244**	**51 402 907**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

Comme l'exige la *Loi sur la défense nationale* (LDN), le programme de renseignement électromagnétique du Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC) fournit du renseignement étranger qui répond aux intérêts vitaux du gouvernement du Canada en matière de défense, de sécurité et d'affaires internationales grâce à la collecte, au traitement et à l'analyse du renseignement, ainsi qu'à l'élaboration de rapports connexes. Le programme de renseignement électromagnétique contribue également à la protection de l'information électronique et des infrastructures d'information importantes pour le gouvernement du Canada et permet d'offrir une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité.

Le programme de sécurité des technologies de l'information du CSTC permet d'offrir des conseils, des recommandations et des services visant à protéger les renseignements électroniques et les systèmes d'information importants du gouvernement du Canada.

Le ministre de la Défense nationale est responsable du CSTC.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

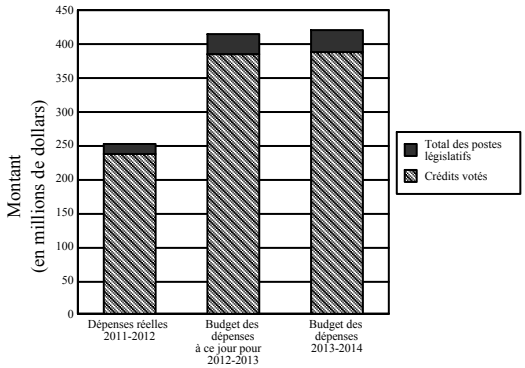

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
20 Dépenses du Programme	239 420 258	356 290 233	384 931 257	388 818 662
Total des crédits votés	**239 420 258**	**356 290 233**	**384 931 257**	**388 818 662**
Total des postes législatifs	*12 436 322*	*30 717 720*	*30 717 720*	*33 389 185*
Total des dépenses budgétaires	**251 856 580**	**387 007 953**	**415 648 977**	**422 207 847**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Centre de la sécurité des télécommunications Canada prévoit des dépenses budgétaires de 422,2 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. L'approbation du Parlement est requise pour 388,8 millions de dollars de ce montant. Le solde de 33,4 millions de dollars est constitué des prévisions législatives n'exigeant aucune approbation additionnelle et

est fourni à titre indicatif.

Le budget principal des dépenses de l'organisme est établi à 422,2 millions de dollars, ce qui représente une augmentation nette de 35,2 millions de dollars. Les changements principaux sont les suivants :

• une augmentation de 48,9 millions de dollars à l'appui du programme de renseignement électromagnétique et du programme de sécurité des technologies de l'information;
• une diminution de 13,7 millions de dollars en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

Veuillez noter que le Centre de la sécurité des télécommunications est devenu un organisme autonome le 16 novembre 2011 donc, les dépenses pour 2011-2012 comprennent la période du 16 novembre 2011 au 31 mars 2012 seulement, d'après les comptes publics.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Les capacités du CST en matière de renseignement électromagnétique étranger et de sécurité technique font progresser et protègent les intérêts vitaux du Canada.			
Renseignement électromagnétique	. . . . .	252 781 070	277 812 763
Sécurité des technologies de l'information	. . . . .	134 226 883	144 395 084
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*251 856 580*	. . . . .	. . . . .
Total	**251 856 580**	**387 007 953**	**422 207 847**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Centre de recherches pour le développement international

Raison d'être

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société d'État créée par le Parlement du Canada en 1970 pour aider les pays en développement à trouver, grâce à la science et à la technologie, des solutions concrètes et à long terme aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face. Le soutien du CRDI sert à consolider les capacités de recherche locales de manière à contribuer à l'édification de sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères. Le CRDI collabore souvent avec d'autres bailleurs de fonds canadiens et étrangers afin d'augmenter les ressources consacrées à la recherche axée sur les besoins des pays en développement. Il s'associe également à d'autres organismes canadiens pour donner à des chercheurs du Canada et de pays en développement la possibilité d'exécuter des travaux d'intérêt commun qui revêtent une importance mondiale.

Le ministre des Affaires étrangères est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

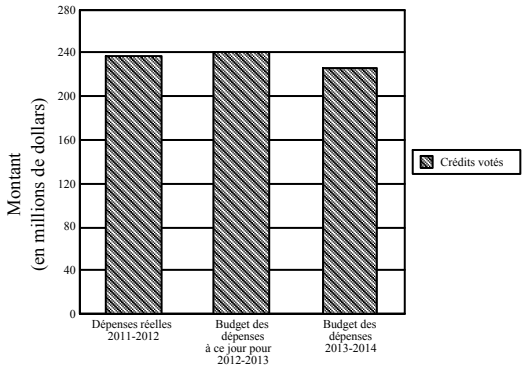

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
45 Versements au Centre de recherches pour le développement international	237 907 649	241 432 539	241 646 094	225 390 066
Total des crédits votés	**237 907 649**	**241 432 539**	**241 646 094**	**225 390 066**
Total des dépenses budgétaires	**237 907 649**	**241 432 539**	**241 646 094**	**225 390 066**

Faits saillants

Le Centre de recherches pour le développement international prévoit des dépenses budgétaires de 225,4 millions de dollars pour 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement.

La diminution, de l'ordre de 16,0 millions de dollars par rapport au budget principal des dépenses précédent, des crédits versés au Centre de recherches pour le développement international est attribuable aux facteurs suivants :

• une diminution de 15,3 millions de dollars expliquée par les économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution de 1,0 million de dollars liée au Fonds d'innovation pour le développement, qui a pour but d'appuyer la recherche en santé mondiale de pointe susceptible d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres des pays

en développement en mobilisant le milieu scientifique afin qu'il se penche sur les priorités en matière de recherche en santé mondiale et en utilisant les constatations émanant de la recherche en vue de résoudre des problèmes de développement;

• une somme supplémentaire de 0,3 million de dollars au regard de la deuxième phase de l'accord de financement afférent à l'Initiative de recherche en santé mondiale.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Faire en sorte que les pays en développement accroissent leurs capacités de recherche et de proposer des solutions afin d'appuyer le développement durable et équitable, ainsi que la lutte contre la pauvreté.			
Recherche sur les défis en matière de développement	. . . . .	172 711 384	161 853 396
Capacité d'exécution, d'utilisation et de gestion de la recherche	. . . . .	45 909 581	42 428 310
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	22 811 574	21 108 360
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*237 907 649*	. . . . .	. . . . .
Total	**237 907 649**	**241 432 539**	**225 390 066**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Chambre des communes

Raison d'être

La Chambre des communes est l'assemblée élue du Parlement du Canada. La Chambre compte 308 députés qui œuvrent au nom des Canadiens dans quatre sphères d'activité – la Chambre, les comités, les caucus et les circonscriptions – et en tant que représentants du Canada. L'Administration de la Chambre appuie fièrement la Chambre des communes et ses députés en leur fournissant les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants. Le Président de la Chambre des communes est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

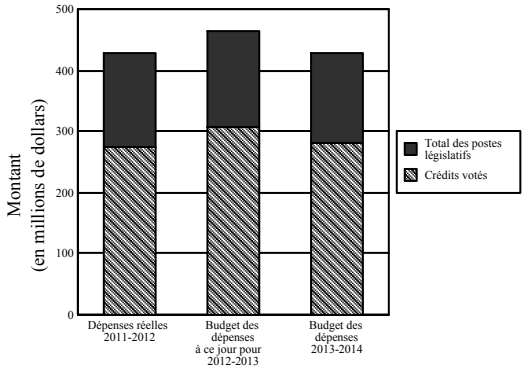

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
5 Dépenses du Programme	274 982 549	290 903 894	307 991 350	280 785 349
Total des crédits votés	**274 982 549**	**290 903 894**	**307 991 350**	**280 785 349**
Total des postes législatifs	*152 252 357*	*155 031 139*	*155 031 139*	*147 985 344*
Total des dépenses budgétaires	**427 234 906**	**445 935 033**	**463 022 489**	**428 770 693**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Chambre des communes prévoit des dépenses budgétaires de 428,8 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 280,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 148,0 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La réduction budgétaire est principalement attribuable à l'Examen stratégique et fonctionnel.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Soutien administratif et professionnel efficace aux députés, individuellement et collectivement, dans le cadre de leurs rôles de législateurs et de représentants de 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.			
Députés et agents supérieurs de la Chambre	253 614 322	266 521 726	255 649 955
Administration de la Chambre	173 620 584	179 413 307	173 120 738
Total	**427 234 906**	**445 935 033**	**428 770 693**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)			
Contributions				
Paiements aux associations parlementaires et de procédure	886 467	940 055	940 055	938 549
Total des contributions	**886 467**	**940 055**	**940 055**	**938 549**
Total	**886 467**	**940 055**	**940 055**	**938 549**

Citoyenneté et Immigration

Raison d'être

Dans les années qui ont suivi l'instauration de Confédération, les dirigeants de notre pays étaient animés par une formidable vision. Ils entendaient en effet construire un chemin de fer transcanadien pour faire de l'Ouest le grenier du monde et le principal moteur de la prospérité économique nationale. Pour réaliser ce rêve, il devenait impérieux de peupler rapidement les Prairies, ce qui poussa le gouvernement du Canada à élaborer ses premières politiques nationales en matière d'immigration. Les immigrants ont été partie prenante de l'identité nationale et de la prospérité économique du pays – en tant que fermiers venus exploiter la terre, travailleurs dans les usines pour favoriser la croissance industrielle, ou encore entrepreneurs et créateurs pour aider le Canada à être compétitif dans l'économie mondiale du savoir.

Cet organisme est placé sous la responsabilité du ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

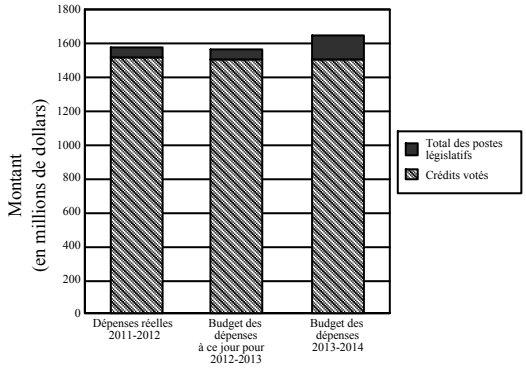

Dépenses non budgétaires

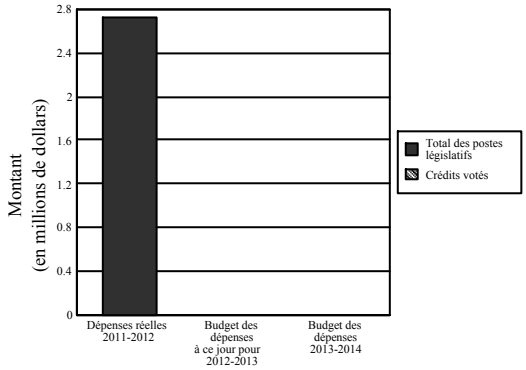

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	569 530 870	524 631 066	545 177 778	552 534 566
5 Subventions et contributions	948 590 233	963 928 536	961 603 537	949 945 536
Conformément au paragraphe 25(2) de la *loi sur la gestion des finances publiques*, radier des Comptes du Canada 2 013 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada s'élevant au total de 442 013 $	. . . . .	. . . . .	442 013	. . . . .
Conformément au paragraphe 25(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, radier des Comptes du Canada 4 726 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada totalisant 1 709 358 $ dont 1 700 056 $ pour 2011-2012 relativement à des prêts versés à des immigrants aux termes de l'article 88 de la Loi sur *l'immigration et la protection des réfugiés* afin de radier des prêts liés au Programme des prêts aux immigrants	1 684 523	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés	**1 519 805 626**	**1 488 559 602**	**1 507 223 328**	**1 502 480 102**
Total des postes législatifs	*63 685 121*	*56 916 621*	*56 916 621*	*152 938 716*
Total des dépenses budgétaires	**1 583 490 747**	**1 545 476 223**	**1 564 139 949**	**1 655 418 818**
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	*2 722 769*	*1*	*1*	. . . . .
Total des dépenses non budgétaires	**2 722 769**	**1**	**1**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Citoyenneté et Immigration Canada estime ses dépenses budgétaires à 1 655,4 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. De ce montant, 1 502,5 millions de dollars doivent être approuvés par le Parlement. Le solde de 152,9 millions de dollars est constitué des prévisions législatives qui n'ont pas besoin d'être approuvées et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette de 109,9 millions de dollars est attribuable aux facteurs suivants :

• une augmentation de 95,5 millions de dollars suite aux paiements législatifs liés aux remboursements des frais de certaines demandes de travailleurs qualifiés (fédéral) terminées (nouvelle initiative annoncée dans le Budget fédéral 2012);
• une augmentation de 21,3 millions de dollars en nouveau financement pour soutenir le partage de renseignements avec les États-Unis en matière d'immigration;
• une augmentation de 18,3 millions de dollars pour continuer les travaux sur l'inclusion de la biométrie au volet des visas temporaires. Cette somme avait été préalablement approuvée au cours d'exercices antérieurs;

• une augmentation de 15,4 millions de dollars pour le rajustement des fonds préalablement transférés à Affaires étrangères et Commerce international pour le personnel ministériel travaillant dans les missions à l'étranger;
• une augmentation de 5,4 millions de dollars en financement pour les conventions collectives;
• une augmentation de 4,0 millions de dollars en financement pour les campagnes de publicité du gouvernement;
• une augmentation de 2,8 millions de dollars en financement pour se pencher sur les enjeux de la gestion des cas d'inadmissibilité pour des raisons de sécurité nationale, pour protéger les renseignements classifiés des procédures en matière d'immigration, et pour obtenir des garanties contre la torture dans des cas de renvoi exceptionnels;
• une augmentation de 2,5 millions de dollars en financement pour éliminer l'arriéré visant certaines demandes de travailleurs qualifiés (fédéral) (nouvelle initiative annoncée dans le budget fédéral de 2012);
• une augmentation de 2,1 millions de dollars pour moderniser le système d'immigration et gérer les arriérés;
• une augmentation de 1,4 million de dollars pour la Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration ;
• une augmentation de 0,9 million de dollars pour soutenir la modification du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés ayant conduit à supprimer cinq pays de la liste des pays dont les citoyens sont dispensés de l'obtention d'un visa;
• une augmentation de 0,7 million de dollars pour fournir les services fédéraux essentiels à la tenue des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015;
• une augmentation de 0,4 million de dollars en raison des fonds transférés de Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour le changement de responsabilité de la fonction des Services d'adoption internationale;
• une diminution de 34,5 millions de dollars en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution de 11,0 millions de dollars du financement pour la réforme du système d'octroi de l'asile du Canada;
• une diminution de 6,9 millions de dollars du financement pour l'imposition d'un visa aux citoyens du Mexique;
• une diminution de 3,7 millions de dollars en raison de l'élimination du financement attribué au Programme de reconnaissance historique pour les communautés;
• une diminution de 2,3 millions de dollars résultant de l'élimination du financement attribué au Plan d'action en matière de langues officielles;
• une diminution de 1,4 million de dollars attribuable aux coûts du régime d'avantages sociaux des employés et à d'autres rajustements mineurs de fonds;
• une diminution de 0,6 million de dollars attribuable au transfert à l'Agence des services frontaliers du Canada de fonds en vue de l'élaboration d'applications et du soutien dans le cadre du Système national de gestion des cas;
• une diminution de 0,4 million de dollars en raison des fonds transférés à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour la consolidation des services de rémunération.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Participation des nouveaux arrivants et des citoyens à l'appui d'une société intégrée.			
Établissement et intégration des nouveaux arrivants	966 045 346	979 850 780	973 358 823
Citoyenneté pour les nouveaux arrivants et tous les Canadiens	49 352 898	41 897 003	43 950 801
Multiculturalisme pour les nouveaux arrivants et tous les Canadiens	21 051 465	25 006 220	14 256 922
Mouvement migratoire de résidents permanents et temporaires qui renforce l'économie canadienne.			
Résidents permanents profitables à l'économie	36 541 121	57 799 094	135 224 145
Résidents temporaires profitables à l'économie	23 659 011	27 332 226	22 315 694
Gestion des mouvements migratoires qui favorise les intérêts canadiens et protège la santé et la sécurité des Canadiens.			
Contrôle des mouvements migratoires et gestion de la sécurité	66 771 311	104 181 501	87 096 376
Gestion de la santé	92 337 565	56 381 174	60 620 439
Influence du Canada sur les orientations internationales liées aux mouvements migratoires et à l'intégration	3 101 193	2 511 418	3 120 542
Mouvement migratoire familial et humanitaire qui réunifie les familles et offre une protection aux personnes déplacées et persécutées.			
Immigration pour motifs familiaux et discrétionnaires	45 110 237	52 981 031	42 452 802
Protection des réfugiés	33 433 739	31 278 272	35 148 822
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	246 086 861	166 257 504	237 873 452
Total	**1 583 490 747**	**1 545 476 223**	**1 655 418 818**

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Non budgétaire			
Participation des nouveaux arrivants et des citoyens à l'appui d'une société intégrée.			
Établissement et intégration des nouveaux arrivants	2 722 769	1	. . . . .
Total	**2 722 769**	**1**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)			
Subventions				
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	283 102 000	283 102 000	284 501 000	284 501 000
Subventions à l'appui du Programme du multiculturalisme	1 868 601	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Subvention Élaboration des politiques sur les migrations	348 708	350 000	350 000	350 000
Total des subventions	**285 319 309**	**286 452 000**	**287 851 000**	**287 851 000**
Contributions				
Programme d'établissement	593 693 433	605 807 002	605 807 002	596 872 002
Aide à la réinstallation	54 212 181	58 624 768	58 624 768	58 202 768
Contributions à l'appui du Programme du multiculturalisme	6 565 273	7 846 316	7 846 316	5 521 316
Organisation internationale pour les migrations	1 495 871	1 454 000	1 454 000	1 454 000
Groupe de travail pour la coopération internationale sur la recherche, la mémoire et l'enseignement de l'Holocauste	39 240	44 450	44 450	44 450
Total des contributions	**656 005 998**	**673 776 536**	**673 776 536**	**662 094 536**
Total	**941 325 307**	**960 228 536**	**961 627 536**	**949 945 536**

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Raison d'être

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) est un organisme indépendant qui surveille de l'extérieur les opérations du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et en rend compte au Parlement du Canada. Le Premier ministre est responsable de cette organisation.

Le Parlement a conféré au SCRS le pouvoir extraordinaire de s'ingérer dans la vie privée de particuliers. Le CSARS veille à ce que ce pouvoir soit exercé judicieusement et dans le respect de la loi afin de protéger les droits et les libertés des Canadiens. À cette fin, il examine les opérations passées du SCRS et enquête sur les plaintes. Le CSARS a le pouvoir absolu d'examiner tous les renseignements concernant les activités du SCRS, si délicates que soient les informations à cet égard et indépendamment de leur niveau de classification. Les résultats de ces travaux, qui sont expurgés afin de protéger la sécurité nationale et la vie privée des intéressés, sont résumés dans son rapport annuel qui est déposé au Parlement.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

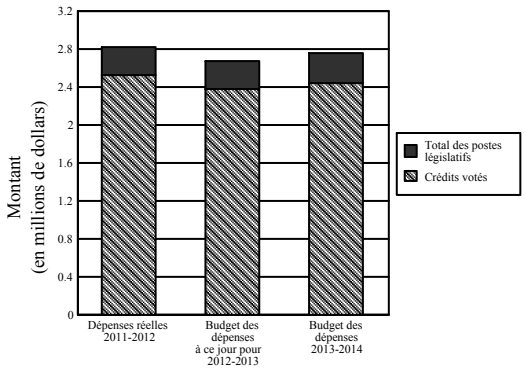

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
25 Dépenses du Programme	2 536 074	2 240 640	2 384 296	2 446 007
Total des crédits votés	**2 536 074**	**2 240 640**	**2 384 296**	**2 446 007**
Total des postes législatifs	*297 480*	*293 408*	*293 408*	*320 297*
Total des dépenses budgétaires	**2 833 554**	**2 534 048**	**2 677 704**	**2 766 304**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité prévoit des dépenses budgétaires de 2,8 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. De cette somme, un montant de 2,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 320,3 milliers de dollars correspond aux prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le travail du CSARS est conçu pour fournir des conseils éclairés aux décideurs et aux législateurs sur le rendement du SCRS. Il sert aussi à rassurer les Canadiens que le SCRS mène ses enquêtes sur les menaces à la sécurité nationale en

respectant les valeurs démocratiques fondamentales du Canada. La *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* continue à guider le travail du CSARS dans son évaluation du rendement du SCRS en fonction du mandat et de pouvoirs qui lui ont été conférés par le parlement en 1984.

Le projet de loi C-38, *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, accroît les responsabilités du CSARS. Aux termes du paragraphe 6(4) de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, le CSARS examinera désormais le rapport que le directeur du SCRS présente au ministre de la Sécurité publique, et fournira au ministre de la Sécurité publique un certificat indiquant dans quelle mesure le rapport lui paraît acceptable. Eu égard à ces responsabilités accrues, les crédits budgétaires du CSARS augmenteront d'environ 205 000 $ à compter de 2013-2014.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 du CSARS.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) remplit ses fonctions dans le respect la loi, des politiques et des instructions ministérielles.			
Études	1 107 798	1 135 587	1 382 845
Plaintes	568 941	939 075	701 596
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	1 156 815	459 388	681 863
Total	**2 833 554**	**2 534 050**	**2 766 304**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Comité des griefs des Forces canadiennes

Raison d'être

Le Comité des griefs des Forces canadiennes a pour raison d'être d'assurer l'examen indépendant et externe des griefs des militaires. L'article 29 de la *Loi sur la défense nationale* prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans la gestion des affaires des Forces canadiennes a le droit de déposer un grief. L'importance de ce droit ne peut être minimisée, car c'est la seule procédure formelle de plainte, avec certaines exceptions limitées, dont disposent les membres des Forces canadiennes. Le Comité des griefs des Forces canadiennes relève du Parlement par l'entremise du ministre de la Défense nationale.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

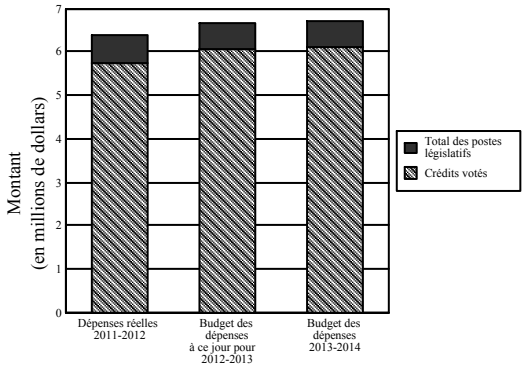

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
15 Dépenses du Programme	5 727 601	6 062 076	6 062 076	6 087 490
Total des crédits votés	**5 727 601**	**6 062 076**	**6 062 076**	**6 087 490**
Total des postes législatifs	*669 410*	*610 029*	*610 029*	*607 519*
Total des dépenses budgétaires	**6 397 011**	**6 672 105**	**6 672 105**	**6 695 009**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Comité des griefs des Forces canadiennes prévoit des dépenses budgétaires de 6,7 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 6,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 607,0 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses du Comité des griefs des Forces canadiennes demeurent approximativement les mêmes que celles de l'exercice précédent. À titre d'information, les détails sur les priorités de l'organisme seront disponibles dans son Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le Chef d'état-major de la Défense et les membres des Forces canadiennes bénéficient d'un examen équitable, indépendant et opportun des griefs militaires.			
L'examen des griefs des membres des Forces canadiennes	4 000 698	4 336 868	4 351 756
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 396 313	2 335 237	2 343 253
Total	**6 397 011**	**6 672 105**	**6 695 009**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le Comité externe d'examen (CEE) de la Gendarmerie royale du Canada est un organisme indépendant et impartial ayant pour mission de favoriser un régime de relations de travail juste et équitable au sein de la Gendarmerie royale du Canada, conformément aux principes de droit applicables. Pour ce faire, le CEE procède à un examen indépendant des appels concernant les affaires disciplinaires, les renvois et les rétrogradations, ainsi que de certaines catégories de griefs qui lui sont renvoyés, conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et à l'article 36 du Règlement de la Gendarmerie royale du Canada. Le CEE rend compte directement au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Sécurité publique. La compétence du CEE se limite aux questions liées à l'emploi et aux relations de travail des membres réguliers et civils de la Gendarmerie royale du Canada. Dans l'exécution de son mandat, le CEE s'assure que ses recommandations sont solidement fondées sur la loi et que les membres de la Gendarmerie royale du Canada sont traités de manière juste et équitable, conformément à l'intérêt public. Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités du CEE.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

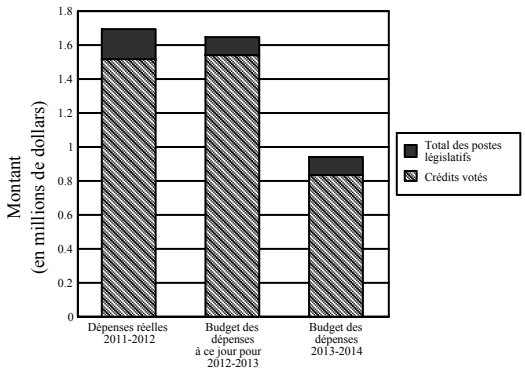

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
60 Dépenses du Programme	1 510 318	833 554	1 540 506	830 773
Total des crédits votés	**1 510 318**	**833 554**	**1 540 506**	**830 773**
Total des postes législatifs	*181 574*	*105 170*	*105 170*	*103 639*
Total des dépenses budgétaires	**1 691 892**	**938 724**	**1 645 676**	**934 412**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 934,4 milliers de dollars pour l'exercice 2013-2014. De cette somme, un montant de 830,8 milliers de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 103,6 milliers de dollars est constitué des prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution nette de 4 920 dollars des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses 2012-2013 est attribuable à un regroupement des services de paye.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Analyse, conclusions et recommandations indépendantes, impartiales et exhaustives visant à assurer la transparence des griefs et des appels au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).			
Examen des cas indépendant et impartial	1 691 892	938 724	934 412
Total	**1 691 892**	**938 724**	**934 412**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commissaire à la magistrature fédérale

Raison d'être

Le Commissariat à la magistrature fédérale fournit des services à la magistrature canadienne et œuvre en faveur de l'indépendance judiciaire. Le ministre de la Justice est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

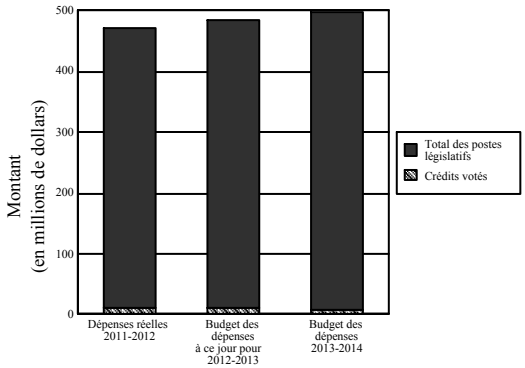

		Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
			Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
			(dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
20	Commissaire à la magistrature fédérale - Dépenses de fonctionnement	8 713 683	7 801 598	8 301 599	7 837 158
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 722 471	1 508 971	1 508 971	1 517 452
Total des crédits votés		**10 436 154**	**9 310 569**	**9 810 570**	**9 354 610**
Total des postes législatifs		*460 746 999*	*475 667 579*	*475 667 579*	*488 320 604*
Total des dépenses budgétaires		**471 183 153**	**484 978 148**	**485 478 149**	**497 675 214**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Commissariat à la magistrature fédérale prévoit des dépenses budgétaires de 497,7 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. De cette somme, un montant de 9,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 488,3 millions de dollars est constitué des prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le total des dépenses pour l'organisme est en hausse constante au cours de la période de planification.

L'augmentation nette de 12,7 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012–2013 tient essentiellement à un accroissement du nombre des nominations aux postes de magistrats ainsi qu'à une hausse moyenne globale des pensions versées aux pensionnaires en vertu de la *Loi sur les juges* de même qu'à une provision pour l'augmentation de salaire des juges nommés par le gouvernement fédéral prévue par la *Loi sur les juges*.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Une magistrature fédérale indépendante et efficace.			
Paiements en application de la *Loi sur les juges*	459 802 737	474 685 800	487 534 826
Magistrature fédérale	8 584 690	7 714 532	7 613 383
Conseil canadien de la magistrature	1 920 926	1 703 016	1 672 727
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	874 800	874 800	854 278
Total	**471 183 153**	**484 978 148**	**497 675 214**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Raison d'être

Le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada (le Commissariat) a été institué afin d'appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, entrée en vigueur en avril 2007. Le mandat du Commissariat est d'établir un processus sûr, indépendant et confidentiel permettant aux fonctionnaires et au grand public de divulguer des actes répréhensibles susceptibles d'avoir été commis dans le secteur public fédéral. Le Commissariat sert aussi à protéger contre les représailles les fonctionnaires qui ont fait une divulgation ou qui ont participé à une enquête.

Le régime de divulgation est un élément du cadre de contrôle qui renforce la reddition de comptes et la surveillance de la gestion des activités du gouvernement.

Le commissaire relève directement du Parlement et le président du Conseil du Trésor est responsable du rapport sur les plans et priorités et du rapport ministériel sur le rendement du Commissariat.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

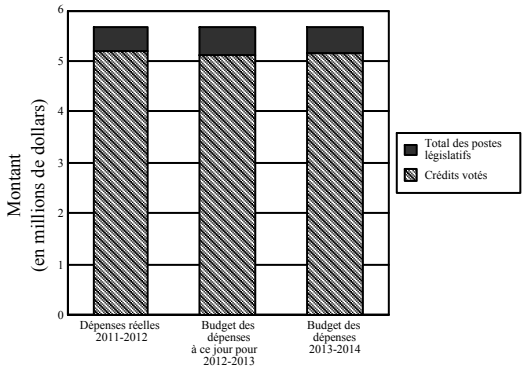

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
50 Dépenses du Programme	5 192 767	5 133 000	5 133 000	5 154 100
Total des crédits votés	**5 192 767**	**5 133 000**	**5 133 000**	**5 154 100**
Total des postes législatifs	*473 096*	*523 072*	*523 072*	*520 799*
Total des dépenses budgétaires	**5 665 863**	**5 656 072**	**5 656 072**	**5 674 899**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Commissariat à l'intégrité du secteur public prévoit des dépenses budgétaires de 5,7 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. De cette somme, un montant de 5,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 0,5 million de dollars est constitué des prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif. Le niveau de dépenses pour l'exercice 2013-2014 est conforme aux dépenses réelles pour l'exercice 2011-2012 et au Budget principal des dépenses 2012-2013. Les fonds servent principalement à payer les salaires, les avantages sociaux et les services professionnels qui assurent et soutiennent une

fonction de gestion des divulgations et des plaintes de représailles qui est opportune, rigoureuse, indépendante et accessible. De plus amples renseignements sur l'utilisation des fonds sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités.

Même si le niveau de dépenses est relativement constant, le nombre de nouveaux dossiers et le nombre d'enquêtes continuent d'augmenter. Si la tendance se maintient en 2012-2013, le nombre de nouveaux cas de divulgation et de représailles ainsi que le nombre d'enquêtes ouvertes augmenteront de 30 p. 100 comparativement à l'année précédente. Si le nombre de nouveaux dossiers continue d'augmenter, cela pourrait avoir une incidence sur la rapidité avec laquelle Commissariat peut répondre aux divulgations d'actes répréhensibles et aux plaintes en matière de représailles.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les actes répréhensibles au sein du secteur public fédéral sont réglés et les fonctionnaires sont protégés contre les représailles.			
Programme de gestion des divulgations et des représailles	3 499 031	3 614 201	3 748 289
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 166 832	2 041 871	1 926 610
Total	**5 665 863**	**5 656 072**	**5 674 899**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)			
Contributions				
Contribution qui permet d'obtenir des conseils juridiques en vertu de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles.*	15 438	40 000	40 000	40 000
Total des contributions	**15 438**	**40 000**	**40 000**	**40 000**
Total	**15 438**	**40 000**	**40 000**	**40 000**

Commissariat au lobbying

Raison d'être

Le Commissariat au lobbying (CAL) soutient la commissaire au lobbying, le haut fonctionnaire du Parlement responsable de l'application de la *Loi sur le lobbying* (la Loi). La législation vise à améliorer la transparence et le respect de l'obligation de rendre compte des communications entre les lobbyistes et les titulaires d'une charge publique fédérale, et à accroître la confiance des Canadiens à l'égard de l'intégrité du processus décisionnel du gouvernement. À cette fin, le mandat du CAL est de créer et gérer le Registre des lobbyistes, d'élaborer et mettre en œuvre des programmes d'éducation pour faire connaître la Loi, et de veiller à l'application de la Loi et du Code de déontologie des lobbyistes. Le Président du Conseil du Trésor est le ministre responsable de la présentation au Parlement du rapport sur les plans et les priorités et du rapport ministériel sur le rendement du Commissariat au lobbying.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

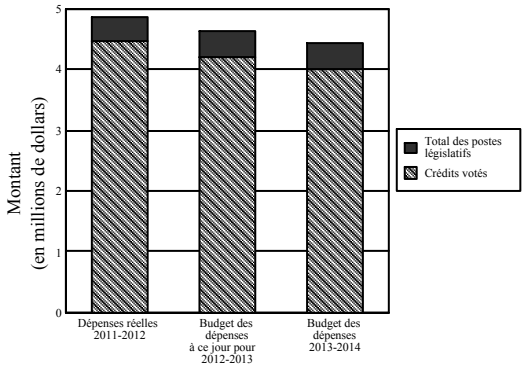

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
45 Dépenses du Programme	4 463 147	4 193 102	4 193 102	3 988 757
Total des crédits votés	**4 463 147**	**4 193 102**	**4 193 102**	**3 988 757**
Total des postes législatifs	*398 443*	*435 266*	*435 266*	*434 784*
Total des dépenses budgétaires	**4 861 590**	**4 628 368**	**4 628 368**	**4 423 541**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Commissariat au lobbying (CAL) prévoit des dépenses budgétaires de 4,4 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 434,8 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et sont fournies à titre indicatif.

La réduction nette de 204,8 milliers de dollars (4,4 p. 100) est attribuable à une diminution budgétaire de 5 p. 100 annoncée dans le budget de 2012 et à une légère augmentation de l'enveloppe salariale. La diminution budgétaire de 5 p. 100 aura un effet sur l'activité de programme Enregistrement des lobbyistes.

En 2013-2014, le CAL se préparera à réagir à tout changement que pourrait entraîner l'examen de la *Loi sur le lobbying*.

Le CAL tiendra à jour le Registre des lobbyistes pour que les lobbyistes puissent respecter les dispositions de la *Loi sur le lobbying*. La commissaire et son personnel continueront de perfectionner le programme d'éducation et de sensibilisation et de le mettre en œuvre pour favoriser une meilleure compréhension des exigences de la *Loi sur le lobbying* et du *Code de déontologie des lobbyistes* afin qu'elles soient respectées. Le CAL continuera d'enquêter sur les infractions présumées à la *Loi sur le lobbying* et au *Code de déontologie des lobbyistes*.

Des renseignements additionnels sont fournis dans le rapport sur les plans et priorités du Commissariat au lobbying.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
La transparence et l'obligation de rendre compte des activités de lobbying effectuées auprès de titulaires de charge publique contribuent à inspirer confiance à l'égard de l'intégrité des décisions prises par le gouvernement.			
Examens et enquêtes en vertu de la *Loi sur le lobbying* et du *Code de déontologie des lobbyistes*	1 106 171	1 025 512	1 097 392
Enregistrement des lobbyistes	1 037 644	1 125 632	811 818
Éducation et recherche	939 571	950 288	810 294
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.			
Services internes	1 778 204	1 526 936	1 704 037
Total	**4 861 590**	**4 628 368**	**4 423 541**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Raison d'être

La Commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique est chargée d'administrer la *Loi sur les conflits d'intérêts* (Loi) et le *Code régissant les conflits d'intérêts des députés* (Code). Ces deux régimes ont pour but de veiller à ce que les personnes nommées ou élues à des postes officiels, qu'elles soient titulaires de charge publique ou députés, ne se trouvent pas en situation de conflits d'intérêts. La Loi et le Code établissent des règles de conduite en matière de conflits d'intérêts pour ceux-ci et les obligent à respecter des normes qui font passer l'intérêt public avant leurs intérêts personnels lorsque les deux régimes entrent en conflit. La Commissaire a également pour mandat de donner des conseils au Premier ministre, à titre confidentiel, sur les questions de conflits d'intérêts et d'éthique.

Le président de la Chambre des communes est le ministre compétent de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

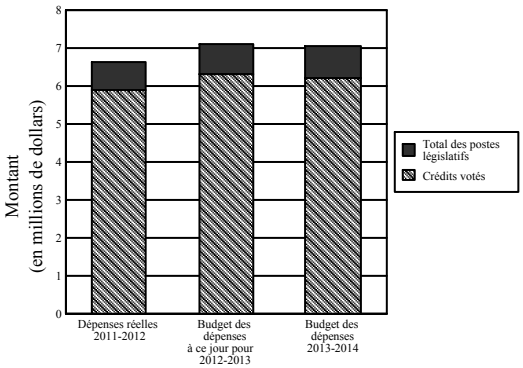

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
15 Dépenses du Programme	5 893 494	6 338 000	6 338 000	6 234 980
Total des crédits votés	**5 893 494**	**6 338 000**	**6 338 000**	**6 234 980**
Total des postes législatifs	*744 367*	*794 288*	*794 288*	*800 421*
Total des dépenses budgétaires	**6 637 861**	**7 132 288**	**7 132 288**	**7 035 401**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique prévoit des dépenses budgétaires de 7,0 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 6,2 millions de dollars doit être approuvé parle Parlement. Le solde de 0,8 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le budget de fonctionnement du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique demeure sensiblement le même depuis 2008-2009. Le Budget principal des dépenses 2013-2014 a été rajusté pour refléter une diminution de 3 p. 100 du budget de fonctionnement du Commissariat, et ce, à la suite d'un examen interne des dépenses. Le budget de 2014-2015 fera l'objet d'une diminution additionnelle de 1 p. 100. De plus, le montant du Budget principal des

dépenses 2013-2014 a été rajusté pour inclure des augmentations économiques qui entreront en vigueur au cours de cet exercice. Enfin, le taux de contribution au régime d'avantages sociaux des employés a été rajusté à 17,4 p. 100 (le taux était de 17,6 p. 100), comme l'a décidé le Conseil du Trésor.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le public peut avoir confiance que les titulaires de charge publique et les députés rencontrent les exigences des mesures d'observation régissant leur conduite en ce qui concerne les conflits d'intérêts.			
Application de la *Loi sur les conflits d'intérêts* et du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*	4 160 323	4 925 682	4 942 190
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 477 538	2 206 606	2 093 211
Total	**6 637 861**	**7 132 288**	**7 035 401**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commissariat aux langues officielles

Raison d'être

Le mandat du commissaire aux langues officielles (le commissaire) est de veiller à la mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles* (la Loi), de protéger les droits linguistiques des Canadiens et de promouvoir la dualité linguistique et le bilinguisme au Canada. Le mandat du commissaire est conféré en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les langues officielles*. Aux termes de cet article, il incombe au commissaire de s'acquitter des responsabilités suivantes : « Prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures visant à assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente Loi et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. » Le commissaire a donc pour mandat de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures nécessaires à la réalisation des trois grands objectifs fixés dans la *Loi sur les langues officielles*, soit :

• l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais au sein du Parlement, du gouvernement du Canada, de l'administration fédérale et des institutions assujetties à la Loi;
• l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle au Canada;
• la progression vers l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Le commissaire est nommé par la commission sous le grand sceau, après approbation par résolution de la Chambre des communes et du Sénat, pour un mandat de sept ans, et relève directement au Parlement.

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est responsable du dépôt au Parlement des rapports administratifs du Bureau du commissaire, notamment le rapport sur les plans et les priorités et le rapport ministériel sur le rendement.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

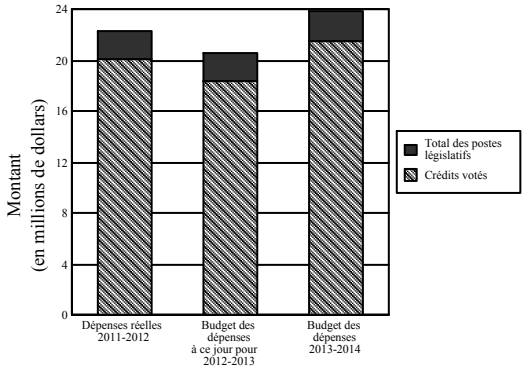

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
20 Dépenses du Programme	20 081 180	18 360 688	18 360 688	21 621 488
Total des crédits votés	**20 081 180**	**18 360 688**	**18 360 688**	**21 621 488**
Total des postes législatifs	*2 273 856*	*2 250 457*	*2 250 457*	*2 250 180*
Total des dépenses budgétaires	**22 355 036**	**20 611 145**	**20 611 145**	**23 871 668**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Commissariat aux langues officielles prévoit des dépenses budgétaires de 23,9 millions de dollars. De cette somme, un montant de 21,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,3 millions de dollars est constitué des autorisations législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Par rapport à 2012-2013, le Budget principal des dépenses 2013-2014 a augmenté de 3,3 millions de dollars. Cette somme sera utilisée pour payer les coûts du déménagement du bureau de l'administration centrale à Gatineau.

Les dépense bugétaires seront utilisées pour répondre aux priorités suivantes :

• intervenir auprès du gouvernement et d'autres acteurs-clés afin que les actions de ces derniers en faveur de la dualité linguistique rejoignent les Canadiens;
• intervenir de façon ciblée auprès du gouvernement et des institutions fédérales pour assurer la protection des droits linguistiques dans un contexte de restrictions budgétaires et de modernisation des services;
• intervenir auprès du gouvernement et de certaines institutions fédérales afin de garantir que l'immigration ait un impact positif sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire;
• gérer efficacement une période d'importantes transitions tout en favorisant un environnement de travail sain.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les droits garantis par la Loi sur les langues officielles sont protégés et la dualité linguistique est promue comme une valeur fondamentale de la société canadienne.			
Protection des droits linguistiques	7 058 731	6 650 836	6 694 325
Promotion de la dualité linguistique	6 537 097	6 776 154	6 527 005
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	8 759 208	7 184 155	10 650 338
Total	**22 355 036**	**20 611 145**	**23 871 668**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Raison d'être

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

À titre d'agente du Parlement, la commissaire à la protection de la vie privée du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP) a pour mandat de surveiller le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, laquelle porte sur les pratiques de traitement des renseignements personnels utilisées par les ministères et organismes fédéraux, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE), la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, ainsi que de certains aspects de la loi canadienne antipourriel. Le CPVP a pour mission de protéger et de promouvoir le droit des individus à la vie privée.

Sur le plan administratif, le ministre de la Justice est responsable de soumettre le rapport sur les plans et priorités et le rapport ministériel sur le rendement de l'organisation.

Commissariat à l'information du Canada

La commissaire à l'information du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à l'information du Canada veille au respect des droits que la *Loi sur l'accès à l'information* confère aux demandeurs, ce qui en retour rehausse la transparence et la reddition de compte à l'échelle du gouvernemental fédéral.

Sur le plan administratif, le ministre de la Justice est responsable de soumettre le rapport sur les plans et priorités et le rapport ministériel sur le rendement de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

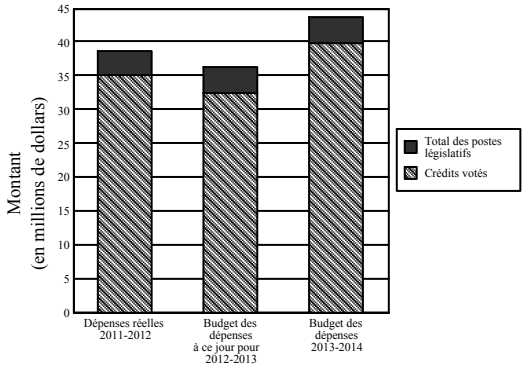

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
40 Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme	11 376 683	10 348 813	10 348 813	13 171 028
45 Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	23 795 371	22 131 465	22 131 465	26 628 405
Total des crédits votés	**35 172 054**	**32 480 278**	**32 480 278**	**39 799 433**
Total des postes législatifs	*3 618 642*	*3 833 389*	*3 833 389*	*3 830 250*
Total des dépenses budgétaires	**38 790 696**	**36 313 667**	**36 313 667**	**43 629 683**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP) prévoit des dépenses budgétaires de 29,1 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 26,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et sont fournies à titre indicatif.

Le budget principal des dépenses du CPVP s'élève à 29,1 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014, ce qui représente une augmentation de 4,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Voici en quoi consistent les principaux facteurs qui contribuent à cette augmentation nette :

• Une augmentation de 4,1 millions de dollars associée au financement de la réinstallation du CPVP. Ce financement ponctuel sera utilisé pour la configuration des espaces de travail, l'équipement et une nouvelle infrastructure technologique. Ce montant figure dans le programme Services internes et sera remboursé sur une période de 15 ans;
• Une augmentation de 0,2 million de dollars associée au transfert de Travaux publics et Services gouvernementaux –Biens immobiliers liée à des efficiences sur le plan de l'espace;
• Une augmentation de salaire de 0,2 million de dollars liée aux conventions collectives signées récemment.

Outre la réinstallation du CPVP en 2013, le financement servira à mener à bien les efforts et les activités du CPVP pour la réalisation de l'unique résultat stratégique de l'organisation, à savoir la protection de la vie privée des individus et les priorités du CPVP pour 2013-2014 :

• Améliorer continuellement le service aux Canadiens en améliorant les procédures et mettant en œuvre de nouveaux cadres juridiques;
• Consolider les résultats obtenus relativement aux quatre points prioritaires (technologie de l'information, sécurité publique, intégrité et protection de l'identité, et renseignements génétiques) et faire connaître les résultats à la population canadienne;
• Maintenir la capacité organisationnelle compte tenu des grandes transitions et des restrictions budgétaires.

Commissariat à l'information du Canada

Le Commissariat à l'information du Canada (CIC) prévoit des dépenses budgétaires de 14,5 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 13,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,3 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et sont fournies à titre indicatif.

Les dépenses prévues du CIC dans le budget principal des dépenses de l'exercice 2013-2014 s'élèvent à 14,5 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 2,8 millions par rapport à l'exercice précédent. Voici en quoi consistent les principaux facteurs qui contribuent à cette augmentation nette :

• Une augmentation de 2,6 millions de dollars attribuable au financement de la réinstallation du CIC. Ce financement ponctuel sera utilisé pour la configuration des espaces de travail et l'équipement. Ce montant figure dans le programme Services internes et sera remboursé sur une période de 15 ans.
• Une augmentation de 0,4 million de dollars attribuable au transfert de fonds de Travaux publics et Services gouvernementaux – Biens immobiliers liée à des efficiences sur le plan de l'espace;
• Une augmentation des salaires de 0,1 million de dollars liée aux conventions collectives signées récemment;
• Une diminution de 0,3 million de dollars attribuable aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget de 2012.

En 2013-2014, le financement servira avant tout à mener des enquêtes efficaces, justes et confidentielles sur des plaintes ou problèmes concernant la façon dont les institutions fédérales traitent les demandes d'accès à l'information provenant du public. À cette fin, le CIC continuera de rationaliser et de raffiner son processus d'enquête tout en améliorant son infrastructure de gestion et de technologie de l'information. D'autres activités auront pour but d'appuyer la commissaire dans son rôle consultatif auprès du Parlement sur toutes les questions relatives à l'accès à l'information. Au besoin, le personnel du CIC aidera également la commissaire à porter les questions d'interprétation et d'application de la loi devant les tribunaux.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le droit des personnes à la protection de la vie privée est protégé.			
Activités relatives à la conformité	11 572 471	10 365 548	11 153 628
Recherche et élaboration des politiques	3 930 540	5 195 373	4 621 993
Sensibilisation du grand public	2 985 363	3 968 544	3 152 112
Les droits des demandeurs en vertu de la Loi sur l'accès à l'information sont protégés.			
Conformité avec les obligations prévues à la *Loi sur l'accès à l'information*	8 756 961	8 174 046	9 165 993
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes – Commissariat à la protection de la vie privée	7 654 492	5 076 466	10 172 097
Services internes – Commissariat à l'information	3 890 869	3 533 690	5 363 860
Total	**38 790 696**	**36 313 667**	**43 629 683**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)			
Contributions				
Programme de contributions relatif à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*	432 587	500 000	500 000	500 000
Total des contributions	**432 587**	**500 000**	**500 000**	**500 000**
Total	**432 587**	**500 000**	**500 000**	**500 000**

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Raison d'être

Le ministre de Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

En 1946, le Parlement a adopté la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique* et a créé la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Celle-ci a le pouvoir de réglementer l'ensemble des activités nucléaires liées au développement et à l'utilisation de l'énergie atomique au Canada.

Plus d'un demi-siècle plus tard, en mai 2000, la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN) entrait en vigueur et créait la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), appelée à succéder à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. La CCSN a les responsabilités et les pouvoirs lui permettant de réglementer un secteur qui englobe tous les segments du cycle du combustible nucléaire et une vaste gamme d'utilisations industrielles, médicales et universitaires des substances nucléaires.

Des renseignements additionnels sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités de la CCSN.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

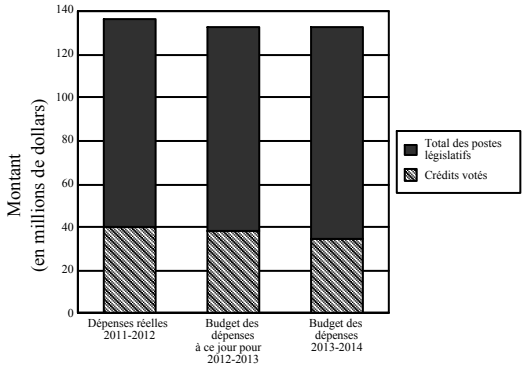

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
20 Dépenses du Programme	39 864 044	29 302 138	38 233 439	34 976 638
Total des crédits votés	**39 864 044**	**29 302 138**	**38 233 439**	**34 976 638**
Total des postes législatifs	*96 205 120*	*94 526 805*	*94 526 805*	*97 924 847*
Total des dépenses budgétaires	**136 069 164**	**123 828 943**	**132 760 244**	**132 901 485**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) prévoit des dépenses budgétaires de 132,9 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 35,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 97,9 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Dans le budget 2012, des fonds ont été affectés pour continuer à renforcer la capacité de réglementer l'utilisation d'appareils nucléaires et les activités nucléaires menées au Canada par les titulaires de permis exemptés de droits, et pour continuer à effectuer des inspections, y compris dans les établissements de santé et d'enseignement. Au cours de l'exercice 2012-2013, la CCSN a reçu un financement permanent de 7,6 millions de dollars aux fins de cette réglementation.

Le 4 août 2011, Services partagés Canada a été créé par décret en vertu de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique* pour rassembler les ressources existantes de l'ensemble du gouvernement en vue de regrouper et de transférer l'infrastructure de TI (p. ex., centres informatiques et services de réseau) pour le gouvernement du Canada. Par conséquent, le niveau de financement de la CCSN a diminué de 0,3 million de dollars en 2011-2012 et de 1,5 million de dollars de façon permanente en 2012-2013.

Le Budget 2012 prévoyait des mesures d'économie destinées à réorienter les activités et les programmes du gouvernement, à faciliter les rapports de la population canadienne et des entreprises avec leur gouvernement, et à moderniser et réduire les services de soutien. D'ici la fin de l'exercice 2012-2013, qui correspond à la première année de mise en œuvre, la CCSN aura économisé 0,5 million de dollars. Des économies permanentes de 1,3 million de dollars seront réalisées en 2013-2014. Pour y arriver, la CCSN mettra en œuvre des mesures d'économie et réduira certains programmes de manière à consacrer ses ressources à son mandat principal, en réduisant les activités ou il y a un besoin, les besoins se font moindres, en transformant ses processus internes et en misant sur les regroupements et la rationalisation. Ces changements permettront à la CCSN de se concentrer sur la promotion de l'excellence en gestion, ainsi que sur la responsabilisation dans l'ensemble du gouvernement.

L'exercice 2012-2013 correspond à la dernière réduction budgétaire à la CCSN découlant de l'Examen stratégique de 2009 (0,8 million de dollars).

Des renseignements additionnels sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités de la CCSN.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Installations et processus nucléaires sûrs et sécuritaires qui ne sont utilisés qu'à des fins pacifiques et confiance du public dans l'efficacité du régime de réglementation nucléaire.			
Programme de conformité	38 302 145	36 411 921	36 550 986
Programme d'autorisation et d'accréditation	33 211 190	20 150 380	28 505 451
Programme du cadre de réglementation	23 243 106	28 041 030	25 193 526
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	41 312 723	39 225 612	42 651 522
Total	**136 069 164**	**123 828 943**	**132 901 485**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Subventions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien	73 300	75 000	75 000	75 000
Total des subventions	**73 300**	**75 000**	**75 000**	**75 000**
Contributions				
Programme d'aide financière aux participants	86 252	925 000	925 000	925 000
Contributions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien ainsi que du Programme canadien à l'appui des garanties	1 003 463	770 000	770 000	770 000
Total des contributions	**1 089 715**	**1 695 000**	**1 695 000**	**1 695 000**
Total	**1 163 015**	**1 770 000**	**1 770 000**	**1 770 000**

Commission canadienne des affaires polaires

Raison d'être

La Commission canadienne des affaires polaires a les responsabilités suivantes : promouvoir et diffuser les connaissances relatives aux régions polaires et suivre leur évolution; aider à sensibiliser le public à l'importance de la science polaire pour le Canada; intensifier le rôle du Canada sur la scène internationale à titre de nation circumpolaire; et recommander l'adoption d'une politique sur la science polaire par le gouvernement. Le ministre des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

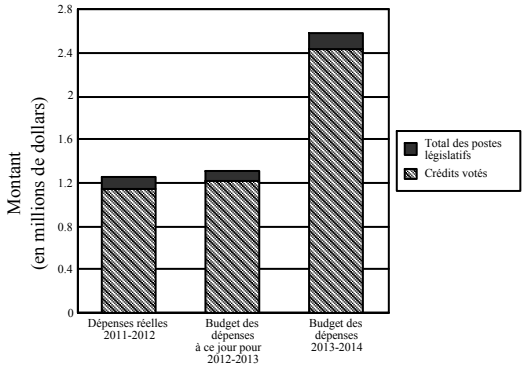

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
25 Dépenses du Programme	1 141 951	1 177 747	1 224 415	2 433 726
Total des crédits votés	**1 141 951**	**1 177 747**	**1 224 415**	**2 433 726**
Total des postes législatifs	*121 259*	*76 797*	*76 797*	*142 943*
Total des dépenses budgétaires	**1 263 210**	**1 254 544**	**1 301 212**	**2 576 669**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission canadienne des affaires polaires prévoit des dépenses budgétaires de 2,58 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 2,43 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 143 000 $ représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La Commission canadienne des affaires polaires prévoit une augmentation des dépenses prévues en raison d'un transfert de 1,3 million de dollars pour l'administration de deux nouveaux programmes de subventions : le Programme de formation scientifique dans le Nord incluant le financement à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques, ainsi que la Médaille du centenaire de l'Année polaire internationale 1882-1883 également connue sous le nom de Prix de la recherche scientifique sur le Nord.

La Commission continuera d'organiser des conférences et des ateliers, de publier de l'information sur des questions qui ont rapport à la recherche polaire, d'établir et de maintenir des réseaux de savoir polaire et de collaborer étroitement avec

les autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour encourager les études canadiennes sur les régions polaires.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Accroissement des connaissances sur les régions polaires du Canada.			
Facilitation de la recherche et communications	951 256	1 032 797	2 095 074
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	311 954	221 747	481 595
Total	**1 263 210**	**1 254 544**	**2 576 669**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
	(dollars)			
Subventions				
Subventions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	. . . . .	. . . . .	10 000	1 086 000
Total des subventions	**. . . . .**	**. . . . .**	**10 000**	**1 086 000**
Contributions				
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	10 000	10 000	10 000	10 000
Total des contributions	**10 000**	**10 000**	**10 000**	**10 000**
Total	**10 000**	**10 000**	**20 000**	**1 096 000**

Commission canadienne des droits de la personne

Raison d'être

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

La Commission canadienne des droits de la personne a été constituée en 1977 en vertu de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP). La Commission a la responsabilité de l'application de la LCDP et veille au respect de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE). La LCDP interdit la discrimination et la LEE favorise la réalisation de l'équité en milieu de travail. Les deux lois imposent les principes de l'égalité des chances et de la non-discrimination aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, aux sociétés d'État et aux organisations du secteur privé sous réglementation fédérale.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

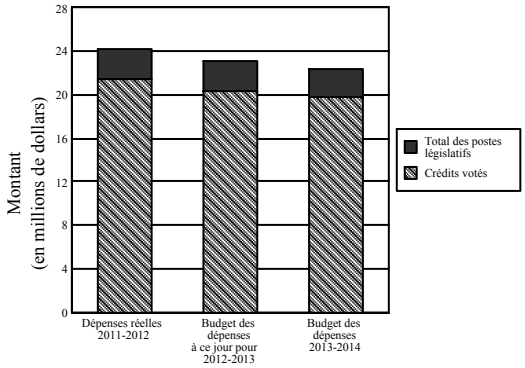

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
10 Dépenses du Programme	21 457 760	20 437 203	20 437 203	19 861 118
Total des crédits votés	**21 457 760**	**20 437 203**	**20 437 203**	**19 861 118**
Total des postes législatifs	*2 804 563*	*2 649 295*	*2 649 295*	*2 600 171*
Total des dépenses budgétaires	**24 262 323**	**23 086 498**	**23 086 498**	**22 461 289**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission canadienne des droits de la personne prévoit des dépenses budgétaires de 22,5 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 19,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,6 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; il est fourni à titre indicatif.

L'écart entre les dépenses réelles de 2011-2012 et le Budget principal des dépenses 2012-2013 est principalement attribuable au paiement des indemnités de départ en 2011-2012 faisant suite aux nouvelles conventions collectives signées en juin 2011 avec l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

L'écart entre le Budget principal des dépenses 2012-2013 et celui de 2013-2014 est principalement attribuable au financement obtenu pour l'abrogation de l'article 67 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP). Ce financement est à la baisse en 2013 et devrait prendre fin en mars 2014.

En 2013-2014, la Commission poursuivra la transition de l'harmonisation de ses programmes relativement au traitement des plaintes à la suite de l'abrogation de l'article 67 de la LCDP qui permet aux membres des collectivités des Premières Nations de déposer des plaintes concernant des questions régies par la *Loi sur les Indiens*.

Au cours de la prochaine année, la Commission se concentrera aussi sur :

• le soutien à l'élaboration de mécanismes de règlement des différends équitables et efficaces au sein des collectivités des Premières nations;
• la mise en œuvre d'améliorations à ses mécanismes pour favoriser une approche proactive à l'égard de la discrimination systémique;
• la prestation d'outils et de conseils pour contribuer à l'élaboration et à la mise en place de mécanismes internes de règlement des différends efficaces;
• la vérification des employeurs réglementés par le gouvernement fédéral en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, afin de garantir des chances égales en matière d'emploi compte tenu de la croissance continue dans les groupes désignés.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités de la Commission.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
L'égalité, le respect des droits de la personne et la prévention de la discrimination grâce à une meilleure compréhension et à un meilleur respect de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi par les employeurs et les fournisseurs de services sous réglementation fédérale, ainsi que le public qu'ils servent.			
Programme de règlement des différends en matière de droits de la personne	8 828 826	8 837 941	8 997 200
Programme de prévention de la discrimination	4 554 675	4 322 967	4 000 200
Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne	4 313 519	3 583 480	3 440 600
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	6 565 303	6 342 110	6 023 289
Total	**24 262 323**	**23 086 498**	**22 461 289**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission canadienne des grains

Raison d'être

La Commission canadienne des grains (CCG) est un organisme du gouvernement fédéral qui administre les dispositions de la *Loi sur les grains du Canada* (LGC). Aux termes de la LGC, la CCG a pour mandat de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grains, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention du grain au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieurs et étrangers. La vision de la CCG est d'être un « chef de file en matière d'excellence et d'innovation dans les domaines de l'assurance de la qualité et de la quantité des grains, de la recherche et de la protection des producteurs ». Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de la CCG.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

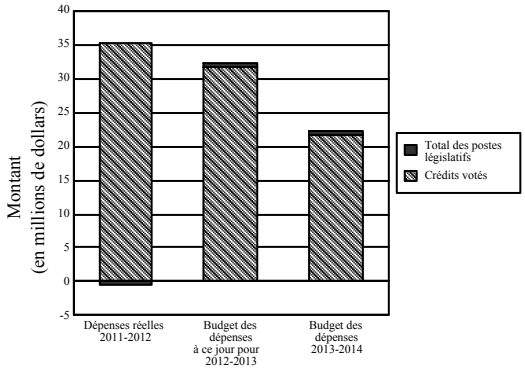

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
30 Dépenses du Programme	35 237 639	4 829 788	31 626 015	21 582 235
Total des crédits votés	**35 237 639**	**4 829 788**	**31 626 015**	**21 582 235**
Total des postes législatifs	*(417 627)*	*622 222*	*622 222*	*585 473*
Total des dépenses budgétaires	**34 820 012**	**5 452 010**	**32 248 237**	**22 167 708**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La CCG prévoit des dépenses budgétaires de 22,2 millions de dollars en 2013-2014. De ce montant, 21,6 millions de dollars devront être approuvés par le Parlement. Le solde de 0,6 million de dollars correspond aux prévisions législatives qui ne nécessitent pas une approbation additionnelle; il est fourni à titre d'information.

L'augmentation de l'autorisation nette de 16,7 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 est attribuable à l'octroi de financement pour appuyer la transition de la CCG vers un modèle de financement durable, comme il est indiqué dans le budget fédéral de 2012.

La structure actuelle de financement de la CCG est axée sur les autorisations budgétaires qui sont composées d'autorisations législatives et d'autorisations votées. Les autorisations législatives comprennent l'autorisation du régime d'avantages sociaux pour les postes financés par les crédits et l'autorisation des fonds renouvelables de la CCG qui

permet à la CCG de dépenser les recettes des droits qu'elle a perçues. L'autorisation votée est le crédit 30 – Dépenses du Programme, qui comprend l'autorisation de crédits annuels et toute autorisation de crédits ponctuels pour l'exercice.

Un fonds renouvelable a été établi pour la CCG en 1995 dans l'espoir que l'organisation puisse s'autofinancer en grande partie grâce aux droits perçus pour ses services. Bien que les frais d'utilisation de la CCG n'aient pas fait l'objet d'une augmentation depuis 1991, la CCG est en voie de mettre en œuvre un nouveau barème de droits dans le but de s'autofinancer. La CCG prévoit passer au nouveau barème de droits en 2013-2014, et les recettes versées au crédit ont augmenté pour atteindre 47,9 millions de dollars.

Le Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014 de la CCG contient de plus amples renseignements.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le grain du Canada est salubre, fiable et commercialisable et les producteurs de grain canadien sont protégés.			
Programme d'assurance-qualité	7 722 754	(5 637 221)	8 307 568
Programme de recherches sur la qualité des grains	10 214 676	3 520 619	5 282 058
Programme d'assurance-quantité	(293 403)	(2 310 980)	2 480 557
Programme de protection des producteurs	3 455 307	443 019	1 203 892
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	13 720 678	9 436 573	4 893 633
Total	**34 820 012**	**5 452 010**	**22 167 708**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission canadienne du lait

Raison d'être

La Commission canadienne du lait (CCL) est une société d'État fédérale constituée aux termes de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. Elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Ses objectifs législatifs comprennent deux volets : permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution pour leur travail et leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

La CCL joue un rôle central de facilitateur auprès de l'industrie laitière canadienne, qui représente plusieurs milliards de dollars. Les ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces accordent désormais à la CCL les pouvoirs associés à bon nombre des programmes et des activités qui sont administrés par ses employés au jour le jour. La CCL tient compte des intérêts de tous les intervenants de l'industrie laitière, soit les producteurs, les transformateurs, les transformateurs secondaires, les exportateurs, les consommateurs et les gouvernements.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

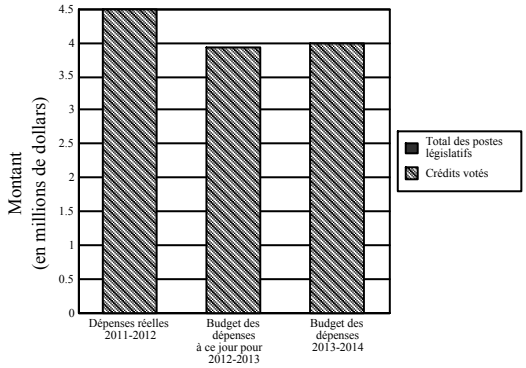

Dépenses non budgétaires

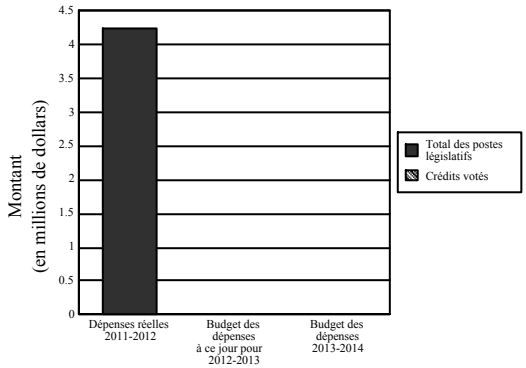

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
15 Dépenses du Programme	4 479 524	3 935 119	3 935 119	3 985 810
Total des crédits votés	**4 479 524**	**3 935 119**	**3 935 119**	**3 985 810**
Total des dépenses budgétaires	**4 479 524**	**3 935 119**	**3 935 119**	**3 985 810**
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	*4 246 778*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses non budgétaires	**4 246 778**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission canadienne du lait (CCL) prévoit des dépenses budgétaires de 4,0 millions de dollars pour 2013-2014, et celles-ci doivent être approuvées par le Parlement.

Le système canadien de la gestion de l'offre repose sur trois piliers : la gestion de la production, l'établissement des prix et les contrôles d'importation. La CCL participe directement à l'administration de deux des trois piliers (gestion de la production et établissement des prix) grâce à l'établissement du quota de lait de transformation et des prix de soutien.

La CCL administre les trois mises en commun des revenus et des marchés qui existent entre les producteurs laitiers. Chaque mois, la CCL reçoit des données des offices provinciaux de mise en marché et calcule les paiements de péréquation entre les provinces; elle ajuste aussi l'allocation de quota aux provinces pour tenir compte du partage des marchés.

Afin d'assurer un approvisionnement continu de produits laitiers sur le marché canadien, la CCL administre les Programmes intérieurs de saisonnalité. Pour veiller à ce que les composants du lait pour lesquels il n'existe pas de marché au Canada soient retirés en temps opportun, la CCL administre le Programme de retrait des surplus. De plus, pour promouvoir l'utilisation de produits et d'ingrédients laitiers dans les aliments transformés, la CCL administre le Programme de marketing du lait.

La CCL administre aussi, au nom de l'industrie, le Programme de permis des classes spéciales de lait (PPCSL) et le Programme d'innovation en matière de produits laitiers. L'industrie établit les paramètres de ces programmes.

La CCL importe le contingent tarifaire de beurre et vend ce beurre aux participants du PPCSL par l'entremise des fabricants de beurre. Les profits que la CCL génère ainsi servent à financer des initiatives qui profitent à l'industrie. Par exemple, la CCL finance des bourses d'études supérieures dans des établissements canadiens et la validation des fermes laitières en vertu du programme Lait canadien de qualité, un programme d'assurance-qualité à la ferme.

La CCL contrôle aussi les exportations subventionnées de produits laitiers canadiens grâce à l'émission de permis d'exportation. Ce système de permis a été mis en place pour veiller à ce que les exportations de produits laitiers canadiens n'excèdent pas les limites imposées au Canada par l'Organisation mondiale du commerce pour les exportations subventionnées.

Aucune modification importante n'est prévue du côté des programmes administrés par la CCL durant l'exercice financier 2013-2014. Des renseignements additionnels sont fournis dans le Plan d'entreprise de la Commission canadienne du lait.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Accroître la vitalité de l'industrie laitière canadienne au profit de tous les partenaires de l'industrie.			
Administre le système de gestion des approvisionnements du lait	4 479 524	3 935 119	3 985 810
Total	**4 479 524**	**3 935 119**	**3 985 810**
Non budgétaire			
Accroître la vitalité de l'industrie laitière canadienne au profit de tous les partenaires de l'industrie.			
Administre le système de gestion des approvisionnements du lait	4 246 778	. . . . .	. . . . .
Total	**4 246 778**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission canadienne du tourisme

Raison d'être

La Commission canadienne du tourisme (CCT) est l'organisme national de marketing touristique du Canada. À titre de société d'État à part entière du gouvernement du Canada, le mandat de la CCT consiste à veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme en faisant la promotion du Canada en tant que destination touristique quatre saisons de premier choix et concurrentielle sur la scène internationale, une destination où les voyageurs peuvent vivre des expériences extraordinaires. La CCT rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie et doit se conformer aux dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*. En partenariat et de concert avec le secteur privé, les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, la CCT collabore avec le secteur du tourisme pour en conserver le caractère concurrentiel du Canada et créer de la richesse pour les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique canadienne. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le plan d'entreprise 2013-2017 de la CCT.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

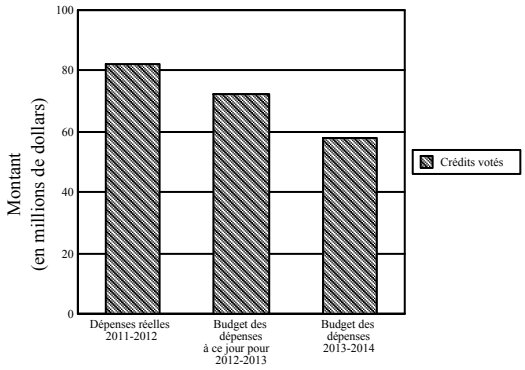

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
40 Paiements à la Commission canadienne du tourisme	82 033 975	72 032 802	72 032 802	57 832 802
Total des crédits votés	**82 033 975**	**72 032 802**	**72 032 802**	**57 832 802**
Total des dépenses budgétaires	**82 033 975**	**72 032 802**	**72 032 802**	**57 832 802**

Faits saillants

La Commission canadienne du tourisme (CCT) prévoit des dépenses budgétaires de 57,8 millions de dollars pour 2013-2014 qui doivent être approuvées par le Parlement.

La CCT a été mise sur pied en 1995 à titre d'organisme de service spécial au sein d'Industrie Canada et, en 2001, elle est devenue une société d'État aux termes de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*. La CCT rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie. La CCT est un organisme national de marketing du tourisme ayant pour mandat de veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie canadienne du tourisme; de promouvoir le Canada comme destination touristique de choix; de favoriser la collaboration entre le secteur privé et les gouvernements du Canada, les provinces et les territoires en ce qui concerne le tourisme au Canada; et de fournir des renseignements touristiques sur le Canada au secteur privé et aux gouvernements du Canada, aux provinces et aux territoires (*Loi sur la Commission canadienne du tourisme*, version courante jusqu'en juin 2012).

En 2012, la CCT a pris part à l'examen exhaustif du gouvernement fédéral défini dans le budget fédéral de 2012, afin de retourner à moyen terme à des budgets équilibrés. L'examen des dépenses du budget fédéral de 2012 a mis en évidence des économies de 0,5 million de dollars en 2012-2013 et de 14,2 millions de dollars à partir de 2013-2014. Compte tenu de cet ajustement, les crédits de base pour la CCT (c.à.d. hormis le financement ponctuel pour les programmes spéciaux) s'établissent à 71,5 millions de dollars en 2012-2013 et à 57,8 millions de dollars à partir de 2013-2014. Étant donné que le budget de la CCT est organisé par année civile, les crédits précités se traduiront par des affectations annuelles de 61,3 millions de dollars pour 2013 et de 57,8 millions de dollars pour 2014. Conformément à cette décision et aux objectifs de la Stratégie fédérale en matière de tourisme, la CCT a organisé ses activités pour axer les ressources sur les marchés d'une importance stratégique pour l'industrie touristique du Canada.

En s'appuyant sur le plan d'entreprise 2012-2016, le plan d'entreprise 2013-2017 de la CCT fixe les objectifs suivants :

• stimuler la demande au profit de l'économie touristique canadienne;
• mettre en œuvre des plateformes de vente et de marketing efficaces pour aider les entreprises canadiennes à vendre la destination Canada dès maintenant.

La CCT a déterminé quatre priorités stratégiques pour s'orienter concernant l'atteinte des objectifs organisationnels susmentionnés. Ces quatre priorités stratégiques se définissent comme suit :

• tenir compte de la recherche sur les consommateurs et les marchés dans l'élaboration des plans de vente et de marketing;
• renforcer les éléments fondamentaux qui placent l'industrie canadienne du tourisme en position de croissance;
• promouvoir l'excellence et l'efficacité au sein de l'entreprise;
• considérer le segment des jeunes voyageurs.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
L'économie canadienne profite de la demande touristique soutenue des marchés de la Commission canadienne du tourisme (CCT).			
Marketing et ventes	. . . . .	58 631 899	45 974 802
Recherches et communications relatives au tourisme	. . . . .	3 933 336	3 644 000
Développement de produits axés sur les expériences	. . . . .	1 100 000	1 092 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	8 367 567	7 122 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*82 033 975*	. . . . .	. . . . .
Total	**82 033 975**	**72 032 802**	**57 832 802**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission de la capitale nationale

Raison d'être

Le ministre des Affaires étrangères est responsable de cette organisation.

La Commission de la capitale nationale, créée par le Parlement en 1959, poursuit le mandat suivant :

• établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à leur réalisation afin de doter le siège du gouvernement d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
• organiser, parrainer ou promouvoir dans la région des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, des langues officielles et du patrimoine des Canadiens;
• coordonner les politiques et les programmes en matière d'organisation, de parrainage ou de promotion d'activités et de manifestations publiques par les ministères fédéraux;
• approuver le design d'édifices et l'utilisation des terrains fédéraux de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan d'entreprise de la Commission de la capitale nationale.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

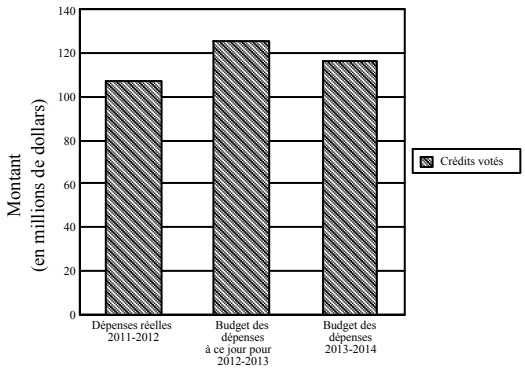

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
55 Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	84 289 995	92 330 834	80 265 835	78 510 834
60 Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	23 196 101	32 540 000	45 290 001	37 947 000
Total des crédits votés	**107 486 096**	**124 870 834**	**125 555 836**	**116 457 834**
Total des dépenses budgétaires	**107 486 096**	**124 870 834**	**125 555 836**	**116 457 834**

Faits saillants

La Commission de la capitale nationale prévoit des dépenses budgétaires de 116,5 millions de dollars pour 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement.

Une diminution nette de 8,4 millions de dollars des dépenses prévues est principalement attribuable aux éléments suivants :

• une diminution nette de 13,3 millions de dollars des dépenses de fonctionnement relativement au financement reçu du Plan d'action pour les sites fédéraux contaminés;
• une augmentation nette de 3,5 millions de dollars et un report de l'année précédente de 7,7 millions de dollars relativement aux dépenses en capital financées du Plan d'action pour les sites fédéraux contaminés;
• une diminution nette de 5,1 millions de dollars relativement au financement en capital reçu pour le programme de réfection des résidences officielles, subséquemment à un report pluriannuel des années précédentes.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
La région de la capitale du Canada revêt une importance nationale et constitue une source de fierté pour les Canadiennes et les Canadiens.			
Intendance et protection de la capitale	. . . . .	74 765 000	66 830 000
Expérience de la capitale	. . . . .	23 751 000	22 591 000
Planification de la capitale	. . . . .	4 581 000	2 775 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	21 773 834	24 261 834
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*107 486 096*	. . . . .	. . . . .
Total	**107 486 096**	**124 870 834**	**116 457 834**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission de la fonction publique

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de la Commission de la fonction publique (CFP), un organisme indépendant qui relève du Parlement, aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et pour déposer le rapport annuel de la CFP en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*.

La CFP s'emploie à bâtir une fonction publique vouée à l'excellence en protégeant le principe du mérite, l'impartialité politique et l'utilisation des deux langues officielles dans un contexte de dotation, tout en veillant au respect des valeurs que sont la justice, l'accessibilité, la transparence et la représentativité. La CFP recrute à la fonction publique des Canadiens de talent et renouvelle sans cesse ses services de recrutement afin de répondre aux besoins d'une fonction publique moderne et novatrice. La CFP aide également la fonction publique à conserver et à réaffecter les employés expérimentés et qualifiés dont l'emploi a été touché par le plan de réduction de la fonction publique ou en raison d'autres motifs.

Des renseignements supplémentaires sont donnés dans le Rapport annuel de la CFP, qui est accessible sur son site Web.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

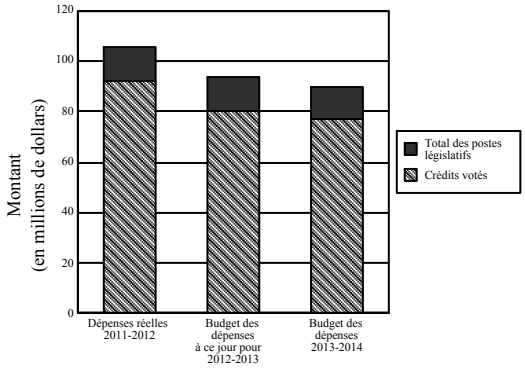

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
95 Dépenses du Programme	92 308 370	79 092 342	79 930 756	76 778 690
Total des crédits votés	**92 308 370**	**79 092 342**	**79 930 756**	**76 778 690**
Total des postes législatifs	*13 297 513*	*13 620 112*	*13 620 112*	*13 170 904*
Total des dépenses budgétaires	**105 605 883**	**92 712 454**	**93 550 868**	**89 949 594**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission de la fonction publique (CFP) prévoit des dépenses budgétaires de 89,9 millions de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 76,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 13,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui n'exigent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif seulement.

La diminution nette de 2,8 millions de dollars des dépenses prévues est principalement attribuable aux éléments suivants :

• une diminution nette de 4,5 millions de dollars en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une augmentation de 1,5 million de dollars pour les augmentations de salaire.

Pour plus de détails, veuillez consulter le Rapport sur les plans et les priorités de la CFP, qui est accessible sur son site Web.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Une fonction publique hautement compétente, non partisane et représentative, capable d'offrir des services dans les deux langues officielles et où les nominations sont fondées sur le mérite et les valeurs que sont la justice, l'accès, la représentativité et la transparence.			
Services de dotation et d'évaluation	32 010 281	27 660 877	26 719 456
Surveillance de l'intégrité de la dotation et de l'impartialité politique	21 547 291	21 180 632	19 574 592
Intégrité du système de dotation et impartialité politique	14 647 191	13 977 675	12 805 477
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	37 401 120	29 893 270	30 850 069
Total	**105 605 883**	**92 712 454**	**89 949 594**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Raison d'être

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) est un tribunal administratif, responsable et indépendant créé par le Parlement le 1er janvier 1989, pour régler les cas d'immigration et de statut de réfugié de manière efficace, équitable et conforme à la loi. La CISR assure des avantages aux Canadiens : en acceptant seulement les demandeurs d'asile ayant besoin d'une protection, conformément aux obligations internationales et au droit canadien; en contribuant à l'intégrité du système d'immigration, à la sûreté et à la sécurité des Canadiens, à la réputation canadienne de défenseur de la justice et de l'équité pour les personnes, et à la réunification des familles. La CISR contribue également à la qualité de vie des collectivités canadiennes en renforçant la structure sociale du pays et en réaffirmant les valeurs essentielles, soit le respect des droits de la personne, la paix, la sécurité et la primauté du droit.

Le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

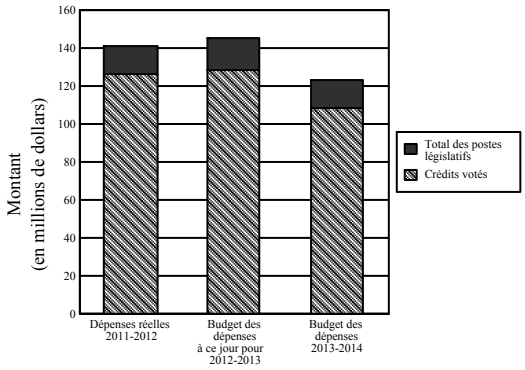

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
10 Dépenses du Programme	126 367 421	129 188 116	128 812 352	108 427 292
Total des crédits votés	**126 367 421**	**129 188 116**	**128 812 352**	**108 427 292**
Total des postes législatifs	*14 441 203*	*16 466 871*	*16 466 871*	*14 492 640*
Total des dépenses budgétaires	**140 808 624**	**145 654 987**	**145 279 223**	**122 919 932**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) prévoit des dépenses budgétaires de 122,9 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 108,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 14,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution nette de 22,7 millions de dollars par rapport à l'exercice 2012-2013 est attribuable en grande partie aux éléments suivants:

• une diminution de 18,4 millions de dollars du financement temporaire pour la réforme du système canadien d'octroi de l'asile;
• une diminution de 6,3 millions de dollars attribuable aux économies reliées aux mesures du Budget 2012;
• une augmentation de 1,7 million de dollars des fonds temporaires visant à surmonter les difficultés que pose la gestion des cas d'interdiction de territoire pour des raisons de sécurité, à protéger les renseignements classifiés inhérents aux procédures d'immigration et à obtenir des assurances que personne ne sera pas soumis à la torture dans des cas de renvoi exceptionnels.

Des précisions sur les activités de la CISR sont disponibles dans le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 de l'organisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Régler, de manière efficace, équitable et conforme à la loi, les cas d'immigration et du statut de réfugié devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.			
Protection des réfugiés	72 439 868	71 358 926	43 857 984
Appels des réfugiés	1 799 737	17 980 312	21 601 290
Appels en matière d'immigration	16 482 533	17 898 650	17 875 798
Enquêtes et contrôles des motifs de détention	11 534 614	8 640 295	10 003 527
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	38 551 872	29 776 804	29 581 333
Total	**140 808 624**	**145 654 987**	**122 919 932**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens

Raison d'être

Le ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord Canada est responsable de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens (CVR). Les principaux objectifs de l'organisme sont :

• de reconnaître et de consigner les expériences, les séquelles et les conséquences liées aux pensionnats indiens du point de vue des anciens élèves, de leur famille, de leur communauté et du personnel de l'époque;
• d'assister aux évènements de témoignage et de réconciliation, à l'échelle nationale et communautaire, et d'appuyer, de promouvoir et de faciliter de tels évènements;
• de sensibiliser et d'éduquer les Canadiens au sujet du système des pensionnats et de ses répercussions;
• de repérer les sources et de créer un dossier historique sur le système des pensionnats et ses répercussions grâce à des projets de recherche et à la création d'un centre national de recherche; ce dossier doit être préservé et rendu public aux fins d'études et d'utilisation futures;
• de préparer un rapport, assorti de recommandations destinées au gouvernement.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

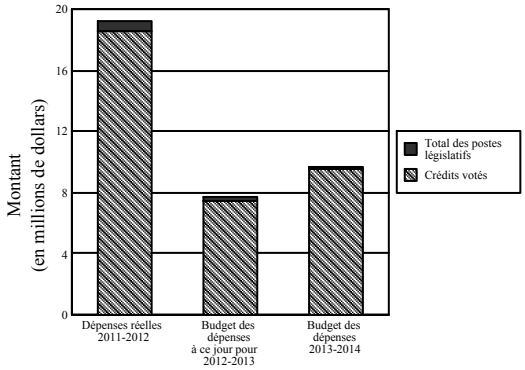

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
30 Dépenses du Programme	18 621 980	7 440 000	7 440 000	9 594 766
Total des crédits votés	**18 621 980**	**7 440 000**	**7 440 000**	**9 594 766**
Total des postes législatifs	*623 173*	*264 000*	*264 000*	*92 179*
Total des dépenses budgétaires	**19 245 153**	**7 704 000**	**7 704 000**	**9 686 945**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens prévoit des dépenses budgétaires de 9,7 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 9,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 92,2 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation du budget principal des dépenses est principalement attribuable au retard dans la réalisation des activités principales de la Commission. La CVR a reçu, en juin 2008, un mandat de cinq ans pour lequel elle a reçu 66,0 millions de dollars. Le financement initial était fondé sur un niveau d'activité plus élevé au cours des deux premières années suivi d'une diminution par la suite. Par contre, les activités furent moins importantes que prévu durant ces deux premières années d'opération et les fonds ne furent pas dépensés comme prévu. Par conséquent, une demande de report de fonds fut demandée et accordée pour augmenter les fonds disponibles en 2013-2014 afin d'aider à remplir les obligations de fonctionnement jusqu'à la fin du mandat, prévue en juin 2014. De plus, la CVR possède une autorisation spéciale de reporter le plein montant non dépensé du budget au prochain exercice. Par conséquent, le report du budget de fonctionnement de 2012-2013 s'ajoutera à celui de 9,7 millions de dollars en 2013-2014.

Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités de la Commission.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Divulguer et reconnaître la vérité concernant les pensionnats indiens afin de favoriser la guérison et la réconciliation parmi les personnes et les communautés touchées.			
Vérité et réconciliation	16 084 837	6 154 000	6 780 860
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	3 160 316	1 550 000	2 906 085
Total	**19 245 153**	**7 704 000**	**9 686 945**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission des champs de bataille nationaux

Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens de profiter du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La CCBN est chargée de l'administration, de la gestion, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille nationaux, situé dans la ville de Québec, ainsi que de la gestion des fonds affectés à cette fin.

La CCBN tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, (L.C. (1908), ch. 57) promulguée le 17 mars 1908, et ses amendements. Elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

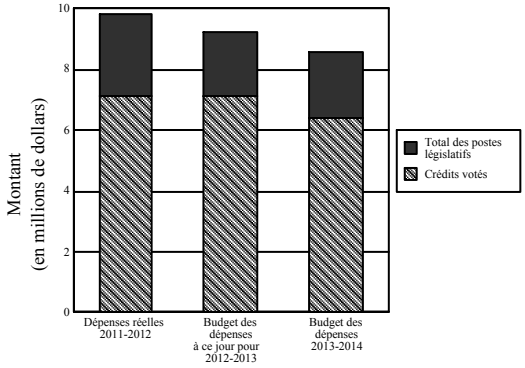

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
70 Dépenses du Programme	7 163 406	7 146 451	7 146 451	6 417 451
Total des crédits votés	**7 163 406**	**7 146 451**	**7 146 451**	**6 417 451**
Total des postes législatifs	*2 640 949*	*2 098 015*	*2 098 015*	*2 170 872*
Total des dépenses budgétaires	**9 804 355**	**9 244 466**	**9 244 466**	**8 588 323**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les dépenses réelles de la CCBN en 2011-2012 se sont élevées à 9 804 355 $. À ce jour, les dépenses prévues pour 2012-2013 sont de 9 471 789 $, ce qui correspond à une diminution de 332 566 $ par rapport à 2011-2012. Cette différence est attribuable en grande partie aux éléments suivants : une diminution des recettes de l'ordre de 415 612 $, une diminution de 118 278 $ du montant du régime d'avantages sociaux des employés, un report du budget de fonctionnement de 357 323 $ et une réduction de salaire de 130 000 $. Le budget principal des dépenses pour 2013-2014 s'élèvera à 8 588 323 $, soit une différence de 883 466 $ par rapport à 2012-2013. Cet écart est attribuable en grande partie aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012, à savoir des diminutions du budget de fonctionnement d'environ 599 000 $ et des diminutions au niveau des salaires et des régimes d'avantages sociaux des employés de 156 000 $, pour un total de 755 000 $.

Des renseignements additionnels sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de la CCBN.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le parc des Champs-de-Bataille de Québec est un site historique et urbain prestigieux, naturel, accessible, sécuritaire et éducatif.			
Conservation et mise en valeur	2 380 733	2 377 336	2 317 336
Éducation et services publics	1 065 700	986 150	986 150
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	6 357 922	5 880 980	5 284 837
Total	**9 804 355**	**9 244 466**	**8 588 323**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

La Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada est un organisme autonome institué par le Parlement, qui ne fait pas partie de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Son rôle fondamental consiste à assurer la surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions, veillant ainsi à ce que la GRC rende des comptes au public. La Commission s'assure que les plaintes déposées par le public concernant la conduite de membres de la GRC sont examinées de manière équitable et objective. Elle formule des conclusions et des recommandations visant à identifier et à corriger les problèmes relatifs au maintien de l'ordre imputables à la conduite de membres de la GRC ou à des lacunes dans les politiques et les pratiques de la GRC. La Commission a le pouvoir de présenter des conclusions et de formuler des recommandations, mais elle ne peut ni imposer des mesures disciplinaires ni accorder une indemnité aux plaignants.

Cet organisme est placé sous la responsabilité du ministre de la Sécurité publique.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

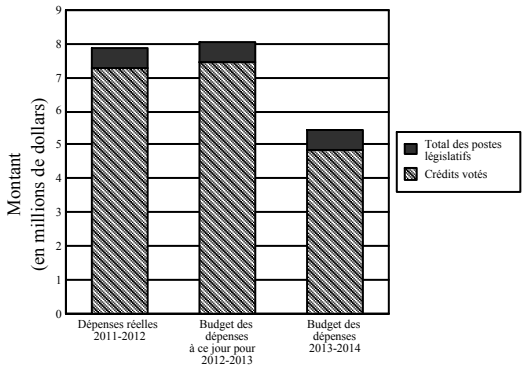

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
65 Dépenses du Programme	7 291 687	4 824 080	7 465 553	4 850 334
Total des crédits votés	**7 291 687**	**4 824 080**	**7 465 553**	**4 850 334**
Total des postes législatifs	*589 215*	*576 394*	*576 394*	*575 348*
Total des dépenses budgétaires	**7 880 902**	**5 400 474**	**8 041 947**	**5 425 682**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 5,4 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. De cette somme, un montant de 4,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 575,3 milliers de dollars est constitué des prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses de la Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada correspondent plus ou moins à celles de l'exercice précédent.

En 2013-2014, la Commission continuera d'identifier et de corriger les problèmes relatifs au maintien de l'ordre constituant une source de préoccupation quotidienne pour la population canadienne. Elle examinera la conduite de membres de la GRC en rapport avec des plaintes particulières et elle surveillera les tendances générales et la mise au point des politiques et des pratiques de la GRC. La Commission formulera des recommandations afin de renforcer la responsabilisation de la GRC et d'aider la GRC et ses membres à gagner la confiance du public. En matière de sensibilisation, elle s'adressera plus particulièrement aux auditoires qui ne connaissent pas son rôle, lequel consiste à répondre aux préoccupations sur la conduite des membres de la GRC. La Commission maintiendra ses efforts visant à s'assurer que la GRC applique les recommandations acceptées. Nos priorités seront présentées de façon plus détaillée dans le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Les membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) doivent rendre compte publiquement de leur conduite dans l'exercice de leurs fonctions.			
Examen civil de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions	3 453 073	2 357 482	2 368 486
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	4 427 829	3 042 992	3 057 196
Total	**7 880 902**	**5 400 474**	**5 425 682**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Raison d'être

La Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP) est un tribunal indépendant quasi judiciaire chargé, en vertu de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, de l'administration des régimes de négociation collective et d'arbitrage des griefs de la fonction publique fédérale. Elle est chargée également, en vertu de la *Loi sur les relations de travail au Parlement*, d'assumer un rôle identique à l'égard des institutions du Parlement.

La CRTFP est unique en ce qu'elle est un des rares organismes au Canada qui combine les fonctions d'arbitrage et les responsabilités d'une tierce partie indépendante dans le contexte de la négociation collective. En réglant les questions de relations de travail de façon impartiale, la CRTFP contribue au maintien d'un milieu de travail productif et efficient, dont profite la population canadienne au bout du compte grâce à l'offre de programmes et de services efficaces.

De par son statut de tribunal indépendant, la CRTFP rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire d'un ministre désigné qui n'est pas membre du Conseil du Trésor. Actuellement, ce ministre désigné est celui du Patrimoine canadien et des Langues officielles, et il est tenu, en vertu de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, de déposer le rapport annuel de la CRTFP au Parlement chaque année et de signer les documents requis aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

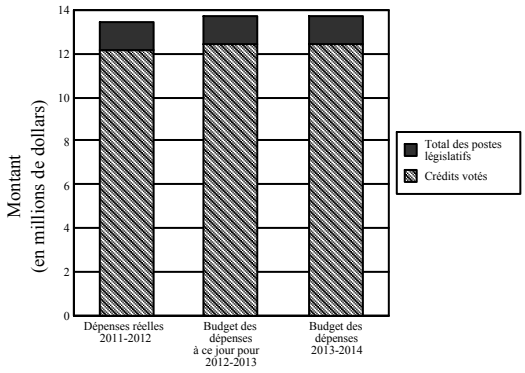

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
100 Dépenses du Programme	12 140 002	12 421 310	12 421 310	12 470 076
Total des crédits votés	**12 140 002**	**12 421 310**	**12 421 310**	**12 470 076**
Total des postes législatifs	*1 306 699*	*1 310 757*	*1 310 757*	*1 304 347*
Total des dépenses budgétaires	**13 446 701**	**13 732 067**	**13 732 067**	**13 774 423**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission des relations de travail dans la fonction publique prévoit des dépenses budgétaires de 13,8 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 12,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,3 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le budget des dépenses de la Commission des relations de travail dans la fonction publique est de 13,8 millions de dollars. Il s'agit d'un montant essentiellement identique à celui de 2012-2013.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme de la Commission des relations de travail dans la fonction publique se trouvent dans le rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Règlement impartial des questions liées aux relations de travail dans la fonction publique fédérale et au Parlement			
Arbitrage, médiation et analyse et recherche en matière de rémunération	9 368 528	9 922 103	9 912 809
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	4 078 173	3 809 964	3 861 614
Total	**13 446 701**	**13 732 067**	**13 774 423**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Raison d'être

Au nom de tous les Canadiens, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire a pour but d'aider la police militaire et la chaîne de commandement à mieux rendre compte à la population des activités militaires de nature policière. Le mandat de la Commission a été formulé en vertu de la partie IV de la *Loi sur la défense nationale*. Le ministre de la Défense nationale est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

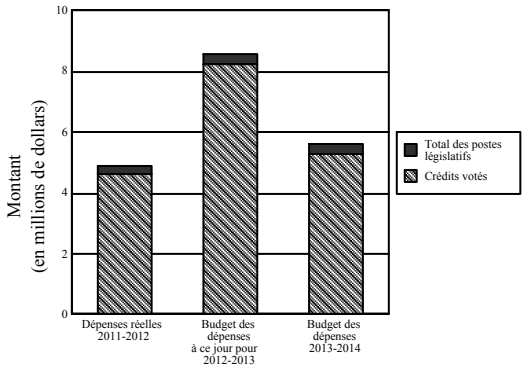

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
25 Dépenses du Programme	4 666 944	4 271 363	8 286 589	5 270 441
Total des crédits votés	**4 666 944**	**4 271 363**	**8 286 589**	**5 270 441**
Total des postes législatifs	*255 976*	*302 357*	*302 357*	*344 630*
Total des dépenses budgétaires	**4 922 920**	**4 573 720**	**8 588 946**	**5 615 071**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire prévoit des dépenses budgétaires de 5,6 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 5,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 344,6 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le budget de base de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire est d'environ 3,5 millions de dollars.

Le Budget des dépenses 2013-2014 comprend les fonds supplémentaires suivants :

• 1,8 million de dollars pour l'audience d'intérêt public Fynes;
• 265,9 milliers de dollars pour un examen de la conduite lié à une enquête multi-jurisdictionnelle.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les plaintes portant sur la conduite d'un membre de la police militaire et les plaintes pour ingérence contre les membres de la police militaire sont résolues de façon juste et en temps opportun et les recommandations sont mises en application par le ministère de la Défense nationale et/ou les Forces canadiennes.			
Règlement des plaintes	2 715 375	3 170 557	4 215 191
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 207 545	1 403 163	1 399 880
Total	**4 922 920**	**4 573 720**	**5 615 071**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission du droit d'auteur

Raison d'être

La Commission du droit d'auteur est un organisme de réglementation économique investi du pouvoir d'établir, soit de façon obligatoire, soit à la demande d'un intéressé, les redevances à verser pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur, lorsque la gestion de ce droit est confiée à une société de gestion collective. Par ailleurs, la Commission exerce un pouvoir de surveillance des ententes intervenues entre utilisateurs et sociétés de gestion, et délivre elle-même des licences lorsque le titulaire du droit d'auteur est introuvable.

Le ministre de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

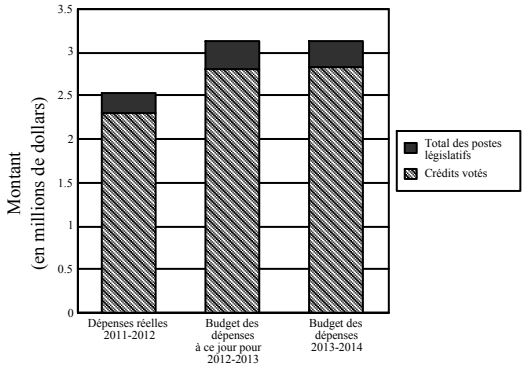

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
45 Dépenses du Programme	2 291 651	2 815 245	2 815 245	2 826 682
Total des crédits votés	**2 291 651**	**2 815 245**	**2 815 245**	**2 826 682**
Total des postes législatifs	*249 622*	*302 763*	*302 763*	*301 313*
Total des dépenses budgétaires	**2 541 273**	**3 118 008**	**3 118 008**	**3 127 995**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission du droit d'auteur du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 3,1 millions de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 2,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 301,3 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui n'exigent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre d'information seulement.

La Commission du droit d'auteur du Canada continuera de prendre des décisions équilibrées et d'offrir des mesures adéquates en vue de stimuler la création et l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur. La Commission examinera aussi des façons d'améliorer les pratiques et les procédures en place afin de les simplifier et de réduire l'incertitude, tout en s'assurant que le processus demeure juste.

Les changements du budget d'un exercice à l'autre reflètent une augmentation nette de 9,987 $ pour les salaires.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Instaurer un processus décisionnel équitable qui incite à la création et à l'utilisation des œuvres protégées par un droit d'auteur.			
Établissement de tarifs et octroi de licences liés au droit d'auteur	2 058 431	2 525 586	2 533 676
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	482 842	592 422	594 319
Total	**2 541 273**	**3 118 008**	**3 127 995**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission mixte internationale (section canadienne)

Raison d'être

La Commission mixte internationale a pour mandat la prévention et/ou la résolution prompte et efficace des différends possibles aux termes du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

Le ministre des Affaires étrangères est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

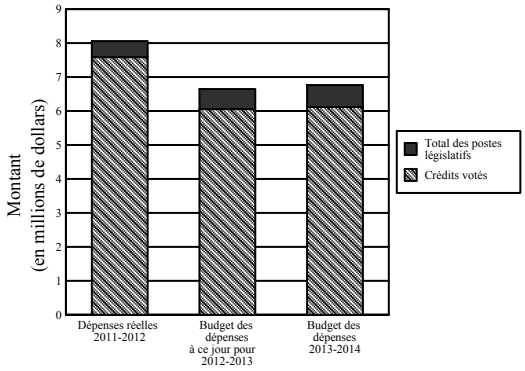

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
50 Dépenses du Programme	7 577 459	6 044 117	6 044 117	6 106 452
Total des crédits votés	**7 577 459**	**6 044 117**	**6 044 117**	**6 106 452**
Total des postes législatifs	*473 637*	*631 685*	*631 685*	*635 353*
Total des dépenses budgétaires	**8 051 096**	**6 675 802**	**6 675 802**	**6 741 805**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission mixte internationale (CMI) prévoit des dépenses budgétaires de 6,7 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 6,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 635,4 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Des efforts stratégiques sont actuellement déployés dans le cadre de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques, soit l'harmonisation des données hydrographiques concernant les bassins transfrontaliers, la modélisation binationale de la qualité de l'eau des bassins des rivières Souris et Rouge, et une stratégie de gestion adaptative pour le réseau hydrographique des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Outre ces initiatives importantes, on s'emploie à mener à terme certains petits projets visant à prévoir, à prévenir et à résoudre des problèmes liés à l'eau sur le plan local avant qu'ils deviennent des problèmes internationaux.

La CMI met aussi en œuvre un plan d'étude pour l'examen des ordonnances concernant le réseau hydrographique de la rivière à la Pluie et du réservoir Namakan. Le Canada dirige actuellement six projets qui visent à régler divers problèmes et qui portent notamment sur l'élaboration de modèles hydrologiques, hydrauliques et des habitats dans le réseau, l'évaluation de la formation de glace et d'embâcles et l'évaluation des possibilités d'inondation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Prévention et/ou résolution prompte et efficace des différends possibles sous le régime du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.			
Traité des eaux limitrophes	6 084 112	4 467 530	4 541 805
Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	1 966 984	2 208 272	2 200 000
Total	**8 051 096**	**6 675 802**	**6 741 805**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Commission nationale des libérations conditionnelles

Raison d'être

La Commission des libérations conditionnelles du Canada fait partie du portefeuille de la Sécurité publique.

La Commission est un tribunal administratif indépendant qui, en vertu de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, a le pouvoir exclusif d'accorder, annuler une semi-liberté ou une libération conditionnelle totale, y mettre fin ou les révoquer. La Commission peut aussi mettre fin à la libération d'office ou révoquer cette dernière.

La Commission a toute compétence et latitude pour ordonner, refuser ou révoquer la suspension du casier en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire*. Elle fait aussi des recommandations en matière de clémence en vertu de la prérogative royale de clémence.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

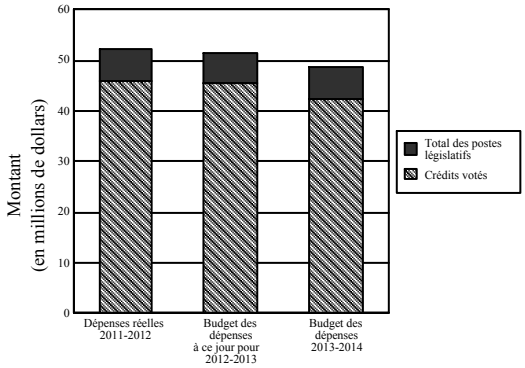

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
35 Dépenses du Programme	45 895 829	45 550 373	45 453 174	42 438 753
Total des crédits votés	**45 895 829**	**45 550 373**	**45 453 174**	**42 438 753**
Total des postes législatifs	*6 292 603*	*5 938 240*	*5 938 240*	*6 240 763*
Total des dépenses budgétaires	**52 188 432**	**51 488 613**	**51 391 414**	**48 679 516**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Commission des libérations conditionnelles du Canada prévoit des dépenses de 48,7 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, approximativement 42,4 millions de dollars doivent être approuvés par le Parlement. Le solde de 6,2 millions de dollars est constitué des prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le ministère prévoit une réduction nette des dépenses de 2,8 millions de dollars, ou 5,4 p. 100, par rapport au budget principal des dépenses précédent. Cette dernière tient aux facteurs suivants :

• une diminution de 2,7 millions dollars en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution de 1,4 million de dollars résultant du report de fonds entre différents exercices pour l'exécution des programmes du ministère dans le cadre du plan de financement des locaux, à moyen et à long terme;
• une diminution de 0,1 million de dollars attribuable au transfert à Travaux publics et Services gouvernementaux en rapport avec le regroupement de tous les services d'administration de la paye du gouvernement fédéral au centre d'expertise de Miramichi au Nouveau-Brunswick;
• une augmentation de 0,4 million de dollars due à la rémunération prévue par la convention collective;
• une augmentation de 0,5 million de dollars, soit la cinquième de six hausses annuelles liées à la *Loi sur l'adéquation de la peine et du crime* du gouvernement (projet de loi C25);
• une augmentation de 0,5 million de dollars liée au régime d'avantages sociaux des employés.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition et à la suspension du casier, et processus décisionnels visant à protéger les collectivités canadiennes.			
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	38 243 876	39 356 363	36 489 275
Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition	7 087 170	6 852 293	6 504 436
Décisions relatives à la suspension du casier et recommandations concernant la clémence	1 153 988	. . . . .	558 331
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	5 703 398	5 279 957	5 127 474
Total	**52 188 432**	**51 488 613**	**48 679 516**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil canadien des normes

Raison d'être

Le Conseil canadien des normes (CCN) est une société d'État fédérale qui a pour mandat d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada. Il coordonne et surveille les travaux du réseau canadien de normalisation, qui est formé d'organisations et de particuliers canadiens qui prennent part à des activités d'élaboration de normes volontaires et d'évaluation de la conformité. Quelque 12 500 bénévoles canadiens participent aux travaux des comités qui élaborent des normes nationales et internationales. Les normes et les pratiques d'évaluation de la conformité constituent un élément clé du bien-être économique et social des Canadiens. Elles offrent aux entreprises et à l'industrie des assises garantes de succès, et elles facilitent la circulation des biens et des services à l'échelle tant nationale qu'internationale.

Le ministre de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

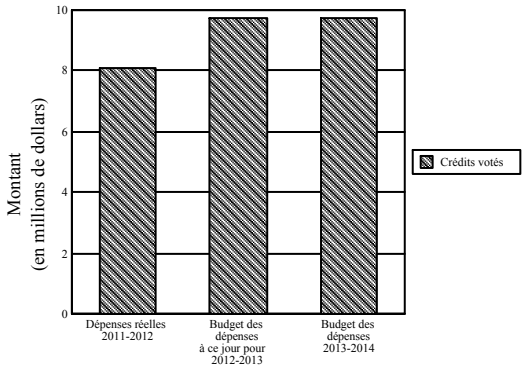

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
100 Paiements versés au Conseil canadien des normes	8 059 060	7 629 000	9 729 000	9 729 000
Total des crédits votés	**8 059 060**	**7 629 000**	**9 729 000**	**9 729 000**
Total des dépenses budgétaires	**8 059 060**	**7 629 000**	**9 729 000**	**9 729 000**

Faits saillants

Le Conseil canadien des normes prévoit des dépenses budgétaires de 9,7 millions de dollars pour 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement.

L'investissement supplémentaire de 2,1 millions de dollars dans le système de normes du Canada permettra de poursuivre l'harmonisation des travaux de normalisation avec les grandes priorités fédérales, de moderniser le réseau canadien de normalisation et de donner du poids à la position du Canada lors des activités d'élaboration de normes internationales en renforçant la présence canadienne au sein des organisations de normalisation internationale dans des secteurs critiques. Veuillez consulter la section intitulée « Renforcer le système de normes du Canada » du Plan d'action économique du Canada pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ce financement.

Le CCN poursuit l'Initiative de normalisation des infrastructures du Nord en partenariat avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. En 2013–2014, le CCN recevra 500 000 $ qu'il affectera aux travaux visant à veiller à ce que les codes, les normes et autres instruments connexes constituent un moyen efficace d'atténuer les risques liés au climat dans la conception, la planification et la gestion des infrastructures du Nord.

Le reste des crédits servira à soutenir le CCN dans la réalisation de son mandat qui est de favoriser la croissance économique du Canada en encourageant une normalisation efficiente et efficace. Des normes sont établies pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens, faciliter le mouvement des biens et des services au Canada et dans le monde, et réduire les formalités administratives et les coûts de la conformité des entreprises canadiennes.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Le Canada dispose d'un Système national de normes efficient et efficace.			
Politiques des normes et de l'évaluation de la conformité	. . . . .	2 414 013	4 124 000
Programmes des normes	. . . . .	2 997 262	3 090 000
Programmes de l'évaluation de la conformité	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	2 217 725	2 515 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*8 059 060*	. . . . .	. . . . .
Total	**8 059 060**	**7 629 000**	**9 729 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil canadien des relations industrielles

Raison d'être

Le Conseil canadien des relations industrielles (le CCRI ou le Conseil) favorise l'établissement et le maintien de relations du travail harmonieuses dans les secteurs d'activités relevant de la compétence fédérale et s'emploie à trouver des services de règlement des différends efficaces et appropriés pour ses clients de manière juste et rapide. Établi en 1999 pour remplacer l'ancien Conseil canadien des relations de travail, le CCRI est un tribunal quasi judiciaire, indépendant et représentatif responsable de l'interprétation et de l'application de la partie I du *Code canadien du travail* (le *Code*), qui établit le cadre de la négociation collective, de l'acquisition et de la révocation des droits de négociation, des pratiques déloyales de travail et de la protection de la santé et de la sécurité du public en cas d'arrêts de travail ayant une incidence sur les services dits essentiels. Le CCRI administre aussi certaines dispositions de la partie II du *Code* en matière de santé et de sécurité au travail. Il est aussi prévu qu'à partir de l'exercice 2013-2014, le CCRI sera également responsable de l'interprétation et de l'application de la partie II de la *Loi sur le statut de l'artiste*.

Le ministre du Travail est responsable du Conseil canadien des relations industrielles.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

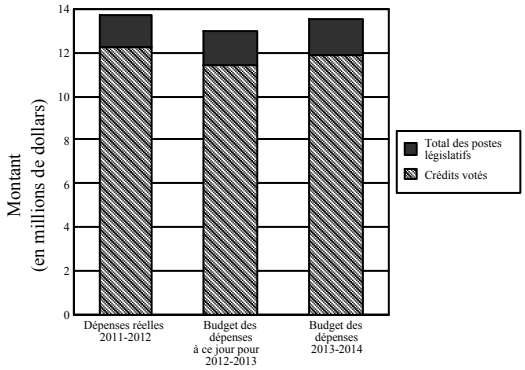

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
10 Dépenses du Programme	12 212 298	11 424 279	11 424 279	11 916 532
Total des crédits votés	**12 212 298**	**11 424 279**	**11 424 279**	**11 916 532**
Total des postes législatifs	*1 486 626*	*1 569 617*	*1 569 617*	*1 637 433*
Total des dépenses budgétaires	**13 698 924**	**12 993 896**	**12 993 896**	**13 553 965**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le résultat stratégique du CCRI vise à atteindre l'objectif suivant : offrir des services efficaces de règlement des différends qui favorisent l'établissement de relations du travail constructives dans les secteurs d'activité régis par le *Code canadien du travail*. Pour atteindre cet objectif, le CCRI poursuivra ses efforts en vue de maintenir le volume actuel de nouvelles affaires tranchées pour éviter l'apparition d'un nouvel arriéré. Cet objectif sera atteint par la gestion efficace des affaires et des services de médiation proactive offerts à toutes les étapes du traitement d'une affaire. De

plus, le CCRI cherchera activement à régler les affaires de la manière qui répond le mieux aux besoins des parties à un différend en fournissant des services de médiation offerts par le personnel des bureaux régionaux et les membres du CCRI.

Le CCRI se concentrera sur deux initiatives en 2013-2014 :

• dans le budget fédéral de 2012, le CCRI s'est vu confier les responsabilités d'appliquer la *Loi sur le statut de l'artiste* qui relève présentement du Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs. Le CCRI se prépare donc pour cette transition, ce qui permettra une économie récurrente de plus de 1,5 million de dollars.
• le CCRI continue de chercher des occasions tant au moyen de possibilités horizontales que de partenariats avec d'autres ministères pour gagner en efficacité et pour voir à ce qu'il exécute son mandat d'une façon saine sur le plan financier et viable. Le CCRI participera également aux initiatives menées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada visant à choisir un système de gestion des affaires commun et à attribuer un contrat à cet égard. Selon le CCRI, cette approche favorisera une synergie entre les organismes semblables et atténuera la pression exercée par un système qui prend de l'âge et dont le renouvellement pourrait être coûteux.

Le Conseil canadien des relations industrielles prévoit des dépenses budgétaires de 13,6 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 11,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,6 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation du budget des dépenses du CCRI est principalement due à une augmentation du financement pour indemniser le CCRI de ses responsabilités additionnelles liées à la *Loi sur le statut de l'artiste*. L'écart entre les dépenses de 2011-2012 et le budget de 2012-2013 est directement lié au règlement en 2011-2012 des indemnités de départ de plusieurs employés du CCRI, par suite de la nouvelle politique du gouvernement concernant les indemnités de départ.

Plus de renseignements sur les plans et les priorités du CCRI se trouvent dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014, qui est accessible sur le site Web du CCRI.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Des services efficaces de règlement des différends qui favorisent l' établissement de relations du travail fructueuses dans les secteurs régis par le Code canadien du travail.			
Programme juridictionnel et de résolution de conflits	9 841 296	9 355 605	9 905 354
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	3 857 628	3 638 291	3 648 611
Total	**13 698 924**	**12 993 896**	**13 553 965**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Raison d'être

Cet organisme est placé sous la responsabilité du ministre de la Santé.

Le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses fournit un mécanisme unique, en vertu des législations fédérale, provinciale et territoriale, visant à protéger les secrets commerciaux des sociétés qui fournissent ou utilisent des matières dangereuses et à garantir que les travailleurs canadiens qui manipulent de telles matières disposent de tous les renseignements voulus afin de manipuler lesdites matières en toute sécurité.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

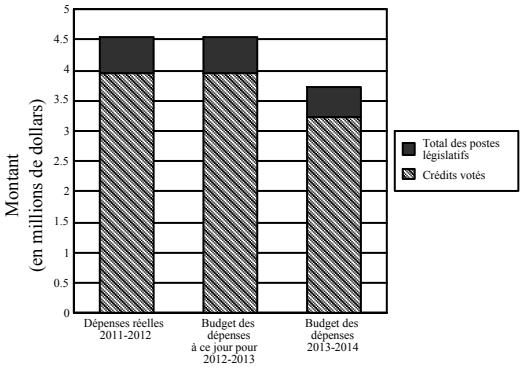

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
35 Dépenses du Programme	3 937 785	3 926 155	3 946 155	3 243 543
Total des crédits votés	**3 937 785**	**3 926 155**	**3 946 155**	**3 243 543**
Total des postes législatifs	*593 184*	*596 596*	*596 596*	*489 312*
Total des dépenses budgétaires	**4 530 969**	**4 522 751**	**4 542 751**	**3 732 855**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses prévoit des dépenses budgétaires de 3,7 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. De cette somme, un montant de 3,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 489,3 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le montant des dépenses budgétaires prévues pour le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, soit 3,7 millions de dollars, constitue une réduction de 0,8 million de dollars par rapport à l'exercice financier 2012-2013 et tient aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012. Il est prévu qu'à compter du 1er avril 2013, le programme et les ressources du Conseil seront transférés à Santé Canada et que, par conséquent, le Conseil cessera dès lors d'exister comme entité distincte. Il n'y aura pas de rapport sur les plans et priorités pour l'année financière 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les secrets commerciaux concernant les produits chimiques sont protégés et l'information requise portant sur la santé et la sécurité dans les milieux de travail canadiens est conforme.			
Décisions statutaires et information conforme	2 192 007	2 804 106	2 822 150
Engagement des intervenants et partenariats stratégiques	427 293	542 730	546 223
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	1 911 669	1 175 915	364 482
Total	**4 530 969**	**4 522 751**	**3 732 855**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Raison d'être

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est un tribunal administratif. Il exerce son mandat, conformément à la *Loi sur la radiodiffusion*, à la *Loi sur les télécommunications* et à la loi canadienne anti-pourriel, afin de permettre aux Canadiens de disposer d'un système de communication de calibre mondial.

Le CRTC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

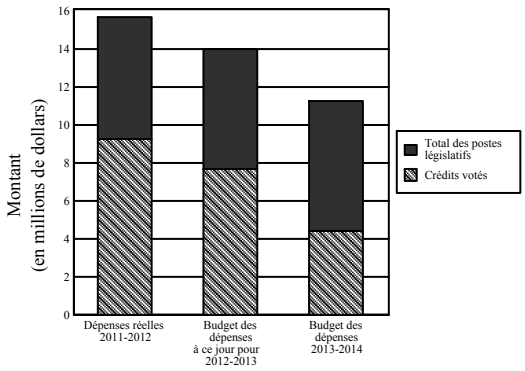

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
50 Dépenses du Programme	9 245 829	4 316 662	7 670 566	4 403 550
Total des crédits votés	**9 245 829**	**4 316 662**	**7 670 566**	**4 403 550**
Total des postes législatifs	*6 437 121*	*6 311 029*	*6 311 029*	*6 803 308*
Total des dépenses budgétaires	**15 682 950**	**10 627 691**	**13 981 595**	**11 206 858**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) prévoit que ses dépenses budgétaires nettes pour 2013-2014 s'élèveront à 11,2 millions de dollars. De ce montant, la somme de 4,4 millions de dollars doit être approuvée par le Parlement. Le solde de 6,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Dans l'ensemble, le CRTC prévoit une augmentation de ses dépenses nettes de 0,6 million de dollars par rapport au budget des dépenses précédent. L'augmentation nette est attribuable à certains facteurs, notamment :

• L'augmentation nette de 0,1 million de dollars au titre des dépenses de programme liées aux activités se rapportant à la loi canadienne anti-pourriel. Ce montant correspond à une augmentation de 0,7 million de dollars découlant d'un transfert de crédits en provenance d'Industrie Canada pour la création d'un centre national de notification des pourriels, ainsi qu'aux réductions budgétaires de 0,6 million de dollars au titre du report de fonds et aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

• L'augmentation de 0,5 million de dollars des dépenses budgétaires législatives liées aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Des renseignements additionnels seront disponibles dès lors que l'organisation aura déposé à la Chambre des communes son rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les Canadiens ont accès à un système de communication de calibre mondial.			
Connexion au système de communication	. . . . .	. . . . .	6 266 034
Création de contenu canadien	. . . . .	. . . . .	2 461 665
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	668 685	3 315 125	2 479 159
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*15 014 265*	*7 312 566*	. . . . .
Total	**15 682 950**	**10 627 691**	**11 206 858**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil de recherches en sciences humaines

Raison d'être

Le ministre de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) finance la recherche et la formation en recherche, ce qui permet de mieux comprendre les personnes d'hier et d'aujourd'hui en vue de bâtir un avenir meilleur. Qu'il s'agisse de famille, de culture ou d'emploi, la recherche concernant les personnes, leur mode de vie, leur conception des choses et leur comportement permet de produire de nouvelles connaissances sur les enjeux qui importent le plus pour les Canadiens.

Le CRSH joue un rôle unique au sein du système canadien des sciences, de la technologie et de l'innovation en attribuant des bourses et des subventions aux chercheurs et aux étudiants qui travaillent individuellement, en équipe ou en partenariat afin de développer le talent, susciter de nouvelles idées et établir des connexions qui permettent de répondre aux besoins de tous les secteurs de la société.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

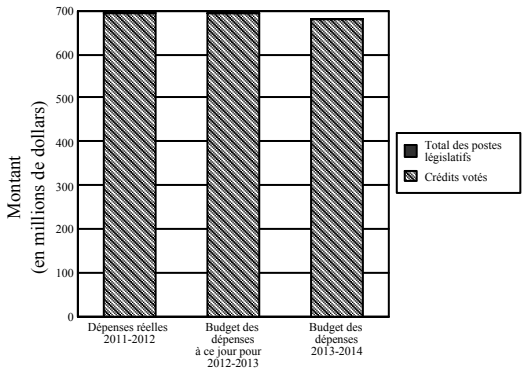

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
90 Dépenses de fonctionnement	23 936 272	23 513 504	22 922 505	22 122 214
95 Subventions	670 999 277	661 839 242	670 768 648	658 017 636
Total des crédits votés	**694 935 549**	**685 352 746**	**693 691 153**	**680 139 850**
Total des postes législatifs	*2 918 112*	*2 800 265*	*2 800 265*	*2 610 109*
Total des dépenses budgétaires	**697 853 661**	**688 153 011**	**696 491 418**	**682 749 959**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le budget des dépenses pour 2013-2014 comprend maints rajustements des niveaux de références par rapport au budget des dépenses de l'année 2012-2013. Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) prévoit des dépenses budgétaires de 682,8 millions de dollars pour 2013-14. De cette somme, un montant de 680,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,6 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'écart entre le budget des dépenses pour l'année 2013-2014 et le budget des dépenses pour l'année 2012-2013 permet de constater une diminution nette de 5,4 millions de dollars ou 0,8 p. 100 des dépenses prévues attribuable aux éléments suivants :

• une augmentation de 7,0 millions de dollars au titre du programme de Subventions et bourses afin d'appuyer la recherche de calibre mondial en sciences humaines par le truchement d'initiatives de partenariat industrie-universités (budget fédéral de 2012);
• une augmentation de 1,0 million de dollars afin de rendre permanent le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise dans l'optique de tisser des liens entre les entreprises innovantes et les chercheurs de calibre mondial au Canada, en aidant à créer et à préserver des emplois fondés sur le savoir (budget fédéral 2012);
• une augmentation de 0,3 million de dollars pour la convention collective;
• une augmentation de 0,2 million de dollars au titre du Programme des réseaux de centres d'excellence afin d'appuyer un centre d'excellence en recherche Canada-Inde pour encourager les partenariats novateurs et multidisciplinaires afin de pouvoir accélérer la transformation et la viabilité d'une communauté (budget fédéral 2011);
• une augmentation de 0,1 million de dollars au titre du programme des chaires de recherche industrielle dans les collèges qui soutient un projet de recherche relevant du mandat des sciences humaines;
• une diminution de 14,0 millions de dollars expliquée par les économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

Des renseignements additionnels concernant les dépenses prévues du CRSH sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le Canada est un chef de file mondial de la recherche et de la formation en sciences humaines.			
Talent : attirer, garder au pays et former les étudiants et les chercheurs des sciences humaines	120 279 297	178 132 636	173 429 819
Savoir : de nouvelles connaissances en sciences humaines	56 962 165	130 025 015	135 235 370
Connexion : mobilisation des connaissances en sciences humaines	. . . . .	30 564 574	25 889 091
Que le Canada ait la capacité organisationnelle pour favoriser la recherche et les activités connexes dans le domaine des sciences humaines, des sciences naturelles, du génie et de la santé.			
Coûts indirects de la recherche	332 020 788	332 817 771	332 825 880
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	16 433 470	16 613 015	15 369 799
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*172 157 941*	. . . . .	. . . . .
Total	**697 853 661**	**688 153 011**	**682 749 959**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Coûts indirects de la recherche	331 674 642	332 403 000	332 403 000	332 403 000
Subventions et bourses	242 594 885	240 517 742	247 859 107	237 981 142
Bourses d'études supérieures du Canada	72 477 652	69 018 500	69 018 500	69 018 500
Réseaux de centres d'excellence	11 800 000	11 300 000	11 424 150	8 911 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 218 601	8 300 000	8 300 000	8 300 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	983 000	. . . . .	1 100 000	983 000
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	245 337	300 000	423 831	300 000
Chaires de recherche industrielle dans les collèges	. . . . .	. . . . .	115 494	120 994
Total des subventions	**667 994 117**	**661 839 242**	**670 644 082**	**658 017 636**
Total	**667 994 117**	**661 839 242**	**670 644 082**	**658 017 636**

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Raison d'être

Le ministre de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est un chef en ce qui a trait à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens. Le CRSNG compte maximiser la valeur des investissements publics dans la recherche et le développement afin de contribuer à la prospérité du Canada et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Dans l'économie du savoir hautement concurrentielle d'aujourd'hui, le CRSNG joue un rôle clé dans le système d'innovation du Canada. Le CRSNG offre des programmes d'appui à la recherche postsecondaire en sciences naturelles et en génie reposant sur des concours nationaux qui comportent une évaluation par les pairs. Il appuie les partenariats et l'innovation pour faciliter les collaborations entre l'industrie et le système canadien d'enseignement postsecondaire de premier ordre. Le CRSNG prend part à la formation de la prochaine génération de chercheurs et d'ingénieurs talentueux en accordant des bourses et des allocations de recherche, et accroît la visibilité de la recherche canadienne.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

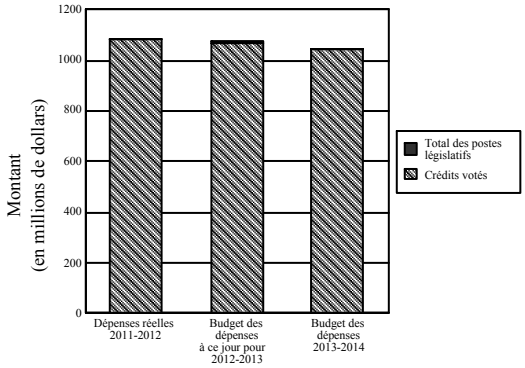

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
75 Dépenses de fonctionnement	44 302 983	42 357 281	43 982 481	42 069 645
80 Subventions	1 036 165 486	998 917 879	1 024 464 859	997 868 740
Total des crédits votés	**1 080 468 469**	**1 041 275 160**	**1 068 447 340**	**1 039 938 385**
Total des postes législatifs	*5 269 123*	*5 330 160*	*5 330 160*	*5 120 588*
Total des dépenses budgétaires	**1 085 737 592**	**1 046 605 320**	**1 073 777 500**	**1 045 058 973**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le budget des dépenses pour 2013-2014 comprend maints rajustements des niveaux de références par rapport au budget des dépenses de l'année 2012-2013. Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) prévoit des dépenses budgétaires de 1,0 milliard de dollars pour 2013-14, somme qui doit être approuvée par le Parlement. Un montant de 5,1 millions de dollars correspond aux prévisions législatives ne nécessitant pas d'approbation supplémentaire et fourni à titre indicatif.

L'écart entre le budget des dépenses pour l'année 2013-2014 et le budget des dépenses pour l'année 2012-2013 permet de constater une diminution nette de 1,5 million de dollars ou 0,1 p. 100 des dépenses prévues attribuable aux éléments suivants :

• une augmentation de 14,0 millions de dollars au titre du programme Subventions et bourses afin d'appuyer la stratégie du CRSNG en matière de partenariats et d'innovation visant à accroître l'innovation et l'investissement de l'industrie dans la recherche et développement au Canada (budget fédéral de 2012);
• une augmentation de 9,3 millions de dollars au titre du Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise afin de rendre le programme permanent dans l'optique de tisser des liens entre les entreprises innovantes et les chercheurs de calibre mondial au Canada, en aidant à créer et à préserver des emplois axés sur le savoir (budget fédéral 2012);
• une augmentation de 7,0 millions de dollars au titre du Programme de stages en recherche et développement industriels afin de rendre le programme permanent dans l'optique d'établir des liens entre les entreprises novatrices et les étudiants à l'appui de l'avantage entrepreneurial (budget fédéral 2007);
• une augmentation de 7,0 millions de dollars afin de favoriser l'excellence en recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère menée dans des établissements postsecondaires du Canada (budget fédéral 2011);
• une augmentation de 2,0 millions de dollars au titre du Programme des réseaux de centres d'excellence à l'appui d'un centre d'excellence en recherche Canada-Inde pour encourager les partenariats novateurs et multidisciplinaires afin de pouvoir accélérer la transformation et la viabilité d'une communauté (budget fédéral 2011);
• une augmentation de 2,0 million de dollars pour accroître le financement relatif au Programme d'innovation dans les collèges et la communauté;
• une augmentation de 1,0 million de dollars au titre du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche pour mettre au point une façon plus efficace et efficiente de cerner les possibilités de commercialisation (budget fédéral 2007);
• une augmentation de 0,5 million de dollars en vertu des Termes et Conditions d'emploi;
• une diminution de 30,0 millions de dollars expliquée par les économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution de 14,0 millions de dollars relativement à l'initiative du Centre canadien de rayonnement synchrotron;
• une diminution de 0,2 million de dollars relativement au programme des chaires de recherche industrielle dans les collèges qui soutient un projet de recherche relevant du mandat de la recherche en santé;
• une diminution de 0,1 million de dollars relativement au programme des chaires de recherche industrielle dans les collèges qui soutient un projet de recherche relevant du mandat des sciences humaines.

Des renseignements additionnels concernant les dépenses prévues du CRSNG sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le Canada est un chef de file mondial dans l'avancement, la mise à profit et l'application des nouvelles connaissances en sciences naturelles et en génie.			
La Découverte– Avancement des connaissances	. . . . .	. . . . .	392 703 541
L'Innovation – Partenariats de recherche	. . . . .	. . . . .	352 553 413
Les Gens – Chercheurs de talent	. . . . .	. . . . .	276 066 835
L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	25 015 376	23 997 395	23 735 184
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*1 060 722 216*	*1 022 607 925*	. . . . .
Total	**1 085 737 592**	**1 046 605 320**	**1 045 058 973**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Subventions et bourses	857 505 969	849 894 131	870 411 561	843 557 561
Bourses d'études supérieures du Canada	49 580 000	42 580 000	42 580 000	42 580 000
Réseaux de centres d'excellence	38 645 000	38 200 000	40 676 150	33 430 050
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	27 989 225	28 441 648	29 441 648	29 441 648
Chaires d'excellence en recherche du Canada	17 833 333	18 200 000	18 200 000	18 200 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	8 312 500	. . . . .	8 414 750	8 414 750
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 047 076	8 350 000	8 350 000	8 350 000
Programme de stages en R-D industrielle	6 880 000	6 880 000	13 760 125	6 880 125
Chaires de recherche industrielle dans les collèges	2 646 234	4 551 500	4 631 500	4 278 756
De l'idée à l'innovation pour les collèges et les universités	681 184	1 820 600	1 820 600	2 735 850
Total des subventions	**1 018 120 521**	**998 917 879**	**1 038 286 334**	**997 868 740**
Total	**1 018 120 521**	**998 917 879**	**1 038 286 334**	**997 868 740**

Conseil des Arts du Canada

Raison d'être

Créé en 1957, le Conseil des arts du Canada (CAC) est une société d'État dont le rôle consiste à « favoriser et à promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art. » Ses subventions aux artistes et aux organismes artistiques contribuent au dynamisme de la scène artistique canadienne. Ses prix en arts et en sciences célèbrent la créativité de Canadiens exceptionnels. La Banque d'œuvres d'art du CAC est une collection nationale de plus de 17 000 œuvres d'art contemporain canadien, accessibles au public grâce à ses programmes de location, de prêt et de rayonnement. La Commission canadienne pour l'UNESCO mène ses activités sous l'autorité générale du CAC.

Le CAC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

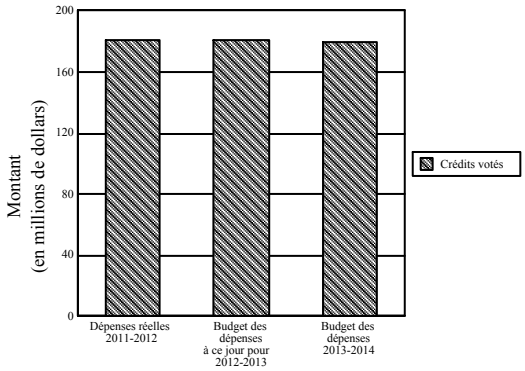

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
10 Paiements au Conseil des Arts du Canada	181 417 816	181 760 816	181 367 817	180 260 816
Total des crédits votés	**181 417 816**	**181 760 816**	**181 367 817**	**180 260 816**
Total des dépenses budgétaires	**181 417 816**	**181 760 816**	**181 367 817**	**180 260 816**

Faits saillants

Le Conseil des arts du Canada (CAC) prévoit des dépenses budgétaires de 180,3 millions de dollars pour 2013-2014 qui doivent être approuvées par le Parlement.

Les dépenses prévues du CAC demeureront similaires à l'exercice précédent. Le CAC poursuit la mise en œuvre de son plan stratégique 2011-2016 intitulé « Resserrer les liens », lequel contient cinq orientations (artistes à titre individuel, organismes artistiques, équité, partenariats et capacité interne) ainsi que trois thèmes transversaux (engagement du public envers les arts, synergie et nouvelles technologies). Les principaux secteurs d'activités pour 2012-2013 comptent ce qui suit :

• examen important de trois programmes, notamment l'aide au fonctionnement qui représente le plus gros investissement du CAC;
• poursuite de l'avancement des priorités transversales dont l'engagement du public envers les arts, l'accès aux marchés

nationaux et internationaux, ainsi que la pratique des artistes handicapés et sourds;
• accroissement de la capacité interne du CAC, y compris la modernisation de ses systèmes, l'amélioration des mesures de rendement et le déménagement du CAC dans des bureaux plus économiques.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Un secteur artistique vif et dynamique au Canada.			
Subventions et services aux artistes et aux organismes artistiques, à l'appui de la création, de la production et de la diffusion d'œuvres d'art	. . . . .	161 181 924	159 681 924
Promotion des arts, afin de favoriser la connaissance et la compréhension de la culture et des arts canadiens	. . . . .	8 300 486	8 300 486
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	12 278 406	12 278 406
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*181 417 816*	. . . . .	. . . . .
Total	**181 417 816**	**181 760 816**	**180 260 816**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Raison d'être

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est un organisme indépendant quasi judiciaire créé par le Parlement en 1987. Le CEPMB est investi d'un double rôle :

• le premier concerne la réglementation et consiste à s'assurer que les prix auxquels les brevetés vendent leurs médicaments brevetés ne sont pas excessifs;
• le second consiste à faire rapports des tendances des prix de vente de tous les médicaments, ainsi que des dépenses de brevetés en matière de recherche et de développement.

Dans l'exécution de son mandat, le CEPMB s'assure que les Canadiens n'ont pas à débourser des sommes excessives pour l'achat de médicaments brevetés au Canada et que les intervenants sont tenus informés des tendances relatives aux produits pharmaceutiques. Le ministre de la Santé est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

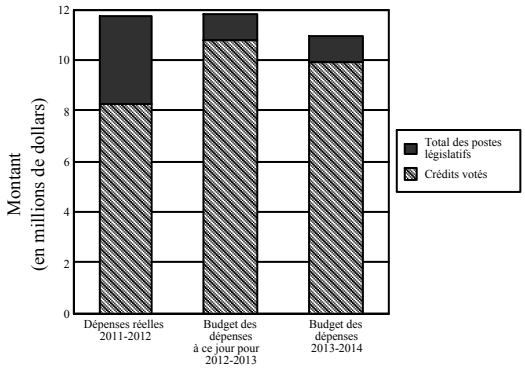

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
40 Dépenses du Programme	8 241 046	10 779 628	10 779 628	9 918 440
Total des crédits votés	**8 241 046**	**10 779 628**	**10 779 628**	**9 918 440**
Total des postes législatifs	*3 513 329*	*1 052 767*	*1 052 767*	*1 025 633*
Total des dépenses budgétaires	**11 754 375**	**11 832 395**	**11 832 395**	**10 944 073**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés prévoit des dépenses de 10,9 millions de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 9,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,0 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du CEPMB ont diminué d'environ 941 000 $ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

• Une partie de ces économies ont été réalisées en réduisant le financement accordé au Programme de réglementation du prix des médicaments brevetés.
• Le solde des économies a été réalisé en réduisant le financement accordé à l'initiative sur les prix des médicaments non brevetés distribués sous ordonnance lié au Programme sur les tendances relatives aux produits pharmaceutiques.

En 2013-2014, le CEPMB s'attardera sur :

• la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action de la gestion en réponse au Rapport d'évaluation des programmes du CEPMB;
• la réduction du fardeau réglementaire et l'utilisation efficace des ressources du personnel du Conseil.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 du CEPMB.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les médicaments brevetés ne peuvent être vendus au Canada à des prix excessifs, afin de protéger les intérêts de la population canadienne. La population canadienne est également tenue informé.			
Le programme de réglementation du prix des médicaments brevetés	7 346 773	7 508 128	6 781 301
Le programme sur les tendances relatives aux produits pharmaceutiques	1 010 528	1 265 379	1 328 833
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	3 397 074	3 058 888	2 833 939
Total	**11 754 375**	**11 832 395**	**10 944 073**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Conseil national de recherches du Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Industrie est responsable du Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Le CNRC comble le vide qui existe entre les activités préliminaires de recherche et de développement (R-D) et la commercialisation en favorisant la création de retombées socioéconomiques pour le Canada et l'augmentation du rendement national en matière de R-D et d'innovation dirigées par les entreprises. Chef de file fédéral du développement technologique, le CNRC aide l'industrie canadienne à améliorer ses capacités d'innovation et à accroître sa productivité concernant le développement et le déploiement de produits, de méthodes et de services novateurs destinés à des marchés d'importance nationale. Présent dans toutes les provinces canadiennes, le CNRC met sa solide plateforme nationale et ses contacts internationaux au service de l'augmentation de la productivité du Canada et du maintien de sa compétitivité mondiale. Le CNRC travaille en collaboration avec des entreprises privées, d'autres organismes publics et des universités afin d'optimiser l'investissement global du Canada dans la R-D.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

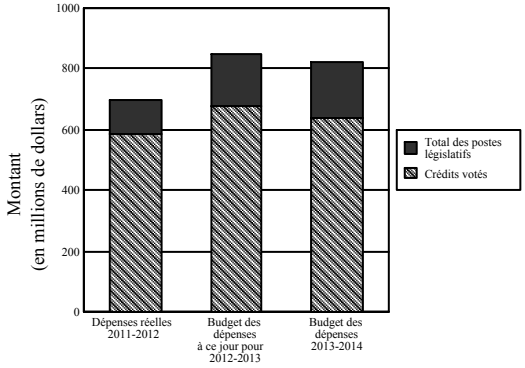

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
60 Dépenses de fonctionnement	404 197 392	323 633 294	383 944 468	331 886 617
65 Dépenses en capital	35 323 689	34 949 000	35 367 002	30 776 000
70 Subventions et contributions	148 000 687	169 415 500	260 465 501	275 108 580
Total des crédits votés	**587 521 768**	**527 997 794**	**679 776 971**	**637 771 197**
Total des postes législatifs	*110 981 814*	*172 513 743*	*172 513 743*	*182 238 233*
Total des dépenses budgétaires	**698 503 582**	**700 511 537**	**852 290 714**	**820 009 430**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) prévoit des dépenses budgétaires de 820,0 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 637,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 182,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

En 2013-2014, le CNRC poursuivra ses efforts de réorientation en vue de devenir une organisation unifiée et axée sur l'industrie, et ainsi de donner suite de façon adéquate aux priorités du gouvernement du Canada en matière d'innovation, lesquelles priorités stimuleront la croissance économique nationale. À cette fin, le CNRC se concentrera sur l'harmonisation de ses activités et de ses processus afin de tenir compte davantage du marché et des besoins en matière d'innovation des clients du secteur industriel. Des renseignements additionnels se trouvent dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Changements importants entre le Budget des dépenses 2012-2013 et celui de 2013-2014 :

• augmentation de 110,0 millions de dollars au titre du Programme d'aide à la recherche industrielle découlant du budget 2012;
• augmentation de 10,2 millions de dollars pour le financement du Programme pilote d'adoption de la technologie numérique et du programme Développement des technologies canadiennes contre le VIH expliquée par le report de crédits de l'exercice 2011-2012;
• augmentation de 10,0 millions de dollars des recettes réglementaires prévues (conformément à l'alinéa 5.(1) e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches du Canada*) expliquée par l'harmonisation des activités et des processus du CNRC afin de tenir compte davantage du marché et de dépendre dans une moindre mesure des crédits parlementaires;
• diminution de 15,2 millions de dollars expliquée par les économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

Changements importants entre le Budget des dépenses 2012-2013 et les prévisions à ce jour pour l'exercice 2012-2013 :

• augmentation de 91,4 millions de dollars (91,6 millions de dollars incluant 0,2 million de dollars pour le régimes d'avantages sociaux des employés) pour le Programme d'aide à la recherche industrielle découlant du budget 2012;
• augmentation de 61,1 millions de dollars (66,5 millions de dollars incluant 5,4 millions de dollars pour les régimes d'avantages sociaux des employés) découlant du budget 2012 pour appuyer l'harmonisation des recherches avec les besoins de l'industrie.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Progrès dans le développement et le déploiement de technologies novatrices dans des secteurs industriels canadiens ciblés et des domaines prioritaires nationaux à l'appui des priorités du gouvernement fédéral en innovation, en science et en technologie.			
Aide à la recherche industrielle	146 311 268	162 608 430	279 860 916
Technologies de fabrication	111 766 495	120 732 690	112 061 449
Technologies en santé et en sciences de la vie	102 913 760	107 460 137	73 299 784
Technologies de l'information et des communications et technologies émergentes	69 121 818	44 839 570	50 313 209
Énergie et technologies environnementales	30 012 196	27 943 890	33 517 513
Accès des Canadiens à l'information en recherche et développement et aux infrastructures de recherche et développement.			
Infrastructure nationale en science et en technologie	96 359 502	98 861 430	94 342 113
Information scientifique, technique et médicale	18 132 910	18 694 510	14 659 814
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	123 885 633	119 370 880	161 954 632
Total	**698 503 582**	**700 511 537**	**820 009 430**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Affiliations internationales	1 218 842	1 069 000	1 219 000	560 000
Total des subventions	**1 218 842**	**1 069 000**	**1 219 000**	**560 000**
Contributions				
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux entreprises	73 826 725	75 126 500	160 626 500	165 864 926
Contribution à TRIUMF (Laboratoire national canadien pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules)	44 000 000	44 000 000	44 000 000	44 300 000
Contributions pour le Programme pilote d'adoption des technologies numériques	2 277 041	24 920 000	24 920 000	34 740 000
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux organismes	10 969 318	9 300 000	13 800 000	13 984 654
Contributions au Programme des observatoires astronomiques internationaux	10 150 743	10 000 000	10 700 000	10 000 000
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions à la Stratégie emploi jeunesse	5 558 018	5 000 000	5 200 000	5 000 000
Paiement de la quote-part versée au Bureau international des poids et mesures	. . . . .	. . . . .	. . . . .	659 000
Total des contributions	**146 781 845**	**168 346 500**	**259 246 500**	**274 548 580**
Total	**148 000 687**	**169 415 500**	**260 465 500**	**275 108 580**

Conseil privé

Raison d'être

Le Bureau du Conseil privé (BCP) a pour mandat de servir le Canada et la population canadienne en conseillant et en assistant, en toute impartialité, le premier ministre, les ministres de son portefeuille et le Cabinet. Cet organisme est placé sous la responsabilité du Premier ministre.

Le BCP apporte son soutien à l'élaboration des programmes d'action et l'législatif du gouvernement, coordonne les mesures visant à répondre aux problèmes auxquels font face le gouvernement et le pays et contribue au bon fonctionnement du Cabinet. En sa qualité de chef de la fonction publique, le greffier du Conseil privé et Secrétaire du Cabinet établit l'orientation stratégique de la fonction publique et surveille les principaux enjeux qui la concernent. Dirigé par le greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à donner suite avec rapidité et efficacité aux enjeux avec lesquels le gouvernement et le pays doivent composer.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités du BCP.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

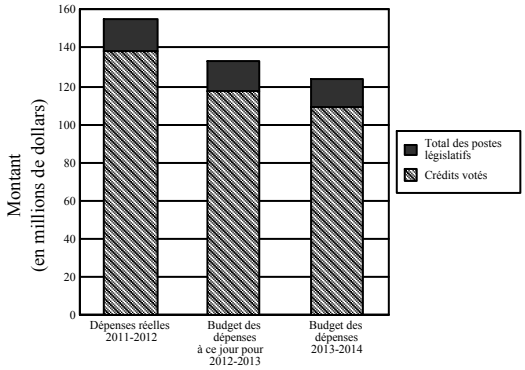

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	138 212 059	111 793 073	117 892 739	109 008 095
Total des crédits votés	**138 212 059**	**111 793 073**	**117 892 739**	**109 008 095**
Total des postes législatifs	*17 217 754*	*14 974 315*	*14 974 315*	*14 401 809*
Total des dépenses budgétaires	**155 429 813**	**126 767 388**	**132 867 054**	**123 409 904**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Bureau du Conseil privé prévoit des dépenses budgétaires de 123,4 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 109,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 14,4 millions de dollars correspond aux autorisations législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses ont connu une diminution nette de 3,4 millions de dollars entre le Budget principal des dépenses 2012-2013 et celui de 2013-2014, qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

• une augmentation de 2,4 millions de dollars pour les activités opérationnelles menées par le Secrétariat de la transformation opérationnelle et du renouvellement afin d'améliorer les services et de réaliser des gains d'efficience à l'échelle du gouvernement;
• une augmentation de 1,4 million de dollars afin de continuer d'assurer un soutien à la coordination d'une stratégie de communication pangouvernementale dans le cadre du Plan d'action économique du Canada;
• une augmentation de 0,9 million de dollars en vue de la ratification de certaines conventions collectives;
• une augmentation de 0,9 million de dollars afin d'appuyer la coordination pangouvernementale de la mise en œuvre du Plan d'action pour la sécurité du périmètre et la compétitivité économique;
• une augmentation de 0,2 million de dollars due au fait que le Programme d'échange Canada-Australie est en cours de révision. Par conséquent, le BCP ne transférera pas de fonds au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dans la mesure où aucun agent du ministère n'est affecté dans les missions à l'étranger;
• une diminution de 7,0 millions de dollars découlant des économies réalisées dans le cadre de l'examen stratégique du BCP de 2010 prévues dans le budget fédéral de 2011 et en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution de 1,2 million de dollars liée à la fin des activités de la Commission d'enquête sur le déclin du saumon sockeye dans le fleuve Fraser;
• une diminution de 1,0 million de dollars liée au financement accordé au Bureau du conseiller spécial en matière de passage de clandestins et de migration illégale.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Appuyer et mettre en œuvre le programme et les décisions du gouvernement, et soutenir les institutions et leur fonctionnement.			
Soutien et conseils au Premier ministre et aux ministres du portefeuille	70 756 909	65 463 242	65 473 677
Soutien et conseils au Cabinet et aux comités du Cabinet	18 900 020	15 546 282	15 446 843
Leadership et orientation au sein de la fonction publique	4 579 031	3 935 056	2 326 616
Commissions d'enquête	11 218 897	1 249 660	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	49 974 956	40 573 148	40 162 768
Total	**155 429 813**	**126 767 388**	**123 409 904**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Conseiller sénatorial en éthique

Raison d'être

Les principales attributions du Conseiller sénatorial en éthique sont les suivantes :

• conseiller les sénateurs individuellement, de façon confidentielle et continue, sur leurs obligations aux termes du Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs et les aider à s'y conformer en tout temps;
• superviser le processus de déclaration annuel dans le cadre duquel les sénateurs sont tenus de déclarer leurs intérêts financiers et autres;
• mener des enquêtes afin de déterminer si un sénateur a satisfait à ses obligations aux termes du Code;
• tenir un registre, mis à la disposition du public, qui contient des renseignements sur les intérêts financiers et autres que les sénateurs sont tenus de déclarer publiquement en vertu du Code;
• présenter un rapport annuel des activités du bureau au président du Sénat, qui le déposera au Sénat.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

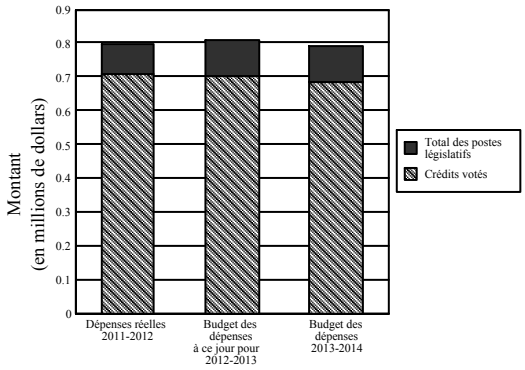

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
20 Dépenses du Programme	709 569	701 697	701 697	683 894
Total des crédits votés	**709 569**	**701 697**	**701 697**	**683 894**
Total des postes législatifs	*89 873*	*105 600*	*105 600*	*104 400*
Total des dépenses budgétaires	**799 442**	**807 297**	**807 297**	**788 294**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Conseiller sénatorial en éthique prévoit des dépenses budgétaires de 788 milliers de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 684 milliers de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 104 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Dans l'esprit des mesures annoncées par le ministre des Finances dans le budget fédéral de 2011, le Conseiller sénatorial en éthique a examiné ses dépenses et a réduit son budget total voté de 2,5 p. 100 en 2013–2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les sénateurs respectent les obligations découlant du Code régissant les conflits d'intérêts de manière à aider à assurer l'intégrité du Sénat en tant qu'institution.			
Administration	799 442	807 297	788 294
Total	**799 442**	**807 297**	**788 294**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Corporation commerciale canadienne

Raison d'être

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est régie par la loi qui l'a créée, soit la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* de 1946. Elle énonce le mandat général de la CCC, c'est-à-dire contribuer à l'expansion du commerce extérieur du Canada en aidant les exportateurs canadiens à accéder aux marchés étrangers et les acheteurs étrangers à se procurer des marchandises au Canada. La Loi confère aussi à la CCC un certain nombre de pouvoirs, dont la capacité d'effectuer l'exportation de marchandises ou de denrées du Canada, en qualité de mandant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. Par conséquent, la CCC négocie et exécute des accords d'approvisionnement bilatéraux de gouvernement à gouvernement, facilitant ainsi des transactions à l'exportation pour le compte des exportateurs canadiens.

La CCC rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

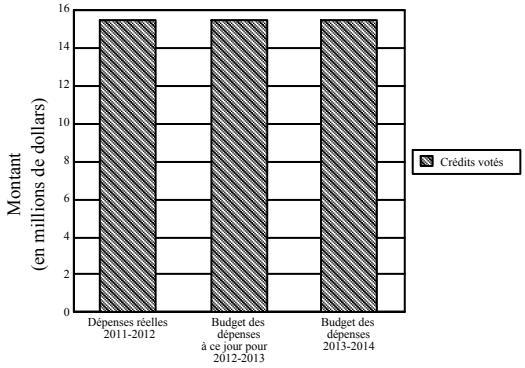

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
20 Versements à la Corporation commerciale canadienne	15 481 540	15 481 540	15 481 540	15 481 540
Total des crédits votés	**15 481 540**	**15 481 540**	**15 481 540**	**15 481 540**
Total des dépenses budgétaires	**15 481 540**	**15 481 540**	**15 481 540**	**15 481 540**

Faits saillants

La Corporation commerciale canadienne prévoit des dépenses budgétaires votées de 15,5 millions de dollars pour 2013-2014 qui doivent être approuvées par le Parlement. Ces fonds serviront à faciliter la vente de biens et de services des exportateurs canadiens au département de la Défense des États-Unis pour appuyer l'infrastructure industrielle de la défense nord-américaine. Pour toutes les autres transactions à l'exportation, la CCC exige des frais de service. Ces frais supportent les autres dépenses de la CCC.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Un meilleur accès aux marchés pour les exportateurs canadiens en ce qui concerne les marchés complexes du secteur public international.			
Défense	. . . . .	15 481 540	15 481 540
Marchés émergents et en développement	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*15 481 540*	. . . . .	. . . . .
Total	**15 481 540**	**15 481 540**	**15 481 540**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Cour suprême du Canada

Raison d'être

Créée en vertu d'une loi du Parlement en 1875, la Cour suprême du Canada est la juridiction d'appel de dernier ressort du pays. Elle sert les Canadiens en tranchant des questions de droit d'importance pour le public, contribuant ainsi à l'évolution de toutes les branches du droit au Canada. L'indépendance de la Cour, la qualité de ses travaux et le respect qu'on lui porte, tant ici qu'à l'étranger, sont autant d'éléments qui contribuent grandement aux fondements d'un pays fort, sécuritaire et démocratique, fondé sur la primauté du droit. La Cour suprême du Canada se compose du juge en chef et de huit juges puînés.

Le Bureau du registraire de la Cour suprême du Canada fournit à la Cour tous les services et l'appui dont elle a besoin pour traiter, entendre et trancher les instances qui lui sont soumises. Il agit également comme interface entre les plaideurs et la Cour. Le ministre de la Justice est responsable de cette institution.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

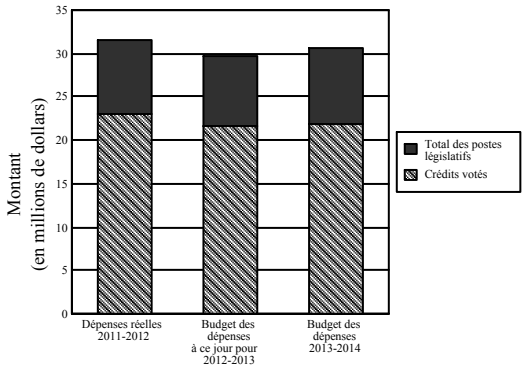

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
50 Dépenses du Programme	23 023 637	21 721 013	21 721 013	21 902 736
Total des crédits votés	**23 023 637**	**21 721 013**	**21 721 013**	**21 902 736**
Total des postes législatifs	*8 431 551*	*8 095 845*	*8 095 845*	*8 753 475*
Total des dépenses budgétaires	**31 455 188**	**29 816 858**	**29 816 858**	**30 656 211**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Cour suprême du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 30,7 millions de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 21,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 8,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette de 839 353 $ du Budget principal des dépenses 2013-2014 est attribuable aux facteurs suivants :

• une augmentation du financement législatifs lié au personnel de 453 027 $ pour les salaires et les rentes des juges;
• une augmentation de 200 000 $ en frais de fonctionnement législative;

• une allocation financière de 181 723 $ pour diverses ententes liées aux conventions collectives signées;
• un montant de 4 603 $ pour les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Depuis 2011-2012, la Cour suprême du Canada a connu une augmentation de ses autorisations législatives de financement en raison de la hausse des salaires et des rentes des juges découlant du départ à la retraite de certains juges.

Grâce aux fonds anticipés dans le cadre du présent budget principal des dépenses, le Bureau du registraire de la Cour suprême du Canada continuera de concentrer ses efforts vers un seul résultat stratégique : « L'administration du tribunal de dernier ressort du Canada est efficace et indépendante ». Le travail fondamental du Bureau sera de fournir les services de soutien nécessaires pour le traitement et la gestion des instances soumises à la Cour. En outre, le Bureau poursuivra ses efforts pour améliorer ses programmes de sécurité globale et de sécurité en matière de TI afin de mieux répondre aux besoins de la Cour et ira de l'avant avec son projet de transformation des activités. Relativement à cette initiative, le Bureau poursuivra son objectif à long terme d'améliorer l'accès électronique aux renseignements et aux dossiers d'instance de la Cour, tant par le public que par les justiciables. De plus, des travaux sont en cours concernant la planification du programme de restauration de l'infrastructure vieillissante de l'édifice de la Cour suprême. Le Bureau maintiendra ses efforts visant à garantir la qualité du travail de la Cour, tout en gérant ses ressources pour tenir compte des tendances clés telles que l'augmentation du nombre de demandes d'autorisation, d'appels et de jugements prononcés au cours des deux dernières années.

Des renseignements supplémentaires seront disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités une fois qu'il aura été déposé à la Chambre des communes.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
L'administration du tribunal de dernier ressort du Canada est efficace et indépendante.			
Opérations de la Cour	14 768 158	15 806 658	15 785 123
Traitement de paiements aux juges de la Cour suprême du Canada conformément à la *Loi sur les juges*	5 724 347	5 718 380	6 371 407
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	10 962 683	8 291 820	8 499 681
Total	**31 455 188**	**29 816 858**	**30 656 211**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Défense nationale

Raison d'être

Au nom de la population canadienne, les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) sont prêts à exécuter trois rôles essentiels :

• défendre le Canada en atteignant l'excellence au pays;
• défendre l'Amérique du Nord en demeurant un partenaire solide et fiable des États-Unis pour la défense du continent;
• contribuer à la paix et à la sécurité internationale en faisant preuve de leadership sur la scène internationale.

En vertu de la *Loi sur la Défense nationale*, le MDN et les FAC sont deux entités distinctes travaillant ensemble au Quartier général de la Défense nationale à s'acquitter de leur principale responsabilité, qui consiste à assurer la défense du Canada et des Canadiens.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

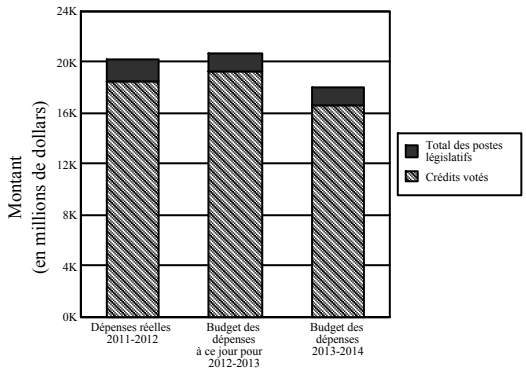

Dépenses non budgétaires

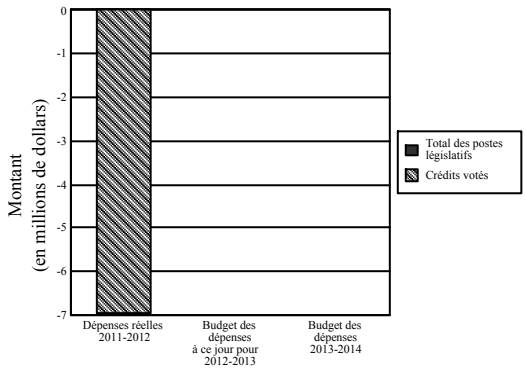

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	15 039 558 546	14 060 633 021	15 810 509 431	12 839 225 319
5 Dépenses en capital	3 255 231 544	4 103 611 138	3 282 674 242	3 623 414 079
10 Subventions et contributions	205 008 428	265 292 760	215 367 761	184 691 220
Total des crédits votés	**18 499 798 518**	**18 429 536 919**	**19 308 551 434**	**16 647 330 618**
Total des postes législatifs	*1 718 959 343*	*1 369 591 176*	*1 369 591 176*	*1 337 979 763*
Total des dépenses budgétaires	**20 218 757 861**	**19 799 128 095**	**20 678 142 610**	**17 985 310 381**
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
Autorisation d'un compte d'avance du fonds de roulement prescrite par le crédit L20b, *Loi nº 1 de 1976 portant affectation de crédits.* Limite 120 000 000 $ (net)	(6 970 502)	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés	**(6 970 502)**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**
Total des dépenses non budgétaires	**(6 970 502)**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La Défense nationale prévoit des dépenses budgétaires de 18,0 milliards de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 16,65 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,34 milliard de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et il est fourni à titre indicatif.

Au ministère de la Défense nationale, la diminution de l'autorisation de crédit net de 1 813,8 millions de dollars (9 p. 100) entre le budget principal des dépenses 2012-2013 et le budget principal des dépenses 2013-2014 s'explique par une diminution des coûts de fonctionnement de 1 253,0 millions de dollars et des dépenses en immobilisations de 480,2 millions de dollars ainsi que par une diminution de 80,6 millions de dollars dans les subventions, les contributions et les divers paiements de transfert. Voici les principaux facteurs liés à cette diminution nette :

• diminution de 1 167,4 millions de dollars des fonds ministériels à la suite de l'Examen stratégique de 2010 et des économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• diminution de 832,0 millions de dollars pour la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* . Cette baisse résulte de l'expiration des autorisations des dépenses budgétaires, qui avaient été approuvées pour une période de trois ans, soit de 2010-2011 à 2012-2013. À partir de 2013-2014, le ministère demandera le renouvellement des autorisations des dépenses budgétaires pour la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* dans le cadre du processus des budgets supplémentaires des dépenses;
• diminution de 359,7 millions de dollars en rajustements nets dans le profil des dépenses liées aux grands projets d'acquisition de biens d'équipement et d'infrastructures afin d'harmoniser les ressources financières et les délais d'acquisition des projets actuels.

Ces diminutions sont atténuées par les augmentations suivantes :

• augmentation de 340,2 millions de dollars du financement annuel pour compenser l'inflation propre à la défense;
• augmentation de 164,4 millions de dollars consacrés à des rajustements de la rémunération pour les salaires et les indemnités;
• augmentation de 87,0 millions de dollars consacrés au soutien des opérations de sécurité internationales que mène le Canada en Afghanistan.

Étant donné les nouvelles réalités financières, le ministère accordera la priorité en 2013-2014 au maintien de la disponibilité opérationnelle et à l'excellence dans les opérations, au renouvellement et à la transformation, à l'équipement des Forces armées canadiennes et au soutien de l'Équipe de la Défense, tout en assurant sa viabilité financière.

Pour en savoir plus, on peut consulter le Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014 du ministère.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
La Défense nationale est prête à répondre aux attentes du gouvernement en matières de défense.			
Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre	3 626 298 845	3 599 768 204	3 353 033 686
Disponibilité opérationnelle commune et interarmées	2 337 399 099	2 347 012 158	2 175 664 165
Disponibilité opérationnelle de la Force maritime	2 297 719 990	2 290 638 435	2 048 616 509
Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale	1 908 490 604	1 911 011 544	1 726 717 275
L'acquisition de ressources en vue de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense.			
Acquisition et disposition d'équipement	2 381 603 598	2 928 373 976	2 603 394 405
Recrutement et formation initiale du personnel	1 071 324 077	1 184 910 271	1 029 591 561
Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers	481 571 883	523 828 971	534 589 958
Science et technologie de défense	399 824 973	296 820 960	278 337 300
Les opérations de la Défense contribuent à faire régner la paix, la stabilité et la sécurité partout où elles sont menées.			
Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale	1 980 673 043	1 538 875 916	1 327 691 159
Connaissance de la situation	599 458 841	396 047 270	381 849 792
Paix, stabilité et sécurité au Canada	336 916 948	295 702 831	299 506 975
Paix, stabilité et sécurité du continent	202 579 814	184 686 644	180 550 702
Soins et soutien aux Forces canadiennes et contribution à la société canadienne.			
Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense	1 002 922 888	707 134 614	690 425 305
Identité canadienne	369 853 192	349 477 943	328 000 834
Protection et gérance de l'environnement	126 245 745	128 954 681	108 669 088
Soutiens non reliés à la sécurité	17 316 541	5 627 608	2 310 116

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	1 078 557 780	1 110 256 069	916 361 551
Total	**20 218 757 861**	**19 799 128 095**	**17 985 310 381**
Non budgétaire			
L'acquisition de ressources en vue de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense.			
Recrutement et formation initiale du personnel	(38 622)	. . . . .	. . . . .
La Défense nationale est prête à répondre aux attentes du gouvernement en matières de défense.			
Disponibilité opérationnelle de la Force maritime	3 382 970	. . . . .	. . . . .
Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre	(548 957)	. . . . .	. . . . .
Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale	901 247	. . . . .	. . . . .
Disponibilité opérationnelle commune et interarmées	(16 277 996)	. . . . .	. . . . .
Les opérations de la Défense contribuent à faire régner la paix, la stabilité et la sécurité partout où elles sont menées.			
Connaissance de la situation	1 002 403	. . . . .	. . . . .
Paix, stabilité et sécurité du continent	1 435 218	. . . . .	. . . . .
Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale	3 207 319	. . . . .	. . . . .
Soins et soutien aux Forces canadiennes et contribution à la société canadienne.			
Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense	(34 084)	. . . . .	. . . . .
Total	**(6 970 502)**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Subventions				
Subvention désignée à l'Institut pour la Surveillance et la Recherche Environnementales	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Subventions à l'appui du Programme d'engagement de la Défense	2 240 715	500 000	500 000	500 000
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue navale du Canada	418 000	426 000	426 000	434 000
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Armée du Canada	418 000	426 000	426 000	434 000
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Air du Canada	418 000	426 000	426 000	434 000
Subvention à la Caisse de bienfaisance de la Marine royale canadienne	25 300	25 700	25 700	25 700
Total des subventions votées	**5 020 015**	**3 303 700**	**3 303 700**	**3 327 700**
Total des postes législatifs	*44 918*	*46 600*	*46 600*	*24 100*
Total des subventions	**5 064 933**	**3 350 300**	**3 350 300**	**3 351 800**
Contributions				
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Budget militaire de l'OTAN (Programmes de l'OTAN)	102 879 072	137 203 000	137 203 000	99 491 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Programme de l'OTAN d'investissement au service de la sécurité (Programmes de l'OTAN)	12 122 106	60 320 000	60 320 000	51 706 000
Contributions à l'appui au Programme d'instruction et de coopération militaires	10 766 777	11 600 000	11 600 000	11 289 000
Contributions à l'appui du Programme d'aide aux immobilisations	2 375 000	5 450 000	5 450 000	5 450 000
Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage	5 701 355	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	2 395 404	2 953 900	2 953 900	3 025 400

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Autres activités de l'OTAN	2 205 332	2 925 000	2 925 000	2 598 000
Programme de contributions à l'appui de la décontamination des anciennes stations radars de la ligne Mid-Canada situées en Ontario	6 000 000	5 148 000	5 148 000	2 021 000
Programme de contributions à l'Association canadienne des adjoints au médecin	1 100 000	1 422 000	1 422 000	1 470 000
Programme de contribution au Secrétariat de COSPAS-SARSAT	190 000	190 000	190 000	190 000
Contribution au Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique	121 200	122 160	122 160	123 120
Total des contributions votées	**145 856 246**	**231 334 060**	**231 334 060**	**181 363 520**
Total des postes législatifs	*4 692 775*	*5 422 272*	*5 422 272*	*5 422 272*
Total des contributions	**150 549 021**	**236 756 332**	**236 756 332**	**186 785 792**
Total	**155 613 954**	**240 106 632**	**240 106 632**	**190 137 592**

Directeur général des élections

Raison d'être

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à être prêt à conduire à tout moment une élection générale, une élection partielle ou un référendum sur le plan fédéral; à administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*; à surveiller l'observation de la législation électorale et à la faire appliquer; à enquêter sur des allégations qui pourraient révéler des infractions à la Loi; à exécuter des programmes d'information et d'éducation de l'électorat; à appuyer les commissions de délimitation indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal; à mener des études sur d'autres méthodes de vote et, avec l'approbation des parlementaires, à mettre à l'essai des processus de vote électronique en vue de scrutins futurs.

Le leader du gouvernement à la Chambre des communes est le ministre désigné pour déposer au Parlement les rapports administratifs du directeur général des élections, y compris le rapport sur les plans et les priorités et le rapport ministériel sur le rendement.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

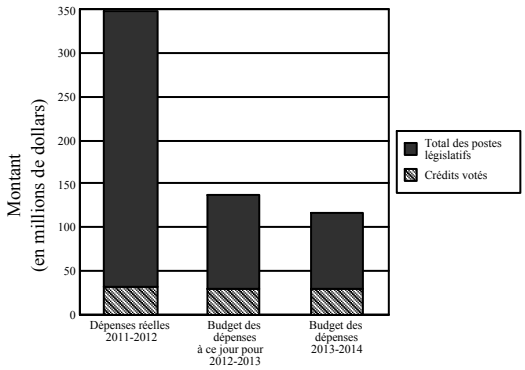

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
15 Dépenses du Programme	30 834 398	29 500 855	29 500 855	30 081 305
Total des crédits votés	**30 834 398**	**29 500 855**	**29 500 855**	**30 081 305**
Total des postes législatifs	*318 517 597*	*114 657 414*	*106 721 778*	*85 772 812*
Total des dépenses budgétaires	**349 351 995**	**144 158 269**	**136 222 633**	**115 854 117**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Élections Canada prévoit des dépenses budgétaires de 115,9 millions de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 30,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 85,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Globalement, l'organisme prévoit une diminution des dépenses nettes de 20,3 millions de dollars, ou 15,0 p. 100, par rapport au montant total du Budget principal des dépenses et des budgets supplémentaires des dépenses 2012-2013.

Cette situation est attribuable à :

• une diminution de 17,0 millions de dollars des dépenses électorales (autrefois nommées dépenses d'élections);
• une diminution de 5,3 millions de dollars des dépenses en vertu de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*;
• une augmentation de 1,4 million de dollars des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés en raison d'un changement de la façon de présenter l'information (de dépenses électorales à contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés);
• une augmentation de 0,6 million de dollars des dépenses du programme (crédit parlementaire) en raison du financement des conventions collectives.

En 2011-2012, les dépenses totales étaient beaucoup plus élevées que les budgets des dépenses de 2012-2013 et de 2013-2014 en raison des dépenses extraordinaires pour la 41e élection générale tenue le 2 mai 2011.

Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisme.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Un cadre électoral accessible que les Canadiens utilisent avec confiance.			
Opérations électorales	202 833 122	41 528 108	36 641 312
Régulation des activités électorales	102 957 957	46 610 093	28 072 002
Engagement électoral	7 892 605	10 309 714	8 939 136
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	35 668 311	45 710 354	42 201 667
Total	**349 351 995**	**144 158 269**	**115 854 117**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Raison d'être

Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO) a été créé en 1987 avec le mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'orientations, de programmes et de projets dans le cadre de la politique économique nationale. La ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux ainsi que la ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest) sont responsables de cette organisation.

À titre de ministère fédéral chargé du développement de l'économie de l'Ouest canadien, DEO élabore et soutient des politiques, des programmes et des activités économiques qui favorisent la croissance et aident la région à faire face aux défis économiques et à profiter des occasions de diversification.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

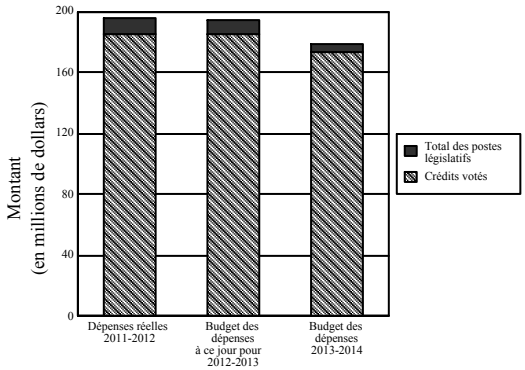

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	48 751 070	43 222 742	42 674 606	40 398 398
5 Subventions et contributions	135 846 496	123 496 250	142 147 747	133 411 000
Total des crédits votés	**184 597 566**	**166 718 992**	**184 822 353**	**173 809 398**
Total des postes législatifs	*10 685 915*	*9 587 764*	*9 587 764*	*4 891 451*
Total des dépenses budgétaires	**195 283 481**	**176 306 756**	**194 410 117**	**178 700 849**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien prévoit des dépenses budgétaires de 178,7 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 173,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 4,9 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation de 2,4 millions de dollars des dépenses par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 est attribuable à une diminution de 3,0 millions de dollars des coûts de fonctionnement et à une hausse de 5,4 millions de dollars des contributions et autres paiements de transfert. Parmi les facteurs ayant entrainé la hausse des dépenses nettes, on compte :

• une augmentation de 23,1 millions de dollars du financement pour le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire;
• une augmentation de 0,8 million de dollars liée à l'exécution d'un accord de transfert avec Affaires étrangères et Commerce international en appui du Programme de la plateforme nord-américaine;
• une diminution de 9,3 millions de dollars en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution de 4,5 millions de dollars en raison de la temporisation du financement à l'appui de la Fondation Rick Hansen;
• une diminution de 3,7 millions de dollars liée aux célébrations des centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan en 2005;
• une diminution de 3,2 millions de dollars découlant de l'Examen stratégique de 2010;
• une diminution de 0,8 million de dollars liée à l'exécution d'un accord de transfert avec Industrie Canada pour un financement en appui à l'Initiative de développement économique : Stratégie fédérale pour les langues officielles de 2008 à 2013.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien.			
Développement des entreprises et innovation	. . . . .	. . . . .	93 227 813
Croissance économique des collectivités	39 889 572	20 831 883	57 604 411
Politique, représentation et coordination	7 630 756	8 189 373	7 113 497
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	27 473 277	22 007 323	20 755 128
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*120 289 876*	*125 278 177*	. . . . .
Total	**195 283 481**	**176 306 756**	**178 700 849**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	500 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total des subventions	**500 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**
Contributions				
Contributions en vertu du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	89 114 441	84 142 259	89 023 756	72 957 009
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	27 577 663	28 453 991	28 453 991	28 453 991
Contributions pour le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire	. . . . .	. . . . .	23 100 000	23 100 000
Contributions en vertu de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs	4 701 267	3 900 000	3 900 000	3 900 000
Total des contributions votées	**121 393 371**	**116 496 250**	**144 477 747**	**128 411 000**
Total des postes législatifs	*4 500 000*	*4 500 000*	*4 500 000*	. . . . .
Total des contributions	**125 893 371**	**120 996 250**	**148 977 747**	**128 411 000**
Total	**126 393 371**	**125 996 250**	**153 977 747**	**133 411 000**

École de la fonction publique du Canada

Raison d'être

L'École de la fonction publique du Canada est le fournisseur commun de services d'apprentissage de la fonction publique du Canada. L'École a le mandat législatif d'offrir une gamme d'activités d'apprentissage afin de mettre en valeur le potentiel des personnes et des organisations, ainsi que l'excellence en gestion au sein de la fonction publique. L'École a un seul objectif stratégique, celui de s'assurer que les fonctionnaires disposent des connaissances de base et des compétences en matière de gestion et de leadership requises pour bien servir le Canada et les Canadiens. Des renseignements complémentaires sont disponibles dans le rapport ministériel sur les plans et les priorités de l'École.

Le président du Conseil du Trésor est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

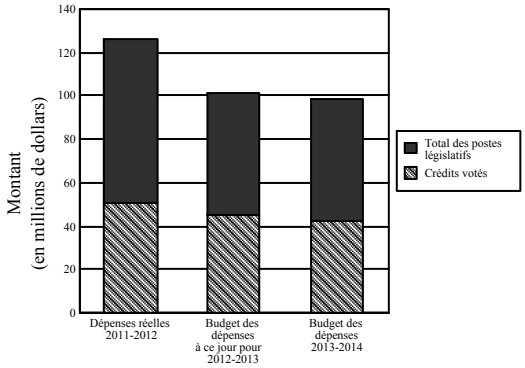

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
40 Dépenses du Programme	50 373 377	44 650 030	44 650 030	42 231 200
Total des crédits votés	**50 373 377**	**44 650 030**	**44 650 030**	**42 231 200**
Total des postes législatifs	*75 567 449*	*56 445 583*	*56 445 583*	*56 233 121*
Total des dépenses budgétaires	**125 940 826**	**101 095 613**	**101 095 613**	**98 464 321**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le budget des dépenses de l'École de la fonction publique du Canada est estimé à 98,5 millions de dollars en 2013-2014. De ce montant, 42,2 millions requièrent l'approbation du parlement. Le solde de 56,3 millions est constitué des prévisions législatives qui ne requièrent pas d'autorisations additionnelles et est fourni à titre indicatif.

Pour l'essentiel, la diminution de 2,6 millions de dollars dans les dépenses prévues d'un exercice à l'autre tient aux facteurs suivants :

• une augmentation de 0,9 million de dollars, incluant le régime d'avantages sociaux des employés, pour la convention collective de l'Alliance de la fonction publique du Canada;
• une diminution de 3,5 millions, incluant le régime d'avantages sociaux des employés, en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

Des informations supplémentaires seront disponibles dans le rapport ministériel sur les plans et priorités dès lorsque ce dernier aura été déposé à la Chambre des communes.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les fonctionnaires ont les connaissances communes et les compétences en leadership et en gestion dont ils ont besoin pour exercer leurs responsabilités envers les Canadiens.			
Apprentissage de base	74 698 736	65 397 954	55 958 215
Perfectionnement en leadership organizationnel	12 713 243	11 100 410	10 546 028
Innovation dans la gestion du secteur public	8 442 790	11 280 286	9 178 036
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	30 086 057	13 316 963	22 782 042
Total	**125 940 826**	**101 095 613**	**98 464 321**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Énergie atomique du Canada limitée

Raison d'être

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) se sert de son expertise scientifique et de ses installations sans pareilles pour s'assurer que :

• le secteur nucléaire canadien soit novateur et productif;
• la sécurité et la prospérité du Canada soit appuyées par la science et l'innovation dans le domaine nucléaire;
• les Canadiens aient une source fiable d'approvisionnement en isotopes;
• les emplacements nucléaires fédéraux du Canada soient des milieux propres et sains.

Le mandat actuel des laboratoires nucléaires d'EACL découle des pouvoirs conférés au ministre des Ressources naturelles en vertu de la *Loi sur l'énergie nucléaire* :

• effectuer des travaux de recherche ayant trait à l'énergie nucléaire;
• entraîner l'utilisation de l'énergie nucléaire;
• délivrer des licences, vendre ou céder des découvertes et des inventions en lien avec l'énergie nucléaire, et percevoir les paiements correspondants.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

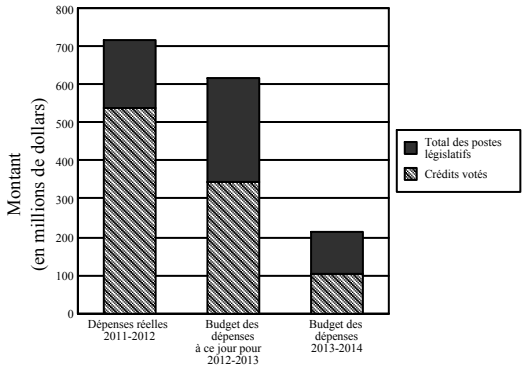

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
15 Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	537 031 083	102 143 000	345 308 000	102 143 000
Total des crédits votés	**537 031 083**	**102 143 000**	**345 308 000**	**102 143 000**
Total des postes législatifs	*182 000 000*	*274 552 095*	*274 552 095*	*108 919 637*
Total des dépenses budgétaires	**719 031 083**	**376 695 095**	**619 860 095**	**211 062 637**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

EACL prévoit des dépenses budgétaires de 211,1 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. De cette somme, un montant de 102,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 108,9 millions de dollars correspond aux prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le fonds voté de 102,1 millions de dollars sera utilisé pour financer les activités de laboratoire et de recherche et développement d'EACL à Chalk River ainsi que pour assurer la sécurité et la fiabilité de l'exploitation des installations nucléaires et de l'infrastructure connexe.

Les activités de laboratoire comprennent ce qui suit :

• les laboratoires : les installations spécialisées exploitées en vertu d'un permis délivré par la Commission canadienne de sûreté nucléaire;
• les services de soutien sur place et les services municipaux : les services de soutien sur place sont les installations et les équipes, y compris les équipes des services d'ingénierie, d'approvisionnement et d'entretien, qui permettent l'exécution des activités industrielles et scientifiques de l'établissement; les services municipaux sont les services de base requis pour l'exploitation du campus, notamment les fonctions de locateur et l'approvisionnement en eau, en chauffage et en électricité;

Conformément à la *Loi sur l'emploi et la croissance économique*, le financement prévu par la loi de 108,9 millions de dollars, qui est inscrit dans le présent budget principal des dépenses, servira à exécuter les engagements commerciaux relativement au dessaisissement de la Division des réacteurs CANDU d'EACL à Candu Énergie inc.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Être le principal fournisseur mondial de produits et de services nucléaires. Protéger la santé et la sécurité du public, de notre personnel et de l'environnement. Réduire au minimum les obligations liées aux déchets nucléaires pour les générations futures.			
Affaires commerciales	. . . . .	274 552 095	108 919 637
Installations et activités nucléaires	. . . . .	67 006 000	67 006 000
Recherche et développement	. . . . .	35 137 000	35 137 000
Déclassement et gestion des déchets	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*719 031 083*	. . . . .	. . . . .
Total	**719 031 083**	**376 695 095**	**211 062 637**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Environnement

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement est responsable de cette organisation.

Environnement Canada est le ministère fédéral responsable d'une grande variété d'enjeux environnementaux auxquels les Canadiens font face. Le Ministère joue aussi un rôle d'intendance dans l'atteinte et le maintien d'un environnement propre, sécuritaire et durable. En tant que ministère à vocation scientifique, Environnement Canada doit traiter d'enjeux par l'entremise de la surveillance, de la recherche, de l'élaboration de politiques, de la prestation de services aux Canadiens, de règlements, de l'application des lois environnementales, de l'avancement des technologies propres et de partenariats stratégiques. Les programmes du Ministère visent principalement un environnement propre en minimisant les menaces que représente la pollution pour les Canadiens et leur environnement; un environnement sécuritaire en outillant les Canadiens pour prendre des décisions éclairées quant à la météo, à l'eau et au climat; et un environnement durable en préservant et en restaurant l'environnement naturel du Canada. L'orientation du programme du Ministère témoigne de l'interdépendance de plus en plus évidente entre la durabilité de l'environnement et le bien-être économique.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

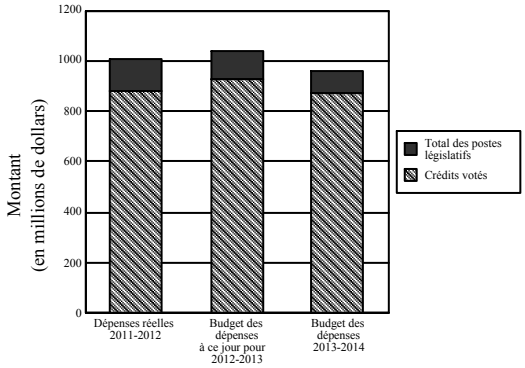

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	763 861 638	713 595 464	704 225 048	701 254 526
5 Dépenses en capital	45 932 023	50 225 400	52 377 900	51 922 400
10 Subventions et contributions	72 471 998	120 202 353	171 638 255	117 353 468
Total des crédits votés	**882 265 659**	**884 023 217**	**928 241 203**	**870 530 394**
Total des postes législatifs	*126 210 597*	*88 676 892*	*112 706 744*	*88 828 924*
Total des dépenses budgétaires	**1 008 476 256**	**972 700 109**	**1 040 947 947**	**959 359 318**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Environnement Canada prévoit des dépenses budgétaires de 959,4 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 870,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 88,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les écarts importants entre les dépenses réelles de 2011-2012, inscrites dans les Comptes publics, et le Budget des dépenses 2012-2013 du Ministère sont attribuables aux redressements et virements effectués en cours d'année. À titre d'exemple, il convient de citer le report de fonds, les dépenses liées à la rémunération et le paiement législatif à la Société canadienne pour la conservation de la nature Canada. Pour l'année 2012-2013, ces changements figureront également dans les Comptes publics . De plus, une partie du transfert de responsabilités à Services partagés Canada figure dans les Comptes publics de 2011-2012 étant donné que le transfert est entré en vigueur le 15 novembre 2011. Cependant, les budgets de dépenses de 2012-2013 et des années ultérieures tiendront compte de ce transfert et de la diminution connexe.

En comparaison avec le Budget des dépenses de 2012-2013, Environnement Canada prévoit une diminution de 13,3 millions ou 1.4 p. 100 de ses dépenses ventilée comme suit : 12,3 millions de dollars du côté du fonctionnement et 2,8 millions du côté subventions et contributions. Cette diminution est compensée par une augmentation de 1,7 million des dépenses en capital et de 0,1 million au titre du régime d'avantages sociaux des employés.

Voici en quoi consistent les principaux changements :

• une diminution du financement de 31,5 millions attribuable aux mesures d'économies annoncées dans le Budget 2012;
• la temporisation en 2012-2013 du financement de 1,6 million destiné à la réglementation des carburants renouvelables;
• diverses diminutions de l'ordre de 1,0 million de dollars.

Ces diminutions sont compensées par une augmentation de 20,8 millions liée au renouvellement de trois programmes :

• une augmentation de 12,5 millions de dollars associée au renouvellement du programme Espèces en péril;
• une augmentation de 4,2 millions de dollars associée au renouvellement de l'Initiative du bassin du lac Winnipeg;
• une augmentation de 4,1 millions de dollars associée à la mise en œuvre de l'Initiative sur les éléments nutritifs des Grands Lacs.

Pour obtenir de l'information sur les budgets à ce jour, consulter les budgets supplémentaires des dépenses de 2012-2013.

Pour obtenir de l'information détaillée sur les tendances, consulter le rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les menaces que représente la pollution pour la population canadienne ainsi que pour leur environnement sont minimisées.			
Changements climatiques et qualité de l'air	118 255 660	193 194 189	179 283 757
Gestion des substances et des déchets	83 291 322	81 724 436	73 874 896
Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution	43 266 981	45 476 884	43 773 701
L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures.			
Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	138 780 378	88 337 640	99 530 109
Ressources en eau	107 643 683	95 919 498	96 788 965
Écosystèmes durables	66 180 594	61 604 515	66 589 903
Promotion de la conformité et application de la loi – Faune	17 467 430	17 232 581	16 623 597
La population canadienne est outillée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat.			
Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	172 435 665	191 252 053	158 545 334
Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés	24 057 561	25 789 108	25 547 830
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	237 096 982	172 169 205	198 801 226
Total	**1 008 476 256**	**972 700 109**	**959 359 318**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Subventions				
Subvention à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	. . . . .	62 500 000	62 500 000	50 000 000
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 000 000	2 000 000	2 760 000	2 000 000
Subvention à l'appui de services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	41 000	44 000	44 000	44 000
Total des subventions votées	**2 041 000**	**64 544 000**	**65 304 000**	**52 044 000**
Total des postes législatifs	*33 695 148*	. . . . .	*24 029 852*	. . . . .
Total des subventions	**35 736 148**	**64 544 000**	**89 333 852**	**52 044 000**
Contributions				
Contributions à l'appui de Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	12 864 532	15 304 392	15 442 294	13 037 175
Contributions pour le Programme d'intendance de l'habitat	11 544 518	7 769 000	11 769 000	11 769 000
Contributions à l'appui d'Écosystèmes durables	7 860 232	7 893 715	8 273 715	11 719 738
Contributions à l'appui de Changements climatiques et qualité de l'air	7 223 324	5 019 092	41 544 092	9 346 572
ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire	3 870 265	4 525 000	4 525 000	4 525 000
Contribution du Canada au budget de la Commission de coopération environnementale	3 033 150	3 400 000	3 400 000	3 230 000
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	2 131 200	3 069 000	3 069 000	3 069 000
Contributions à l'appui de Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	2 135 949	1 922 126	14 560 126	2 171 019
Contribution obligatoire à l'Organisation météorologique mondiale (OMM)	2 242 935	2 167 785	2 167 785	2 167 785
Contributions à l'appui de Gestion des substances et des déchets	2 282 366	1 867 388	1 867 388	1 751 364
Contributions à l'appui de Ressources en eau	1 208 000	789 595	1 084 595	1 099 595

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions pour les activités des Inuits reliées à la mise en œuvre de l'Entente sur les répercussions et les avantages des Inuits	1 625 000	1 460 000	1 460 000	935 000
Contribution obligatoire à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	178 211	190 660	190 660	198 220
Contribution obligatoire à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	179 253	180 600	180 600	190 000
Contribution obligatoire à l'Organization de coopération et de développement économiques (OCDE)	95 635	100 000	100 000	100 000
Total des contributions	**58 474 570**	**55 658 353**	**109 634 255**	**65 309 468**
Total	**94 210 718**	**120 202 353**	**198 968 107**	**117 353 468**

Finances

Raison d'être

Le ministère des Finances contribue à une économie vigoureuse et à de saines finances publiques pour les Canadiens. Il le fait en surveillant les développements au Canada et ailleurs dans le monde afin de fournir au gouvernement des analyses et des conseils de grande qualité et aussi en élaborant et mettant en œuvre des politiques fiscales et économiques qui appuient les objectifs économiques et sociaux du Canada et des Canadiens. Le Ministère joue aussi un rôle de premier plan afin de s'assurer que les dépenses de l'État sont axées sur les résultats et qu'elles représentent une utilisation judicieuse de l'argent des contribuables. Il entretient des liens très étroits avec les autres organisations du gouvernement fédéral et agit en tant que catalyseur efficace des opinions des acteurs économiques de toutes les régions du pays.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

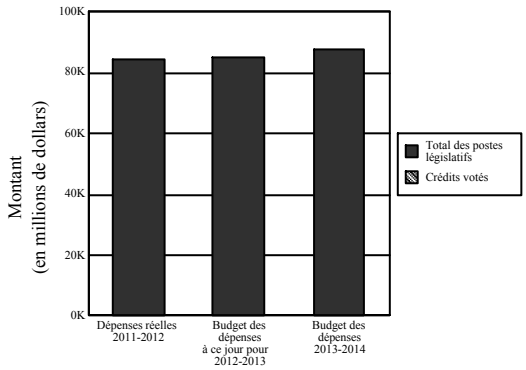

Dépenses non budgétaires

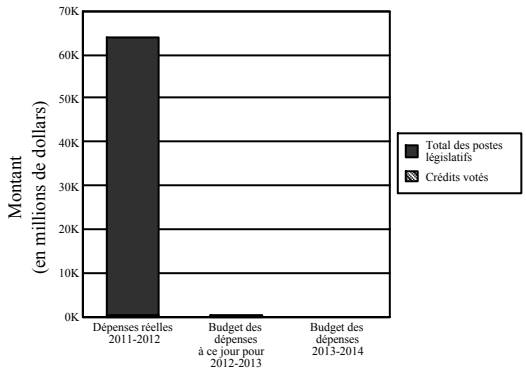

		Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
			(dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses de fonctionnement	121 904 779	101 790 604	113 186 210	111 169 165
5	Subventions et contributions	29 535 038	215 000 000	224 987 008	5 035 000
10	Conformément au paragraphe 8(2) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances en paiements directs à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, pour les garanties de marché en matière d'agriculture, ne doit pas excéder 10 000 000 $ pour 2013-2014 et 10 000 000 $ pour 2014-2015	. . . . .	. . . . .	1	1
Total des crédits votés		**151 439 817**	**316 790 604**	**338 173 219**	**116 204 166**
Total des postes législatifs		*83 990 490 183*	*85 068 814 275*	*84 773 946 275*	*87 495 637 585*
Total des dépenses budgétaires		**84 141 930 000**	**85 385 604 879**	**85 112 119 494**	**87 611 841 751**

		Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
			(dollars)		
Dépenses non budgétaires					
Crédits votés					
	Conformément au paragraphe 8(2) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat d'actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 98 141 398 $ US pour la période couvrant les exercices 2011-2012 à 2015-2016	. . . . .	1	1	. . . . .
L15	Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 441 610 000 $ en faveur de l'Association internationale de développement	441 620 000	1	1	1
	Autorisation de verser des paiements, entre le 1er avril 2012 et le 31 mars 2013, conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, à la Société financière internationale afin d'appuyer l'initiative internationale de financement accéléré pour la lutte contre les changements climatiques d'un montant ne devant pas excéder 60 278 000 $	. . . . .	. . . . .	1	. . . . .
Total des crédits votés		**441 620 000**	**2**	**3**	**1**
Total des postes législatifs		*63 570 333 162*	*20 610 640*	*80 888 640*	*1*
Total des dépenses non budgétaires		**64 011 953 162**	**20 610 642**	**80 888 643**	**2**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le ministère des Finances prévoit des dépenses budgétaires de 87,6 milliards de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 116,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 87,5 milliards de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif seulement.

L'augmentation de 2,2 milliards de dollars du Budget principal des dépenses 2013-2014 par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 est principalement attribuable aux changements suivants.

Une augmentation nette de 2,4 milliards de dollars des postes législatifs en raison principalement :

• transfert canadien en matière de santé – L'augmentation de 1,714 milliard de dollars reflète la hausse annuelle de 6 p. 100 de l'engagement de financement inclus dans le Plan décennal pour consolider les soins de santé de septembre 2004;
• paiements aux provinces relatifs à l'harmonisation des taxes de vente – Le paiement de 1,481 milliard de dollars d'aide est prévu dans le cadre des ententes intégrées globales de coordination fiscale établies avec le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard (1 467,0 millions de dollars et 14,0 millions de dollars respectivement);
• péréquation fiscale – L'augmentation de 682,7 millions de dollars est le résultat du multiplicateur fondé sur le produit intérieur brut, de 4,4 p. 100, appliqué sur le niveau de 2012-2013;
• transfert canadien en matière de programmes sociaux – L'augmentation de 355,8 millions de dollars représente l'accroissement annuel de 3,0 p. 100 annoncé dans le budget fédéral de 2007;
• financement des territoires – L'augmentation de 177,6 millions de dollars est le résultat d'une mise à jour des données utilisées dans le calcul de la formule de financement des territoires;
• achat de la monnaie canadienne – L'augmentation de 6,5 millions de dollars est attribuable aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012, compensée par les estimations accrues des coûts nets de remboursement et d'administration attribuables aux taux accélérés de rachat des sous noirs. En outre, les estimations des prix des métaux et de la demande sont à la hausse, en raison des récentes projections de croissance pour l'ensemble des pièces de monnaie;
• paiement de péréquation compensatoire supplémentaire – Nouvelle-Écosse – La diminution de 56,6 millions de dollars est attribuable à la réduction des revenus des zones extracôtières reçus par la Nouvelle-Écosse;
• paiement de péréquation supplémentaire – Nouvelle-Écosse – La réduction de 80,0 millions de dollars est attribuable à la croissance accrue du nombre combiné de paiements de péréquation et de paiements compensatoires au titre de l'Entente de 2005 versé en vertu de la nouvelle formule par rapport à la formule qui était en vigueur avant 2007. Ce programme permet d'appliquer la nouvelle formule de calcul de la péréquation adopté en 2007 sans réduire les paiements de péréquation et les paiements compensatoires au titre de l'Entente sur les ressources extracôtières de 2005;
• autres frais d'intérêts – La diminution de 426,0 millions de dollars est attribuable à la réduction du taux moyen des obligations à long terme prévu pour 2013-2014, qui sert à calculer l'intérêt sur les obligations des régimes de retraite de la fonction publique en ce qui a trait au service antérieur au 1er avril 2000;
• intérêt sur la dette non échue – La diminution de 1,3 milliard de dollars est attribuable à la diminution de la moyenne des taux d'intérêt prévue par des économistes du secteur privé pour 2013-2014, conformément aux projections de la mise à jour des projections économiques et financières de 2012.

Une diminution de 210,0 millions de dollars au titre du crédit 5, Subventions et contributions, est attribuable à la cessation des paiements versés à Exportation et développement Canada pour l'allégement de la dette par l'intermédiaire du Club de Paris.

Une augmentation nette de 9,4 millions de dollars au titre du crédit 1, Dépenses de fonctionnement, en raison principalement :

• la remise en état de l'emplacement de la Couronne au 90, rue Elgin – augmentation de 10,0 millions de dollars;
• les programmes de publicité du gouvernement – augmentation de 6,8 millions de dollars;
• les conventions collectives – augmentation de 1,2 million de dollars;
• les économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012 – diminution de 4,2 millions de dollars;
• la temporisation du financement lié à des initiatives touchant l'impôt sur le revenu des particuliers, aux finances intégrées et à la gestion des actifs, au groupe de travail sur le Cadre du G20, à des enjeux techniques concernant la TPS, et au maintien en vigueur du système financier canadien – diminution de 4,4 millions de dollars.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Une économie vigoureuse et de saines finances publiques pour les Canadiens.			
Programme de paiements de transfert et d'impôt	55 976 735 366	56 288 593 568	60 227 888 029
Trésorerie et affaires financières	28 016 246 650	28 982 000 000	27 260 500 000
Cadre des politiques économique et budgétaire	93 032 942	72 940 438	73 407 718
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	55 915 042	42 070 873	50 046 004
Total	**84 141 930 000**	**85 385 604 879**	**87 611 841 751**
Non budgétaire			
Une économie vigoureuse et de saines finances publiques pour les Canadiens.			
Programme de paiements de transfert et d'impôt	658 201 593	20 610 642	2
Trésorerie et affaires financières	63 353 751 569	. . . . .	. . . . .
Total	**64 011 953 162**	**20 610 642**	**2**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)			
Contributions				
Contribution au Harbourfront Centre	7 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Soutien à des initiatives stratégiques et de recherche	10 000	. . . . .	. . . . .	35 000
Total des contributions	**7 010 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**5 035 000**
Autres paiements de transfert				
Total des postes législatifs	*55 949 845 384*	*56 073 593 568*	*57 734 725 568*	*60 222 853 029*
Total	**55 956 855 384**	**56 078 593 568**	**57 739 725 568**	**60 227 888 029**

Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

Comme force de police nationale du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral d'assurer la sécurité de la population. En combattant le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, cohérente dans son rôle fédéral et une présence d'un océan à l'autre.

Le mandat de la GRC, tel qu'il est défini à l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, sécurité des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et offre de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et des organismes d'exécution de la loi au Canada et à l'étranger.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

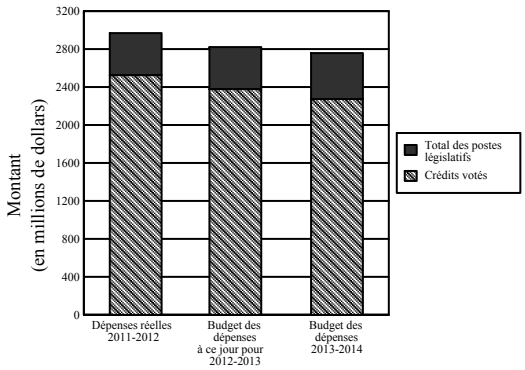

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
45 Dépenses de fonctionnement	2 119 252 589	1 756 911 567	1 970 525 781	1 867 089 615
50 Dépenses en capital	275 948 698	230 811 687	272 087 780	267 612 685
55 Subventions inscrite au Budget des dépenses et contributions	122 798 710	132 497 594	140 453 625	144 973 657
Total des crédits votés	**2 517 999 997**	**2 120 220 848**	**2 383 067 186**	**2 279 675 957**
Total des postes législatifs	*456 575 814*	*433 488 780*	*433 488 780*	*478 400 536*
Total des dépenses budgétaires	**2 974 575 811**	**2 553 709 628**	**2 816 555 966**	**2 758 076 493**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La GRC prévoit des dépenses budgétaires de 2,8 milliards de dollars pour l'exercice 2013-2014. De cette somme, un montant de 2,3 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 478,4 millions de dollars correspond aux prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le Budget principal des dépenses 2013-2014 représente une augmentation de 204 millions de dollars (ou de 8 p. 100) par rapport aux crédits fédéraux inscrits dans le Budget principal des dépenses 2012-2013. Cette augmentation comprend des hausses de 110 millions de dollars des coûts de fonctionnement, de 37 millions de dollars des coûts en capital, de 12 millions de dollars des subventions et contributions et de 45 millions de dollars pour les exigences en matière de financement des programmes législatifs.

Comme il a été souligné précédemment dans le Budget principal des dépenses 2012-2013, un financement important était prévu à l'égard des accords sur les services de police qui ont expiré et devaient être renouvelés. Le 1er avril 2012, les nouveaux accords sur les services de police contractuels conclus avec les provinces, les territoires et les municipalités sont entrés en vigueur pour une période de 20 ans. Bien que les fonds nécessaires pour ces accords soient compris dans les niveaux de référence de 2011-2012 de la GRC, le Parlement n'a approuvé le renouvellement du financement que dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013. Le Budget principal des dépenses 2013-2014 procure à la GRC la somme de 329 millions de dollars pour lui permettre d'assurer les services contractuels demandés par les provinces, les territoires et les municipalités, et de prévoir de modestes augmentations de services dans certaines administrations.

Parmi les autres facteurs d'intérêt ayant contribué aux changements des niveaux de financement d'un exercice à l'autre mentionnons :

• des augmentations pour un certain nombre d'importantes initiatives qui seront mises en œuvre ou renouvelées en 2013-2014, comme l'intégration des engagements en matière d'application des lois quant aux activités transfrontalières dans le cadre du plan d'action Par-delà la frontière, et l'échange de renseignements sur l'immigration avec les États-Unis;
• le Plan d'action économique de 2012 accordait un montant de 9,2 millions de dollars échelonné sur trois ans, à partir de 2012-2013, pour poursuivre la Stratégie nationale de lutte contre la contrefaçon; le Budget principal des dépenses 2013-2014 consacre 3,8 millions de dollars à cette initiative;
• des économies réalisées dans le cadre du budget fédéral de 2012 de 89,1 millions de dollars en 2013-2014. La GRC réalisera des économies se rapportant à un certain nombre de services administratifs en modernisant, en simplifiant et en recentrant les efforts sur les activités qui contribuent directement au mandat essentiel de l'organisme. Compte tenu des modifications apportées à la *Loi canadienne sur la santé*, tous les membres réguliers de la GRC seront visés par la définition du terme « assuré » et jouiront du même régime de soins de santé de base que les autres résidents de leur province ou territoire. Des économies additionnelles découleront d'initiatives liées au soutien opérationnel qui permettront d'améliorer les modèles de prestation de services au sein des Renseignements criminels, des Opérations techniques et du Collège canadien de police. En outre, le processus d'interrogation relatif aux casiers judiciaires et aux bases de données de la police sera restructuré, et des économies seront réalisées à l'égard du Programme canadien des armes à feu et des Services de laboratoires judiciaires;
• un transfert de fonds de 31,3 millions de dollars à Travaux publics et Services gouvernementaux pour la création de nouveaux espaces à bureau afin de remplacer l'immeuble de la GRC dans la région du Pacifique.

La GRC établit ses priorités stratégiques d'après une évaluation et une analyse de l'environnement extérieur et des tendances criminelles. Ces priorités permettent à l'organisme de concentrer ses ressources et ses opérations de manière stratégique. L'État-major supérieur de la GRC a pris l'engagement, pour la période de 2012 à 2017, de réduire la menace et les répercussions des crimes graves et du crime organisé, de lutter contre les activités menaçant l'intégrité économique du Canada, de réduire la criminalité chez les jeunes, de contrer les menaces à la sécurité nationale du Canada et de contribuer à rendre les collectivités autochtones plus saines et plus sûres.

Pour de plus amples renseignements, consulter le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 de la GRC.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens.			
Opérations policières	1 667 296 027	1 464 010 889	1 636 666 754
Services canadiens d'application de la loi	256 203 400	253 368 287	243 875 567
Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de handicap ou de décès.			
Paiements législatifs	122 818 236	133 210 594	142 186 657
Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale.			
Opérations policières internationales	60 941 460	60 183 655	56 012 070
Culture et patrimoine de la police canadienne	12 330 272	11 318 580	11 052 423
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	854 986 416	631 617 623	668 283 022
Total	**2 974 575 811**	**2 553 709 628**	**2 758 076 493**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R.C. (1985), ch. R-11)	105 500 739	113 525 594	121 481 625	126 001 657
Plan de prestations des survivants de la GRC	2 143 527	2 185 000	2 185 000	2 185 000
Subvention pour promouvoir l'application de la loi par le biais de la prévention du crime, la formation et les relations publiques	668 224	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Total des subventions votées	**108 312 490**	**116 710 594**	**124 666 625**	**129 186 657**
Total des postes législatifs	*15 173 970*	*17 500 000*	*17 500 000*	*14 000 000*
Total des subventions	**123 486 460**	**134 210 594**	**142 166 625**	**143 186 657**
Contributions				
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	14 486 220	15 787 000	15 787 000	15 787 000
Total des contributions	**14 486 220**	**15 787 000**	**15 787 000**	**15 787 000**
Total	**137 972 680**	**149 997 594**	**157 953 625**	**158 973 657**

Gouverneur général

Raison d'être

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (Bureau) offre un appui et des conseils au gouverneur général du Canada dans le cadre de son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandanten chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada à l'échelle internationale, et à encourager l'excellence et les réalisations en assurant l'administration du Régime canadien de distinctions honorifiques et la concession d'emblèmes héraldiques.

Le Bureau aide également le gouverneur général à rapprocher les Canadiens. Il gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le Bureau fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

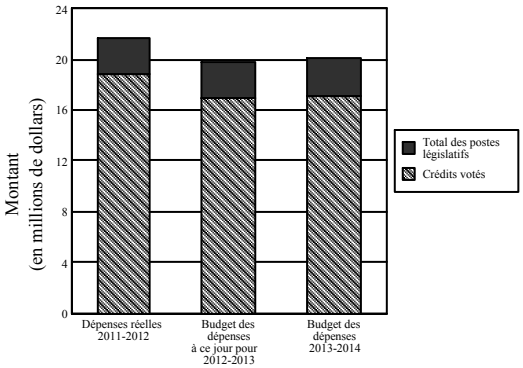

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	18 898 965	17 016 341	17 016 341	17 126 153
Total des crédits votés	**18 898 965**	**17 016 341**	**17 016 341**	**17 126 153**
Total des postes législatifs	*2 828 426*	*2 767 028*	*2 767 028*	*2 921 778*
Total des dépenses budgétaires	**21 727 391**	**19 783 369**	**19 783 369**	**20 047 931**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général prévoit des dépenses budgétaires de 20,0 millions de dollars en 2013-2014. De cette somme, unmontant de 17,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.Le solde de 2,9 millions de dollars représente les prévisions législatives, qui n'exigent pas d'approbation supplémentaire, et il est fourni à titre indicatif seulement.

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une modification législative apportée à la *Loi sur le gouverneur général* (L.R.C., 1985, ch. G-9) article 4, à des rajustements aux rentes versées aux anciens gouverneurs généraux ((L.R.C., 1985, ch. G-9) articles 6 et 7), ainsi qu'aux conventions collectives.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le gouverneur général, représentant la Reine au Canada, est habilité à exécuter ses rôles constitutionnel, d'état, cérémonial et public.			
Soutien du gouverneur général	13 943 281	14 115 401	13 908 848
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	7 784 110	5 667 968	6 139 083
Total	**21 727 391**	**19 783 369**	**20 047 931**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Greffe du Tribunal de la concurrence

Raison d'être

Le ministre de l'Industrie est responsable de cette organisation. Le Tribunal de la concurrence, établi en 1986, est un tribunal quasi judiciaire indépendant constitué en vertu de la *Loi sur le Tribunal de la concurrence* en vue d'entendre les demandes soumises par le commissaire de la concurrence ou par une partie privée, selon les circonstances, en vertu des différentes parties de la *Loi sur la concurrence*. Cette loi a pour objet de préserver et de favoriser la concurrence au Canada. Le Tribunal entend les demandes relatives aux pratiques commerciales trompeuses, telles que la publicité trompeuse, fondées sur la partie VII.1 de la *Loi sur la concurrence*. Il a également la compétence pour entendre les renvois ainsi que les demandes présentées en vertu de la partie VIII, qui énonce les pratiques restrictives du commerce, telles que l'exclusivité.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

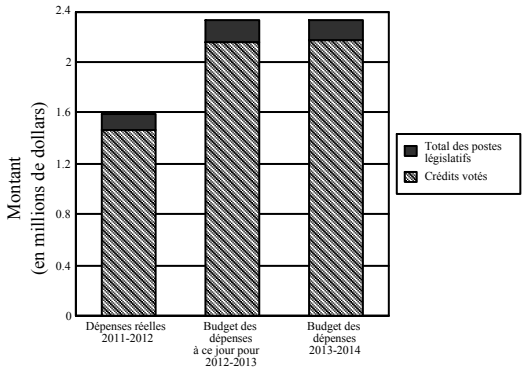

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
85 Dépenses du Programme	1 459 253	2 160 778	2 160 778	2 166 909
Total des crédits votés	**1 459 253**	**2 160 778**	**2 160 778**	**2 166 909**
Total des postes législatifs	*129 443*	*165 225*	*165 225*	*164 414*
Total des dépenses budgétaires	**1 588 696**	**2 326 003**	**2 326 003**	**2 331 323**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Greffe du Tribunal de la concurrence prévoit des dépenses budgétaires de 2,3 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 2,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 164,4 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire; il est fourni à titre indicatif.

Les dépenses du Greffe du Tribunal de la concurrence demeurent essentiellement les mêmes que celles de l'exercice précédent. À titre d'information, des renseignements plus détaillés sur les priorités de l'organisme seront disponibles dans son Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Audiences accessibles, équitables, transparentes et efficaces liées au mandat du Tribunal.			
Traitement des affaires	1 019 714	1 744 502	1 631 926
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	568 982	581 501	699 397
Total	**1 588 696**	**2 326 003**	**2 331 323**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles

Raison d'être

La raison d'être du Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles est de protéger des représailles les fonctionnaires qui divulguent des actes répréhensibles. Le Tribunal est un organisme quasi judiciaire indépendant établi en vertu de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*. Il instruit les plaintes de représailles qui lui sont transmises par le Commissariat à l'intégrité du secteur public. Le Tribunal est appuyé par un greffe situé à Ottawa.

Le Greffe rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

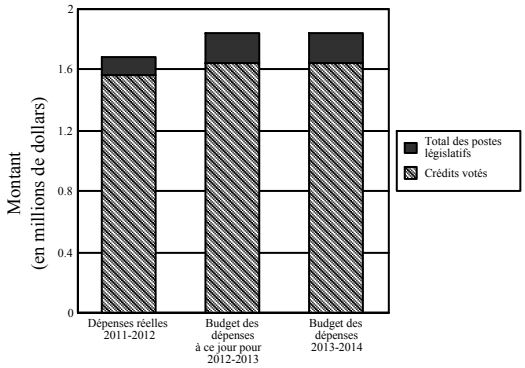

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
110 Dépenses de programme	1 559 962	1 644 000	1 644 000	1 646 091
Total des crédits votés	**1 559 962**	**1 644 000**	**1 644 000**	**1 646 091**
Total des postes législatifs	*126 641*	*190 080*	*190 080*	*188 284*
Total des dépenses budgétaires	**1 686 603**	**1 834 080**	**1 834 080**	**1 834 375**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles prévoit des dépenses budgétaires de 1,8 million de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 1,6 million de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 188,3 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le niveau de financement du Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles sera identique à celui des exercices 2011-2012 et 2012-2013. Le Greffe s'attend à utiliser une proportion de son budget (90 p. 100) similaire à celle des exercices 2011-2012 et 2012-2013. Le Greffe continuera à traiter les dossiers reçus en 2011 et en 2012, et il s'attend à recevoir d'autres dossiers du commissaire à l'intégrité du secteur public en 2013-2014.

Les dépenses relatives au personnel seront sensiblement les mêmes que celles de l'exercice 2012-2013.

Enfin, le Greffe s'attend à une augmentation des frais de services professionnels, car il compte obtenir de l'aide pour effectuer la mise en œuvre de son programme de gestion de l'information. Le Greffe continuera en outre à payer la location de locaux à bureaux additionnels à un locataire dans l'immeuble où il est actuellement situé afin d'obtenir ces locaux lorsqu'ils deviendront disponibles de façon permanente, d'ici un an ou deux.

Dépenses par résultat stratégique et programme		**2012-2013**	
	Dépenses réelles 2011-2012	**Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Mesures de réparation et sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles.			
Programme des audiences relatives aux représailles	1 686 603	1 834 080	1 834 375
Total	**1 686 603**	**1 834 080**	**1 834 375**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Greffe du Tribunal des revendications particulières

Raison d'être

Le ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord Canada est responsable de cette organisation. Le Greffe du Tribunal des revendications particulières a été constitué conformément à la *Loi sur le Tribunal des revendications particulières* (entrée en vigueur le 16 octobre 2008), avec la mission de gérer les affaires administratives du Tribunal. Ce dernier est un organisme décisionnel dont le mandat est de rendre des décisions à l'égard des revendications particulières des Premières nations, notamment les revendications relatives au non-respect de traités, à la fraude, à la disposition sans droit ou à l'absence de compensation adéquate, liées aux terres des réserves ou à d'autres biens actifs.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

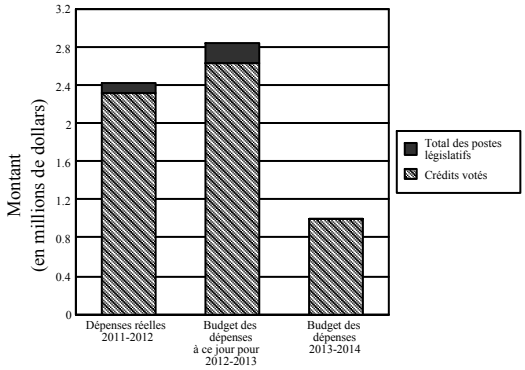

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
35 Dépenses du Programme	2 317 774	2 644 830	2 644 830	1 004 735
Total des crédits votés	**2 317 774**	**2 644 830**	**2 644 830**	**1 004 735**
Total des postes législatifs	*116 502*	*202 226*	*202 226*	*824*
Total des dépenses budgétaires	**2 434 276**	**2 847 056**	**2 847 056**	**1 005 559**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Greffe du Tribunal des revendications particulières (GTRP) prévoit des dépenses budgétaires de 1,0 million de dollars dans son Budget principal des dépenses 2013-2014, une somme qui doit être approuvée par le Parlement.

La principale source de financement du GTRP a pris fin le 31 mars 2013. Le GTRP présentera d'autres plans de dépenses dans les budgets des dépenses à venir pour obtenir des fonds pour l'exercice 2013-2014 et les exercices subséquents.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Administration efficace du Tribunal des revendications particulières.			
Services du Greffe	1 825 649	2 277 645	804 447
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	608 627	569 411	201 112
Total	**2 434 276**	**2 847 056**	**1 005 559**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Industrie

Raison d'être

Industrie Canada a pour mission de favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle et axée sur le savoir. Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère travaille avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché efficace et concurrentiel. Industrie Canada a pour mandat de contribuer à rendre l'industrie du pays plus productive et plus concurrentielle dans l'économie mondiale, et d'améliorer ainsi le bien-être social et économique des Canadiens.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

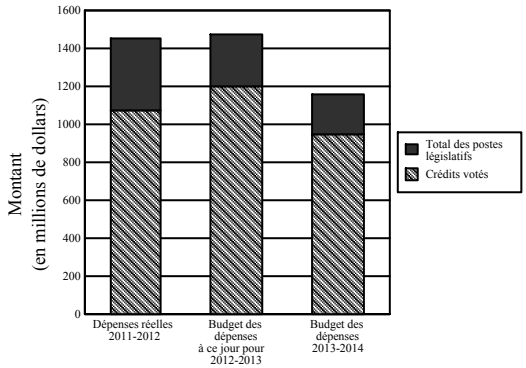

Dépenses non budgétaires

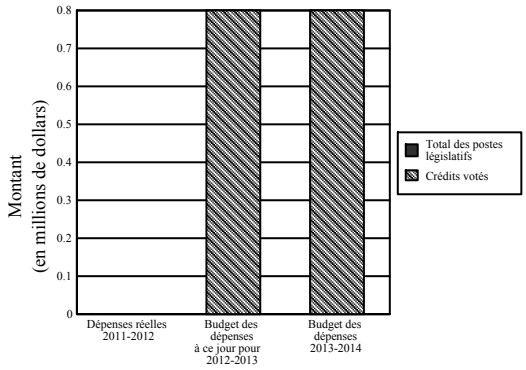

		Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
			(dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses de fonctionnement	403 765 189	320 477 324	388 974 165	306 711 937
5	Dépenses en capital	13 978 234	7 139 351	16 902 251	16 293 797
10	Subventions et contributions	654 278 419	724 565 325	794 946 571	622 427 084
Total des crédits votés		**1 072 021 842**	**1 052 182 000**	**1 200 822 987**	**945 432 818**
Total des postes législatifs		*374 688 338*	*253 092 060*	*272 051 660*	*214 792 638*
Total des dépenses budgétaires		**1 446 710 180**	**1 305 274 060**	**1 472 874 647**	**1 160 225 456**
Dépenses non budgétaires					
Crédits votés					
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	. . . . .	300 000	300 000	300 000
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	. . . . .	500 000	500 000	500 000
Total des crédits votés		**. . . . .**	**800 000**	**800 000**	**800 000**
Total des dépenses non budgétaires		**. . . . .**	**800 000**	**800 000**	**800 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Industrie prévoit des dépenses budgétaires de 1,2 milliard de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant 945 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 215 millions de dollars représente des prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif seulement.

Pour plus de détails sur la façon dont ces fonds seront utilisés, veuillez vous référer au Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 d'Industrie.

Le Budget principal des dépenses 2013-2014 présente une diminution globale de 145 millions de dollars par rapport à 2012-2013. Cette diminution est attribuable principalement aux éléments suivants :

• la temporisation de trois programmes de subventions et de contributions : la subvention pour la Fondation canadienne pour l'innovation, qui est maintenant offerte sous forme d'un programme de contribution (82 millions de dollars), la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (10 millions de dollars) et le programme Ordinateurs pour les écoles et sa composante Stratégie emploi jeunesse (7,9 millions de dollars);
• les réductions des programmes de subventions et de contributions pour harmoniser les paiements avec les exigences de trésorerie approuvées des bénéficiaires dans le cadre du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (64,1 millions de dollars), de Génome Canada (17,5 millions de dollars) et du programme du Mécanisme de financement structuré (10,3 millions de dollars), qui en est à sa dernière année;
• une réduction de 17,1 millions de dollars pour des rajustements liés aux paiements prévus aux prêteurs à l'égard des réclamations pour des prêts consentis en vertu de la *Loi canadienne sur le financement des petites entreprises du Canada*;
• des économies réalisées dans le cadre de l'examen stratégique régulier des dépenses ministérielles mené par le gouvernement (7,6 millions de dollars) et dans le cadre du Plan d'action pour la réduction du déficit (6,1 millions de dollars).

Ces diminutions sont partiellement compensées par les augmentations suivantes :

• un nouveau financement de 49,2 millions de dollars provenant du budget fédéral de 2012 pour Canarie, Génome Canada et l'Institut canadien de recherches avancées;
• un nouveau financement de 14,7 millions de dollars annoncé dans les budgets fédéraux précédents pour l'Institut Perimeter pour la physique théorique et le programme Large bande Canada : Un milieu rural branché, en fonction des besoins de trésorerie approuvés pour des projets de satellites;
• un nouveau financement de 7 millions de dollars pour les rajustements découlant des conventions collectives en raison de la fin des mesures de limitation des coûts de 2010;
• une augmentation de 6,7 millions de dollars pour l'Office de la propriété intellectuelle du Canada dans le cadre d'une stratégie visant à moderniser les infrastructures en TI de l'organisation;

Explication des variations pour 2012-2013

Industrie a présenté une augmentation significative de son budget des dépenses au cours de 2012-2013. Ce phénomène est récurrent pour le ministère pour les raisons suivantes :

• Industrie tire une partie de son financement des paiements de redevances qu'il perçoit au cours de l'exercice précédent. Ces paiements ne sont accessibles que par l'entremise du budget supplémentaire des dépenses, une fois que les montants perçus ont été officiellement validés.
• Chaque année, Industrie accède à du nouveau financement provenant des annonces budgétaires par l'entremise du budget supplémentaire des dépenses. En 2012-2013, le ministère a obtenu un nouveau financement pour l'Institut Perimeter pour la physique théorique, la Stratégie emploi jeunesse, Canarie, l'Institut canadien de recherches avancées et Génome Canada. De plus, en 2012-2013, Industrie a eu accès à un financement reporté pour le Programme d'infrastructure du savoir afin d'achever des projets dans le cadre du Plan d'action économique.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne.			
Financement de la recherche-développement industrielle	332 865 598	403 228 278	332 526 112
Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation	440 838 152	336 607 555	300 804 369
Recherche et innovation dans les domaines des technologies de l'information et des communications	44 920 362	36 632 119	34 817 205
Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives.			
Recherche et services pour les petites entreprises, et défense de leurs intérêts	99 038 194	133 497 930	102 258 916
Développement économique des collectivités	153 211 215	75 651 151	65 318 795
Compétitivité et capacité industrielles	39 598 155	52 483 960	36 145 038
Le marché canadien est efficace et concurrentiel.			
Spectre, télécommunications et économie en ligne	91 353 868	85 508 278	82 684 445
Cadres et réglementation du marché	39 051 648	52 297 948	56 648 225
Application de la législation sur la concurrence	49 936 642	47 467 321	44 242 595
Programme des consommateurs	4 820 367	4 567 520	4 536 406
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	151 075 979	77 332 000	100 243 350
Total	**1 446 710 180**	**1 305 274 060**	**1 160 225 456**

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Non budgétaire			
Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives.			
Compétitivité et capacité industrielles	. . . . .	800 000	800 000
Total	**. . . . .**	**800 000**	**800 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Subventions				
Subvention à l'Institut de l'informatique quantique	5 000 000	5 500 000	5 500 000	6 000 000
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	6 461 251	6 808 000	6 808 000	4 808 000
Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	262 500	550 000	550 000	550 000
Subvention à l'Organisation de coopération et de développement économiques	125 000	500 000	520 000	500 000
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	85 000	85 000	85 000	85 000
Total des subventions votées	**11 933 751**	**13 443 000**	**13 463 000**	**11 943 000**
Total des postes législatifs	*25 510 400*	*49 500 000*	*49 500 000*	*13 800 000*
Total des subventions	**37 444 151**	**62 943 000**	**62 963 000**	**25 743 000**
Contributions				
Contributions en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	163 674 803	171 995 000	205 127 000	218 491 430
Contributions à la Fondation canadienne pour l'innovation	75 000 000	147 000 000	147 000 000	167 000 000
Contributions en vertu du programme CSeries de Bombardier	64 369 000	65 955 000	65 955 000	55 412 000
Contributions en vertu du Fond d'innovation pour le secteur de l'automobile	67 137 331	108 088 750	108 088 750	45 232 771
Contributions en vertu du programme du Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario	33 815 723	37 300 000	38 600 000	37 100 000
Contributions à CANARIE Inc.	. . . . .	. . . . .	12 600 000	23 000 000
Contributions à Génome Canada	. . . . .	. . . . .	3 800 000	21 200 000
Contributions en vertu du programme large bande Canada : Milieu rural branché	60 496 766	5 400 000	5 400 000	10 100 000
Contributions à l'Institut Perimeter pour la physique théorique	. . . . .	. . . . .	10 000 000	10 000 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	8 360 008	8 360 008	8 360 008	8 360 008
Contributions en vertu du programme Partenariat technologique Canada	25 193 716	40 000 000	40 000 000	5 000 000
Contributions à l'Institut canadien de recherches avancées	. . . . .	. . . . .	5 000 000	5 000 000
Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	. . . . .	12 000 000	12 000 000	1 700 000

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Contributions en vertu du Programme pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles	1 654 771	1 690 000	1 690 000	1 690 000
Contributions pour la création du Centre Ivey de l'université de Western Ontario	1 057 875	1 182 875	1 182 875	1 197 875
Total des contributions votées	**500 759 993**	**598 971 633**	**664 803 633**	**610 484 084**
Total des postes législatifs	*292 769 050*	*138 567 000*	*157 526 600*	*129 686 000*
Total des contributions	**793 529 043**	**737 538 633**	**822 330 233**	**740 170 084**
Total	**830 973 194**	**800 481 633**	**885 293 233**	**765 913 084**

Institut de la statistique des Premières nations

Raison d'être

La section 49 de la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérite durable* précisait que l'Institut de la statistique des Premières nations cessait ses activités en 2012; par conséquent, aucun financement n'a été accordé dans le Budget principal des dépenses 2013-2014.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

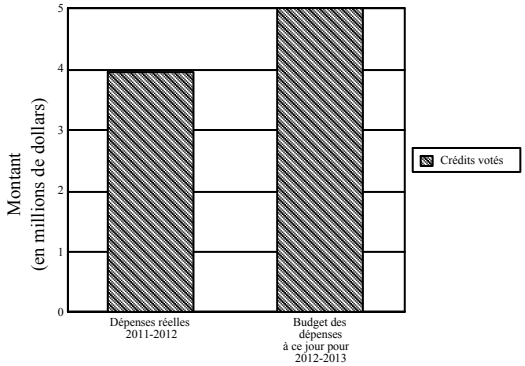

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
Paiements versés à l'Institut de la statistique des Premières nations pour les dépenses de fonctionnement	3 957 000	5 000 000	5 000 000	. . . . .
Total des crédits votés	**3 957 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**. . . . .**
Total des dépenses budgétaires	**3 957 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**. . . . .**

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les Premières nations, les gouvernements et les autres intervenants profiteront de renseignements et d'analyses statistiques précis et pertinents sur les conditions financières, économiques et sociales des Premières nations.			
Collecte et analyse des données	. . . . .	1 775 000	. . . . .
Bonne qualité et pratiques efficaces	. . . . .	1 525 000	. . . . .
Action d'information	. . . . .	925 000	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	775 000	. . . . .
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*3 957 000*	. . . . .	. . . . .
Total	**3 957 000**	**5 000 000**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Instituts de recherche en santé du Canada

Raison d'être

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Le ministre de la Santé est responsable de cette organisation. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* (projet de loi C-13) avec le mandat suivant : « Exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada. »

Le mandat des IRSC vise à transformer la recherche en santé au Canada :

• en finançant la recherche dans des secteurs prioritaires ciblés, en plus de la recherche entreprise à l'initiative des chercheurs;
• en travaillant davantage au renforcement du milieu de la recherche, et ce, en rehaussant les capacités de recherche dans des secteurs sous-développés et en formant la prochaine génération de chercheurs dans le domaine de la santé;
• en mettant l'accent sur l'application des connaissances qui facilite l'utilisation des résultats de recherche et leur transformation en de nouvelles politiques, pratiques et procédures, et en de nouveaux produits et services.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

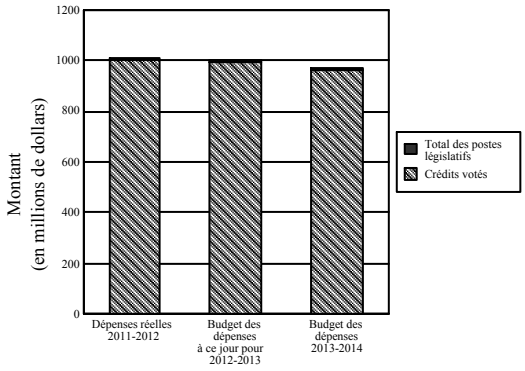

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
15 Dépenses de fonctionnement	51 699 069	49 057 217	47 921 817	46 367 765
20 Subventions	950 729 984	922 268 548	949 074 958	915 350 465
Total des crédits votés	**1 002 429 053**	**971 325 765**	**996 996 775**	**961 718 230**
Total des postes législatifs	*6 662 339*	*6 617 600*	*6 617 600*	*5 934 927*
Total des dépenses budgétaires	**1 009 091 392**	**977 943 365**	**1 003 614 375**	**967 653 157**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les IRSC prévoient des dépenses budgétaires de 967,6 millions de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 961,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 5,9 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent aucune approbation supplémentaire et est fourni à titre informatif.

Ce budget représente une diminution de 36,0 millions de dollars, ou 3,6 p. 100, comparativement aux budgets des dépenses à ce jour 2012-2013 (y compris le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses) de 1,004 milliard de dollars. La réduction des dépenses prévues est attribuable principalement aux facteurs suivants :

• une diminution nette de 15 millions de dollars liée au budget fédéral de 2012. Bien que le budget fédéral comprenne une augmentation permanente de 15 millions de dollars du budget de base des IRSC pour appuyer la Stratégie de recherche axée sur le patient, les économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012 ont entrainé une diminution de 15 millions de dollars des niveaux de référence des IRSC en 2012-2013 et de 30 millions en 2013-2014 et les exercices subséquents;
• une diminution de 14,3 millions de dollars pour le programme des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche. Le financement consacré à ce programme était de 14,3 millions de dollars en 2012-2013. Pour 2013-2014, le financement de 11,1 millions de dollars devrait être présenté dans le budget supplémentaire des dépenses (A);
• une diminution de 6,1 millions de dollars pour le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise. Le financement consacré à ce programme, qui était de 7,8 millions de dollars en 2012-2013, passera à 1,7 million en 2013-2014;
• une augmentation de 1,4 millions de dollars pour les Chaires d'excellence en recherche du Canada qui résulte de l'approbation du report de fonds aux années à venir.

Le financement que consacrent d'autres ministères à des programmes et des initiatives particuliers dans le cadre d'activités de partenariat influe également sur les niveaux de référence des IRSC. Les changements apportés à ces ententes de financement représentent une diminution nette de 2,6 millions de dollars par rapport aux budgets des dépenses à ce jour de 2012-2013.

Vous trouverez d'autres détails sur les dépenses prévues pour 2013-2014 dans le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 des IRSC.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Une entreprise de recherche en santé de renommée mondiale qui crée, dissémine et applique de nouvelles connaissances dans tous les domaines de la recherche en santé.			
Connaissances dans le domaine de la santé	470 528 113	451 599 487	472 958 825
Avancées en santé et dans les services de santé	268 011 156	261 050 832	253 336 423
Chercheurs en santé	182 756 604	194 141 821	173 268 324
Commercialisation de la recherche en santé	55 976 670	43 312 734	43 822 075
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	31 818 849	27 838 491	24 267 510
Total	**1 009 091 392**	**977 943 365**	**967 653 157**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)			
Subventions				
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	855 711 960	846 268 148	863 945 111	839 864 065
Réseaux de centres d'excellence	26 614 000	25 000 400	25 743 400	22 589 400
Bourses d'études supérieures du Canada	27 960 185	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Subventions aux instituts	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	7 700 000	8 400 000	8 400 000	8 400 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	7 722 401	8 350 000	8 350 000	8 350 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	1 737 000	. . . . .	7 800 000	1 737 000
Chaires de recherche industrielle dans les collèges	. . . . .	. . . . .	160 000	160 000
Total des subventions	**940 445 546**	**922 268 548**	**948 648 511**	**915 350 465**
Total	**940 445 546**	**922 268 548**	**948 648 511**	**915 350 465**

Justice

Raison d'être

Le ministère de la Justice a le mandat de soutenir la double fonction de ministre de la Justice et procureur général du Canada. Dans le cadre du système fédéral canadien, l'administration de la justice est un champ de compétence partagé entre le gouvernement fédéral et les provinces et les territoires. Le Ministère appuie le ministre de la Justice dans l'exécution de ses responsabilités, qui englobent 49 lois et secteurs du droit fédéral, en assurant un cadre juridique national bilingue et bijuridique principalement dans les domaines suivants : le droit pénal (y compris la justice pénale pour les adolescents), le droit familial, l'accès à la justice, le droit applicable aux Autochtones ainsi que le droit public et le droit international privé. Le Ministère soutient également le procureur général dans ses fonctions de premier conseiller juridique de la Couronne, tant dans les activités courantes que dans l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux programmes et services pour les Canadiens. Le Ministère fournit des avis juridiques aux ministères et organismes fédéraux, représente la Couronne dans les contentieux des affaires civiles et devant les tribunaux administratifs et rédige des textes législatifs.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

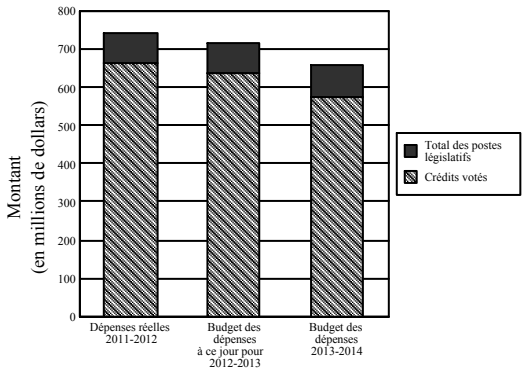

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	284 965 006	245 593 142	246 176 837	235 985 718
5 Subventions et contributions	381 614 514	368 798 556	391 677 223	341 635 223
Total des crédits votés	**666 579 520**	**614 391 698**	**637 854 060**	**577 620 941**
Total des postes législatifs	*78 428 245*	*80 167 007*	*80 167 007*	*79 855 826*
Total des dépenses budgétaires	**745 007 765**	**694 558 705**	**718 021 067**	**657 476 767**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le ministère de la Justice prévoit des dépenses budgétaires de 657,5 millions de dollars pour 2013-2014, dont 341,6 millions de dollars pour les subventions et contributions et 315,8 millions de dollars pour les dépenses de fonctionnement (y compris le régime d'avantages sociaux des employés). En 2013-2014, un montant supplémentaire de 296,2 millions de dollars des dépenses de fonctionnement sera accordé aux autorisations de crédits nets du ministère. En tant que principal fournisseur de services juridiques aux autres ministères et organismes fédéraux, le ministère de la Justice recueille et dépense les recettes générées par la prestation de ces services aux autres ministères fédéraux dans le

cadre de son autorisation du crédit 1. Dans les rapports ministériels, ces recettes réduisent le total des autorisations et des dépenses du Ministère.

Compte tenu des fonds prévus dans le présent budget principal des dépenses, le ministère de la Justice jouera trois rôles distincts au sein du gouvernement du Canada. Il intervient à titre :

• de ministère d'orientation ayant de vastes responsabilités quant au contrôle de toutes les affaires touchant l'administration de la justice dans le domaine fédéral; à ce titre, il veille à ce que le système de justice soit juste, pertinent et accessible pour tous les Canadiens;
• de prestataire d'une vaste gamme de services de consultation juridique, de contentieux et de rédaction législative aux ministères et organismes fédéraux;
• d'organisme central responsable d'appuyer le ministre dans son rôle de conseiller du Cabinet à l'égard de toutes les affaires juridiques.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 du ministère de la Justice.

Les dépenses nettes du ministère de la Justice baisseront de 37,1 millions de dollars par rapport au budget principal des dépenses précédent. Les principaux changements sont les suivants :

• une diminution de 60,2 millions de dollars en raison des économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution de 5,0 millions de dollars attribuable à la temporisation du financement de l'Initiative d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles;
• une augmentation de 2,9 millions de dollars du financement pour différentes conventions collectives;
• une augmentation de 4,0 millions de dollars pour appuyer les dispositions législatives et réglementaires de la *Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada*, à savoir l'amélioration des activités liées aux demandes d'annulation et de constat de perte de l'asile;
• une augmentation de 7,5 millions de dollars du financement pour des activités qui permettent d'appuyer l'initiative relative à l'interdiction de territoire pour des raisons de sécurité nationale et les cas d'application de la section 9 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR);
• une augmentation de 14,4 millions de dollars pour le renouvellement du financement relatif à la prestation de services d'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés dans les provinces et les territoires et à la gestion des avocats désignés par le tribunal dans les poursuites fédérales.

Entre 2011-2012 et 2013-2014, les autorisations totales du Ministère ont baissé constamment.

En 2011-2012, le montant total des dépenses nettes du ministère de la Justice s'élevait à 745,01 millions de dollars et comprenait les dépenses liées aux crédits centraux reçus du Conseil du Trésor. En 2011-2012, le ministère de la Justice a reçu un montant total de 61,1 millions de dollars des crédits centraux du Conseil du Trésor pour les besoins en matière de rémunération, le report du budget de fonctionnement et les rajustements de la rémunération. Ces dépenses sont exclues des budgets des dépenses à ce jour de 2012-2013 et du Budget principal des dépenses 2013-2014.

À l'appui du Plan d'action économique du gouvernement, le ministère de la Justice s'est engagé à réaliser des économies de 67,5 millions de dollars sur une période de trois ans; des économies de 12,3 millions de dollars et de 60,2 millions de dollars seront mises en œuvre en 2012-2013 et en 2013-2014 respectivement.

Dans le cadre de ces mesures, les dépenses en subventions et contributions seront réduites de 38,8 millions de dollars d'ici 2013-2014; la plus importante réduction touchera le Programme de financement des services de justice pour les jeunes qui recevra 141,7 millions de dollars annuellement à compter du 1er avril 2013.

Compte tenu de la fluctuation de la demande de services juridiques, le profil des autorisations totales du Ministère a changé au cours des dernières années. Les autorisations totales disponibles pour 2008-2009 s'élevaient à 773,2 millions de dollars comparativement à des dépenses prévues de 657,5 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses 2013-2014. La tendance montre une diminution de 10,8 p. 100 du budget de base alors que les autorisations de crédits nets ont augmenté, passant de 200,5 millions de dollars à 296,2 millions de dollars ou 47,7 p. 100. Même si les ressources du Ministère liées aux coûts des services juridiques ont été réduites dans le cadre de son examen stratégique en 2008, les autorisations de crédits nets ont augmenté principalement en raison de la hausse de la demande de services juridiques et de la hausse des coûts salariaux liés à la mise en place des conventions collectives, notamment celles des avocats.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Un système de justice canadien équitable, adapté et accessible.			
Gestion responsable du cadre juridique canadien	426 666 083	408 698 222	380 483 738
Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels	1 248 282	1 303 097	1 311 790
Des services juridiques de qualité élevée pour seconder le gouvernement du Canada.			
Programme des services juridiques au gouvernement	171 563 310	192 932 623	192 294 014
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	145 530 090	91 624 763	83 387 225
Total	**745 007 765**	**694 558 705**	**657 476 767**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Subventions provenant du fonds d'aide aux victimes	977 052	2 850 000	3 250 000	2 850 000
Subventions à l'appui du Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes	180 007	730 000	730 000	679 655
Institut national de la magistrature	268 345	268 345	268 345	268 345
Association canadienne des juges des cours provinciales	100 000	100 000	100 000	100 000
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	28 226	50 000	50 000	50 000
Société canadienne des sciences judiciaires	50 000	50 000	50 000	50 000
Conférence de l'harmonisation des lois du Canada, Subventions – Subvention pour l'administration	50 000	50 000	50 000	50 000
Subventions pour le financement du Fonds de soutien des familles	10 000	50 000	50 000	50 000
Association canadienne des chefs de police pour le Comité de modifications des lois	25 000	25 000	25 000	25 000
Total des subventions	**1 688 630**	**4 173 345**	**4 573 345**	**4 123 000**
Contributions				
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	177 302 415	177 302 415	177 302 415	141 692 415
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	119 827 507	108 327 507	119 827 507	120 327 507
Contributions pour le financement du Fonds de soutien des familles	15 989 910	15 950 000	15 950 000	15 950 000
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes – Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	10 701 290	11 048 000	11 048 000	11 048 000
Contributions à la mise en œuvre des obligations linguistiques de la *Loi sur les contraventions*	4 929 750	9 094 900	9 094 900	9 094 900
Contributions provenant du fonds d'aide aux victimes	6 922 787	7 336 556	8 336 556	7 253 223

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	5 411 363	4 911 363	4 911 363	4 911 363
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	4 856 593	4 856 593	4 856 593	4 856 593
Contributions à l'appui du Fonds de justice pour les jeunes	2 752 284	4 275 000	4 275 000	3 825 345
Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	3 630 407	3 631 276	3 631 276	3 631 276
Contributions versées en vertu du Fonds de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	11 942 714	2 900 000	12 240 000	2 900 000
Contributions à l'appui de l'aide juridique – Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	2 811 080	2 000 000	2 880 000	2 880 000
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	6 110 114	6 842 845	6 842 845	2 842 845
Contributions à l'appui du Programme juridique de partenariat et d'innovation	3 228 634	3 068 101	3 068 101	2 568 756
Contributions pour payer les services des avocats désignés pas le tribunal dans des poursuites fédérales	1 882 213	. . . . .	1 650 000	1 650 000
Programme des avocats spéciaux	1 088 483	. . . . .	1 200 000	1 200 000
Fonds de réserve des équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés	61 719	2 250 000	2 250 000	550 000
Contributions versées à la Conférence de la Haye de droit international privé	282 278	250 000	250 000	250 000
Contributions versées à l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)	161 798	80 000	80 000	80 000
Total des contributions	**379 893 339**	**364 124 556**	**389 694 556**	**337 512 223**
Total	**381 581 969**	**368 297 901**	**394 267 901**	**341 635 223**

La Société des ponts fédéraux Limitée

Raison d'être

La Société des ponts fédéraux Limitée est une société d'État créée en 1998 afin de veiller à ce que le gouvernement du Canada ait une fonction de surveillance et de responsabilité à l'égard des ponts sous son contrôle, incluant la partie canadienne du Pont international de la voie maritime à Cornwall.

Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

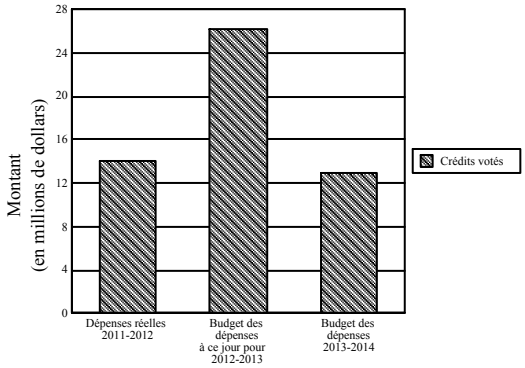

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
45 Paiements à La Société des ponts fédéraux Limitée	13 994 307	14 983 000	26 224 693	13 000 000
Total des crédits votés	**13 994 307**	**14 983 000**	**26 224 693**	**13 000 000**
Total des dépenses budgétaires	**13 994 307**	**14 983 000**	**26 224 693**	**13 000 000**

Faits saillants

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) prévoit des dépenses budgétaires de 13 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement. SPFL prévoit une diminution de 2 millions de dollars des dépenses prévues par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013. Cette diminution est principalement attribuable à la prochaine finalisation des travaux de construction du nouveau pont à bas niveau du chenal Nord prévue pour l'automne 2013.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le transport sécuritaire et efficient sur l'infrastructure est maintenu, exploité et géré par La Société des ponts fédéraux Limitée.			
Construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, ainsi que les améliorations d'infrastructure connexes	. . . . .	14 983 000	13 000 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*13 994 307*	. . . . .	. . . . .
Total	**13 994 307**	**14 983 000**	**13 000 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Raison d'être

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. est une société d'État filiale de la Société des ponts fédéraux limitée créée en 1978 et dont la mission consiste à être propriétaire, à gérer, à exploiter et à entretenir le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain et de son estacade (structure de contrôle des glaces), le pont de l'Île-des-Soeurs, le tunnel de Melocheville et les sections fédérales du pont Honoré-Mercier de l'autoroute Bonaventure et de l'autoroute 15, de façon à fournir au public un système de transport sécuritaire et efficace.

Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

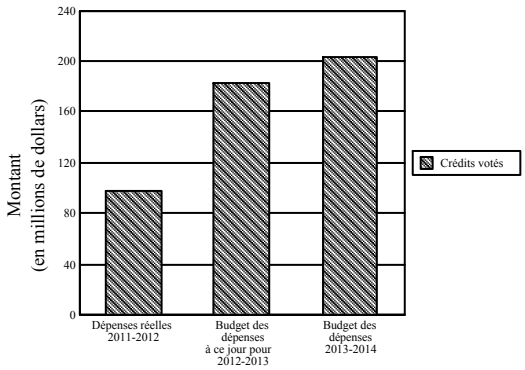

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
50 Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	97 329 991	150 363 000	182 933 000	203 590 000
Total des crédits votés	**97 329 991**	**150 363 000**	**182 933 000**	**203 590 000**
Total des dépenses budgétaires	**97 329 991**	**150 363 000**	**182 933 000**	**203 590 000**

Faits saillants

La différence entre le Budget principal des dépenses 2012-2013 et le Budget principal des dépenses 2013-2014 est principalement attribuable aux éléments suivants :

Une augmentation de la portée des travaux (en fonction de l'échancier des travaux prévus) pour :

- des réparations urgentes et la préservation des actifs;
- le projet de décontamination du secteur de l'autoroute Bonaventure;
- le projet de réfection du tablier du pont Honoré-Mercier;
- la planification de la construction du pont jetée temporaire pour remplacer le pont de l'Île-des-Soeurs.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Passage efficace et sécuritaire sur les infrastructures entretenues, exploitées et gérées par Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée.			
Gestion d'infrastructures fédérales telles que des ponts, des autoroutes et des tunnels, ainsi que des propriétés de la région de Montréal	. . . . .	150 363 000	203 590 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*97 329 991*	. . . . .	. . . . .
Total	**97 329 991**	**150 363 000**	**203 590 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Marine Atlantique S.C.C.

Raison d'être

Marine Atlantique S.C.C. (Marine Atlantique) est une société d'État mère créée en 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.*, et elle a remplacé la Canadian National Marine pour fournir un service de traversier à longueur d'année prévu par la Constitution, entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et Port aux Basques, à Terre-Neuve-et-Labrador (T.N.L.). Il s'agit du seul service de traversier au pays prévu dans la Constitution. La société exploite également un service non constitutionnel saisonnier, entre North Sydney et Argentia, à T.N.L. Marine Atlantique assure le transport de plus de 25 p. 100 de tous les visiteurs non-résidents vers T.N.L. ainsi que le transport de 50 p. 100 des marchandises et de 90 p. 100 des denrées périssables et d'une durée de vie critique. Le service est considéré comme une infrastructure vitale pour les entreprises du Canada qui participent à l'économie régionale et à la circulation des personnes en provenance et à destination de l'île de Terre-Neuve. Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

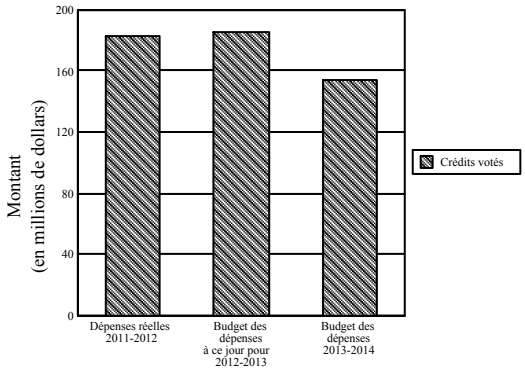

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
30 Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	183 290 595	185 376 000	185 376 000	154 430 000
Total des crédits votés	**183 290 595**	**185 376 000**	**185 376 000**	**154 430 000**
Total des dépenses budgétaires	**183 290 595**	**185 376 000**	**185 376 000**	**154 430 000**

Faits saillants

Marine Atlantique S.C.C. prévoit des dépenses budgétaires de 154,4 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement.

La diminution nette de 30,9 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 est attribuable à une diminution de 15 millions de dollars des fonds de fonctionnement ainsi qu'à une diminution de 15,9 millions de dollars des fonds d'immobilisations. Les principaux changements sont les suivants :

• une diminution de 5,6 millions de dollars des besoins opérationnels liée aux économies et à l'accroissement des recettes résultant de la mise en œuvre de la stratégie de revitalisation de Marine Atlantique S.C.C;
• une diminution de 4,2 millions de dollars des coûts de fonctionnement découlant de l'examen stratégique de 2010;

• une diminution de 3 millions de dollars des coûts résultant de la baisse des droits d'affrètement;
• une diminution de 2,2 millions de dollars des coûts de fonctionnement en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution de 15,9 millions de dollars des immobilisations en raison de l'achèvement de plusieurs projets du programme pluriannuel de renouvellement de l'infrastructure côtière de Marine Atlantique S.C.C. et du report de projets d'immobilisations particuliers à la suite de révisions des besoins du projet. Cette diminution comprend un montant de 7,4 millions de dollars en fonds reportés de 2010-2011 et de 2011-2012.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Un service de traversier sûr, fiable, efficace, abordable et écologique entre l'île de Terre-Neuve et la province de la Nouvelle-Écosse.			
Services de traversier	. . . . .	185 376 000	154 430 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*183 290 595*	. . . . .	. . . . .
Total	**183 290 595**	**185 376 000**	**154 430 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Musée canadien de la nature

Raison d'être

Le Musée canadien de la nature est devenu une société d'État le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*. Sa mission est d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère. Le Musée canadien de la nature rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

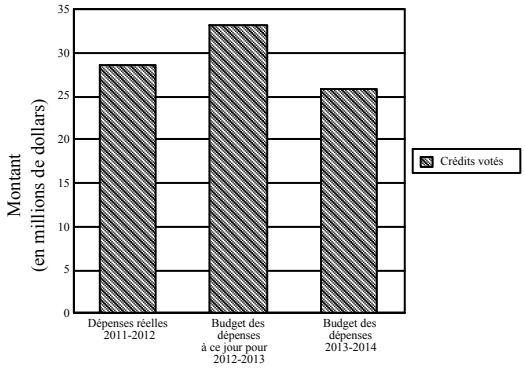

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
45 Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	28 591 766	33 134 904	33 134 904	25 834 904
Total des crédits votés	**28 591 766**	**33 134 904**	**33 134 904**	**25 834 904**
Total des dépenses budgétaires	**28 591 766**	**33 134 904**	**33 134 904**	**25 834 904**

Faits saillants

Le Musée canadien de la nature prévoit des dépenses budgétaires de 25,8 millions de dollars pour 2013-2014, dépenses qui doivent être approuvées par le Parlement. Une diminution de 7,3 millions de dollars ou 22 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent est attribuable à l'élimination graduelle du financement temporaire inclus dans le budget fédéral de 2008, afin de répondre aux pressions liées au fonctionnement et à l'infrastructure.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
L'intérêt et le respect à l'égard de la nature de même que la connaissance et le degré d'appréciation, par la collecte d'objets d'histoire naturelle, les programmes d'éducation du public et la recherche offrant une perspective principalement axée sur le Canada.			
Installations	. . . . .	16 410 000	10 102 904
Programmes d'éducation du public	. . . . .	5 561 000	4 730 000
Recherche	. . . . .	3 172 000	3 319 000
Gestion des collections	. . . . .	1 408 000	1 651 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	6 583 904	6 032 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*28 591 766*	. . . . .	. . . . .
Total	**28 591 766**	**33 134 904**	**25 834 904**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Raison d'être

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a été constitué en 2010 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission « d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. »

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

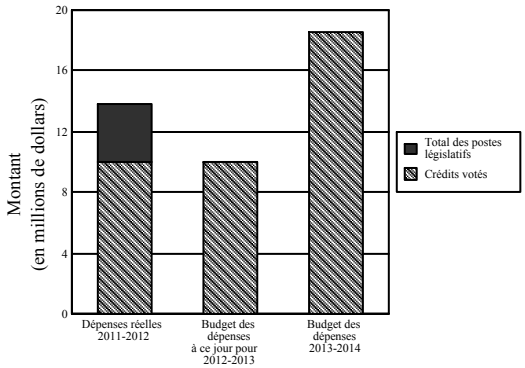

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
40 Paiements au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à l'égard de dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	9 974 440	9 950 000	9 950 000	18 450 000
Total des crédits votés	**9 974 440**	**9 950 000**	**9 950 000**	**18 450 000**
Total des postes législatifs	*3 850 160*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**13 824 600**	**9 950 000**	**9 950 000**	**18 450 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 prévoit des dépenses budgétaires de 18,5 millions de dollars pour 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement.

Les activités du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 conçues dans le but de parvenir aux résultats stratégiques sont :

• Offrir à l'auditoire du Musée l'accès à un contenu riche et à une programmation qui reflètent les expériences diverses et les contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne et de susciter l'intérêt des Canadiens envers la construction et l'exploration de ces thèmes clés en les encourageant à chercher leur propre histoire d'immigration familiale et à la partager;
• Veiller à ce que les installations du Musée appuient la réalisation de son mandat, contribuent à offrir une expérience riche, stimulante et agréable aux visiteurs, et sont sécuritaires, sécurisées et accessibles;
• Administrer les activités et les ressources afin d'appuyer les besoins des programmes et les autres obligations du Musée.

Des précisions concernant les plans et priorités du Musée se trouvent dans le Plan d'entreprise de 2013-2014 à 2017-2018 de l'organisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les Canadiens et Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada, qui se poursuit de nos jours.			
Installations	. . . . .	4 391 700	12 791 000
Expérience des visiteurs et création de liens	. . . . .	2 300 100	2 740 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services Internes	. . . . .	3 258 200	2 919 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*13 824 600*	. . . . .	. . . . .
Total	**13 824 600**	**9 950 000**	**18 450 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Musée canadien des civilisations

Raison d'être

La Société du Musée canadien des civilisations est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées* (Lois du Canada 1990, chapitre 3), qui est entrée en vigueur le 1er juillet 1990. En vertu de la Loi, le Musée canadien des civilisations a pour mission « d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous à l'égard des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent. »

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

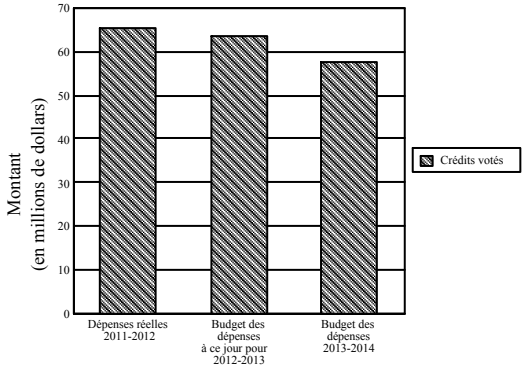

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
35 Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	65 198 130	62 453 730	63 360 382	57 418 730
Total des crédits votés	**65 198 130**	**62 453 730**	**63 360 382**	**57 418 730**
Total des dépenses budgétaires	**65 198 130**	**62 453 730**	**63 360 382**	**57 418 730**

Faits saillants

La Société du Musée canadien des civilisations prévoit des dépenses budgétaires de 57,4 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement. Ceci représente une baisse des dépenses de 5,035 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013.

Cette diminution résulte des facteurs suivants :

• une réduction de 4,92 millions de dollars découlant de la fin du financement provenant du budget fédéral de 2008 pour les pressions en matière de fonctionnement et d'infrastructure;

• une réduction de 115 milliers de dollars pour les dépenses relatives à la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Connaissance, appréciation et respect des réalisations culturelles humaines et du comportement humain, et intérêt pour ceux-ci, grâce à des collections d'objets historiques et culturels, des expositions, des programmes et des recherches reflétant un point de vue canadien.			
Locaux	. . . . .	31 190 000	27 454 000
Exposition, éducation et communication	. . . . .	16 054 000	15 244 000
Collection et recherche	. . . . .	13 014 000	12 646 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	2 195 730	2 074 730
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*65 198 130*	. . . . .	. . . . .
Total	**65 198 130**	**62 453 730**	**57 418 730**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Musée canadien des droits de la personne

Raison d'être

Créé en 2008 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*, le Musée canadien des droits de la personne (MCDP) est le premier musée national à être créé depuis 1967, et le premier à être établi à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Le mandat du Musée consiste à « explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue. »

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

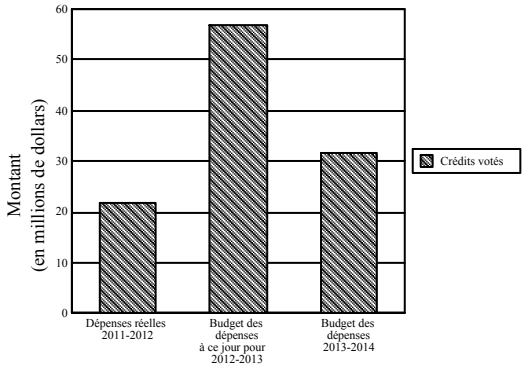

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
30 Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	21 798 633	10 000 000	56 700 000	31 700 000
Total des crédits votés	**21 798 633**	**10 000 000**	**56 700 000**	**31 700 000**
Total des dépenses budgétaires	**21 798 633**	**10 000 000**	**56 700 000**	**31 700 000**

Faits saillants

Le Musée canadien des droits de la personne (MCDP) prévoit des dépenses budgétaires de 31,7 millions de dollars pour 2013-2014 qui doivent être approuvées par le Parlement.

Contenu et programmation du Musée

En devenant le premier musée du monde consacré à l'étude des droits de la personne, le MCDP ouvre de nouvelles voies; un musée de cette nature est sans précédent. Durant les premières années, l'objectif principal de cette activité sera d'établir un programme public novateur et unique rendant possible le développement de la recherche et l'avancement des connaissances, la création d'expositions accessibles et interactives et d'une programmation éducative qui encourage le dialogue et la réflexion, la capacité de sensibiliser la population partout au Canada, de s'engager envers elle et de lui fournir un service adéquat, de même qu'un service de marketing et de communications efficace pour garantir que les programmes et les services offerts par le MCDP sont très bien connus.

Locaux
L'objectif de cette activité durant les premières années sera de gérer toutes les étapes du projet de construction – y compris le choix du plan final – jusqu'à sa mise en service et son inauguration officielle. Le Conseil sera entièrement responsable de la supervision de tous les aspects du projet de construction, dont le choix du plan final, l'établissement des délais pour la construction, et la gestion des risques tout au long du projet. Avant l'ouverture du MCDP, il faudra établir des mécanismes adéquats pour permettre un entretien et un fonctionnement efficaces et pour en assurer la sécurité, l'accessibilité et la viabilité permanentes.

Intendance et gestion de la société
L'activité d'intendance et de gestion de la société a pour but de garantir que les fonds publics et privés investis dans le MCDP sont gérés de façon transparente et responsable, que les ressources sont déployées, développées, dirigées, administrées et contrôlées de manière efficace, et que la société maximise la valeur de sa contribution à la population et la société canadiennes.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Connaissance approfondie des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue.			
Locaux	. . . . .	2 124 135	14 129 000
Contenu et programmation du Musée	. . . . .	5 082 174	10 577 000
Intendance et gestion de la société	. . . . .	2 793 691	6 994 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*21 798 633*	. . . . .	. . . . .
Total	**21 798 633**	**10 000 000**	**31 700 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Musée des beaux-arts du Canada

Raison d'être

Le Musée des beaux-arts du Canada a pour mandat de constituer, d'entretenir et de faire connaître, au Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et d'amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général. Le Musée des beaux-arts du Canada est l'un des établissements d'art les plus respectés au monde; il est renommé pour la qualité exceptionnelle de ses collections, pour son érudition et pour sa capacité hors pair d'attirer des visiteurs de tous âges, quelles que soient leurs connaissances artistiques. Créé en 1880, le Musée des beaux-arts du Canada compte parmi les plus anciennes institutions culturelles du pays.

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable du Musée des beaux-arts du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

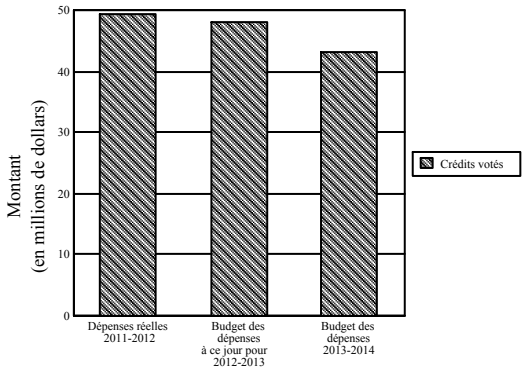

		Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
			(dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
80	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	41 586 146	40 206 120	40 206 120	35 426 120
85	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total des crédits votés		**49 586 146**	**48 206 120**	**48 206 120**	**43 426 120**
Total des dépenses budgétaires		**49 586 146**	**48 206 120**	**48 206 120**	**43 426 120**

Faits saillants

Pour 2013-2014, le Musée des beaux-arts du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 43,4 millions de dollars. Il s'agit d'une diminution de 4,8 millions de dollars par rapport au Budget des dépenses 2012-2013 qui englobe une diminution de 3,8 millions de dollars des dépenses en capital et une diminution de 906 milliers de dollars des dépenses de fonctionnement.

La diminution s'explique par l'élimination graduelle du financement spécial garanti dans le budget fédéral 2008. Pour 2013-2014 et pour les exercices subséquents, les crédits parlementaires de base pour les dépenses en capital retourneront à un niveau annuel de 1 million de dollars. Les besoins continus d'investissement en capital pour l'édifice principal du Musée des beaux-arts du Canada seront priorisés à même cette enveloppe.

Vers la fin de l'exercice 2012-2013, le Musée des beaux-arts du Canada ira de l'avant avec le projet de remplacement du toit et des lanterneaux du Grand Hall. Le projet, dont l'achèvement est prévu en 2013-2014, représente la plus grosse et la plus onéreuse des entreprises de l'organisation depuis la construction de l'édifice principal. Du financement en capital a été affecté à ce projet dans les années antérieures. Le Musée des beaux-arts du Canada s'attend cependant à que le projet ait un impact sur sa capacité à générer des revenus de la fréquentation et exerce par conséquent une pression significative sur les opérations de l'organisation.

De plus, le Musée des beaux-arts du Canada continue de faire face à une augmentation des coûts fixes non-discrétionnaires associés au fonctionnement et à l'entretien de ses installations, ainsi qu'aux services de protection.

Le Musée des beaux-arts du Canada étudie actuellement diverses stratégies, y compris celle de la réaffectation, afin de pouvoir composer avec les pressions prévues sur le plan du fonctionnement et du financement en capital.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Grâce à des collections d'œuvres d'art anciennes et contemporaines, à des programmes et à de la recherche reflétant un point de vue particulier mais non exclusif sur le Canada, favoriser l'intérêt, les connaissances, l'appréciation et le respect des arts visuels.			
Installations	. . . . .	19 348 048	14 230 781
Collection	. . . . .	14 424 385	13 777 160
Rayonnement	. . . . .	11 477 931	11 026 580
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	2 955 756	4 391 599
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*49 586 146*	. . . . .	. . . . .
Total	**49 586 146**	**48 206 120**	**43 426 120**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Musée national des sciences et de la technologie

Raison d'être

Le Musée national des sciences et de la technologie (MNST) est une société d'État constituée le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*.

La Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation de procédés et de productions de l'activité scientifique et technique, et de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom de la Société des Musées des sciences et technologies du Canada (SMSTC). Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture du Canada. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du Plan d'entreprise de la Société.

Le ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

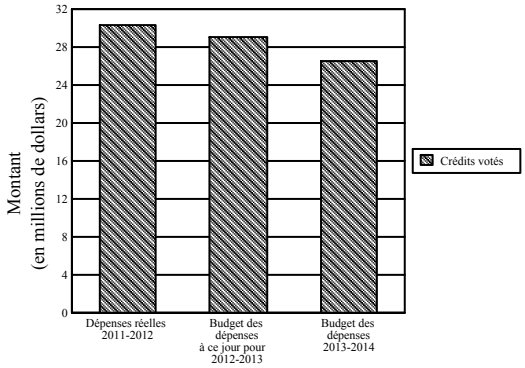

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
90 Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	30 304 286	28 931 340	28 946 341	26 491 340
Total des crédits votés	**30 304 286**	**28 931 340**	**28 946 341**	**26 491 340**
Total des dépenses budgétaires	**30 304 286**	**28 931 340**	**28 946 341**	**26 491 340**

Faits saillants

Le Musée national des sciences et de la technologie (MNST) prévoit des dépenses budgétaires de 26,5 millions de dollars pour 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement.

La diminution nette de 2,4 millions de dollars des dépenses prévues du MNST par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 est attribuable à un fonds spécial pour les infrastructures reçu l'an dernier et qui provenait du budget fédéral de 2008. En 2013-2014, le MNST s'efforcera de créer une présence nationale et de transférer le savoir de la manière décrite dans son plan d'entreprise. Au nombre des activités qu'entreprendra le MNST pour atteindre les objectifs stratégiques établis dans le plan d'entreprise, mentionnons :

• la continuation de l'initiative pancanadienne sur l'énergie. Au cours des trois prochaines années, le MNST continuera d'engager les Canadiens dans des discussions constructives qui, souhaitons-le, concrétiseront la population aux sources et aux comportements énergétiques alternatifs;
• la participation à une nouvelle initiative : « Girls in STEM » (jeunes filles dans les domaines des STIM – science, technologie, ingénierie et mathématique). Les résultats prévus de cette initiative visent à favoriser davantage la participation des jeunes Canadiennes dans les domaines connexes aux sciences et au génie;
• dans la lancée de la stratégie des médias sociaux de la SMSTC en 2012-2013, la Société continuera de faire participer les Canadiens de partout au pays à l'aide de connexions et de plateformes virtuelles, de même qu'à l'aide des sites Web « renouvelés » du Musée;
• la poursuite du développement de la collection par l'entremise du Projet de rationalisation de la collection. Ce projet vise la présentation de recommandations pour les acquisitions et l'élimination de certains artéfacts. Le processus de retrait d'inventaire est devenu une importante priorité pour le développement de la collection. Compte tenu du fait que l'espace réservé aux collections dépasse sa capacité, le retrait d'inventaire est la principale solution pour regagner l'espace requis afin de permettre l'acquisition d'importants artéfacts servant à compléter la collection et à mieux « raconter » l'histoire du Canada;
• la mise sur pied de nouvelles expositions en partenariat avec d'autres institutions et industries. Le MNST trouvera des partenaires et des commanditaires pour présenter de nouvelles expositions;
• la consolidation des bases financières du MNST et la protection de la viabilité.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Intérêt, connaissance, appréciation et respect à l'égard de la science et la technologie par l'entremise de la collection des objets scientifiques et technologiques, des programmes et de la recherche reflétant un point de vue canadien.			
Partage des connaissances	. . . . .	11 611 340	11 476 340
Installations	. . . . .	11 260 000	9 800 000
Préservation du patrimoine	. . . . .	4 460 000	4 150 000
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	1 600 000	1 065 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*30 304 286*	. . . . .	. . . . .
Total	**30 304 286**	**28 931 340**	**26 491 340**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Office des transports du Canada

Raison d'être

L'Office des transports du Canada est un tribunal quasi judiciaire indépendant et un organisme de réglementation économique. Il prend des décisions sur un vaste éventail de questions au sujet des modes de transport relevant de l'autorité du Parlement, comme le prévoit la *Loi sur les transports au Canada* et d'autres textes législatifs.

Parmi les éléments de son mandat, il faut mentionner :

• La réglementation économique, pour octroyer des autorisations et délivrer des licences, des permis et des certificats, mais aussi prendre des décisions sur un large éventail de questions ayant trait au transport aérien, ferroviaire et maritime de compétence fédérale.
• Le règlement des différends, afin de régler les plaintes sur les services, les taux, les droits et les frais de transport.
• L'accessibilité, pour veiller à ce que le réseau de transport fédéral soit accessible à tous, particulièrement aux personnes ayant une déficience. plans et les priorités de l'Office.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'Office.

Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

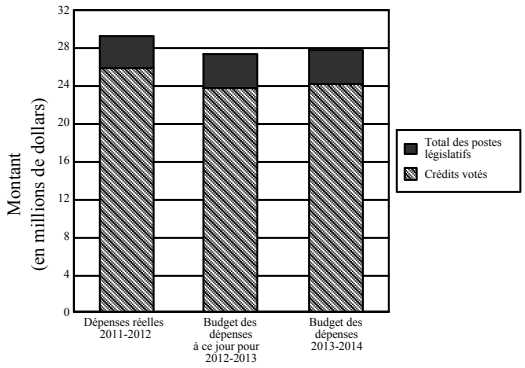

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
25 Dépenses du Programme	25 846 976	23 794 939	23 794 939	24 153 322
Total des crédits votés	**25 846 976**	**23 794 939**	**23 794 939**	**24 153 322**
Total des postes législatifs	*3 460 711*	*3 484 437*	*3 484 437*	*3 507 200*
Total des dépenses budgétaires	**29 307 687**	**27 279 376**	**27 279 376**	**27 660 522**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Office des transports du Canada (OTC) prévoit des dépenses budgétaires de 27,7 millions de dollars en 2013-2014. De ce montant, 24,2 millions de dollars requièrent l'approbation du Parlement. Le solde de 3,5 millions de dollars

correspond aux prévisions réglementaires qui ne nécessitent pas une approbation supplémentaire; il est fourni à titre d'information.

Les dépenses prévues de l'OTC demeureront à peu près les mêmes que pour l'exercice précédent. En 2013-2014, l'OTC poursuivra la mise en œuvre de son plan stratégique et continuera de réaliser les activités liées aux priorités de celui-ci. Voici un aperçu de l'objectif des priorités de son plan stratégique :

Service à la clientèle : Nos services de règlement des différends sont de qualité supérieure, et nos clients sont bien renseignés et servis de manière réceptive et en temps opportun.

Renouvellement du régime de réglementation : Nos approches réglementaires et non réglementaires et leur administration sont à jour, bien comprises et suivies de manière efficace et efficiente.

Les gens : Nos employés sont mobilisés, renseignés, respectés et ils fournissent d'excellents services.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Règlement des différends transparent, juste et rapide et réglementation économique du réseau de transport national.			
Réglementation économique	12 918 028	11 765 028	11 940 173
Processus décisionnel formel et modes alternatives de règlement des différends	8 190 454	8 040 332	8 464 881
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	8 199 205	7 474 016	7 255 468
Total	**29 307 687**	**27 279 376**	**27 660 522**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Office national de l'énergie

Raison d'être

L'Office national de l'énergie est un tribunal quasi judiciaire indépendant de compétence fédérale créé en 1959 afin de promouvoir, dans l'intérêt public canadien, la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficience économique en vertu du mandat conféré par le Parlement au chapitre de la réglementation des pipelines, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie.

L'Office national de l'énergie rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Ressources naturelles.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

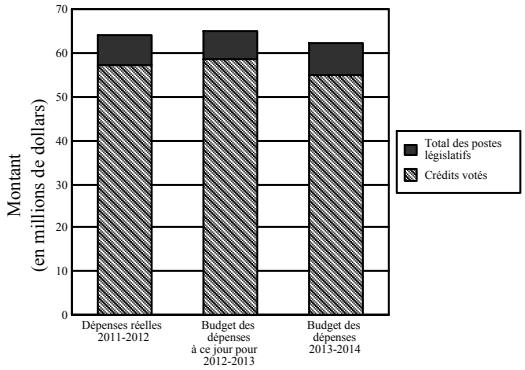

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
25 Dépenses du Programme	57 099 363	52 592 572	58 483 433	55 241 279
Total des crédits votés	**57 099 363**	**52 592 572**	**58 483 433**	**55 241 279**
Total des postes législatifs	*7 276 250*	*6 494 511*	*6 494 511*	*7 195 012*
Total des dépenses budgétaires	**64 375 613**	**59 087 083**	**64 977 944**	**62 436 291**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Office national de l'énergie prévoit des dépenses budgétaires de 62,4 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. De cette somme, un montant de 55,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 7,2 millions de dollars correspond aux prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation des dépenses nettes est attribuable aux changements suivants :

• un financement temporaire de 5,6 millions de dollars pour sensibiliser davantage le public à la sécurité des pipelines;
• un report de financement de 0,75 million de dollars à l'égard du programme d'aide financière aux participants pour le projet d'agrandissement de TransMountain;

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
La réglementation des pipelines et des lignes de transport d'électricité, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie contribue à assurer la sécurité des Canadiens et Canadiennes, la protection de l'environnement et l'existence d'une infrastructure et de marchés énergétiques efficients, le tout dans le respect des droits et des intérêts des parties touchées par les décisions et les recommandations de l'ONÉ.			
Réglementation de l'énergie	34 867 506	32 934 935	33 618 378
Programme d'information sur l'énergie	8 259 353	6 549 519	7 810 511
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	21 248 754	19 602 629	21 007 402
Total	**64 375 613**	**59 087 083**	**62 436 291**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
	(dollars)			
Contributions				
Programme d'aide financière aux participants	201 886	4 340 067	4 340 067	2 114 067
Total des contributions	**201 886**	**4 340 067**	**4 340 067**	**2 114 067**
Total	**201 886**	**4 340 067**	**4 340 067**	**2 114 067**

Office national du film

Raison d'être

L'Office national du film (ONF) a été créé par une loi du Parlement fédéral en 1939 et rend compte au Parlement canadien par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. L'ONF a pour mandat de produire et distribuer des œuvres originales et innovatrices lesquelles font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et qui font connaître les valeurs et les points de vue canadiens au pays et dans le monde. Au fil des décennies, il est devenu la norme en matière d'innovation audiovisuelle au Canada et joue un rôle important en soulignant les changements et les événements marquants de la société canadienne.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, l'ONF joue un rôle essentiel, en offrant une perspective de la richesse et de la diversité canadienne. C'est à travers des documentaires d'auteur, des films d'animation et des nouveaux médias qu'il explore les enjeux sociaux contemporains. Depuis sa fondation, l'ONF témoigne des bouleversements et des grands événements sociaux qui transforment le visage du pays.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

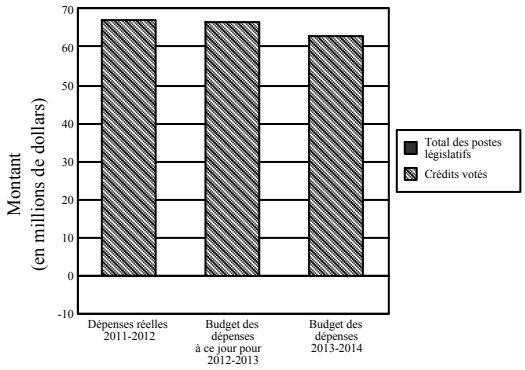

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
75 Dépenses du Programme	66 904 057	66 782 204	66 782 204	62 890 037
Total des crédits votés	**66 904 057**	**66 782 204**	**66 782 204**	**62 890 037**
Total des postes législatifs	*(51 479)*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**66 852 578**	**66 782 204**	**66 782 204**	**62 890 037**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

L'Office national du film (ONF) prévoit des dépenses budgétaires de 62,9 millions de dollars pour 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement.

En comparaison avec 2012-2013, les dépenses prévues de l'ONF pour 2013-2014 ont été réduites en raison :

• d'économies de 3 271 000 $ réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;

• du rajustement de 591 000 $ des taux du régime d'avantages sociaux des employés (RASE) qui sont passés de 26,5 p. 100 à 25,7 p. 100;
• du transfert de financement de 30 000 $ pour l'initiative de transformation de l'administration de la paie.

L'ONF élabore présentement son plan stratégique 2013-2018. Il poursuivra son rôle de laboratoire créatif en programmation et en technologie et optimisera son interaction avec les auditoires. Pour ce faire, l'ONF :

• poursuivra ses investissements dans des œuvres et des récits audacieux qui reflètent les valeurs et les points de vues des Canadiens;
• continuera à accroître le contenu de son espace de visionnage et d'achat en ligne sur de multiples plateformes;
• offrira des produits éducatifs à valeur ajoutée aux professeurs et aux étudiants canadiens et organisera des classes virtuelles ainsi que des ateliers éducatifs dans neuf emplacements partout au pays;
• assurera l'avenir de l'organisation en poursuivant ses initiatives d'amélioration des processus de travail.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les histoires et les perspectives canadiennes sont présentes dans les médias audiovisuels et rendues accessibles à la population du Canada et du reste du monde.			
Production audiovisuelle	42 432 645	40 754 789	37 909 943
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	16 225 507	17 779 103	17 130 896
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	8 194 426	8 248 312	7 849 198
Total	**66 852 578**	**66 782 204**	**62 890 037**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)			
Contributions				
Contributions pour le développement des compétences et des contenus	235 000	235 000	235 000	80 000
Total des contributions	**235 000**	**235 000**	**235 000**	**80 000**
Total	**235 000**	**235 000**	**235 000**	**80 000**

Patrimoine canadien

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Le ministère du Patrimoine canadien et les principales institutions culturelles canadiennes jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Nous travaillons ensemble pour appuyer la culture, les arts, le patrimoine, les langues officielles, la citoyenneté et la participation, ainsi que les initiatives liées aux Autochtones, à la jeunesse et aux sports.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

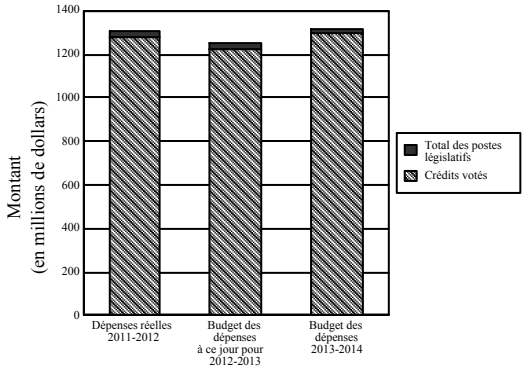

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	205 669 691	180 023 435	171 624 570	162 928 160
5 Subventions et contributions	1 071 847 979	1 077 016 980	1 056 305 787	1 131 552 460
Total des crédits votés	**1 277 517 670**	**1 257 040 415**	**1 227 930 357**	**1 294 480 620**
Total des postes législatifs	*30 974 234*	*23 567 717*	*23 567 717*	*22 745 046*
Total des dépenses budgétaires	**1 308 491 904**	**1 280 608 132**	**1 251 498 074**	**1 317 225 666**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le ministère du Patrimoine canadien prévoit des dépenses budgétaires de 1,32 milliard de dollars pour l'exercice 2013-2014. De cette somme, un montant de 1,29 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 22,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif. Ceci représente une augmentation de 36,6 millions de dollars comparativement au Budget principal des dépenses 2012-2013.

Cette augmentation tient à une diminution de 17,9 millions de dollars au titre du crédit 1 (Dépenses de fonctionnement) combinée à une augmentation de 54,5 millions de dollars au titre du crédit 5 (Subventions et contributions). La diminution de 17,9 millions de dollars au titre du crédit 1 est principalement attribuable aux mesures annoncées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012 et la diminution du financement pour la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812 (5,4 millions de dollars).

L'augmentation de 54,5 millions de dollars au titre du crédit 5 résulte pour l'essentiel de l'octroi de nouveaux fonds pour les Jeux panaméricains de 2015 (122,3 millions de dollars) combiné au transfert de certaines composantes du Programme des Autochtones aux Affaires autochtones et développement du Nord Canada (38,7 millions de dollars) et aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les expressions artistiques et le contenu culturel sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.			
Industries culturelles	311 281 772	315 119 676	299 943 524
Arts	110 408 610	123 748 905	117 779 195
Patrimoine	40 082 115	36 303 058	40 332 638
Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.			
Langues officielles	359 492 916	353 264 979	348 369 118
Appartenance au Canada	76 824 910	77 375 416	56 919 095
Engagement et participation communautaire	82 267 781	88 228 514	46 062 796
Les Canadiens participent et excellent dans le sport.			
Sport	213 206 286	205 932 672	332 917 526
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	114 927 514	80 634 913	74 901 774
Total	**1 308 491 904**	**1 280 608 133**	**1 317 225 666**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Subventions en vue de soutenir les périodiques canadiens au moyen du Fonds du Canada pour les périodiques	69 050 046	72 775 054	72 775 054	72 775 054
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour favoriser l'épanouissement et le développement à long terme des communautés minoritaires de langue officielle dans le cadre du programme Développement des communautés de langue officielle	6 029 022	33 322 973	33 322 973	33 322 973
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	26 886 307	27 000 000	28 000 000	28 000 000
Subventions pour le Fonds d'investissement en culture	19 038 268	19 038 432	19 038 432	19 038 432
Subventions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	9 612 328	14 355 000	14 355 000	14 355 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	8 577 635	10 500 000	10 500 000	10 500 000
Subvention à TV5 Monde	7 174 756	8 500 000	8 500 000	8 500 000
Subventions au Fonds du livre du Canada	729 254	8 300 000	8 300 000	8 300 000
Subventions à l'appui du Programme célébration et commémoration	5 530 620	7 500 000	7 500 000	7 300 000
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage des langues officielles dans la société canadienne dans le cadre du programme Mise en valeur des langues officielles	480 096	5 599 842	5 599 842	5 599 842
Subventions en vertu du Programme d'aide aux musées	2 368 778	4 663 680	4 663 680	4 663 680
Subventions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	1 553 940	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Subventions au Fonds de la musique du Canada	. . . . .	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Subventions à l'appui du Programme des Autochtones	234 907	1 340 000	1 340 000	1 340 000
Subventions à l'appui du Programme des études canadiennes	. . . . .	1 150 060	1 150 060	1 150 060

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :				
Québec	147 372	147 372	147 372	147 372
Ontario	95 000	105 627	105 627	105 627
Colombie-Britannique	97 814	97 814	97 814	97 814
Terre-Neuve-et-Labrador	77 590	77 590	77 590	77 590
Alberta	75 940	75 940	75 940	75 940
Manitoba	73 762	73 762	73 762	73 762
Saskatchewan	73 758	73 758	73 758	73 758
Nouvelle-Écosse	64 199	64 199	64 199	64 199
Nouveau-Brunswick	62 947	62 947	62 947	62 947
Île-du-Prince-Édouard	57 071	57 071	57 071	57 071
Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	. . . . .	100 000	100 000	100 000
Total des subventions votées	**158 091 410**	**219 981 121**	**220 981 121**	**220 781 121**
Total des postes législatifs	*1 083 034*	*819 000*	*819 000*	*819 000*
Total des subventions	**159 174 444**	**220 800 121**	**221 800 121**	**221 600 121**
Contributions				
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	222 282 395	191 797 917	191 802 917	188 349 017
Contributions au Programme d'accueil des jeux	23 091 852	22 395 000	36 781 319	146 109 211
Contributions au Programme de soutien au sport	148 835 390	143 815 064	146 815 064	145 815 064
Contributions pour soutenir le Fonds des médias du Canada	134 146 000	134 146 077	134 146 077	134 146 077
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	116 388 766	105 923 289	105 923 289	105 923 289
Contributions au Fonds du livre du Canada	35 308 145	28 366 301	28 866 301	28 366 301
Contributions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	17 885 202	24 458 613	24 458 613	24 358 613
Contributions pour le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	22 420 000	22 779 440	22 779 440	22 779 440
Contributions au Fonds de la musique du Canada	25 760 841	23 828 331	23 828 331	20 789 231
Contributions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	21 836 827	18 472 742	18 472 742	18 472 742
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	17 458 496	17 686 359	17 686 359	17 686 359

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions à l'appui du Programme des Autochtones	50 283 337	54 910 737	54 910 737	16 209 757
Contributions en vertu du Programme d'aide aux musées	11 935 882	11 076 284	11 076 284	11 076 284
Contributions à l'appui du Programme célébration et commémoration	8 368 164	7 994 367	13 304 367	7 194 367
Contributions à TV5	5 306 630	4 460 900	4 460 900	4 460 900
Contributions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	3 927 898	1 781 680	1 781 680	3 453 023
Contributions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	7 682 659	3 300 000	3 300 000	3 300 000
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel : Contribution à la fiducie des édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown, I.P.É.	2 600 000	3 005 000	3 005 000	3 005 000
Contributions à l'appui du Programme des études canadiennes	5 333 600	3 312 330	3 312 330	2 937 330
Contributions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	5 395 466	5 997 023	5 997 023	2 933 773
Contributions en vue d'appuyer le Fonds du Canada pour les périodiques	3 626 177	1 999 544	1 999 544	1 999 544
Contributions à l'appui du Programme de contestation judiciaire	1 000 000	1 406 017	1 406 017	1 406 017
Total des contributions	**890 873 727**	**832 913 015**	**856 114 334**	**910 771 339**
Total	**1 050 048 171**	**1 053 713 136**	**1 077 914 455**	**1 132 371 460**

Pêches et Océans

Raison d'être

Pêches et Océans Canada œuvre en faveur d'une forte croissance économique de notre industrie des pêches et de notre secteur maritime. Il contribue également à une économie prospère axée sur le commerce mondial en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le ministère favorise l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir grâce à la recherche dans des secteurs en expansion, tels que l'aquaculture et la biotechnologie. Par le biais de ses activités, le ministère fournit aux Canadiens un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes. L'édification d'un Canada sécuritaire et sécurisé repose sur la sécurité maritime, la navigation sécuritaire, une présence sur nos plans d'eau et l'efficacité des services de recherche et de sauvetage que fournit quotidiennement la Garde côtière canadienne. Cet organisme est placé sous la responsabilité du ministre des Pêches et des Océans.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

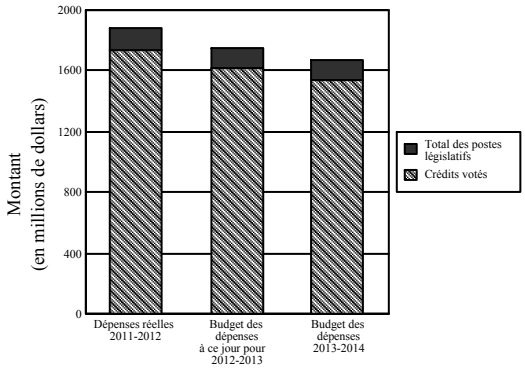

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 313 593 490	1 157 765 136	1 199 773 723	1 119 719 113
5 Dépenses en capital	299 588 070	313 588 752	332 766 395	360 102 196
10 Subventions et contributions	128 647 360	61 785 992	88 932 881	59 091 192
Total des crédits votés	**1 741 828 920**	**1 533 139 880**	**1 621 472 999**	**1 538 912 501**
Total des postes législatifs	*139 053 847*	*132 667 169*	*132 667 169*	*129 976 884*
Total des dépenses budgétaires	**1 880 882 767**	**1 665 807 049**	**1 754 140 168**	**1 668 889 385**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Au terme du mandat qui lui incombe, Pêches et Océans Canada doit obtenir trois résultats stratégiques, à savoir :

- des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères;
- des écosystèmes aquatiques durables;
- des eaux sécuritaires et sécurisées.

Pour l'exercice 2013-2014, Pêches et Océans Canada a établi quatre priorités organisationnelles qui permettront au ministère de remplir son mandat avec efficacité et efficience. Il s'agit en l'occurrence des priorités suivantes :

• renouveler les actifs et la prestation des services de la Garde côtière canadienne;
• développer l'excellence en gestion et l'excellence opérationnelle;
• harmoniser les cadres législatifs et réglementaires pour appuyer la prospérité et la durabilité;
• améliorer la gestion des pêches.

Pour l'exercice 2013-2014, Pêches et Océans Canada prévoit des dépenses budgétaires de 1,7 milliard de dollars. De cette somme, un montant de 1,5 milliard de dollars requiert l'approbation du Parlement. Le solde de 130 millions de dollars correspond aux prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation additionnelle et est fourni à titre d'indicatif. Par rapport à 2012-2013, le budget principal des dépenses a augmenté de 3,1 millions de dollars. Les principaux changements sont les suivants :

• une augmentation de 76,7 millions de dollars en vue de la prolongation de vie des navires et de la modernisation à mi-vie de la Garde côtière canadienne;
• une augmentation de 19,9 millions de dollars en vue de l'acquisition de navires hauturiers scientifiques et pour le programme d'acquisition de la flotte;
• une diminution de 37,9 millions de dollars liée aux mesures de l'examen stratégique, annoncées dans le budget fédéral de 2011;
• une diminution de 23,0 millions de dollars liée à l'acquisition des navires de patrouille semi-hauturiers;
• une diminution de 16,7 millions de dollars liée à l'achèvement de la mise en œuvre du nouveau programme d'aquaculture;
• une diminution de 13,4 millions de dollars en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

De plus amples renseignements sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Des eaux sécuritaires et sécurisées.			
État de préparation opérationnelle de la flotte	416 939 960	417 813 261	477 114 152
État de préparation des actifs terrestres	118 379 862	113 181 753	109 646 331
Services de communications et de trafic maritimes	46 952 433	47 421 628	45 502 287
Services de recherche et sauvetage	39 712 535	35 045 418	34 173 775
Produits et services hydrographiques	30 904 950	26 944 927	26 590 333
Collège de la garde côtière canadienne	14 526 940	10 930 687	10 912 075
Prévisions océaniques	14 460 688	14 303 315	9 547 026
Sécurité maritime	6 399 627	9 513 527	8 337 583
Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères.			
Gestion intégrée des pêches	138 610 832	111 611 843	144 397 270
Ports pour petits bateaux	163 627 785	106 843 925	97 933 771
Stratégies et gouvernance autochtones	104 914 738	57 111 212	56 875 763
Navigation maritime	5 415 239	42 898 639	42 360 512
Programme de mise en valeur des salmonidés	30 181 277	29 975 250	29 688 187
Programme d'aquaculture durable	36 827 306	37 018 527	20 674 443
Engagement à l'échelle internationale	14 788 564	15 435 879	14 972 643
Santé des animaux aquatiques	6 298 859	5 889 235	5 772 301
Biotechnologie et génomique	3 446 084	3 709 325	3 576 752
Programme d'adaptation au changement climatique	. . . . .	. . . . .	3 119 554
Délimitation du territoire	5 362 888	2 056 105	2 180 095
Des écosystèmes aquatiques durables.			
Conformité et application de la loi	116 320 563	108 432 219	105 381 968
Protection des pêches	61 606 990	58 748 617	58 417 049
Gestion des océans	38 685 118	32 269 264	30 062 652
Gestion des espèces en péril	26 214 362	17 210 272	23 641 311
Espèces aquatiques envahissantes	11 525 150	11 007 192	10 849 691
Services d`intervention environnementale	10 906 905	10 594 352	10 346 850

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	336 669 563	295 908 658	286 815 011
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*81 203 549*	*43 932 019*	. . . . .
Total	**1 880 882 767**	**1 665 807 049**	**1 668 889 385**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	8 442 987	500 000	500 000	500 000
Subventions pour l'aliénation des phares excédentaires	. . . . .	500 000	500 000	500 000
Subventions à l'appui d'une des organismes qui participent à la recherche, à l a mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	245 864	238 000	385 000	238 000
Total des subventions	**8 688 851**	**1 238 000**	**1 385 000**	**1 238 000**
Contributions				
Contributions visant à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	63 842 191	26 729 300	48 486 674	26 729 300
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	21 423 845	14 363 000	17 187 750	14 363 000
Contributions à l'appui du programme de contributions de catégorie de ports pour petits bateaux	737 073	500 000	3 043 500	5 500 000
Ententes de contributions pour permettre aux associations liées à la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) de procéder à des activités autorisées relatives aux opérations de recherche et de sauvetage en mer (SAR), de la prévention SAR et d'autres activités liées à la sécurité	5 020 000	4 921 000	5 091 000	5 021 000
Contributions pour aider à assurer la viabilité économique et la durabilité à long terme de l'industrie du homard du Canada atlantique et du Québec (mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique	20 644 450	7 800 000	7 800 000	4 800 000
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	379 312	962 000	962 000	962 000

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	616 951	341 192	361 192	241 192
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon afin de mettre en œuvre les responsabilités résultant de règlements des revendications territoriales globales	215 935	231 500	231 500	236 700
Total des contributions	**112 879 757**	**55 847 992**	**83 163 616**	**57 853 192**
Total	**121 568 608**	**57 085 992**	**84 548 616**	**59 091 192**

PPP Canada Inc.

Raison d'être

PPP Canada est une société d'État créée en 2008 en vue d'appuyer les partenariats public-privés (PPP). Le ministre des Finances est responsable de cette organisation.

Les PPP sont une méthode alternative pour approvisionner des projets d'infrastructure publique d'envergure et complexes. Les gouvernements ont accès à l'expertise, à la technologie et au capital du secteur privé grâce à des contrats en PPP à long terme comportant des éléments de conception, de construction, de financement, d'entretien et d'exploitation.

PPP Canada agit en tant que première source pour les sujets relatifs aux PPP grâce au développement et au partage des connaissances. En outre, PPP Canada fournit expertise et conseils relativement à l'évaluation et à la concrétisation de PPP au niveau fédéral, et tire parti de l'optimisation des ressources provenant des investissements dans les projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux, municipaux et des Premières nations grâce au Fonds PPP Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

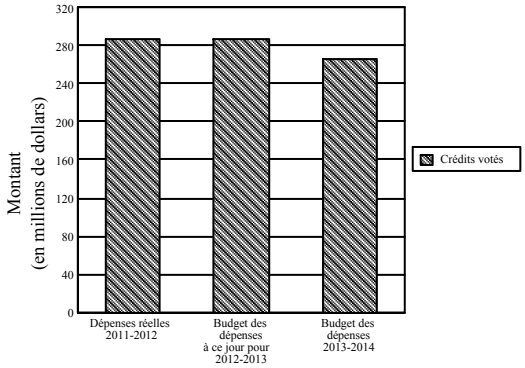

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
40 Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes	12 700 000	12 700 000	12 700 000	12 300 000
45 Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds PPP Canada	275 000 000	275 000 000	275 000 000	252 900 000
Total des crédits votés	**287 700 000**	**287 700 000**	**287 700 000**	**265 200 000**
Total des dépenses budgétaires	**287 700 000**	**287 700 000**	**287 700 000**	**265 200 000**

Faits saillants

PPP Canada prévoit des exigences budgétaires de 265,2 millions de dollars pour 2013-2014 qui doivent être approuvées par le Parlement. Ceci représente une diminution de 22,5 millions de dollars ou 7,8 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent qui s'explique en grande partie par le Fonds PPP Canada qui a atteint sa dernière année depuis sa création en 2008.

Le financement de programme de 252,9 millions de dollars pour le Fonds PPP Canada servira essentiellement à promouvoir des projets qui font partie d'un des quatre secteurs prioritaires favorisant les emplois et la croissance économique : les eaux et eaux usées, les déchets solides, le transport et le réaménagement de friches industrielles.

Le budget de fonctionnement de 12,3 millions de dollars servira à couvrir les coûts associés à la rémunération et aux avantages sociaux; aux locaux pour bureaux et à l'équipement connexe; aux activités liées aux efforts visant à rehausser l'expertise et les connaissances du personnel de PPP Canada par le développement d'outils, d'études et de produits; aux activités de mises au point afin de soutenir les efforts relatifs à la prestation de conseils au regard de la réalisation de projets pour le gouvernement fédéral, y compris la conception et la production d'un ensemble d'outils d'orientation; et aux activités rattachées au Fonds PPP Canada, y compris les activités de diffusion et de sensibilisation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Transformer le Canada en chef de file des partenariats public-privé.			
Initiatives fédérales concernant les partenariats public-privé	. . . . .	287 700 000	265 200 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*287 700 000*	. . . . .	. . . . .
Total	**287 700 000**	**287 700 000**	**265 200 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Ressources humaines et Développement des compétences

Raison d'être

Le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC) a pour mission de bâtir un Canada plus fort et plus concurrentiel, d'aider les Canadiens à faire les bons choix afin que leur vie soit plus productive et gratifiante, et d'améliorer leur qualité de vie. RHDC offre une multitude de programmes et de services qui aident les Canadiens à toutes les étapes de leur vie, dans trois secteurs d'activité : les programmes de soutien aux ressources humaines et au développement des compétences, le Programme du travail, et Service Canada.

RHDC assure la sécurité du revenu de base aux aînés, vient en aide aux chômeurs, aide les étudiants à financer leurs études postsecondaires, et aide les parents de jeunes enfants. Dans le cadre du Programme du travail, RHDC est responsable des lois et des politiques liées au travail dans les milieux de travail relevant de compétence fédérale. Service Canada permet aux citoyens d'accéder aux programmes de RHDC, de même qu'à d'autres programmes et services du gouvernement du Canada, dans plus de 600 points de service au pays. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

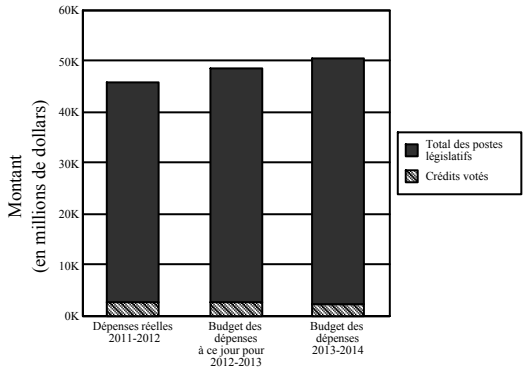

Dépenses non budgétaires

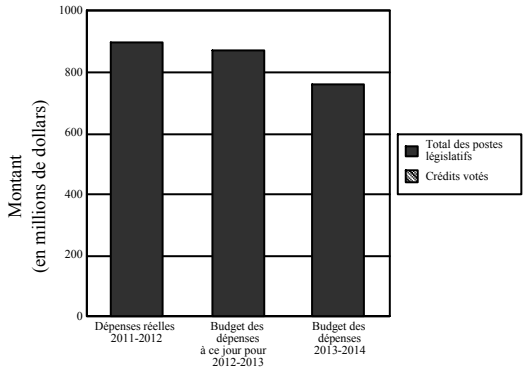

		Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
			(dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses de fonctionnement	769 346 179	617 650 296	653 978 909	626 536 688
5	Subventions et contributions	1 647 406 307	1 761 016 782	1 853 745 901	1 761 893 292
	Radiation de dettes — Prêts canadiens aux étudiants	302 417 361	. . . . .	231 150 564	. . . . .
Total des crédits votés		**2 719 169 847**	**2 378 667 078**	**2 738 875 374**	**2 388 429 980**
Total des postes législatifs		*43 234 282 040*	*45 269 309 577*	*46 057 826 645*	*48 136 658 141*
Total des dépenses budgétaires		**45 953 451 887**	**47 647 976 655**	**48 796 702 019**	**50 525 088 121**
Dépenses non budgétaires					
Total des postes législatifs		*898 256 277*	*809 592 184*	*872 131 283*	*760 632 426*
Total des dépenses non budgétaires		**898 256 277**	**809 592 184**	**872 131 283**	**760 632 426**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Ressources humaines et Développement des compétences prévoit des dépenses budgétaires totalisant 50,5 milliards de dollars pour ses programmes et services en 2013-2014, dont 48,1 milliards de dollars, ou plus de 95 p. 100, aideront directement la population canadienne par l'entremise du programme de la Sécurité de la vieillesse, de la Prestation universelle pour la garde d'enfants et d'autres programmes de paiements de transfert législatifs.

De cette somme, un montant de 2,4 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 48,1 milliards de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues pour 2013-2014 représentent une augmentation de 4,5 milliards de dollars, ou près de 10 p. 100, comparativement aux dépenses réelles de 2011-2012 qui se chiffraient à 46,0 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation des versements de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti en raison du vieillissement de la population et d'une augmentation prévue aux versements mensuels moyens.

Comparativement aux dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses 2012-2013 qui s'élevaient à 47,6 milliards de dollars, les dépenses prévues pour 2013-2014 affichent une augmentation nette de 2,9 milliards de dollars. Cette augmentation porte principalement sur des postes législatifs. Plus particulièrement, les prévisions de 42,1 milliards de dollars relatives aux versements de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti représentent des augmentations de 1,8 milliard de dollars et de 732 millions de dollars respectivement, qui s'expliquent par des changements apportés aux taux moyens de paiement et au nombre de bénéficiaires.

Les autres facteurs contribuant à cette augmentation comprennent :

• une augmentation de 184,1 millions de dollars des dépenses prévues pour les Subventions et les Bons canadiens pour l'épargne-invalidité en raison principalement de l'incidence estimée de la mise en œuvre du report prospectif, entré en vigueur en janvier 2012, et qui permet aux bénéficiaires de réclamer les droits non utilisés des subventions et des bons pour les dix années antérieures, ou depuis décembre 2008 lorsque le programme est entré en vigueur;

• une augmentation de 57,6 millions de dollars des paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* en raison principalement des hausses des paiements compensatoires aux provinces et aux territoires non participants;

• une augmentation de 54,0 millions de dollars des Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* pour refléter la révision du taux de croissance établi par l'actuaire en chef ainsi que les tendances les plus récentes;

• une augmentation de 41,0 millions de dollars de la Prestation universelle pour la garde d'enfants fondée sur le nombre accru d'enfants qui ont droit à la prestation;

• une augmentation de 37,0 millions de dollars des paiements de Bons d'études canadiens aux régimes enregistrés d'épargne-études attribuable à la disponibilité des données mises à jour du recensement et à la participation accrue au programme suite aux activités de mobilisation et de communication ciblées financées par le Programme de sensibilisation des communautés à l'épargne-études;

• une augmentation de 24,0 millions de dollars des paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études étant donné qu'un plus grand nombre de familles épargnent pour l'éducation postsecondaire de leurs enfants.

Quant au crédit 1 – Dépenses de fonctionnement, le ministère a dépensé 769 millions de dollars en 2011-2012, prévoit dépenser 654 millions de dollars en 2012-2013 (une diminution de 115 millions de dollars) et 627 millions de dollars en 2013-2014 (une diminution supplémentaire de 27 millions de dollars). La diminution totale de 142 millions de dollars est principalement attribuable à un transfert d'activités à Services partagés Canada (31,7 millions de dollars), à l'Examen stratégique de 2010 (16,8 millions de dollars), aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012 (8,5 millions de dollars) et à l'affectation des crédits centraux du Conseil du Trésor en 2011-2012 (84,5 millions de dollars nets) pour couvrir des dépenses comme le règlement immédiat d'indemnités de départ suite aux modifications apportées à des conventions collectives désignées.

Pour le crédit 5 – Subventions et contributions, des dépenses de 1 762 millions de dollars sont prévues au Budget principal des dépenses 2013-2014, ce qui représente une augmentation d'un million de dollars comparativement au Budget principal des dépenses 2012-2013. Cet écart comprend principalement des diminutions attribuables à l'Examen stratégique de 2010 et à la cessation de programmes qui sont compensées par des initiatives annoncées dans le Plan d'action économique de 2012 telle que la Stratégie emploi jeunesse.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Sécurité du revenu, accès aux perspectives d'emploi et bien-être des personnes, des familles et des collectivités.			
Sécurité du revenu	38 288 682 711	40 280 392 489	42 957 048 790
Développement social	2 865 646 343	3 007 252 881	3 030 089 548
Une main-d'œuvre qualifiée, inclusive et capable de s'adapter, et un marché du travail efficace.			
Apprentissage	2 282 320 964	1 972 107 680	2 138 031 740
Compétences et emploi	1 677 104 586	1 695 866 847	1 700 168 749
Excellence du service pour les Canadiens.			
Intégrité et traitement	146 059 895	128 100 568	163 141 327
Services axés sur la clientèle	185 319 272	139 531 419	102 628 074
Milieux de travail sécuritaires, équitables et productifs, et relations de travail coopératives.			
Travail	155 702 876	168 296 741	155 474 827
L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	352 615 240	256 428 030	278 505 066
Total	**45 953 451 887**	**47 647 976 655**	**50 525 088 121**
Non budgétaire			
Une main-d'œuvre qualifiée, inclusive et capable de s'adapter, et un marché du travail efficace.			
Apprentissage	898 256 277	809 592 184	760 632 426
Total	**898 256 277**	**809 592 184**	**760 632 426**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Subventions				
Subventions aux apprentis	50 693 000	114 552 200	114 552 200	114 552 200
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	1 381 716	36 340 000	71 298 284	36 340 000
Subventions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition decompétences essentielles pour les adultes	. . . . .	. . . . .	3 209 000	18 300 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	9 086 322	14 275 000	14 275 000	14 275 000
Soutien du revenu pour les parents d'enfants assassinés ou disparus	. . . . .	. . . . .	3 000 000	10 000 000
Programme de financement du travail	. . . . .	2 353 000	2 353 000	1 203 000
Subventions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoin des sans-abri	211 664	2 975 713	3 514 049	750 000
Subventions désignées à l'Organisation de coopération et de développement économiques	210 630	300 000	300 000	100 000
Total des subventions votées	**61 583 332**	**170 795 913**	**212 501 533**	**195 520 200**
Total des postes législatifs	*42 434 187 941*	*44 475 792 744*	*44 979 653 224*	*47 303 852 396*
Total des subventions	**42 495 771 273**	**44 646 588 657**	**45 192 154 757**	**47 499 372 596**

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions				
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation de ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	587 518 725	570 678 000	598 678 600	607 476 600
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des san-abri au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	79 072 579	123 972 201	126 975 548	133 582 094
Contributions pour aider les travailleurs âgés sans emploi dans les collectivités ayant un taux de chômage élevé et/ou affectées par des compressions de personnel	40 330 699	24 000 000	41 086 551	32 543 275

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, signataires d'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé publique, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences	42 022 093	46 013 102	46 013 102	27 144 123
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	11 918 910	5 840 000	5 840 000	5 840 000
Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	16 003 531	3 209 000	4 209 000	5 209 000

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Paiements aux organismes sans but lucratif pour mettre au point des activités d'éducation et de sensibilisation de portée nationale ou provinciale/territoriale/régionale afin de réduire l'incidence de la violence et de la fraude à l'égard des aînés	1 882 169	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Total des contributions votées	**778 748 706**	**775 512 303**	**824 602 801**	**813 595 092**
Total des postes législatifs	*402 477 122*	*403 687 577*	*411 565 575*	*459 655 330*
Total des contributions	**1 181 225 828**	**1 179 199 880**	**1 236 168 376**	**1 273 250 422**
Autres paiements de transfert				
Paiements aux provinces et aux territoires en vertu des ententes sur le marché du travail pour accroître la participation au marché du travail des membres des groupes sous-représentés et des travailleurs peu qualifiés	508 502 500	542 461 000	542 461 000	530 778 000
Paiements aux provinces et aux territoires en vertu du Cadre multilatéral pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées	218 251 611	222 000 000	222 000 000	222 000 000
Total des autres paiements de transfert votées	**726 754 111**	**764 461 000**	**764 461 000**	**752 778 000**
Total des postes législatifs	. . . . .	. . . . .	*281 087 168*	. . . . .
Total des autres paiements de transfert	**726 754 111**	**764 461 000**	**1 045 548 168**	**752 778 000**
Total	**44 403 751 212**	**46 590 249 537**	**47 473 871 301**	**49 525 401 018**

Ressources naturelles

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de ce ministère.

La vision du ministère des Ressources naturelles (RNCan) consiste à améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources. Le Ministère cherche à réaliser cette vision en travaillant à renforcer la compétitivité des secteurs des ressources naturelles et à accroître leur contribution à l'économie du Canada; en favorisant le développement durable des ressources canadiennes de façon à améliorer la réputation mondiale du Canada à titre de chef de file de la protection de l'environnement; et en utilisant ses connaissances sur la masse continentale du Canada et son expertise dans ce domaine pour accroître la sûreté et la sécurité des Canadiens.

Des renseignements supplémentaires comme les autorisations, le mandat et les activités de programme du Ministère sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de RNCan.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

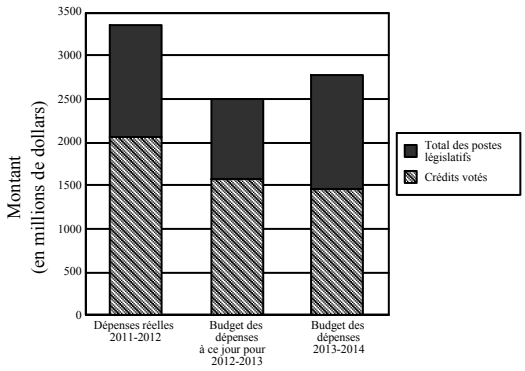

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	755 418 094	718 655 062	796 604 356	787 602 384
5 Dépenses en capital	21 361 585	6 839 269	29 613 168	25 535 435
10 Subventions et contributions	1 285 909 038	832 277 020	742 018 648	638 924 120
Total des crédits votés	**2 062 688 717**	**1 557 771 351**	**1 568 236 172**	**1 452 061 939**
Total des postes législatifs	*1 289 483 888*	*1 254 085 856*	*921 178 448*	*1 314 952 299*
Total des dépenses budgétaires	**3 352 172 605**	**2 811 857 207**	**2 489 414 620**	**2 767 014 238**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

RNCan disposait d'autorisations totalisant 3,88 milliards de dollars pour l'exercice 2011-2012. Les dépenses réelles totales de RNCan pour 2011-2012 se chiffraient à 3,35 milliards de dollars. Ce montant comprenait 1,22 milliard de dollars pour les programmes législatifs liés aux accords sur les revenus tirés de l'exploitation des ressources extracôtières de l'Atlantique.

Le profil des dépenses prévues de RNCan indique une tendance à la baisse dans les dépenses après l'exercice 2011-2012 en raison de l'élimination graduelle du financement pour les initiatives du Plan d'action économique du Canada ainsi que d'autres programmes, notamment le Programme d'écologisation des pâtes et papiers (549,8 millions de dollars), le programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons (400,0 millions de dollars), ainsi que l'Initiative écoÉNERGIE sur la technologie (48,7 millions de dollars). Des renseignements sur les variations d'un exercice à l'autre pour la période de 2012-2013 à 2015-2016 sont présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités de RNCan, qui contient une liste des programmes qui prennent fin ou dont le financement sera réduit, ainsi que les programmes pour lesquels le financement sera augmenté.

Le budget de RNCan est rajusté pour mettre en œuvre les mesures d'économies annoncées dans le budget fédéral de 2012 qui permettent de réaliser des économies de 67,8 millions de dollars en 2012-2013, de 84,7 millions de dollars en 2013-2014 et des économies annuelles continues de 107 millions de dollars d'ici 2014-2015. De plus, des économies annuelles de 5 millions de dollars débutant au cours de 2012-2013 seront réalisées dans le cadre de l'examen horizontal de l'enveloppe de l'aide internationale. Pour ce faire, RNCan mettra l'accent sur ses rôles et ses responsabilités clés. Les services ministériels internes seront réduits, et la structure ainsi que les opérations organisationnelles de RNCan seront simplifiées. Les mesures d'économies du budget fédéral de 2012 relativement aux programmes particuliers mentionnés plus bas ont été incluses dans le montant de l'augmentation ou de la diminution.

RNCan prévoit des dépenses budgétaires de 2,77 milliards de dollars pour l'exercice 2013-2014. De ce montant, 1,45 milliard de dollars doivent être approuvés par le Parlement. Le solde de 1,31 milliard de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas une approbation supplémentaire; il est fourni à titre d'information.

La diminution de 44,8 millions de dollars ou de 1,6 p. 100 des dépenses prévues entre l'exercice 2012-2013 et 2013-2014 est attribuable à une augmentation de 69 millions de dollars des coûts de fonctionnement, à une augmentation de 18,7 millions de dollars des dépenses en capital, à une diminution de 73,6 millions de dollars des subventions, à une diminution de 58,9 millions de dollars des contributions et à une diminution de 0,01 million de dollars des contributions au régime d'avantages sociaux des employés. Les facteurs ayant contribué à la diminution nette comprennent notamment :

• une augmentation de 154,2 millions de dollars des paiements législatifs versés au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers;
• une augmentation de 54,8 millions de dollars pour l'Initiative de la région de Port Hope;
• une augmentation de 49,7 millions de dollars pour appuyer le secteur forestier canadien grâce au développement des marchés et à la promotion de l'innovation;
• une augmentation de 34,5 millions de dollars liée au Programme de responsabilités nucléaires héritées;
• une augmentation de 22,5 millions de dollars pour les paiements législatifs des paiements de rajustement à l'égard de la part de la Couronne pour les ressources pétrolières extracôtières de la Nouvelle-Écosse;
• une augmentation de 15,7 millions de dollars pour le renouvellement des stations-relais pour satellites de RNCan;
• une augmentation de 9,9 millions de dollars pour le programme d'accélération des technologies d'isotopes;
• une augmentation de 7,6 millions de dollars pour le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière;
• une augmentation de 4,5 millions de dollars pour le programme gouvernemental de publicité gouvernementale;
• une augmentation de 3,9 millions de dollars pour appuyer les examens réglementaires et moderniser le système réglementaire ayant trait aux grands projets de ressources;
• une augmentation de 9,8 millions de dollars liée aux autres programmes.

Ces augmentations sont compensées par :

• une diminution de 162,7 millions de dollars liée au Fonds pour l'énergie propre;
• une diminution de 60,1 millions de dollars pour le programme à l'appui d'écoÉNERGIE pour les biocarburants;
• une diminution de 59,3 millions de dollars pour la subvention législative versée à Technologies du développement durable Canada – prochaine génération du Fonds de biocarburants;

• une diminution de 56,5 millions de dollars des paiements législatifs versés au Compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse;
• une diminution de 26,9 millions de dollars pour les mesures d'économies du budget fédéral de 2012 ayant trait à des programmes non-mentionnés dans les faits saillants;
• une diminution de 21,8 millions de dollars pour le programme de la Géocartographie de l'énergie et des minéraux;
• une diminution de 12,5 millions de dollars liée à Technologies du développement durable Canada – prochaine génération du Fonds de biocarburants;
• une diminution de 5,2 millions de dollars pour l'initiative écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable;
• une diminution de 3,8 millions de dollars pour le programme de recherche et de développement énergétiques;
• une diminution de 3,1 millions de dollars pour l'initiative ecoÉNERGIE sur l'innovation.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale.			
Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique	. . . . .	1 134 954 000	1 255 167 000
Innovation menant à de nouveaux produits et processus	. . . . .	71 291 583	102 524 720
Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	. . . . .	74 618 486	54 483 815
Accès au marché et diversification	. . . . .	28 258 346	45 129 165
Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement.			
Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone	. . . . .	585 488 151	444 317 618
Gestion responsable des ressources naturelles	. . . . .	234 547 345	318 796 256
Innovation technologique	. . . . .	430 842 615	265 761 737
Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés.			
Information sur la masse continentale	. . . . .	48 116 912	66 755 738
Protection des Canadiens et des ressources naturelles	. . . . .	56 019 699	58 267 829
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	251 745 618	147 720 070	155 810 360
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*3 100 426 987*	. . . . .	. . . . .
Total	**3 352 172 605**	**2 811 857 207**	**2 767 014 238**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Subventions				
Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada	. . . . .	62 500 000	62 500 000	50 000 000
Subventions à l'appui des organismes s'occupant de recherche, de développement et d'activités de promotion qui contribuent aux objectifs du Ministère	2 059 446	2 911 000	2 911 000	2 221 000
Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés à l'élimination des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	1 334 000	1 826 000	1 826 000	750 000
Total des subventions votées	**3 393 446**	**67 237 000**	**67 237 000**	**52 971 000**
Total des postes législatifs	. . . . .	*59 338 000*	*59 338 000*	. . . . .
Total des subventions	**3 393 446**	**126 575 000**	**126 575 000**	**52 971 000**
Contributions				
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour les biocarburants	156 766 128	236 430 000	236 430 000	176 760 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable	125 737 467	143 139 000	143 139 000	137 939 000
Programme du Fonds pour l'énergie propre	90 640 884	279 600 000	279 600 000	116 900 000
Contribution à l'appui du programme des Investissements dans la transformation de l'industrie forestière	17 748 255	28 099 320	28 099 320	35 668 820
Contributions pour appuyer l'initiative écoÉNERGIE sur l'innovation	. . . . .	27 926 000	27 926 000	27 926 000
Programme de contribution pour l'encouragement à la production d'énergie éolienne	28 446 182	28 104 000	28 104 000	25 304 000
Programme de contribution pou l'expansion des perspectives commerciales	13 449 694	. . . . .	17 200 000	14 200 000
Contribution à l'appui du programme de promotion de l'innovation en foresterie	38 071 091	. . . . .	26 600 000	23 700 000

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Contributions à l'appui du Programme d'accélération des technologies d'isotopes visant à faire avancer le développement de solutions de rechange aux technologies existantes de production d'isotopes médicaux	. . . . .	. . . . .	5 780 000	8 595 000
Initiatives d'adaptation aux changements climatiques	10 800 053	3 500 000	3 500 000	4 700 000
Contributions pour appuyer le programme écoÉNERGIE pour efficacité énergétique	1 219 358	1 980 000	1 980 000	2 805 000
Renouvellement et augmentation des fonds pour les instituts de recherche forestière	4 878 000	4 728 000	4 728 000	2 368 000
Contributions à l'appui de la phase de nettoyage de l'installation minière d'uranium de Gunnar	. . . . .	. . . . .	. . . . .	2 361 000
Programme de contribution destiné à l'Initiative pour un réseau de forêts modèles en Afrique	2 664 586	3 466 700	3 466 700	1 858 300
Contribution à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	8 124 901	1 629 000	1 629 000	1 430 000
Contribution à l'Initiative de foresterie autochtone	371 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Programme des collectivités forestières	3 983 750	3 900 000	3 900 000	900 000
Programme GéoConnexions	197 400	750 000	750 000	750 000
Stratégie emploi jeunesse	533 468	558 000	558 000	558 000
Contributions pour appuyer le programme écoÉNERGIE pour les carburants de remplacement	56 536	230 000	230 000	230 000
Total des contributions votées	**503 688 753**	**765 040 020**	**814 620 020**	**585 953 120**
Total des postes législatifs	*1 222 730 140*	*1 134 954 000*	*802 046 592*	*1 255 167 000*
Total des contributions	**1 726 418 893**	**1 899 994 020**	**1 616 666 612**	**1 841 120 120**
Total	**1 729 812 339**	**2 026 569 020**	**1 743 241 612**	**1 894 091 120**

Santé

Raison d'être

Santé Canada remplit divers rôles qui aident les Canadiens à maintenir et à améliorer leur état de santé et contribuent à renforcer le bilan du Canada comme pays comptant l'une des populations les plus en santé au monde. Santé Canada relève de la ministre de la Santé.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

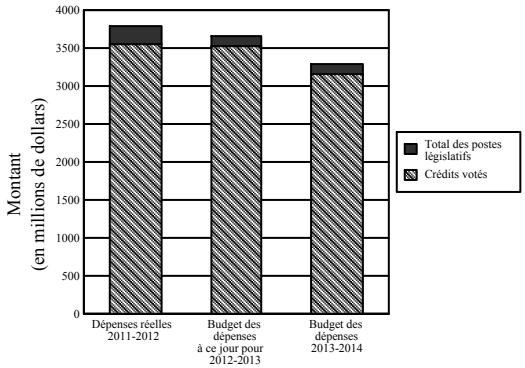

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 016 186 192	1 742 384 732	1 962 492 571	1 716 556 576
5 Dépenses en capital	32 940 862	28 158 000	35 195 301	28 640 700
10 Subventions et contributions	1 511 881 318	1 442 232 917	1 523 290 412	1 420 761 830
Total des crédits votés	**3 561 008 372**	**3 212 775 649**	**3 520 978 284**	**3 165 959 106**
Total des postes législatifs	*225 291 314*	*135 025 461*	*135 025 461*	*126 248 324*
Total des dépenses budgétaires	**3 786 299 686**	**3 347 801 110**	**3 656 003 745**	**3 292 207 430**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Les autorisations présentées dans le budget principal des dépenses qui s'élèvent à 3,3 milliards de dollars doivent permettre à Santé Canada de continuer d'améliorer la vie de la population canadienne en faisant l'une des populations les plus saines dans le monde, en termes de longévité, d'habitudes de vie et d'utilisation efficace du système de santé publique. Les dépenses de Santé Canada pour l'exercice 2013-2014 seront réduites de 55,6 millions de dollars par rapport au budget principal des dépenses de l'année dernière.

Les principaux changements sont les suivants :

• une augmentation de 64,9 millions de dollars pour le renouvellement du financement en vue de l'application de la convention de règlement relative aux pensionnats indiens, y compris la prestation de services consacrés à la santé mentale et au soutien affectif;
• une augmentation de 48 millions de dollars attribuable à la croissance de 3 p. 100 de l'enveloppe des Premières nations et des Inuits;

• une augmentation de 26,7 millions de dollars afin de continuer d'assurer un soutien à la mise en œuvre du Plan d'action pour la gestion de l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations;
• une augmentation de 20,0 millions de dollars grâce au soutien financier de la Fondation Neuro Canada à l'appui de la recherche en neuroscience afin de faire progresser les connaissances sur le traitement des troubles neurologiques;
• une diminution de 133,3 millions de dollars attribuable aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget de 2012;
• une diminution de 32,2 millions de dollars due à l'élimination graduelle du financement de 5 ans visant à accélérer les négociations tripartites en Colombie–Britannique;
• une diminution de 16,6 millions de dollars consécutive à l'élimination graduelle du financement de 5 ans du Programme de contribution pour les langues officielles en santé;
• une diminution de 15,2 millions de dollars liée à un transfert à l'Agence de la santé publique du Canada pour le Programme de subventions internationales à la santé;
• une diminution de 8,7 millions de dollars résultant de l'élimination graduelle du financement de 6 ans du Programme de soutien en santé – résolution des questions des pensionnats indiens dans le cadre de l'accord de règlement relatif aux séquelles des pensionnats indiens;
• une diminution de 8,6 millions de dollars attribuable à l'élimination graduelle du financement de 3 ans à l'appui de la défense du Canada en cas de mises en cause dans les litiges liés au tabac.

Une fois que le budget principal des dépenses aura été déposé à la Chambre des communes, de plus amples renseignements seront disponibles dans le rapport ministériel sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les collectivités des Premières nations et des Inuits bénéficient de services de santé et de prestations qui répondent à leurs besoins de sorte à améliorer leur état de santé.			
Prestations supplémentaires en santé à l'intention des membres des Premières nations et des Inuits	1 111 497 049	1 006 865 011	1 017 260 925
Soins de santé primaires aux membres des Premières nations et aux Inuits	949 048 229	891 744 330	954 094 539
Soutien à l'infrastructure de santé dans les collectivités des Premières nations et des Inuits	351 559 090	272 123 211	231 648 633
Les risques et avantages pour la santé associés aux aliments, aux produits, aux substances et aux facteurs environnementaux sont gérés de façon appropriée et sont communiqués aux Canadiens.			
Produits de santé	177 232 253	158 923 249	156 037 552
Risques pour la santé liés à l'environnement	105 098 576	115 409 025	109 816 852
Consommation et abus de substances	123 029 291	130 998 790	84 926 070
Salubrité des aliments et nutrition	67 876 527	52 621 895	51 402 965
Pesticides	46 821 505	39 006 902	40 442 256
Sécurité des produits de consommation et des produits chimiques utilisés au travail	27 660 103	33 411 735	30 713 667
Radioprotection	14 034 921	7 367 117	14 963 096
Un système de santé qui répond aux besoins des Canadiens.			
Politique du système de santé canadien	371 307 898	299 520 516	294 238 083
Développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire	38 954 051	39 940 601	23 752 874
Services de santé spécialisés	22 342 044	21 712 867	21 939 744

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Budgétaire			
Services internes	379 838 149	278 155 861	260 970 174
Total	**3 786 299 686**	**3 347 801 110**	**3 292 207 430**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Subvention à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé	18 903 967	16 903 967	16 903 967	16 396 848
Subvention pour appuyer la Commission de la santé mentale du Canada	15 000 000	15 000 000	15 000 000	14 550 000
Subvention accordée au gouvernement du Nunavut pour l'Initiative sur la viabilité des systèmes de santé territoriaux	14 533 333	14 533 333	14 533 333	14 533 333
Subvention au Conseil de la santé du Canada	5 072 160	10 000 000	10 000 000	8 000 000
Subvention accordée au gouvernement du Yukon pour l'Initiative sur la viabilité des systèmes de santé territoriaux	7 933 333	7 933 333	7 933 333	7 933 333
Subvention à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	8 000 000	8 000 000	8 000 000	7 760 000
Subvention accordée au gouvernement des Territoires du Nord–Ouest pour l'Initiative sur la viabilité des systèmes de santé territoriaux	7 533 334	7 533 334	7 533 334	7 533 334
Subvention à la Société canadienne du sang : recherche et développement sur la sûreté du sang et l'efficacité de l'approvisionnement en sang	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Subvention au Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 562 500
Total des subventions	**85 726 127**	**88 653 967**	**88 653 967**	**85 269 348**
Contributions				
Contributions aux soins de santé primaires des Premières nations et des Inuits	698 521 456	665 276 338	726 773 386	718 968 928
Contributions au Soutien à l'infrastructure de santé des Premières nations et des Inuits	263 397 373	244 230 222	268 235 522	212 904 240
Contributions aux Prestations supplémentaires en santé des Premières nations et des Inuits	187 122 431	165 638 602	199 020 122	169 103 887
Contribution à l'Institut canadien d'information sur la santé	. . . . .	. . . . .	. . . . .	79 293 913
Contribution au Partenariat canadien contre le cancer	. . . . .	50 000 000	50 000 000	48 500 000

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé	22 672 338	33 411 500	34 411 500	34 504 000
Programme de contribution pour les langues officielles en santé de Santé Canada	37 926 845	38 300 000	38 300 000	23 000 000
Le fonds canadien de recherche sur le cerveau pour faire progresser les connaissances sur le traitement des troubles du cerveau	10 000 000	. . . . .	10 000 000	20 000 000
Programme de financement du traitement de la toxicomanie	27 702 134	25 686 994	25 686 994	13 200 514
Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue	10 072 244	11 515 000	11 515 000	9 587 000
Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	3 580 000	3 580 000	3 580 000	3 580 000
Programme de contributions pour la santé des femmes	2 857 500	2 850 000	2 850 000	2 850 000
Total des contributions	**1 263 852 321**	**1 240 488 656**	**1 370 372 524**	**1 335 492 482**
Total	**1 349 578 448**	**1 329 142 623**	**1 459 026 491**	**1 420 761 830**

Secrétariat de la Commission des nominations publiques

Raison d'être

En raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012, le Secrétariat de la Commission des nominations publiques a cessé ses activités le 1er avril 2012. Par conséquent, le décret C.P. 2012-0964 abroge le décret C.P. 2006-0223 qui établissait la Commission des nominations publiques.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

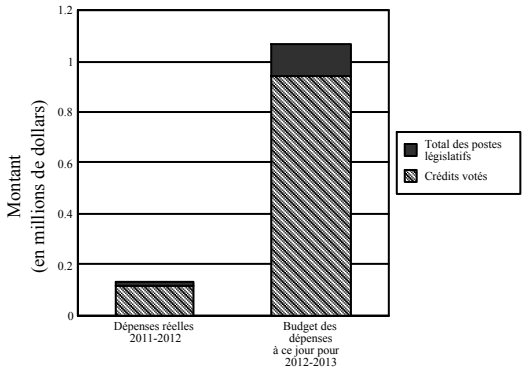

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
Dépenses du Programme	119 473	945 000	945 000	. . . . .
Total des crédits votés	**119 473**	**945 000**	**945 000**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*15 607*	*122 672*	*122 672*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**135 080**	**1 067 672**	**1 067 672**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Assurer la mise en place de processus équitables et axés sur les compétences pour le recrutement et la sélection d'individus compétents en ce qui concerne les nominations faites par le gouverneur en conseil au sein des organismes, des commisions et des conseils, ainsi que des sociétés d'État.			
Surveillance des nominations faites par le gouverneur en conseil	119 620	967 672	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	15 460	100 000	. . . . .
Total	**135 080**	**1 067 672**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Raison d'être

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est responsable de cette organisation. Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC), qui a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence des premiers ministres ayant eu lieu en mai 1973, est un organisme des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ayant pour unique mandat de fournir des services administratifs pour la planification et le déroulement des conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Les conférences sont un précieux outil de consultation et de négociation entre les divers ordres de gouvernement. En outre, elles facilitent l'élaboration des politiques nationales, provinciales ou territoriales. Elles sont un élément essentiel du fonctionnement de la fédération canadienne, et elles illustrent l'un des principes fondamentaux de notre société démocratique.

En exécutant avec doigté la planification logistique de ces réunions et en assurant leur bon déroulement, non seulement le SCIC soulage-t-il les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du processus des conférences, mais il leur permet également de profiter grandement d'importantes économies d'échelle, compte tenu particulièrement de la situation économique actuelle.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

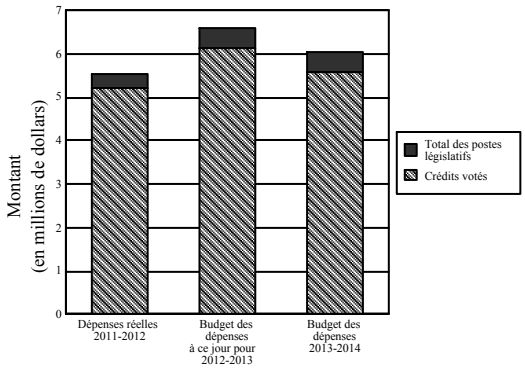

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
5 Dépenses du Programme	5 227 416	6 144 362	6 144 305	5 597 587
Conformément au paragraphe 25(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, radier des Comptes du Canada de dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant à 57 $, soit une dette irrécouvrable	. . . . .	. . . . .	58	. . . . .
Total des crédits votés	**5 227 416**	**6 144 362**	**6 144 363**	**5 597 587**
Total des postes législatifs	*333 196*	*470 367*	*470 367*	*437 917*
Total des dépenses budgétaires	**5 560 612**	**6 614 729**	**6 614 730**	**6 035 504**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) prévoit des dépenses budgétaires de 6,0 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 5,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 438 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du SCIC diminuent de 561 milliers de dollars en raison des économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012. Le financement de 2013-2014 sera utilisé aux fins des priorités suivantes :

• améliorer et développer les partenariats stratégiques;
• transformer le modèle de prestation des services de l'organisation;
• examiner et adapter les pratiques de gestion en vue de trouver des moyens et des occasions de les rendre plus efficaces.

Le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 du SCIC comprendra des renseignements plus détaillés sur les priorités précitées.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.			
Services des conférences	3 493 260	3 968 837	4 179 031
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	2 067 352	2 645 892	1 856 473
Total	**5 560 612**	**6 614 729**	**6 035 504**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Secrétariat du Conseil du Trésor

Raison d'être

Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) est l'organe administratif du Conseil du Trésor. Le président du Conseil du Trésor est responsable de cette organisation. Le Secrétariat appuie le Conseil du Trésor en formulant des recommandations et des conseils sur les politiques, les règlements et les dépenses des programmes, tout en respectant la responsabilité principale des administrateurs généraux en regard de la gestion de leur organisation et de leur rôle d'agent comptable auprès du Parlement. Le Secrétariat renforce la manière dont le gouvernement est géré et veille à ce que les deniers publics soient dépensés de manière optimale et de façon à obtenir des résultats pour les Canadiens.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

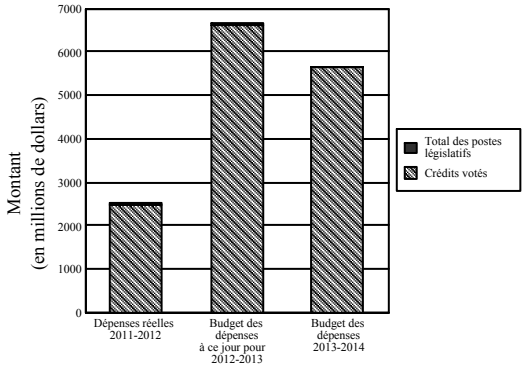

		Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
			(dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses du Programme	279 490 244	224 182 654	235 243 339	214 344 779
5	Éventualités du gouvernement	. . . . .	750 000 000	750 000 000	750 000 000
10	Initiatives pangouvernementales	. . . . .	3 193 000	3 193 000	3 193 000
20	Assurances de la fonction publique	2 186 595 248	2 277 219 568	2 277 219 568	2 267 261 397
25	Report du budget de fonctionnement	. . . . .	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000
30	Besoins en matière de rémunération	. . . . .	600 000 000	1 450 000 000	600 000 000
33	Report du budget des dépenses en capital	. . . . .	600 000 000	600 000 000	600 000 000
	Rajustements à la rémunération	. . . . .	. . . . .	93 714 916	. . . . .
Total des crédits votés		**2 466 085 492**	**5 654 595 222**	**6 609 370 823**	**5 634 799 176**
Total des postes législatifs		*38 422 685*	*30 579 036*	*30 579 036*	*28 100 592*
Total des dépenses budgétaires		**2 504 508 177**	**5 685 174 258**	**6 639 949 859**	**5 662 899 768**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Secrétariat du Conseil du Trésor prévoit des dépenses budgétaires de 5,66 milliards de dollars pour 2013-14, dont 214 millions de dollars pour les activités du ministère et 5 421 millions de dollars pour les crédits centraux. De cette somme, un montant de 5,63 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 28,1 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses nettes du Secrétariat du conseil du Trésor diminueront de 22,3 millions de dollars par rapport au budget précédent.

Voici en quoi consistent les principaux changements:

• Une diminution de 10,0 millions de dollars relative au crédit 20, Assurances de la fonction publique, attribuable aux économies réalisées dans le cadre de l'Examen stratégique de 2008 et à la temporisation du financement de 2 millions de dollars destiné au Programme d'apprentissage mixte
• Une diminution nette de 9,8 millions de dollars relative au crédit 1, Dépenses de programme. Cela comprend l'augmentation de 5,1 millions de dollars au titre de l'initiative sur la cybersécurité, l'augmentation de 3,5 millions de dollars pour la modernisation des ressources humaines, l'augmentation de 2,2 millions de dollars pour des augmentations salariales en vertu de conventions collectives signées récemment, et un transfert de 0,6 million de dollars de quatre agences de développement régional pour des services de vérification.

Ces augmentations sont compensées par :

• des diminutions de 1,5 million de dollars liées à l'examen stratégique de 2010 et annoncées dans le budget fédéral de 2011, et par des économies de 9,3 millions de dollars réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget de 2012;
• la temporisation du financement du programme de classification, du Conseil de coopération Canada–États-Unis en matière de réglementation, du Programme d'apprentissage mixte, et de l'Initiative de renouvellement de l'espace de travail, pour un total de 9,9 millions;
• des transferts à Travaux publics et Services gouvernementaux pour la première étape du projet de centralisation des services de rémunération et au Bureau de Conseil privé pour le Secrétariat de la transformation opérationnelle et du renouvellement, pour un total de 0,5 million de dollars.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le gouvernement est bien géré et responsable, et des ressources sont attribuées pour atteindre des résultats.			
Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique	2 192 868 962	5 430 432 568	5 420 474 397
Cadres de gestion	72 944 230	53 877 613	53 841 513
Gestion des ressources humaines	65 443 623	57 709 821	51 859 283
Gestion des dépenses	50 893 368	35 295 499	32 866 405
Gestion financière	28 829 749	32 912 304	32 613 027
L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	93 528 245	74 946 453	71 245 143
Total	**2 504 508 177**	**5 685 174 258**	**5 662 899 768**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Autres paiements de transfert				
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	352 864	495 000	495 000	495 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	4 492	5 000	5 000	5 000
Total des autres paiements de transfert votées	**357 356**	**500 000**	**500 000**	**500 000**
Total des postes législatifs	*1 552*	*20 000*	*20 000*	*20 000*
Total des autres paiements de transfert	**358 908**	**520 000**	**520 000**	**520 000**
Total	**358 908**	**520 000**	**520 000**	**520 000**

Sécurité publique et Protection civile

Raison d'être

Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile joue un rôle clé en assumant la responsabilité fondamentale du gouvernement pour la sécurité de ses citoyens. La législation régissant le Ministère établit deux rôles essentiels pour celui-ci : (i) soutenir le ministre quant à ses responsabilités pour toutes questions relatives à la sécurité publique et à la gestion des urgences, à l'exception de celles attribuées à un autre ministre fédéral, y compris celles de leadership national et (ii) coordonner les efforts des organismes du portefeuille de Sécurité publique ainsi qu'offrir des orientations quant à leurs priorités stratégiques.

Le Ministère fournit des conseils sur diverses questions, notamment sur la sécurité nationale, les stratégies frontalières, la lutte au crime et la gestion des mesures d'urgence. Il met aussi en œuvre un certain nombre de programmes de subventions et de contributions liés à la gestion des urgences ainsi qu'à la sécurité des collectivités.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

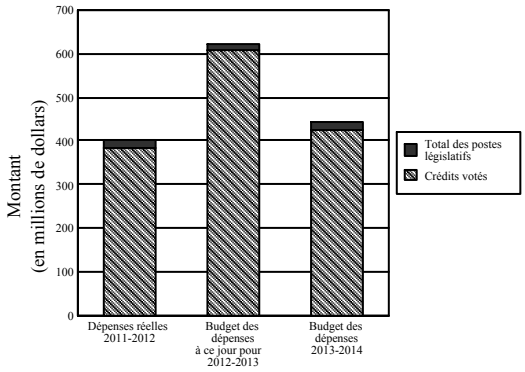

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	141 648 763	124 671 421	128 028 599	124 342 301
5 Subventions et contributions	244 162 360	292 939 791	479 440 792	300 628 590
Total des crédits votés	**385 811 123**	**417 611 212**	**607 469 391**	**424 970 891**
Total des postes législatifs	*15 753 673*	*15 133 901*	*15 133 901*	*15 940 032*
Total des dépenses budgétaires	**401 564 796**	**432 745 113**	**622 603 292**	**440 910 923**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sécurité publique et Protection civile prévoit des dépenses budgétaires de 440,9 millions de dollars pour 2013-2014. De ce montant, 425,0 millions de dollars doivent être approuvés par le Parlement. Le solde de 15,9 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas une approbation supplémentaire et qui sont fournies à titre d'information.

L'augmentation des dépenses nettes de 8,2 millions de dollars, soit 1,9 p. 100, est attribuable à une diminution de 0,3 million de dollars des dépenses de fonctionnement, à une augmentation de 0,8 million de dollars des coûts liés aux régimes d'avantages sociaux des employés, à une diminution de 7,7 millions de dollars des subventions ainsi qu'à une augmentation de 15,4 millions de dollars des contributions.

Stratégies frontalières
Les principaux facteurs contribuant à l'augmentation nette de 1,8 million de dollars pour les stratégies frontalières comprennent notamment :

• une augmentation de 1,0 million de dollars au crédit 1 pour la mise en œuvre des initiatives de sécurité nationale et de gestion des urgences dans le cadre de Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité et de la compétitivité économique du périmètre.

En 2013-2014, Sécurité publique et Protection civile continuera de promouvoir la sécurité de l'Amérique du Nord grâce à la mise en œuvre d'initiatives dans le cadre du Plan d'action, dans des secteurs comme les évaluations conjointes des menaces et la résilience des infrastructures essentielles.

Lutte au crime
Les principaux facteurs contribuant à la diminution nette de 20,3 millions de dollars pour la lutte au crime comprennent notamment :

• une diminution de 14,8 millions de dollars au crédit 5 en raison de la temporisation des fonds temporaires de deux ans pour la viabilité des accords conclus en vertu du Programme des services de police des Premières nations, nette du financement reçu pour les augmentation liées à la rémunération, aux avantages sociaux et aux salaires des agents de la GRC travaillant pour le Programme;
• une diminution de 4,5 millions de dollars (1,7 million de dollars au crédit 1 et 2,8 millions de dollars au crédit 5) en raison des mesures d'économies annoncées dans le budget fédéral de 2012;
• une diminution de 1,5 million de dollars au crédit 1 attribuable au réalignement des budgets.

En 2013-2014, Sécurité publique et Protection civile visera à augmenter l'efficacité du système de justice pénale en explorant des approches innovatrices et rentables en matière de services de police et en améliorant les initiatives de prévention du crime, comme les initiatives d'investissements à bénéfice communautaire. De plus, des options de renouvellement pour le Programme des services de police des Premières nations seront examinées afin d'assurer des services de police professionnels exclusifs et adaptés aux collectivités desservies.

Gestion des mesures d'urgence
Les principaux facteurs contribuant à l'augmentation nette de 26,7 millions de dollars pour la gestion des mesures d'urgence comprennent notamment :

• une augmentation de 38,2 millions de dollars (0,2 million de dollars au crédit 1 et 38,0 millions de dollars au crédit 5) pour fournir une aide financière aux provinces et aux territoires dans le cadre des mesures d'atténuation prises en 2011 en prévision des inondations;
• une augmentation de 1,1 million de dollars au crédit 1 pour la mise en œuvre des initiatives de sécurité nationale et de gestion des urgences dans le cadre de Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité et de la compétitivité économique du périmètre;
• une diminution de 9,2 millions de dollars (2,7 millions de dollars au crédit 1 et 6,5 millions de dollars au crédit 5) en raison des mesures d'économie annoncées dans le budget fédéral de 2012. La diminution de 6,5 millions de dollars au crédit 5 est liée aux contributions versées aux provinces et aux municipalités en vertu de la *Loi sur la gestion des urgences*;
• une diminution de 1,2 million de dollars au crédit 1 en raison du réalignement des budgets.

En 2013-2014, Sécurité publique et Protection civile travaillera en vue d'améliorer sa capacité de répondre aux urgences en veillant à ce que le Centre des opérations du gouvernement (COG) et les bureaux régionaux disposent de l'équipement et de l'infrastructure nécessaires pour exercer un leadership national et assurer l'échange d'information et la collaboration avec d'autres échelons de gouvernement et d'intervention d'urgence. Le Ministère fera des efforts pour améliorer la résilience du gouvernement en matière de préparation, de gestion et de récupération en cas de catastrophes, en renforçant les partenariats pour l'atténuation des catastrophes nationales tout en gérant l'augmentation des coûts de la récupération à la suite de catastrophes, et en renouvelant le Plan d'action sur les infrastructures essentielles, avec une attention particulière sur le renforcement de la résilience et une approche régionale de la gestion du risque.

Sécurité nationale
Les principaux facteurs contribuant à la diminution nette de 2,4 millions de dollars pour la sécurité nationale comprennent notamment :

• une diminution de 7,9 millions de dollars au crédit 5 en raison de la temporisation des fonds pour les paiements à titre gracieux offerts aux familles des victimes du vol 182 d'Air India;
• une augmentation de 1,8 million de dollars au crédit 5 pour l'Initiative de recherche pour le projet Kanishka;
• une augmentation de 2,4 millions de dollars au crédit 1 pour renforcer la sécurité des cybersystèmes fédéraux.

En 2013-2014, Sécurité publique et Protection civile abordera les menaces émergentes à la sécurité du Canada, incluant le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transnationale organisée. Le Ministère veillera à ce qu'il dispose des équipements et des structures nécessaires pour remplir les obligations du Canada en matière de cybersécurité et continuera de renforcer la capacité du Canada d'intervenir et de répondre aux menaces en matière de cybersécurité en travaillant pour protéger les systèmes gouvernementaux.

Services internes
Les principaux facteurs contribuant à l'augmentation nette de 2,4 millions de dollars pour les services internes comprennent notamment :

• une augmentation de 2,0 millions de dollars au crédit 1 en raison du réalignement des budgets; de la mise en œuvre des initiatives de sécurité nationale et de gestion des urgences dans le cadre de Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité et de la compétitivité économique du périmètre; du maintien des normes de prestation de services et de la mise en place de nouvelles activités dans le cadre du Programme de continuité du gouvernement et divers autres initiatives mineures;
• une diminution de 1,2 million de dollars au crédit 1 à la suite des mesures d'économies annoncées dans le budget fédéral de 2012.

Pour le budget des dépenses à ce jour, veuillez consulter les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les tendances, veuillez consulter le Rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Un Canada sécuritaire et résilient.			
Lutte au crime	170 120 151	209 999 507	189 707 922
Gestion des mesures d'urgence	143 734 990	139 597 608	166 255 003
Sécurité nationale	17 685 107	27 601 714	25 247 356
Stratégies frontalières	2 946 130	2 522 140	4 297 690
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	67 078 418	53 024 144	55 402 952
Total	**401 564 796**	**432 745 113**	**440 910 923**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Subventions				
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	939 518	3 460 000	3 460 000	2 960 000
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	1 796 143	1 796 144	1 796 144	1 796 144
Initiative de recherche pour le projet Kanishka	. . . . .	500 000	500 000	700 000
Subventions aux partenaires provinciaux pour le Système national de repérage afin de repérer et de surveiller les délinquants violents à risque élevé qui mettent en péril la sécurité	500 000	. . . . .	500 000	500 000
Total des subventions	**3 235 661**	**5 756 144**	**6 256 144**	**5 956 144**
Contributions				
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	79 505 807	121 234 148	121 234 148	105 134 330
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	99 970 212	100 000 000	280 000 000	100 000 000
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	42 279 554	40 139 899	40 139 899	38 934 516
Aide financière aux provinces et aux territoires pour les mesures d'atténuation prises en 2011 en prévision des inondations	. . . . .	. . . . .	50 000 000	37 950 000
Programme de contributions pour les analyses biologiques	6 900 000	6 900 000	6 900 000	6 900 000
Initiative de recherche pour le projet Kanishka	48 637	500 000	500 000	2 146 000
Programme de contribution visant à combattre l'exploitation sexuelle des enfants et la traite de personnes	1 924 365	1 975 600	1 975 600	2 055 600
Programme de contributions à l'amélioration de la sécurité des collectivités autochtones	541 903	690 000	690 000	690 000

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Association internationale des pompiers, Canada	410 775	500 000	500 000	500 000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	863 443	877 000	877 000	362 000
Total des contributions	**232 444 696**	**272 816 647**	**502 816 647**	**294 672 446**
Total	**235 680 357**	**278 572 791**	**509 072 791**	**300 628 590**

Sénat

Raison d'être

Le Sénat du Canada, créé en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*, est une chambre indépendante qui complète la Chambre des communes. Le Sénat compte 105 membres qui sont nommés et qui proviennent des provinces et des territoires. Son but premier est d'étudier toutes les mesures législatives émanant du Sénat ou adoptées par la Chambre des communes. Pour acquérir force de loi, chaque projet de loi doit être approuvé sous la même forme par le Sénat et la Chambre des communes. Le Sénat a le pouvoir d'adopter, d'amender ou de rejeter les projets de loi. Dans les faits, il rejette rarement les projets de loi, mais il les amende fréquemment. Par l'entremise de ses comités, le Sénat procède également à l'examen de questions d'intérêt public, un examen approfondi s'échelonnant souvent sur une longue période, afin d'être en mesure de bien conseiller le gouvernement et d'éclairer le débat sur des questions importantes pour les Canadiens. Le Président du Sénat est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

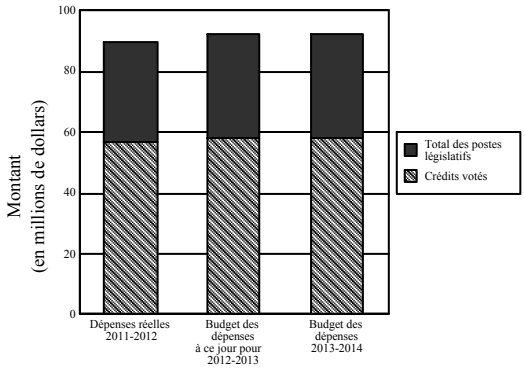

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du Programme	56 793 395	57 933 343	57 933 343	58 169 816
Total des crédits votés	**56 793 395**	**57 933 343**	**57 933 343**	**58 169 816**
Total des postes législatifs	*33 186 285*	*34 282 503*	*34 282 503*	*34 347 213*
Total des dépenses budgétaires	**89 979 680**	**92 215 846**	**92 215 846**	**92 517 029**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Sénat prévoit des dépenses budgétaires de 92,5 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 58,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 34,3 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Même si le Sénat n'est pas tenu de se livrer à un exercice de réduction des coûts dans le cadre de l'examen stratégique et fonctionnel du gouvernement fédéral, le sénat a entrepris un examen stratégique très poussé de tous ses programmes et dépenses en vue de renforcer la responsabilité financière et l'obligation de rendre compte. Cet exercice permettra de réduire les crédits votés au cours de trois exercices.

Plusieurs des mesures de réduction des coûts ont déjà été mises en œuvre et ont été incorporées au Budget principal des dépenses 2012-2013, notamment :

• une diminution du montant maximum des frais de subsistance dans la région de la capitale nationale;
• une diminution de la limite autorisée en ce qui concerne le budget de frais divers des sénateurs;
• une diminution des budgets des agents politiques;
• une diminution des budgets des caucus;
• une diminution des budgets des comités;
• une diminution de la contribution au budget des Affaires internationales et interparlementaires;
• une diminution de la consommation de papier et la prudence exercée à l'égard des dépenses liées au matériel et aux fournitures, aux réparations et à l'entretien;
• une limitation des déplacements;
• des économies à l'égard des télécommunications;
• une diminution du budget des services professionnels (services de conseils);
• une diminution du nombre d'années-personnes par attrition.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Faire en sorte que le contexte soit le plus propice possible à une contribution efficace des sénateurs à la législation fédérale et aux politiques publiques dans l'intérêt supérieur de tous les Canadiens.			
Sénateurs et bureaux des sénateurs	. . . . .	42 876 840	43 589 940
Soutien administratif	. . . . .	31 483 858	31 886 303
Chambre, comités et associations	. . . . .	17 855 148	17 040 786
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*89 979 680*	. . . . .	. . . . .
Total	**89 979 680**	**92 215 846**	**92 517 029**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Total des postes législatifs	*44 507*	*167 000*	*167 000*	*167 000*
Contributions				
Contributions aux associations parlementaires	377 015	380 000	380 000	380 000
Total des contributions	**377 015**	**380 000**	**380 000**	**380 000**
Total	**421 522**	**547 000**	**547 000**	**547 000**

Service administratif des tribunaux judiciaires

Raison d'être

Le Service administratif des tribunaux judiciaires a été créé en 2003, au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le Service administratif des tribunaux judiciaires*.

Le rôle du Service administratif des tribunaux judiciaires est de fournir, de manière efficace, des services de greffe, des services judiciaires et des services internes à quatre cours supérieures d'archives, soit à la Cour d'appel fédérale, à la Cour fédérale, à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et à la Cour canadienne de l'impôt. La Loi améliore l'indépendance judiciaire en rendant les juges indépendants du gouvernement fédéral, tout en veillant à une plus grande responsabilisation quant à l'utilisation des fonds publics.

Le ministre de la Justice est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

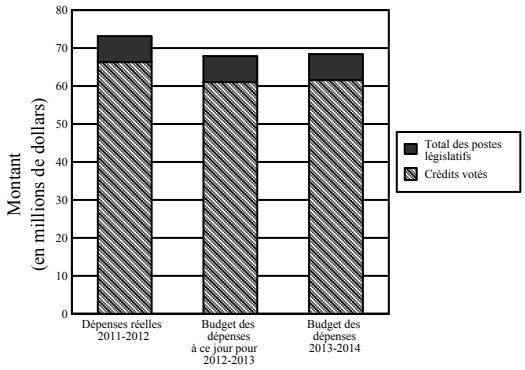

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
30 Dépenses du Programme	66 072 269	57 857 307	60 885 319	61 325 338
Total des crédits votés	**66 072 269**	**57 857 307**	**60 885 319**	**61 325 338**
Total des postes législatifs	*7 150 143*	*6 972 475*	*6 972 475*	*7 165 435*
Total des dépenses budgétaires	**73 222 412**	**64 829 782**	**67 857 794**	**68 490 773**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Service administratif des tribunaux judiciaires prévoit des dépenses budgétaires de 68,5 millions de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 61,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 7,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les principaux programmes du Service administratif des tribunaux judiciaires (SATJ) sont demeurés relativement constants au cours des années. Néanmoins, les niveaux de référence du SATJ ont été touchés par des changements législatifs affectant la charge de travail des cours fédérales, ainsi que par diverses initiatives du gouvernement. Les

activités qui ont causé la majorité des variations des niveaux de référence incluent :

• le renouvellement de l'Initiative relative à la section 9 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) permettant de surmonter les difficultés que posent la gestion des cas d'interdiction de territoire pour des motifs de sécurité, la protection des renseignements classifiés dans les procédures d'immigration et l'obtention d'assurances diplomatiques quant à la sécurité des personnes interdites de territoire exposées à un risque de torture;
• l'introduction des changements apportés au procédé de détermination de réfugié établi dans le projet de loi C-11 en 2010, une *Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et la Loi sur les Cours fédérales*;
• un report de fonds d'exercices ultérieurs approuvé en 2011-2012, à rembourser sur cinq ans, qui a permis au SATJ de construire un nouveau centre de données et de contrer la détérioration graduelle de l'infrastructure de la technologie de l'information;
• des économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• certains manques à gagner au chapitre de la rémunération et autres règlements de conventions collectives négociés par le gouvernement du Canada pour l'ensemble de la fonction publique.

La variation entre le Budget principal des dépenses 2012-2013 et les budgets des dépenses 2012-2013 à ce jour est liée principalement à deux facteurs. Le premier est le renouvellement de l'Initiative relative à la section 9 de la LIPR pour une période de trois ans à compter du 1er avril 2012. Le renouvellement a été financé par l'entremise du processus du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013. L'autre facteur concerne les économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012. L'augmentation du budget des dépenses 2013-2014 comparativement aux budgets des dépenses 2012-2013 à ce jour est principalement liée au financement des négociations collectives étant restitué aux ministères gouvernementaux. Le SATJ a assumé les augmentations liées aux conventions collectives depuis l'introduction des mesures de limitation des coûts dans le cadre du budget fédéral de 2010.

Une variation significative entre les dépenses réelles de 2011-2012 et les budgets des dépenses 2012-2013 à ce jour est liée aux dépenses en matière de rémunération de 8 millions de dollars effectuées en 2011-2012. Ces dépenses sont financées au moyen du transfert d'un crédit central du Conseil du Trésor et comprennent les indemnités de départ et les prestations de préretraite, les crédits de vacances payables à la cessation d'emploi et les prestations parentales. La majorité des dépenses encourues en 2011-2012 visait les paiements aux employés qui ont exercé l'option de recevoir immédiatement un paiement pour l'indemnité de départ précédemment accumulée. De plus, le financement pour la mise en œuvre du projet de loi C-11 est disponible à même le budget principal des dépenses mais les dépenses connexes sont subordonnées à la nomination des juges. À ce jour, aucun juge n'a été nommé. La dernière incidence représente le report de fonds d'exercices ultérieurs fourni en 2011-2012, ainsi que le remboursement correspondant en 2012-2013 et au cours des exercices ultérieurs.

Plus de détails sur les tendances et les variations importantes sont fournis dans le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 du SATJ, ainsi que dans les notes et les documents d'analyses des rapports financiers et des rapports financiers trimestriels.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Le public a accès de façon rapide et équitable aux processus judiciaires de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt.			
Services du greffe	29 146 563	25 162 511	26 700 966
Services judiciaires	21 576 245	21 890 090	22 397 714
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	22 499 604	17 777 181	19 392 093
Total	**73 222 412**	**64 829 782**	**68 490 773**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Service canadien du renseignement de sécurité

Raison d'être

Selon la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, le mandat du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) est de recueillir, d'analyser et de conserver des informations et des renseignements sur les activités dont il existe des motifs raisonnables de soupçonner qu'elles constituent des menaces pour la sécurité du Canada, et de faire rapport au gouvernement du Canada et de le conseiller à ce sujet. Le SCRS est responsable de la collecte d'information sur la sécurité nationale tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada; de la collecte de renseignements touchant l'étranger partout au Canada; et du filtrage de renseignements des employées de la fonction publique fédérale, des demandes de réfugié, d'immigration et de citoyenneté, et de certains autres secteurs tels que l'industrie nucléaire canadienne.

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cet organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

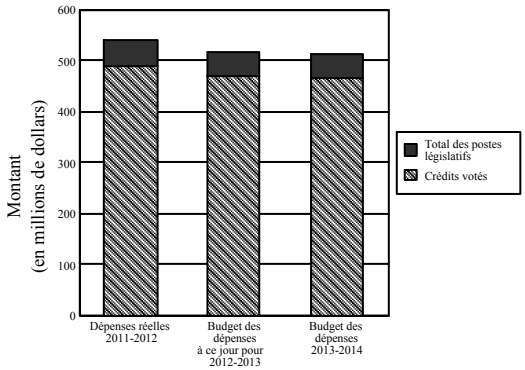

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
20 Dépenses du Programme	491 177 125	472 528 627	470 957 378	464 636 769
Total des crédits votés	**491 177 125**	**472 528 627**	**470 957 378**	**464 636 769**
Total des postes législatifs	*48 708 572*	*48 061 884*	*48 061 884*	*48 371 070*
Total des dépenses budgétaires	**539 885 697**	**520 590 511**	**519 019 262**	**513 007 839**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) prévoit des dépenses budgétaires de 513,0 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 464,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 48,4 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Cela correspond à une diminution nette de 7,6 millions de dollars par rapport au budget des dépenses de 2012-2013. Voici en quoi consistent les principaux changements :

• une augmentation de 9,7 millions de dollars à l'appui de la sécurité nationale du Canada et de la sécurité des Canadiens;

• une augmentation de 8,8 millions de dollars pour des rajustements à la négociation collective;
• une diminution de 20,2 millions de dollars en raison des économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution de 5,9 million de dollars pour le remboursement d'un prêt pour paiement des indemnités de départ accumulées.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les renseignements servent à assurer la sécurité du Canada et des Canadiens.			
Programme de renseignement	491 690 996	452 757 550	445 826 087
Programme de filtrage de sécurité	48 194 701	67 832 961	67 181 752
Total	**539 885 697**	**520 590 511**	**513 007 839**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Service correctionnel du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique est responsable du Service correctionnel du Canada (SCC).

Le SCC contribue à la sécurité publique en administrant les peines d'emprisonnement, de deux ans ou plus, imposées aux délinquants par les tribunaux. Cette responsabilité comprend la gestion des établissements de divers niveaux de sécurité et la surveillance des délinquants mis en liberté sous condition et l'aide offerte aux délinquants pour qu'ils deviennent des citoyens respectueux des lois. Le SCC assure également la surveillance postpénale des délinquants visés par une ordonnance de surveillance de longue durée pouvant aller jusqu'à dix ans. Depuis 1989, la mission du SCC fournit à l'organisation une vision durable de sa raison d'être et de la façon dont elle accomplira son mandat :

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

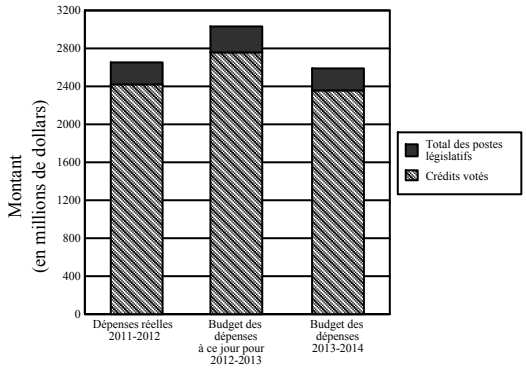

Dépenses non budgétaires

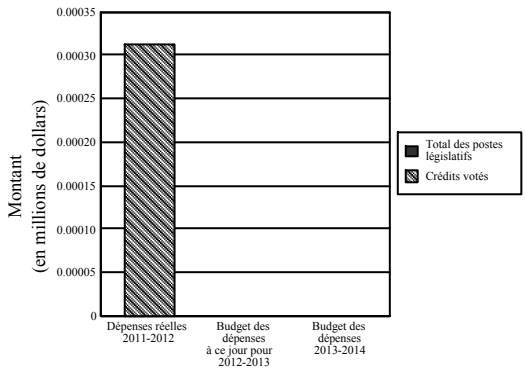

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
25 Dépenses de fonctionnement	2 075 159 200	2 306 861 534	2 306 861 534	2 008 952 406
30 Dépenses en capital	345 327 345	456 432 519	456 432 519	355 544 519
Total des crédits votés	**2 420 486 545**	**2 763 294 053**	**2 763 294 053**	**2 364 496 925**
Total des postes législatifs	*246 367 561*	*262 737 153*	*262 737 153*	*233 116 766*
Total des dépenses budgétaires	**2 666 854 106**	**3 026 031 206**	**3 026 031 206**	**2 597 613 691**

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
Prêts à des personnes sous surveillance obligatoire et aux libérés conditionnels en vertu du Compte de prêts aux libérés conditionnels, *Loi nº3 de 1982-1983 portant affectation de crédits*. Limite 50 000 $ (Net)	313	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés	**313**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**
Total des dépenses non budgétaires	**313**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Service Correctionnel du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 2 597,6 millions de dollars en 2013-2014. De cette somme, un montant de 2 364,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 233,1 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas une approbation supplémentaire, et est fourni à titre d'information. Ce budget des dépenses représente une diminution nette de 428,4 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013.

La prévision pour les prochaines années est à la baisse. Cette tendance est grandement attribuable au remboursement de fonds lié à la projection de la population carcérale qui ne s'est pas matérialisée avec le respect de l'implémentation de la *Loi sur la lutte contre les crimes violents* et à la *Loi sur l'adéquation de la peine et du crime*, ainsi qu'aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

Les principaux changements sont les suivants :

• une augmentation de 20,9 millions de dollars pour le règlement des conventions collectives signées;
• une augmentation de 1,1 million de dollars pour diverses mesures de logement liées au maintien et à la garde des délinquants telles qu'approuvées précédemment dans les plans nationaux d'immobilisations, de logement et d'opérations;
• une diminution de 185,1 millions de dollars des fonds de fonctionnement et en capital liée à la *Loi sur la lutte contre les crimes violents* et à la *Loi sur l'adéquation de la peine et du crime*;
• une diminution de 154,3 millions de dollars liée aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• une diminution de 81,1 millions de dollars pour le report de fonds entre plusieurs exercices;
• une diminution nette de 29,6 millions de dollars liée à l'allocation du ministère pour la contribution de l'employeur aux coûts du régime d'avantages sociaux des employés;
• une diminution nette de 0,3 million de dollars liée à diverses variations.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
La garde, les interventions correctionnelles et la surveillance des délinquants dans la collectivité et dans les établissements contribuent à la sécurité publique.			
Garde	1 650 039 924	2 120 997 531	1 564 435 167
Interventions correctionnelles	515 421 682	562 954 073	507 230 641
Surveillance dans la collectivité	112 408 779	169 961 247	157 124 262
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	388 983 721	172 118 355	368 823 621
Total	**2 666 854 106**	**3 026 031 206**	**2 597 613 691**
Non budgétaire			
La garde, les interventions correctionnelles et la surveillance des délinquants dans la collectivité et dans les établissements contribuent à la sécurité publique.			
Interventions correctionnelles	313	. . . . .	. . . . .
Total	**313**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Subventions				
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention pour l'obtention d'une place en psychiatrie	111 565	116 904	116 904	160 001
Subvention à l'Université de la Saskatchewan pour le Centre de recherche judiciaire	120 000	122 000	122 000	122 000
Total des subventions	**231 565**	**238 904**	**238 904**	**282 001**
Contributions				
Contributions en vue de fournir des services aux délinquants tout en s'engageant et en favorisant la participation communautaire dans les pratiques de réinsertion du Service correctionel du Canada	1 251 984	1 351 000	1 351 000	675 500
Total des contributions	**1 251 984**	**1 351 000**	**1 351 000**	**675 500**
Total	**1 483 549**	**1 589 904**	**1 589 904**	**957 501**

Services partagés Canada

Raison d'être

Services partagés Canada (SPC) est un ministère fédéral qui a été créé le 4 août 2011, afin de diriger la transformation fondamentale des méthodes employées par le gouvernement du Canada pour gérer son infrastructure de technologie de l'information (TI). SPC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et fournit aux 43 ministères partenaires des services de courriel, des centres de données et des réseaux regroupés et uniformisés, afin d'appuyer l'exécution des programmes et la prestation des services du gouvernement du Canada. SPC offre également, dans un cadre de recouvrement des coûts, des services facultatifs. L'approche pangouvernementale permet à SPC de faire des économies d'échelle et d'offrir des services plus efficients, fiables et sécurisés aux ministères fédéraux. Le mandat de SPC a été renforcé le 29 juin 2012 avec l'adoption par le Parlement de la *Loi sur Services partagés Canada*.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

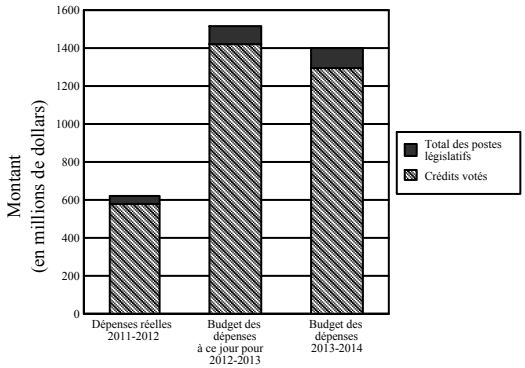

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
15 Dépenses de fonctionnement	530 061 391	1 305 070 440	1 321 162 258	1 119 458 822
20 Dépenses en capital	54 660 910	67 525 535	96 771 652	178 694 263
Total des crédits votés	**584 722 301**	**1 372 595 975**	**1 417 933 910**	**1 298 153 085**
Total des postes législatifs	*37 621 922*	*101 519 823*	*101 519 823*	*99 952 971*
Total des dépenses budgétaires	**622 344 223**	**1 474 115 798**	**1 519 453 733**	**1 398 106 056**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Puisque Services partagés Canada a été créé le 4 août 2011, les dépenses de 2011-2012 ne représentent pas un exercice complet et ne peuvent donc pas être comparées au Budget principal des dépenses 2012-2013.

En 2012-2013, les dépenses budgétaires prévues se sont accrues de 45 millions de dollars comparativement au Budget principal des dépenses 2012-2013, principalement en raison des facteurs suivants :

• une augmentation de 35 millions de dollars pour des ajustements nets requis de divers ministères partenaires à la suite de la création de Services partagés Canada;

• une augmentation de 12 millions de dollars pour financer les augmentations salariales liées aux conventions collectives signées;
• une augmentation nette de 10,8 millions de dollars pour la mise en œuvre de la stratégie du Canada en matière de cybersécurité afin de protéger l'infrastructure numérique;
• une augmentation nette de 2,5 millions de dollars pour moderniser le système du gouvernement fédéral pour les services d'administration de la paye;
• une diminution de 14,9 millions de dollars en financement en raison des économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

SPC prévoit des dépenses budgétaires de 1,4 milliard de dollars dans le Budget principal des dépenses 2013-2014. De cette somme, un montant de 1,3 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 100 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le Budget principal des dépenses 2013-2014, en comparaison avec le Budget des dépenses 2012-2013, représente une diminution nette de 121 millions de dollars principalement en raison des facteurs suivants :

• une diminution supplémentaire de 89,6 millions de dollars totalisant 104,5 millions de dollars en conformité avec le budget fédéral de 2012, afin de réorienter les activités du gouvernement et les programmes, de faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec l'appareil gouvernemental ainsi que de moderniser et de réduire les services administratifs;
• des transferts nets de 10 millions de dollars provenant de divers ministères partenaires à la suite de la création de Services partagés Canada qui ne sont pas actuellement inclus à l'heure actuelle dans le Budget principal des dépenses 2013-2014;
• une diminution de 12 millions de dollars pour financer les augmentations salariales liées aux conventions collectives signées et accordées seulement en 2012-2013, et ne figurant pas dans le Budget principal des dépenses 2013-2014;
• une diminution de 8 millions de dollars pour des ajustements nets requis de divers ministères partenaires en ce qui concerne divers projets et initiatives, comme le projet de l'authentification électronique et le projet de la viabilité des centres de données.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les services obligatoires sont fournis de manière regroupée et normalisée pour appuyer la prestation de programmes et de services gouvernementaux à la population canadienne.			
Fournir des services d'infrastructure de technologie de l'information efficients et efficaces dans tout le gouvernement du Canada	561 305 828	1 259 099 127	1 210 176 702
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	61 038 395	215 016 671	187 929 354
Total	**622 344 223**	**1 474 115 798**	**1 398 106 056**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Société canadienne des postes

Raison d'être

La Société canadienne des postes a pour mandat de fournir un service postal efficient, efficace et de qualité aux Canadiens, d'être rentable et de maintenir ou d'augmenter sa valeur aux yeux des Canadiens.

Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cet organisme.

En vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes a le mandat d'assurer des services postaux de façon autonome sur le plan financier. En plus d'assurer le service postal de base, la Société canadienne des postes apporte également sa participation à certains programmes de politique publique pour le gouvernement.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

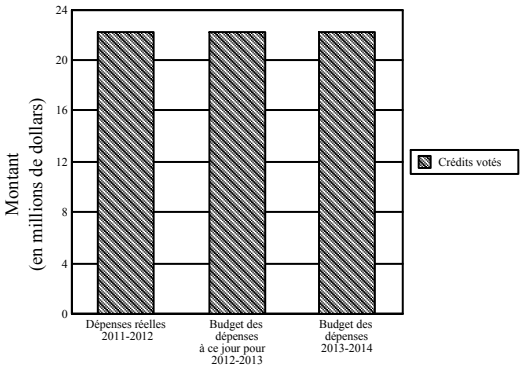

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
15 Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	22 210 000	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Total des crédits votés	**22 210 000**	**22 210 000**	**22 210 000**	**22 210 000**
Total des dépenses budgétaires	**22 210 000**	**22 210 000**	**22 210 000**	**22 210 000**

Faits saillants

La Société canadienne des postes reçoit un crédit annuel de 22,2 millions de dollars du gouvernement pour la livraison du courrier parlementaire et de la documentation à l'usage des aveugles qui sont transmis en franchise en vertu de la loi. Le crédit aide à compenser l'incidence financière de ces programmes sur la Société canadienne des postes.

Courrier parlementaire

La *Loi sur la Société canadienne des postes* offre un droit à la franchise postale pour le courrier expédié entre les Canadiens et le gouverneur général, les députés, le président du Sénat et celui de la Chambre des communes, le bibliothécaire parlementaire et le commissaire à l'éthique. En outre, les députés de la Chambre des communes peuvent, conformément à la loi, expédier gratuitement jusqu'à quatre circulaires (Médiaposte sans adresse) à leurs électeurs au cours d'une année civile.

Documentation à l'usage des aveugles

La *Loi sur la Société canadienne des postes* prévoit un droit à la franchise postale pour l'envoi de documentation à l'usage des aveugles. Actuellement, des milliers de Canadiens ayant une déficience visuelle et de nombreuses bibliothèques partout au pays, y compris celle de l'Institut national canadien pour les aveugles, peuvent expédier gratuitement des livres audio et d'autres types de document.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Compensation pour la prestation de services liés au courrier parlementaire et à la documentation à l'usage des personnes aveugles transmis en franchise en vertu de la Loi sur la Société canadienne des postes.			
Paiements concernant les programmes publics	. . . . .	22 210 000	22 210 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*22 210 000*	. . . . .	. . . . .
Total	**22 210 000**	**22 210 000**	**22 210 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Raison d'être

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Créée sous forme de société d'État fédérale en 1946 pour remédier à la pénurie de logements après la guerre, la SCHL a toutefois vu son rôle évoluer depuis en fonction des besoins des Canadiens. La SCHL travaille aujourd'hui en étroite collaboration avec les provinces et territoires, ainsi qu'avec les entreprises privées et les organismes sans but lucratif, afin d'aider les Canadiens à faible revenu à avoir accès à des logements abordables et de meilleure qualité. La SCHL aide également les Autochtones canadiens à combler leurs besoins particuliers en matière de logement.

Le rôle de la SCHL quant au financement de l'habitation – offrir des produits d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation – contribue à la santé et à la stabilité du système de financement de l'habitation au Canada et facilite l'accès aux fonds servant à financer le logement à l'échelle du pays, ce qui comprend les prêts pour des logements dans des collectivités rurales ou de petite taille, pour des immeubles locatifs et pour des centres d'hébergement ou des résidences pour personnes âgées.

La SCHL fait également la promotion de l'efficacité du système canadien de l'habitation grâce à la recherche, aux analyses de marché et à la diffusion de l'information.

La Société rend des comptes au Parlement, par l'intermédiaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

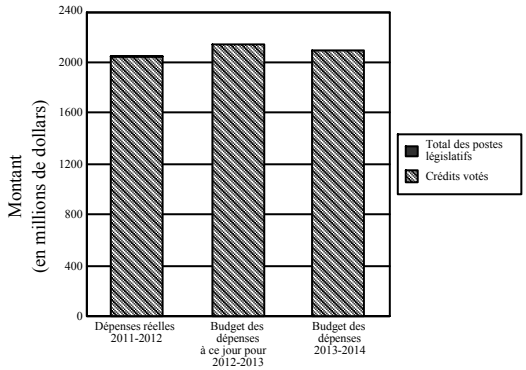

Dépenses non budgétaires

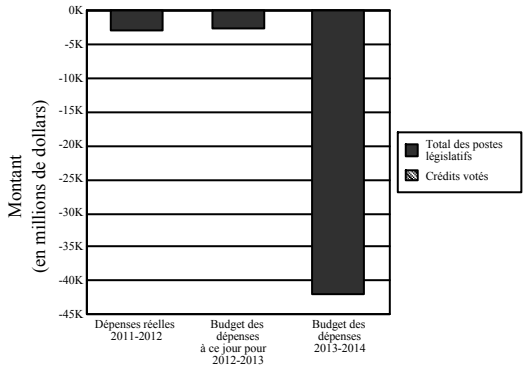

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
15 Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la *Loi nationale sur l'habitation*, au titre du pouvoir qui lui est conféré par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*	2 048 052 949	2 139 812 000	2 139 812 000	2 100 578 000
Total des crédits votés	**2 048 052 949**	**2 139 812 000**	**2 139 812 000**	**2 100 578 000**
Total des postes législatifs	*205 640*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**2 048 258 589**	**2 139 812 000**	**2 139 812 000**	**2 100 578 000**
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	*(2 973 306 859)*	*(2 769 596 000)*	*(2 769 596 000)*	*(41 866 564 000)*
Total des dépenses non budgétaires	**(2 973 306 859)**	**(2 769 596 000)**	**(2 769 596 000)**	**(41 866 564 000)**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

La SCHL prévoit des dépenses budgétaires de 2,1 milliards de dollars pour 2013-2014 qui doivent être approuvées par le Parlement. La SCHL prévoit également des remboursements non budgétaires de 41,9 milliards de dollars.

Une diminution nette des dépenses budgétaires de 39,2 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 est due aux facteurs suivants :

• augmentation de 13,3 millions de dollars des frais d'exploitation pour tenir compte des changements dans les volumes d'activité et les coûts reliés et non reliés au personnel;
• augmentation de 10,0 millions de dollars pour tenir compte de l'accroissement des frais de fonctionnement;
• augmentation de 4,0 millions de dollars pour la construction et la remise en état de logements dans les réserves. Ce financement permet de nouveaux engagements pour aider les Premières Nations sur les plans de la construction, de l'achat et de la remise en état de logements locatifs abordables et de taille et de qualité convenables, de même que l'apport d'une aide financière pour réparer des logements inadéquats afin qu'ils respectent les normes minimales de salubrité et de sécurité;
• diminution de 24,2 millions de dollars en raison des résultats du Plan d'action de réduction du déficit annoncé dans le budget fédéral de 2012;

• diminution de 23,3 millions de dollars attribuable à l'arrivée à échéance des accords d'exploitation d'ensembles à long terme;
• diminution de 19,4 millions de dollars au titre des rajustements des besoins de financement pour de nouveaux engagements en matière de logement abordable.

Une diminution nette des dépenses non budgétaires de 39,1 milliards de dollars est due aux facteurs suivants :
• diminution de 39,2 milliards de dollars en raison de la hausse des remboursements aux termes du Programme d'emprunt des sociétés d'État, hausse qui est principalement due aux variations des remboursements en vertu du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés;
• augmentation de 49,4 millions de dollars dans l'activité de prêts directs.

À titre d'organisme national responsable de l'habitation au Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement joue un rôle important dans l'administration des investissements fédéraux dans le logement social par l'entremise d'ententes avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les communautés des Premières Nations. Près de 605 000 ménages à faible revenu ont bénéficié de ces types d'investissements fédéraux en 2011. La Société canadienne d'hypothèques et de logement verse également des fonds fédéraux pour les programmes d'aide à la rénovation afin que les réparations ou les remises en état nécessaires puissent être réalisées pour 6 730 autres logements pour les aînés, les personnes handicapées, les victimes de violence familiale et les autres ménages qui ne pourraient autrement accéder à un logement de taille et de qualité convenables.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement constitue la seule source d'information complète d'analyse de marché destinée tant aux gens de l'industrie qu'aux consommateurs. Ses activités de recherche et de diffusion de l'information sur les principaux enjeux en matière de logement ont aidé les Canadiens à faire des choix plus éclairés en matière de logement. Ces activités appuient également l'industrie dans la planification, la conception, la construction et l'entretien des logements et contribuent au processus de prise de décision visant les politiques publiques. Le fait d'être mieux informé contribue à la stabilité, à l'efficacité et à l'efficience des marchés de l'habitation.

Après le dépôt à la Chambre des communes, d'autres renseignements seront fournis dans le Résumé du Plan d'entreprise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui est accessible sur le site Web de la SCHL.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les Canadiens dans le besoin ont accès à des logements abordables.			
Financement de logements sociaux existants en vertu d'engagements à long terme	1 679 443 714	1 756 859 000	1 752 401 000
Financement de nouveaux engagements visant le logement abordable	299 027 470	312 403 000	293 702 000
Aide au logement	3 802 379	5 536 000	7 574 000
Le Canada dispose d'un système de logement stable, compétitif et novateur.			
Information d'analyse de marché	15 012 894	21 910 000	23 902 000
Politiques, recherche et diffusion de l'information en matière de logement	35 812 858	29 996 000	22 999 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*15 159 274*	*13 108 000*	. . . . .
Total	**2 048 258 589**	**2 139 812 000**	**2 100 578 000**
Non budgétaire			
Les Canadiens dans le besoin ont accès à des logements abordables.			
Financement de logements sociaux existants en vertu d'engagements à long terme	636 157 837	(214 814 000)	(387 216 000)
Financement de nouveaux engagements visant le logement abordable	. . . . .	295 000	500 000
Aide au logement	(190 943 118)	(129 354 000)	(159 778 000)
Le Canada dispose d'un système de logement stable, compétitif et novateur.			
Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés	(3 418 521 578)	(2 425 723 000)	(41 320 070 000)
Total	**(2 973 306 859)**	**(2 769 596 000)**	**(41 866 564 000)**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Société d’expansion du Cap-Breton

Raison d’être

La Société d’expansion du Cap-Breton (SECB) est une société d’État fédérale qui s’emploie à promouvoir et à coordonner le développement économique de l’île du Cap-Breton et d’une partie de la Nouvelle-Écosse continentale, soit la région de la ville de Mulgrave.

En plus d’exécuter ses propres programmes, la SECB exécute les programmes de l’Agence de promotion économique du Canada atlantique touchant l’île du Cap-Breton, ainsi que les programmes de l’ancienne Société de développement du Cap-Breton.

La SECB est le principal organisme fédéral responsable du développement commercial et du développement économique des collectivités dans l’île du Cap-Breton et à Mulgrave.

Le ministre associé de la Défense nationale et ministre d’État (Agence de promotion économique du Canada atlantique) (La Francophonie) est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l’organisation

Dépenses budgétaires

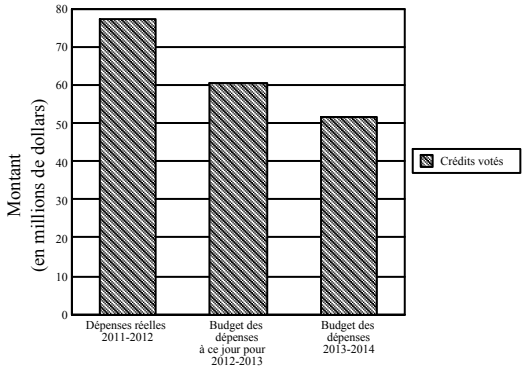

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
10 Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	77 191 000	57 268 000	60 667 000	51 763 000
Total des crédits votés	**77 191 000**	**57 268 000**	**60 667 000**	**51 763 000**
Total des dépenses budgétaires	**77 191 000**	**57 268 000**	**60 667 000**	**51 763 000**

Faits saillants

La Société d’expansion du Cap-Breton (SECB) prévoit des dépenses budgétaires de 51,8 millions de dollars pour 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement.

Le budget principal des dépenses de 2013-2014 est inférieur de 5,5 millions de dollars à son prédécesseur, compte tenu des facteurs suivants :

• Les prévisions quant à la provision pour les obligations à long terme indiquent que le coût total des obligations liées à l'environnement diminue chaque année à mesure que les travaux de construction et d'ingénierie s'achèvent aux divers sites;
• Plus de 480 anciens employés participent aux divers programmes d'encouragement à la retraite anticipée qui ont été négociés dans le cadre du processus de négociation collective ayant eu lieu lors de la réduction des effectifs et la fermeture des mines. Le coût de ces programmes diminuera chaque année au cours des neuf prochaines années alors que les prestataires atteindront l'âge de 65 ans. Les programmes d'encouragement à la retraite anticipée prendront fin en 2022.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles	**2012-2013**	**Budget principal**
	2011-2012	**Budget principal des dépenses**	**des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Une économie cap-bretonaise durable et concurrentielle.			
Obligations liées aux ressources humaines	. . . . .	38 812 000	36 449 000
Obligations liées à l'environnement	. . . . .	9 806 000	6 664 000
Développement commercial	. . . . .	2 223 000	3 362 000
Aménagement et gestion immobiliers	. . . . .	2 681 000	2 401 000
Développement économique communautaire	. . . . .	2 222 000	1 303 000
Orientation et défense des intérêts	. . . . .	250 000	250 000
Prestation de services à l'échelle régionale	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	1 274 000	1 334 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*77 191 000*	. . . . .	. . . . .
Total	**77 191 000**	**57 268 000**	**51 763 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Société du Centre national des Arts

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

La Société du Centre national des Arts a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts*. Elle a pour mandat d'exploiter et d'administrer le Centre national des Arts, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des Arts du Canada à développer les arts d'interprétation ailleurs au Canada. La Société du Centre national des Arts organise et commandite des activités liées aux arts d'interprétation, encourage et facilite le développement de troupes, organise ou commandite la diffusion d'émissions Web, de radio et de télévision, loge les organisations nationales et locales œuvrant au développement des arts d'interprétation au Canada, organise ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation établies ou non au Canada, et organise des représentations hors du Canada de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

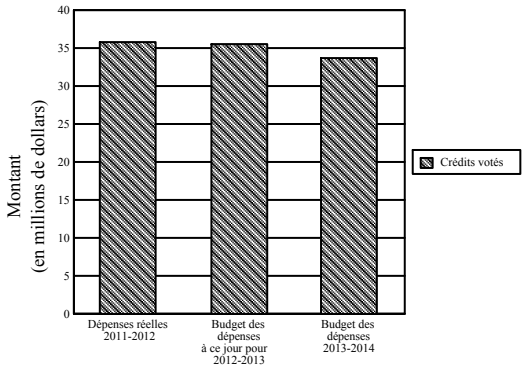

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
65 Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement	35 781 174	35 631 174	35 706 175	33 796 174
Total des crédits votés	**35 781 174**	**35 631 174**	**35 706 175**	**33 796 174**
Total des dépenses budgétaires	**35 781 174**	**35 631 174**	**35 706 175**	**33 796 174**

Faits saillants

La Société du Centre national des Arts prévoit des dépenses budgétaires de 33,8 millions de dollars pour 2013-2014, qui doivent être approuvées par le Parlement. Les dépenses prévues pour 2013-2014 sont environ 1,8 million de dollars (5,2 p. 100) inférieures à celles de 2012-2013 en raison des économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

Le Centre national des Arts (CNA) a ouvert ses portes en 1969. Créé par le Parlement du Canada à titre de projet du Centenaire dans les années 1960, il est devenu au fil des ans la principale vitrine des arts de la scène à l'échelle nationale.

Aujourd'hui, le CNA travaille avec des milliers d'artistes du Canada et du monde entier, et s'associe à des dizaines d'organisations artistiques de partout au pays. Il se veut un chef de file et un innovateur dans chacune des disciplines qu'il embrasse—musique classique, théâtre français, théâtre anglais, danse, variétés et programmation régionale.

Le CNA est aussi aux avant-postes en matière de programmation jeunesse et d'activités éducatives, soutenant des programmes pour artistes en herbe et émergents, présentant des initiatives pour jeunes publics et produisant des outils pédagogiques pour les enseignants et les élèves. Il est le seul centre des arts de la scène multidisciplinaire bilingue en Amérique du Nord, et l'une des plus grandes organisations artistiques au monde.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Arts d'interprétation forts et dynamiques dans la région de la capitale nationale et à travers le Canada.			
Programmation	. . . . .	18 104 653	16 569 659
Aménagement	. . . . .	5 894 832	5 894 826
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	11 631 689	11 331 689
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*35 781 174*	. . . . .	. . . . .
Total	**35 781 174**	**35 631 174**	**33 796 174**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

Raison d'être

La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. (SVPM) est une société d'État fondée en 1981 en tant que filiale à part entière de la Société immobilière du Canada limitée. Elle rend des comptes à certaines fins comme si elle était une société d'État mère. La SVPM fait la promotion de l'aménagement du Vieux-Port de Montréal selon un plan directeur approuvé par le gouvernement et elle offre des activités récréotouristiques, culturelles et commerciales. La SVPM gère les actifs patrimoniaux du Vieux-Port pour le compte de Sa Majesté tout en conservant un accès du public gratuit au bord de l'eau. Le site du Vieux-Port occupe 40,7 hectares sur 2,2 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent.

Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

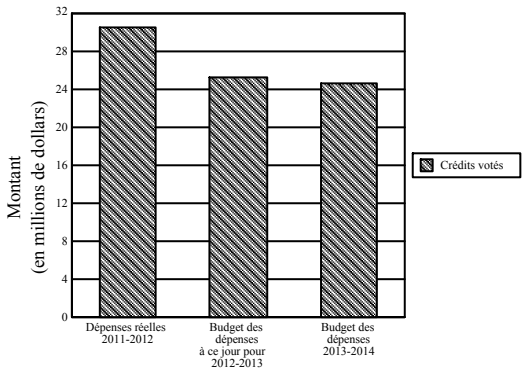

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
10 Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ou à la société d'État à laquelle elle est fusionné pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital de la division du Vieux-Port de Montréal	30 373 000	25 173 000	25 173 000	24 472 000
Total des crédits votés	**30 373 000**	**25 173 000**	**25 173 000**	**24 472 000**
Total des dépenses budgétaires	**30 373 000**	**25 173 000**	**25 173 000**	**24 472 000**

Faits saillants

La Société du VieuxPort de Montréal Inc. prévoit des dépenses budgétaires de 24,5 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement.

Pour l'exercice 2013-2014, les dépenses prévues ont été fixées à 16,4 millions de dollars pour les coûts de fonctionnement et à 8,1 millions de dollars pour les dépenses en capital. Il conviendra de réexaminer ces prévisions ainsi que les futurs crédits parlementaires à la lumière des récents changements apportés à l'appareil gouvernemental qui se sont traduits par la fusion de la Société du VieuxPort de Montréal Inc. et de Parc Downsview Park Inc. avec la Société immobilière du Canada limitée. Cette dernière devrait prendre ces changements en compte dans le plan d'affaires de 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Un parc urbain consacré aux loisirs et aux activités touristiques et culturelles en vue de sauvegarder le patrimoine culturel du Vieux-Port de Montréal et d'en faire la promotion tout en facilitant l'accès du public au bord de l'eau.			
Gestion du Vieux-Port de Montréal en tant que parc urbain, une destination touristique offrant des activités de loisir et des activités culturelles	30 373 000	25 173 000	24 472 000
Total	**30 373 000**	**25 173 000**	**24 472 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Société Radio-Canada

Raison d'être

Au sens de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991, la Société Radio-Canada (la Société), à titre de radiodiffuseur public national, devrait offrir des services de radio et de télévision qui comportent une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit. La programmation de la Société devrait à la fois :

• être principalement et typiquement canadienne;
• refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
• contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
• être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue;
• chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
• contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
• être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
• refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

La Société rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

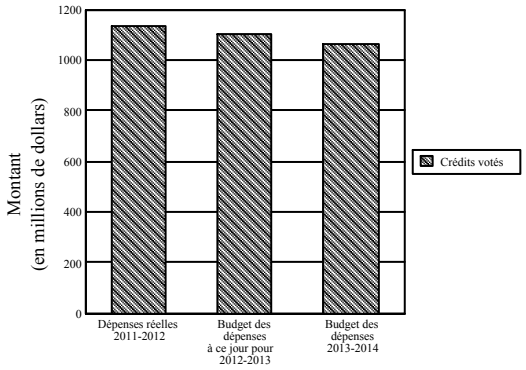

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)			
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
15 Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	1 028 047 060	967 284 060	999 484 060	956 913 060
20 Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
25 Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	102 272 000	103 035 000	103 035 000	103 856 000
Total des crédits votés	**1 134 319 060**	**1 074 319 060**	**1 106 519 060**	**1 064 769 060**
Total des dépenses budgétaires	**1 134 319 060**	**1 074 319 060**	**1 106 519 060**	**1 064 769 060**

Faits saillants

La Société Radio-Canada (la Société) prévoit des dépenses budgétaires de 1 064,8 millions de dollars pour 2013-2014. À titre de comparaison, son budget des dépenses 2012-2013 s'élevait à 1 074,3 millions de dollars. Cela correspond à une diminution de 9,55 millions de dollars expliquée par les économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

À la suite de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012, les crédits parlementaires de la Société subiront une baisse de 115,0 millions de dollars sur trois ans. En 2012-2013, le fonds de fonctionnement de la Société à été réduit de 27,8 millions de dollars (montant déduit du financement additionnel de 60,0 millions de dollars que la Société reçoit depuis 2001-2002). En 2013-2014, la diminution globale sera de 69,55 millions de dollars (élimination du financement additionnel annuel de 60,0 millions de dollars et reste de 9,55 millions de dollars déduit des crédits parlementaires). Pour 2014-2015 et pour les exercices subséquents, les crédits parlementaires de la Société subiront une diminution de 115,0 millions de dollars (élimination du financement additionnel annuel de 60,0 millions de dollars et reste de 55,0 millions de dollars déduit des crédits parlementaires).

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Un service de radiodiffusion public national dont le contenu est principalement canadien et qui rassemble les citoyens autour d'un contenu canadien.			
Services de télévision, de radio et nature numériques	. . . . .	992 239 676	1 013 116 348
Transmission et distribution des émissions	. . . . .	65 011 818	45 118 862
Chaînes spécialisées pour des auditoires spécifiques	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	. . . . .	17 067 566	6 533 850
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*1 134 319 060*	. . . . .	. . . . .
Total	**1 134 319 060**	**1 074 319 060**	**1 064 769 060**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Statistique Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Industrie est responsable de Statistique Canada.

Statistique Canada a été créé pour veiller à ce que les Canadiens aient accès à une source fiable d'information statistique sur le Canada qui répond à leurs besoins d'information les plus prioritaires.

Le mandat de Statistique Canada découle principalement de la *Loi sur la statistique*. Cette loi exige que Statistique Canada recueille, dépouille, analyse et publie des renseignements statistiques sur les conditions économiques, sociales et générales du pays et de sa population. Elle exige que Statistique Canada mène le Recensement de la population et le Recensement de l'agriculture tous les cinq ans, et que l'organisme protège la confidentialité de l'information qui lui est confiée.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

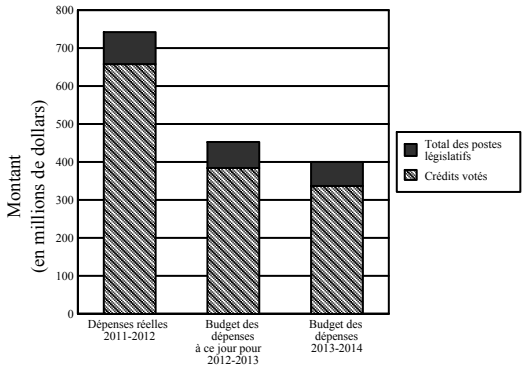

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
105 Dépenses du Programme	657 703 834	385 523 131	385 523 131	338 453 316
Total des crédits votés	**657 703 834**	**385 523 131**	**385 523 131**	**338 453 316**
Total des postes législatifs	*86 408 010*	*69 158 222*	*69 158 222*	*62 167 097*
Total des dépenses budgétaires	**744 111 844**	**454 681 353**	**454 681 353**	**400 620 413**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Au cours du prochain exercice, Statistique Canada fournira aux Canadiens les résultats très attendus de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, qui portent sur les caractéristiques culturelles, sociales et économiques de la population dans les petites et les grandes régions du pays. Les résultats de l'Enquête sur la sécurité financière de 2012 seront également diffusés, offrant des renseignements précieux sur le patrimoine des ménages canadiens qui viennent compléter les données annuelles existantes sur le revenu. Les travaux d'amélioration de l'Indice des prix à la consommation de même que les travaux sur les statistiques environnementales de l'organisme se poursuivront au cours de la nouvelle année.

Parmi les autres travaux prioritaires, notons les suivants :

• la planification et la préparation initiale du Recensement de la population et du Recensement de l'agriculture de 2016;
• l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau modèle de diffusion de l'information à Statistique Canada auquel sont intégrées de nouvelles technologies. Il est également question de favoriser la rediffusion de données et de produits à valeur ajoutée par d'autres organisations et d'aligner le programme de diffusion de l'organisme à l'initiative des données ouvertes du gouvernement du Canada;
• l'utilisation accrue des données administratives pour réduire le fardeau des répondants aux enquêtes-ménages et aux enquêtes-entreprises et pour concevoir de nouveaux services et de nouveaux produits fondés sur les statistiques.

En outre, Statistique Canada poursuivra activement son programme permanent de renouvellement de sa structure, des processus opérationnels et des systèmes dans le but d'en accroître l'efficacité et la robustesse et de fournir des réponses plus rapides aux demandes de nouveaux produits et programmes statistiques. L'organisme cherchera également à fonder de nouveaux partenariats afin de poursuivre l'amélioration de son système statistique national.

Statistique Canada prévoit des dépenses budgétaires de 400,6 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 338,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 62,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution de 54,1 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

• une diminution de 43.3 millions de dollars du financement du Recensement de la population de 2011 et de l'Enquête nationale, car le auprès des ménages, car le programme arrive à terme. Le financement applicable en 2013-2014 servira principalement à achever les études de la qualité des données, à terminer la diffusion des principaux communiqués et services personnalisés restants, et à tenir des ateliers sur les données et les concepts afin d'appuyer les utilisateurs;
• une diminution de 1.9 millions de dollars du financement du Recensement de l'agriculture de 2011, car le programme arrive à terme. Le financement applicable en 2013-2014 servira principalement à financer l'analyse et la diffusion de données de la base de données du couplage agriculture-population, la production et la publication d'« Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne » ainsi que l'étalonnage de la série de données financières agricoles en fonction du Recensement de 2011 et l'application de la structure géographique du Recensement de 2011 aux données de 2006;
• une diminution de 18.3 millions de dollars en 2013-2014 en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012;
• des augmentations économiques de 9.2 millions de dollars en 2013-2014 pour les conventions collectives.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de Statistique Canada.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les Canadiens ont accès à des renseignements statistiques actuels, pertinents et de qualité sur l'économie et la société canadiennes en pleine évolution, et qui servent à alimenter les débats de fond, la recherche et la prise de décisions sur des questions d'ordre social et économique.			
Infrastructure statistique	. . . . .	. . . . .	127 380 733
Statistique économique et environnementale	. . . . .	. . . . .	115 166 472
Statistique socioéconomique	. . . . .	. . . . .	95 775 203
Recensements	. . . . .	. . . . .	11 517 721
Les besoins particuliers des clients en matière de services statistiques de grande qualité et actuels sont satisfaits			
Services statistiques à frais recouvrables	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	93 840 194	94 499 836	50 780 284
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*650 271 650*	*360 181 517*	. . . . .
Total	**744 111 844**	**454 681 353**	**400 620 413**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Raison d'être

La section 40 de la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable* précisait qu'un décret abrogerait la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, mettant ainsi fin à la Table ronde sur l'environnement et l'économie; par conséquent, aucun financement n'a été accordé dans le Budget principal des dépenses 2013-2014.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

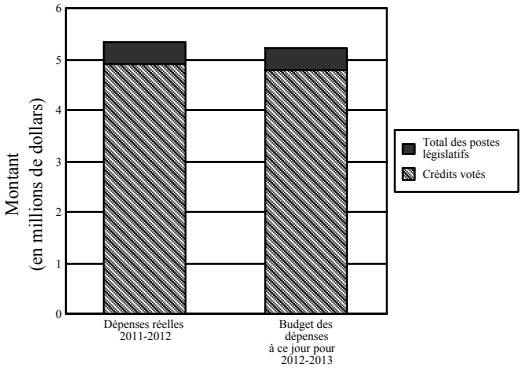

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
Dépenses du Programme	4 914 463	4 810 842	4 810 842	. . . . .
Total des crédits votés	**4 914 463**	**4 810 842**	**4 810 842**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*449 334*	*429 588*	*429 588*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**5 363 797**	**5 240 430**	**5 240 430**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les conseils sur les questions de développement durable touchant l'environnement et l'économie influencent l'élaboration des politiques fédérales et les décisions dans d'autres secteurs.			
Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques	3 661 803	3 328 000	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	1 701 994	1 912 430	. . . . .
Total	**5 363 797**	**5 240 430**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Téléfilm Canada

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable de cette organisation.

Téléfilm Canada est une société qui a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*. Elle a pour mission de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada.

Une industrie audiovisuelle forte et dynamique

La vision institutionnelle de Téléfilm englobe le renforcement des capacités de production et la stimulation de la demande pour du contenu canadien multi-écrans. À cet égard, Téléfilm vise à ce que le contenu canadien multi-écrans soit accessible à tous les auditoires, partout, en tout temps et sur toute plateforme.

La réalisation des orientations stratégiques de Téléfilm s'articule autour de quatre piliers :

- maintenir et renforcer son rôle essentiel d'investisseur;
- développer son rôle de promoteur;
- devenir une source de référence en produisant et en partageant de l'information clé sur l'industrie;
- renforcer l'excellence de l'organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de l'organisation « Valoriser la réussite culturelle ».

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

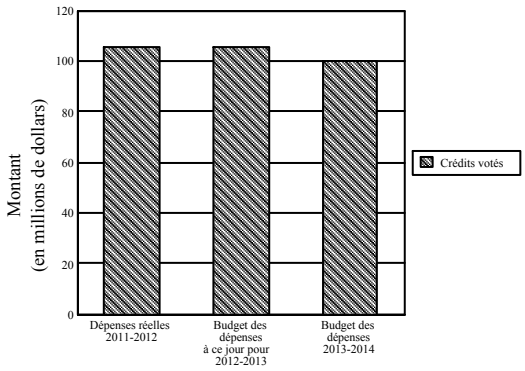

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
115 Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la *Loi sur Téléfilm Canada*	105 667 144	105 667 144	105 667 144	99 622 354
Total des crédits votés	**105 667 144**	**105 667 144**	**105 667 144**	**99 622 354**
Total des dépenses budgétaires	**105 667 144**	**105 667 144**	**105 667 144**	**99 622 354**

Faits saillants

Téléfilm Canada prévoit des dépenses budgétaires de 99,6 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014, soit une diminution des dépenses de l'ordre de 6 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2012-2013.

La diminution du niveau des dépenses affecte principalement les activités d'investissement dans le développement et le soutien à l'industrie audiovisuelle canadienne ainsi que les services internes. Cette diminution est attribuable aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012, qui s'est traduit par une réduction de 10 p. 100 des dépenses sur trois ans.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Contenu audiovisuel de qualité créé par des Canadiens et promu auprès des auditoires du Canada et du monde entier.			
Investissement dans le développement et soutien à l'industrie audiovisuelle canadienne	. . . . .	73 190 000	68 457 000
Soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger	. . . . .	19 530 000	19 066 354
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	11 955 563	12 947 144	12 099 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*93 711 581*	. . . . .	. . . . .
Total	**105 667 144**	**105 667 144**	**99 622 354**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Transports

Raison d'être

Transports Canada est responsable de l'application des programmes et des politiques en matière de transport du gouvernement du Canada. Il est chargé d'élaborer des règlements, des politiques et des services conformément aux compétences législatives du Parlement. Le ministère est tenu, en vertu de la *Loi sur les transports au Canada*, de rendre compte de l'état du réseau national de transport. Bien qu'il n'assume pas la responsabilité directe de tous les aspects ou modes de transport, le ministère joue un rôle de premier plan afin d'assurer que toutes les parties du réseau de transport à l'échelle du Canada fonctionnent conjointement de manière efficace.

Transports Canada fait partie intégrante du portefeuille des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, qui comprend Transports Canada, Infrastructure Canada, des organismes à régie partagée (p. ex., la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent), des sociétés d'État (p. ex., l'Administration de pilotage des Grands Lacs, la Société canadienne des postes) et un tribunal et des organismes administratifs (p. ex., le Tribunal d'appel des transports du Canada). Le regroupement de ces organisations sous un même portefeuille permet de prendre des décisions intégrées sur les questions liées au transport.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

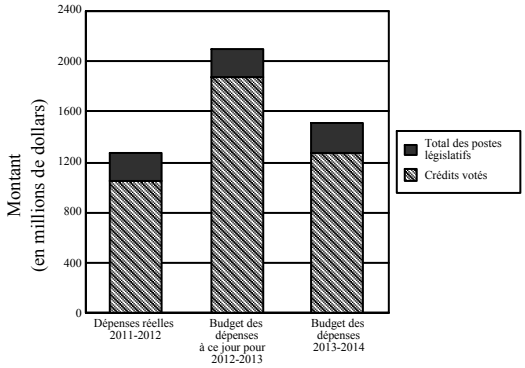

		Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
			(dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses de fonctionnement	594 715 998	552 554 618	576 254 016	514 256 466
5	Dépenses en capital	69 167 107	114 242 247	103 945 315	222 077 647
10	Subventions et contributions	365 023 967	1 184 717 893	1 189 132 620	543 950 649
	Conformément à l'article 24.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, renoncer à certaines dettes et à certains intérêts courus dus à Sa Majesté chef du Canada totalisant 22 646 108 $ à l'égard de l'Administration du pont du port de Saint John	22 646 108	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés		**1 051 553 180**	**1 851 514 758**	**1 869 331 951**	**1 280 284 762**
Total des postes législatifs		*229 637 785*	*220 896 801*	*221 097 502*	*231 733 600*
Total des dépenses budgétaires		**1 281 190 965**	**2 072 411 559**	**2 090 429 453**	**1 512 018 362**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Transports Canada a été établi pour veiller à ce qu'un réseau de de transport efficace ouvre les marchés aux ressources naturelles, aux produits agricoles et aux biens manufacturés, et à ce que ce réseau appuie les entreprises de service. Un réseau sécuritaire et sûr permet d'assurer le transport fiable et efficace des marchandises et des personnes partout au pays et dans le monde entier. Dans le respect de l'environnement, il surmonte les défis que posent la topographie et la géographie, tout en reliant les collectivités et en atténuant les effets causés par la distance qui sépare les gens. Ces rôles essentiels mettent en évidence les relations d'interdépendance du transport dans tous les secteurs de l'économie et de la société.

La vision du ministère est d'avoir un réseau de transport au Canada qui soit reconnu partout dans le monde comme étant sécuritaire, sûr, efficient et respectueux de l'environnement. Afin de respecter cette vision, le ministère a défini trois résultats stratégiques qu'il cherche à obtenir : un réseau de transport efficient; un réseau de transport respectueux de l'environnement; un réseau de transport sûr et sécuritaire.

Afin d'appuyer ces résultats stratégiques et de générer des résultats pour les Canadiens, le ministère a réparti ses activités en 17 programmes, dont les Services internes.

En résumé, le ministère prévoit des dépenses budgétaires de 1,5 milliard de dollars pour 2013-2014. De ce montant, la somme de 1,3 milliard de dollars doit être approuvée par le Parlement. Le solde de 232 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses de fonctionnement prévues ont diminué par rapport aux exercices 2011-2012 et 2012-2013, principalement en raison des mesures d'économie annoncées dans le budget fédéral de 2012.

Les dépenses prévues au titre du crédit pour dépenses en immobilisations devraient augmenter compte tenu des dépenses prévues pour l'acquisition de terrains pour le passage international de la rivière Detroit. Le nouveau passage simplifiera le transport des personnes et des marchandises entre le Canada et les États-Unis en veillant à ce que la capacité des infrastructures soit suffisante pour répondre à la croissance prévue du commerce transfrontalier et du débit de circulation dans le corridor Windsor-Detroit.

Les dépenses prévues au titre du crédit pour subventions et contributions devraient diminuer en raison des changements dans les flux de trésorerie des projets liés au Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers. L'augmentation subite des dépenses prévues en 2012-2013 était attribuable aux retards dans l'obtention des approbations visant à reporter des fonds à des exercices futurs dans le but d'assurer la concordance avec les flux de trésorerie prévus. Le budget fédérale de 2012 a permis au ministère de mieux harmoniser les dépenses prévues avec les besoins des projets.

De plus amples renseignements sur les priorités du ministère, ses activités principales et ses besoins en ressources connexes se trouvent dans son rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Un réseau de transport efficace.			
Portes d'entrée et corridors	200 212 375	1 062 791 164	538 237 383
Infrastructures de transport	365 843 932	308 979 605	320 633 244
Analyse et innovation dans le secteur des transports	10 958 255	13 904 797	15 333 651
Cadres qui appuient le marché des transports	9 997 863	9 219 255	11 972 730
Un réseau de transport sécuritaire et sûr.			
Sécurité aérienne	221 920 185	231 691 056	214 648 721
Sécurité maritime	75 594 201	61 839 496	57 756 667
Sécurité ferroviaire	32 660 771	36 859 887	33 847 086
Sûreté aérienne	. . . . .	. . . . .	33 357 783
Sécurité des véhicules automobiles	23 838 054	23 058 559	24 751 952
Sûreté maritime	. . . . .	. . . . .	14 897 654
Transport des marchandises dangereuses	13 961 560	12 700 002	13 159 659
Sécurité et sûreté multimodale	. . . . .	. . . . .	11 233 308
Sûreté du transport terrestre et intermodal	. . . . .	. . . . .	4 807 985
Un réseau de transport respectueux de l'environnement.			
Air pur – Transport	13 861 144	25 289 653	37 144 563
Gérance de l'environnement – Transport	23 206 885	32 757 370	30 761 717
Eau propre – Transport	7 411 839	2 384 081	2 299 329
Un réseau de transport sûr.			
Sûreté du transport terrestre et intermodal	5 618 868	5 983 172	. . . . .
Sûreté maritime	18 026 402	20 697 189	. . . . .
Sûreté aérienne	43 011 088	46 663 191	. . . . .
L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	215 067 543	177 593 082	147 174 930
Total	**1 281 190 965**	**2 072 411 559**	**1 512 018 362**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Liste des paiements de transfert de 2013-2014

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Subventions				
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	27 486 919	28 028 000	28 077 609	28 661 623
Subventions à l'appui des initiatives en matière de transports propres	. . . . .	1 750 000	1 750 000	2 975 000
Subvention pour la fermeture de passages à niveau	195 000	300 000	300 000	300 000
Subvention pour l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord	. . . . .	1 090 000	1 090 000	250 000
Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité (COSCAP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	130 000	130 000	130 000	130 000
Total des subventions	**27 811 919**	**31 298 000**	**31 347 609**	**32 316 623**
Contributions				
Fonds d'infrastructure de transport de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique	80 928 932	203 107 955	203 107 955	226 784 903
Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	100 806 288	812 646 813	812 646 813	143 574 429
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	30 402 923	47 493 000	47 493 000	38 000 000
Programme de contributions aux services de traversier	26 268 228	32 191 400	32 191 400	29 025 500
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme: Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	9 447 115	23 364 209	23 364 209	19 145 000
Fonds de cession des ports	28 180 664	. . . . .	10 000 000	11 000 000

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*	8 532 529	12 845 000	12 845 000	10 945 000
Contributions à l'appui des initiatives en matière de transports propres	. . . . .	. . . . .	. . . . .	10 500 000
Contribution au Projet de regroupement portuaire du port d'Oshawa	305 990	6 150 000	6 150 000	8 193 076
Programme de paiements de transfert pour la sécurité routière	. . . . .	4 442 681	4 442 681	4 442 681
Contribution en vue de fournir une aide financière à court terme afin de couvrir les coûts de réparation, d'entretien, de remise en état du port de Churchill et d'initiatives connexes destinées à en soutenir 'exploitation continue	. . . . .	. . . . .	1 000 000	2 100 000
Programme pour l'exploitation et l'entretien des aéroports	2 259 455	2 400 000	2 400 000	1 600 000
Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité	672 291	2 073 728	2 073 728	1 124 336
Contribution pour l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord	. . . . .	200 000	200 000	1 090 000
Programme de réfection des bandes d'atterrissage de la côte du Labrador	851 784	1 867 805	1 867 805	1 000 000
Contribution du Programme stratégique d'infrastructure routière pour le Système de transport intelligent	1 109 097	505 242	505 242	993 101
Contribution à l'appui de la sécurité nautique	349 672	491 700	491 700	500 000
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	454 236	608 000	608 000	484 000
Association des transports du Canada	538 224	569 000	569 000	419 000
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain	300 000	300 000	300 000	300 000
Contribution à la province de l' Île-du-Prince-Édouard pour des services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	275 000	282 000	282 000	289 000

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	32 402	100 000	100 000	100 000
Programme de bourses pour le Groupe de recherches sur les transports au Canada	18 000	. . . . .	. . . . .	24 000
Total des contributions votées	**291 732 830**	**1 151 638 533**	**1 162 638 533**	**511 634 026**
Total des postes législatifs	*61 659 255*	*63 628 877*	*63 829 578*	*64 882 525*
Total des contributions	**353 392 085**	**1 215 267 410**	**1 226 468 111**	**576 516 551**
Total	**381 204 004**	**1 246 565 410**	**1 257 815 720**	**608 833 174**

Travaux publics et Services gouvernementaux

Raison d'être

Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPGSC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Le ministère est le principal banquier, comptable, acheteur central, spécialiste des questions linguistiques et gestionnaire de biens immobiliers.

La vision de TPSGC est d'exceller dans les opérations gouvernementales, et sa mission est d'offrir des services et des programmes de première qualité adaptés aux besoins des organisations fédérales ainsi que d'assurer une saine intendance au profit de la population canadienne.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

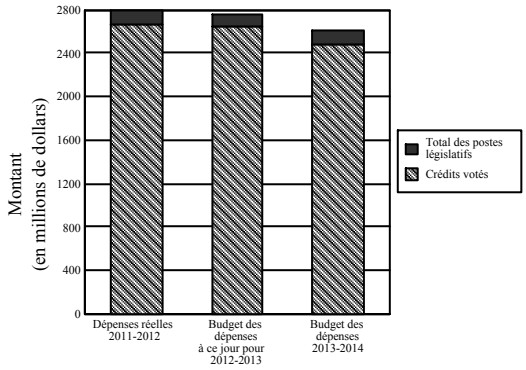

Dépenses non budgétaires

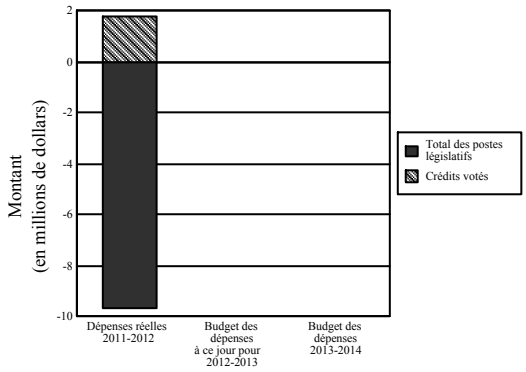

		Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
			(dollars)		
Dépenses budgétaires					
Crédits votés					
1	Dépenses de fonctionnement	2 175 092 763	1 959 721 888	2 076 837 137	1 904 455 475
5	Dépenses en capital	489 566 916	288 879 341	557 103 703	573 195 732
	Contributions	5 053 348	5 497 037	5 497 037	. . . . .
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers – En vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, (L.R.C. (1985), ch. R-8), pour abroger le paragraphe 5(4) et l'article 5.1 de la Loi, à compter du 31 mars	. . . . .	. . . . .	1	. . . . .
Total des crédits votés		**2 669 713 027**	**2 254 098 266**	**2 639 437 878**	**2 477 651 207**
Total des postes législatifs		*123 795 517*	*110 156 337*	*110 156 337*	*140 324 743*
Total des dépenses budgétaires		**2 793 508 544**	**2 364 254 603**	**2 749 594 215**	**2 617 975 950**

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables. Limite 22 000 000 $ (Net)	1 779 869	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des crédits votés	**1 779 869**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*(9 650 155)*	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Total des dépenses non budgétaires	**(7 870 286)**	**. . . . .**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

TPSGC prévoit des dépenses budgétaires de 2,6 milliards de dollars en 2013-2014. De ce montant, 2,5 milliards de dollars doivent être approuvés par le Parlement. Le solde de 0,1 milliard de dollars représente des prévisions législatives qui ne nécessitent aucune approbation supplémentaire; il est fourni uniquement à titre indicatif.

L'augmentation de 253,7 millions de dollars des dépenses nettes, qui signifie que les dépenses budgétaires de 2,3 milliards de dollars en 2012-2013 passeront à 2,6 milliards de dollars en 2013-2014, est principalement attribuable aux facteurs suivants :

• une augmentation de 256,4 millions de dollars du financement du programme de travaux quinquennal dans le cadre de la vision et du plan à long terme (VPLT) pour la réhabilitation des édifices du Parlement, ce qui représente une hausse nette de 13,5 millions de dollars des approbations totales de 2012-2013. La mise en œuvre continue de la VPLT permettra de s'assurer que les édifices du Parlement sont préservés à titre de biens à valeur patrimoniale et de symboles nationaux du Canada;
• une augmentation de 49,9 millions de dollars du financement pour l'achat d'un complexe immobilier;
• une augmentation nette de 32,3 millions de dollars du financement pour le programme de travaux d'une durée de sept ans dans le cadre de l'initiative visant à remettre en état le système de paye afin d'appuyer la mise en œuvre continue du Projet de regroupement des services de paye à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, et la modernisation du système de paye en place depuis 40 ans;
• une diminution nette de 28,1 millions de dollars du financement en raison d'économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012. Des économies permanentes seront générées grâce à des gains d'efficience et à l'amélioration de la productivité, et ce, pour appuyer les mesures prises par le gouvernement du Canada dans le but d'assurer un retour à l'équilibre budgétaire à moyen terme;
• une diminution nette de 66,6 millions de dollars du financement, conformément à l'examen stratégique du budget fédéral de 2011, afin de veiller à ce que les programmes et les services du gouvernement respectent les priorités de la population canadienne et qu'ils soient harmonisés avec les responsabilités du gouvernement fédéral.

Veuillez prendre note que TPSGC a un poste législatif supplémentaire intitulé « Fonds renouvelable de la production de défense », qui ne fait pas partie du budget principal des dépenses car aucune activité n'est prévue à l'égard de ce fonds.

De plus, noter que l'activité de programme de Gestion des locaux et des biens Immobiliers gère la subvention législative « Paiements en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices », totalisant 545 600 000 $, dont le montant est récupéré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Services et programmes centraux de haute qualité qui répondent aux besoins des organisations fédérales, assurant ainsi l'intendance et de meilleurs résultats à la population canadienne.			
Gestion des locaux et des biens immobiliers	1 963 599 898	1 707 962 701	1 978 270 455
Approvisionnement	157 777 964	152 004 471	129 817 489
Receveur général du Canada	123 141 196	121 349 681	116 907 936
Services linguistiques et gestion connexe	74 116 158	80 743 039	70 388 386
Administration de la paye et des pensions fédérales	67 681 526	29 168 330	64 353 442
Programmes et services spécialisés	53 833 109	45 698 419	43 890 142
Ombudsman de l'approvisionnement	3 667 301	4 285 792	4 280 915
Services d'infrastructure et de technologie de l'information	7 744 155	9 352 798	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	341 947 237	213 689 372	210 067 185
Total	**2 793 508 544**	**2 364 254 603**	**2 617 975 950**
Non budgétaire			
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*(7 870 286)*	. . . . .	. . . . .
Total	**(7 870 286)**	**. . . . .**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Tribunal canadien des droits de la personne

Raison d'être

Le Tribunal canadien des droits de la personne est un organisme quasi-judiciaire qui entend les plaintes pour discrimination que lui renvoie la Commission canadienne des droits de la personne afin qu'il détermine si les actes allégués contreviennent à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP). Le but de la LCDP est de protéger les personnes contre la discrimination et de promouvoir l'égalité des chances dans la société canadienne. Le Tribunal statue également sur des affaires dont il est saisi en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, et en vertu de l'article 11 de la LCDP, sur des allégations de disparité salariale entre des hommes et des femmes qui exécutent, dans le même établissement, des fonctions équivalentes.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

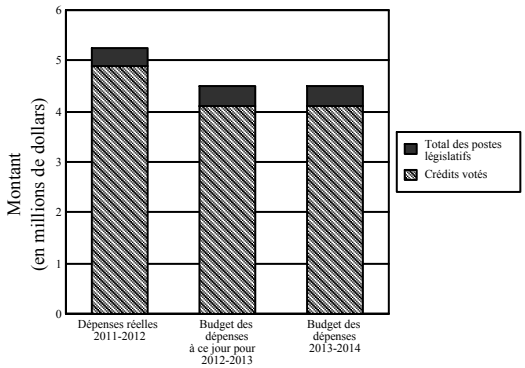

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
15 Dépenses du Programme	4 901 909	4 104 650	4 104 650	4 117 747
Total des crédits votés	**4 901 909**	**4 104 650**	**4 104 650**	**4 117 747**
Total des postes législatifs	*337 885*	*405 970*	*405 970*	*403 636*
Total des dépenses budgétaires	**5 239 794**	**4 510 620**	**4 510 620**	**4 521 383**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Tribunal canadien des droits de la personne prévoit des dépenses budgétaires de 4,5 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 4,1 millions doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 403,6 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le Tribunal canadien des droits de la personne est un organisme quasi judiciaire permanent de petite taille comprenant un président et un vice-président à temps plein, ainsi qu'un maximum de 13 membres à temps plein ou partiel. Le président est le premier dirigeant du Tribunal et il est épaulé par le directeur exécutif et greffier principal, qui est responsable des activités du greffe et des services internes.

Le Tribunal est une organisation tributaire de la demande dont le mandat est lié aux causes que lui renvoie la Commission canadienne des droits de la personne. En outre, les changements touchant l'environnement externe, les politiques gouvernementales et le mandat législatif ont une incidence sur le fonctionnement du Tribunal.

En tant que mécanisme clé de protection des droits de la personne au Canada, le Tribunal concrétise les idéaux canadiens que sont le pluralisme, l'équité, la diversité et l'intégration sociale. Il offre une tribune où les plaintes concernant les droits de la personne peuvent être examinées et résolues, et il propose des interprétations définitives sur des aspects importants de la discrimination. Le résultat immédiat du programme du Tribunal réside dans le fait que les plaignants peuvent faire valoir leurs griefs et obtenir un règlement dans le cadre d'une tribune respectueuse et impartiale. Pour leur part, les intimés sont en mesure de tester la validité des allégations déposées contre eux dans un cadre quasi judiciaire. À terme, les décisions du Tribunal créent une jurisprudence éclairante utile aux employeurs, aux fournisseurs de services et à la population canadienne dans son ensemble.

L'abrogation de l'article 67 de la LCDP, qui est entrée en vigueur en juin 2011, a étendu le champ d'application de la Loi aux personnes qui ne pouvaient auparavant bénéficier de sa protection. Les décisions rendues ou les mesures prises par les conseils de bande et le gouvernement fédéral en vertu de la *Loi sur les Indiens* étaient jusqu'à tout récemment exclues de l'application de la LCDP. Les plaintes qui étaient auparavant déposées auprès du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien en vertu de la *Loi sur les Indiens* seront désormais déposées devant la Commission canadienne des droits de la personne. Le Tribunal s'attend à ce que la Commission lui renvoie certaines de ces plaintes, mais ne peut pour l'instant en prédire le nombre. Par ailleurs, certains dossiers dont sera saisi le Tribunal seront probablement complexes, car ils exploreront de nouveaux domaines des droits de la personne, ce qui exigera du temps et des ressources supplémentaires pour la recherche, la médiation, les audiences et les décisions.

La contribution des services internes est essentielle à la réalisation du principal et unique programme du Tribunal. À l'instar des petits ministères et autres micro-organismes, le Tribunal subit sans cesse des pressions pour donner suite à diverses initiatives de gestion gouvernementales ou mettre en œuvre de telles initiatives. Le Tribunal continuera à rechercher activement les possibilités horizontales et à établir des partenariats interministériels afin de réaliser des économies. Il estime que cette approche atténuera les pressions causées par les demandes accrues, tout en lui permettant de continuer à s'acquitter du mandat que lui confère la Loi.

Sur le plan financier, les salaires et les avantages sociaux représentent environ 60 p. 100 de son budget de fonctionnement de 4,5 millions de dollars. En outre, 40 p. 100 du solde du budget de fonctionnement et d'entretien, soit 1,8 million de dollars, sont directement liés au processus décisionnel, comme les indemnités journalières des membres à temps partiel, les déplacements, la location de locaux pour les audiences et les activités de médiation, ainsi que la traduction des décisions.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Les individus ont accès, en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, au règlement juste et équitable des affaires portant sur les droits de la personne et sur l'équité en matière d'emploi qui sont entendues par le Tribunal canadien des droits de la personne.			
Audition des plaintes devant le Tribunal	1 783 912	2 277 120	2 282 382
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.			
Services internes	3 455 882	2 233 500	2 239 001
Total	**5 239 794**	**4 510 620**	**4 521 383**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Raison d'être

Conformément à une décision d'accélérer d'une année la mise en œuvre de la disposition de la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs cessera ses activités à compter du 1er avril 2013. Par conséquent, aucun financement n'a été accordé dans le Budget principal des dépenses 2013-2014.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

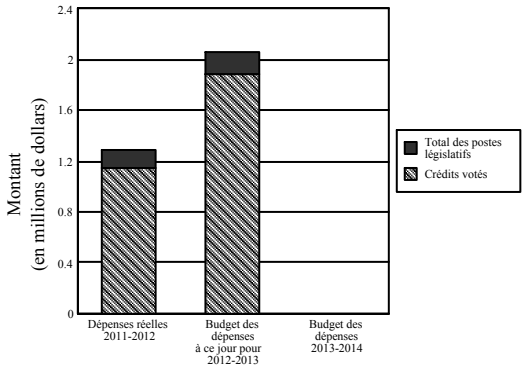

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
Dépenses du Programme	1 150 256	1 878 673	1 878 673	. . . . .
Total des crédits votés	**1 150 256**	**1 878 673**	**1 878 673**	**. . . . .**
Total des postes législatifs	*132 936*	*180 870*	*180 870*	. . . . .
Total des dépenses budgétaires	**1 283 192**	**2 059 543**	**2 059 543**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Sans objet

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
La protection et le respect des droits des artistes et des producteurs prévus à la partie II de la Loi sur le statut de l'artiste.			
Programme d'accréditation, de plaintes et de décision	780 407	1 610 000	. . . . .
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	502 785	449 543	. . . . .
Total	**1 283 192**	**2 059 543**	**. . . . .**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Tribunal canadien du commerce extérieur

Raison d'être

Le Tribunal canadien du commerce extérieur donne aux entreprises canadiennes et internationales un accès à des procédures justes, transparentes et en temps opportun dans le cadre d'enquêtes liées aux recours commerciaux et aux plaintes inhérentes au processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral, ainsi que dans le cadre d'appels en matière de douanes et accise. À la demande du gouvernement, le Tribunal canadien du commerce extérieur fournit des conseils relativement à des questions tarifaires, commerciales et économiques.

Le ministre des Finances est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

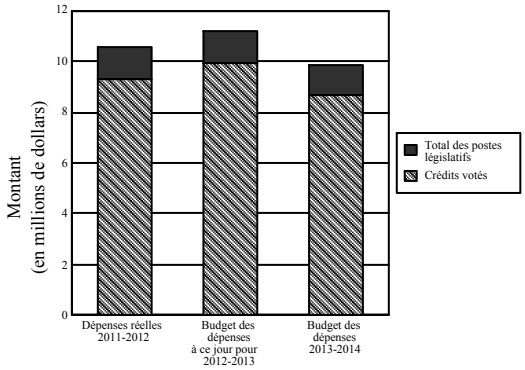

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
25 Dépenses du Programme	9 328 928	8 654 867	9 954 867	8 660 195
Total des crédits votés	**9 328 928**	**8 654 867**	**9 954 867**	**8 660 195**
Total des postes législatifs	*1 199 978*	*1 240 425*	*1 240 425*	*1 233 346*
Total des dépenses budgétaires	**10 528 906**	**9 895 292**	**11 195 292**	**9 893 541**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Tribunal canadien du commerce extérieur prévoit des dépenses budgétaires de 9,9 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 8,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,2 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La priorité de premier ordre du Tribunal canadien du commerce extérieur en 2013-2014 demeure le règlement équitable, opportun et efficace des causes liées aux recours commerciaux, des plaintes concernant les marchés publics fédéraux, et des appels en matière de douanes et d'accise. À la demande du gouvernement, le Tribunal canadien du commerce extérieur continuera de fournir des conseils sur des questions tarifaires, commerciales et économiques. Il continuera également à aller de l'avant avec des initiatives destinées à améliorer davantage ses pratiques de gestion et à rehausser la capacité d'exécuter son mandat législatif afin d'offrir des services efficients et fiables aux parties intéressées.

La tendance décroissante des dépenses de 2011-2012 à 2013-2014 s'explique par le fait que 2011-2012 a été la dernière année où le Tribunal canadien du commerce extérieur a reçu des fonds additionnels de 1,575 million de dollars afin de compenser le déficit du budget de fonctionnement résultant d'une augmentation prévue de sa charge de travail après la récession. Tel que l'indique le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2012-2013, le Tribunal canadien du commerce extérieur a reçu des fonds additionnels de 1,3 million de dollars pour réaménager ses locaux. En 2013-2014, le Tribunal canadien du commerce extérieur retournera à son financement de base de près de 10 millions de dollars.

Veuillez consulter le site Web du Tribunal canadien du commerce extérieur pour obtenir de plus amples renseignements sur son Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Règlement équitable, opportun et transparent de causes de commerce international, de causes liées aux marchés publics et d'enquêtes sur instructions du gouvernement qui relèvent de la compétence du Tribunal.			
Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)	6 633 211	7 223 563	7 321 221
Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)	105 289	98 953	98 935
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	3 790 406	2 572 776	2 473 385
Total	**10 528 906**	**9 895 292**	**9 893 541**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Tribunal d'appel des transports du Canada

Raison d'être

Le mandat et la compétence du Tribunal d'appel des transports du Canada (Tribunal) sont énoncés dans la *Loi sur le tribunal d'appel des transports du Canada*. Le mandat principal du Tribunal, à titre d'organe multimodal de révision, consiste à tenir des audiences en révision ou en appel à la demande des intéressés, relativement à certaines mesures administratives prises en vertu de diverses lois fédérales sur les transports.

L'objectif du Tribunal est le suivant : offrir au monde des transports la possibilité de faire réviser, par un organisme indépendant, les décisions prises par le ministre des Transports relativement à l'application de la loi et à la délivrance des licences.

On trouvera des renseignements additionnels dans le rapport sur les plans et les priorités du Tribunal d'appel des transports du Canada.

Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

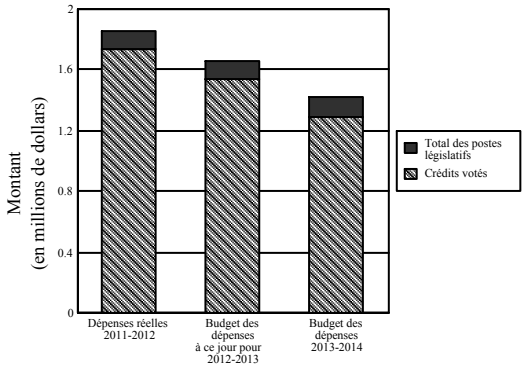

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
55 Dépenses du Programme	1 730 023	1 284 898	1 534 899	1 293 021
Total des crédits votés	**1 730 023**	**1 284 898**	**1 534 899**	**1 293 021**
Total des postes législatifs	*126 182*	*126 878*	*126 878*	*126 850*
Total des dépenses budgétaires	**1 856 205**	**1 411 776**	**1 661 777**	**1 419 871**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Tribunal d'appel des transports du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 1,4 million de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 1,3 million de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 126,9 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les activités du Tribunal d'appel des transports du Canada sont dictées par des demandes externes auxquelles il ne peut que réagir et à l'égard desquelles aucune planification n'est possible. Le principal risque pour le Tribunal d'appel des transports du Canada consiste en la pression accrue qu'exercent sur ses ressources l'augmentation et l'imprévisibilité de sa charge de travail provenant principalement d'une croissance des procédures d'exécution dans le secteur maritime.

En outre, le Tribunal d'appel des transports du Canada a dû gérer les hausses continues de frais d'exploitation, notamment les indemnités quotidiennes des conseillers, les frais d'hôtel, les salles d'audience, les sténographes judiciaires, les frais de déplacement, les mises à niveau de la technologie de l'information et les frais de traduction, tandis que son budget d'immobilisations est demeuré stable.

Un des risques les plus importants réside dans le nombre de conseillers disponibles pour tenir des audiences et l'ensemble de leurs compétences. Pour exécuter son mandat et programme, le Tribunal d'appel des transports du Canada doit pouvoir compter sur des conseillers qui possèdent les compétences et les talents souhaités relativement aux trois modes de transport, ainsi qu'une expertise médicale.

Le Tribunal d'appel des transports du Canada a mis en place de nombreuses stratégies pour gérer ces risques potentiels. Les stratégies incluent le recensement et la réalisation d'économies au niveau des dépenses de fonctionnement dans des domaines tels que la technologie de l'information et la traduction. De plus, il accroît ses efforts afin d'attirer des experts qualifiés du domaine des transports pour se joindre à l'organisation en tant que conseiller.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Le milieu des transports du Canada a accès à un processus équitable et impartial de révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports.			
Audience en révision et en appel	1 375 240	1 072 000	1 079 871
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.			
Services internes	480 965	339 776	340 000
Total	**1 856 205**	**1 411 776**	**1 419 871**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Tribunal de la dotation de la fonction publique

Raison d'être

Le Tribunal de la dotation de la fonction publique est un organisme quasi judiciaire indépendant établi en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* pour traiter les plaintes liées aux nominations internes et aux mises en disponibilité au sein de la fonction publique fédérale. Le Tribunal de la dotation de la fonction publique tient des audiences, des conférences de règlement et des séances de médiation afin de régler les plaintes. En s'acquittant de son mandat, le Tribunal de la dotation de la fonction publique favorise des pratiques de dotation équitables et transparentes, contribue à une fonction publique axée sur le mérite, incarne la dualité linguistique et les droits de la personne, et vise l'excellence. Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable du Tribunal de la dotation de la fonction publique.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

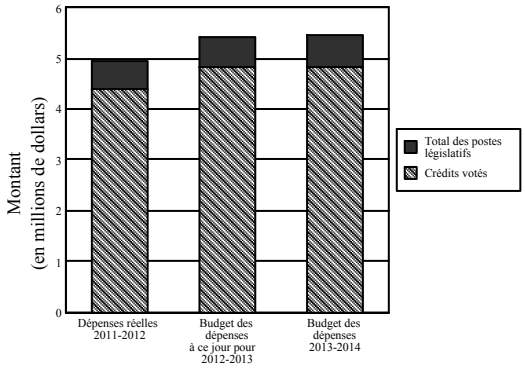

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	2012-2013 Budget des dépenses à ce jour	Budget principal des dépenses 2013-2014
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
105 Dépenses du Programme	4 387 381	4 811 895	4 811 895	4 832 445
Total des crédits votés	**4 387 381**	**4 811 895**	**4 811 895**	**4 832 445**
Total des postes législatifs	*548 695*	*614 407*	*614 407*	*611 000*
Total des dépenses budgétaires	**4 936 076**	**5 426 302**	**5 426 302**	**5 443 445**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Tribunal de la dotation de la fonction publique prévoit des dépenses budgétaires de 5,4 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 4,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 611 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le budget principal des dépenses du Tribunal de la dotation de la fonction publique est de 5,4 millions de dollars. Il s'agit d'un montant essentiellement identique à celui de 2012-2013.

À titre d'information, des précisions sur les priorités du Tribunal de la dotation de la fonction publique seront disponibles dans son rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Résolution juste et impartiale de différends survenant dans le cadre des nominations internes et des mises en disponibilité dans le gouvernement du Canada.			
Arbitrage et médiation des plaintes déposées en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*	3 644 333	3 837 656	3 973 715
Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.			
Services internes	1 291 743	1 588 646	1 469 730
Total	**4 936 076**	**5 426 302**	**5 443 445**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Raison d'être

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) est un tribunal indépendant, quasi-judiciaire, qui a été créé en 1995. Le Tribunal offre un programme d'appel concernant les décisions relatives à des invalidités liées aux services prises par le ministère des Anciens Combattants. Ce programme offre aux requérants deux niveaux de recours pour les décisions relatives à une pension d'invalidité ou à une indemnité d'invalidité et le dernier niveau d'appel pour les demandes d'allocation aux anciens combattants.

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) a pour objectif de veiller à ce que les anciens combattants traditionnels, les membres et vétérans des Forces canadiennes, les demandeurs de la Gendarmerie royale du Canada, certains civils admissibles ou leurs personnes à charge respectives touchent les prestations et indemnités d'invalidité et autres avantages auxquels ils ont droit en vertu de la loi. Le ministre des Anciens Combattants est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

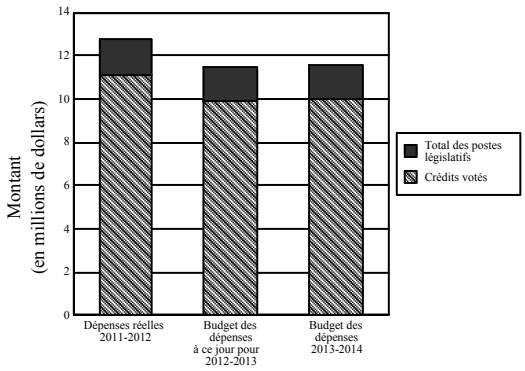

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
10 Dépenses du Programme	11 060 985	9 932 780	9 932 780	9 995 067
Total des crédits votés	**11 060 985**	**9 932 780**	**9 932 780**	**9 995 067**
Total des postes législatifs	*1 685 313*	*1 568 649*	*1 568 649*	*1 561 662*
Total des dépenses budgétaires	**12 746 298**	**11 501 429**	**11 501 429**	**11 556 729**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) prévoit des dépenses budgétaires de 11,6 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 10,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,6 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) demeureront passablement identiques à celles de l'exercice précédent. En 2013-2014, le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) poursuivra la mise en œuvre de son plan stratégique. L'organisation mènera les activités suivantes :

• Exécution du programme – Les demandeurs peuvent ainsi faire appel au mécanisme de recours d'un tribunal indépendant pour les demandes concernant les prestations d'invalidité et les allocations aux anciens combattants.
• Exécution améliorée du programme – Le fait d'améliorer l'exécution du programme grâce à l'innovation et la technologie entraîne l'amélioration du processus pour les demandeurs.
• Communication – On peut faire en sorte que les demandeurs et tous les Canadiens disposent de renseignements sur le mandat, le programme et le processus de recours du Tribunal, tout en répondant aux besoins grandissants des demandeurs en matière d'information.
• Gestion responsable – Offrir un programme efficace aux demandeurs et à leurs familles en mettant l'accent sur la gestion, la transparence et la responsabilité.

Des renseignements additionnels sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	**2012-2013 Budget principal des dépenses**	**Budget principal des dépenses 2013-2014**
	(dollars)		
Budgétaire			
Processus d'appel équitable et indépendant pour les décisions rendues par Anciens Combattants Canada au sujet des pensions, des indemnités et des allocations d'invalidité.			
Révision et appel	. . . . .	11 501 429	11 556 729
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*12 746 298*	. . . . .	. . . . .
Total	**12 746 298**	**11 501 429**	**11 556 729**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Vérificateur général

Raison d'être

Le Vérificateur général est un mandataire du Parlement, qui est indépendant du gouvernement et qui présente ses rapports directement au Parlement. Le Bureau du vérificateur général est le bureau d'audit législatif du gouvernement fédéral et des trois territoires nordiques. Les principales activités d'audit législatif comprennent les audits d'états financiers, les audits de gestion, les examens spéciaux, et les activités de surveillance liées au développement durable et pétitions en matière d'environnement. Nos audits et nos études fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, aux assemblées législatives des territoires, aux gouvernements et à la population canadienne. Grâce à nos rapports et à nos témoignages, nous aidons les parlementaires et les législateurs territoriaux dans leurs travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement. Le ministre des Finances est responsable du dépôt des rapports administratifs du vérificateur général au Parlement, y compris le rapport sur les plans et les priorités et le rapport ministériel sur le rendement.

Budget des dépenses de l'organisation

Dépenses budgétaires

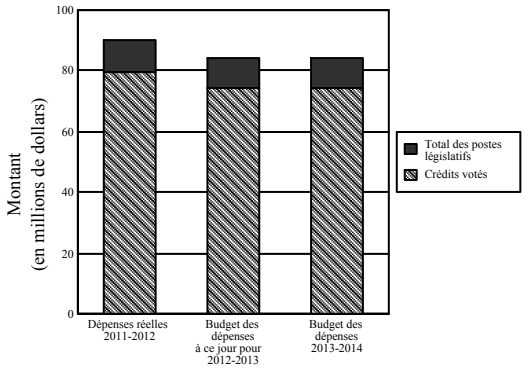

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
20 Dépenses du Programme	79 266 383	73 991 868	73 991 868	74 100 653
Total des crédits votés	**79 266 383**	**73 991 868**	**73 991 868**	**74 100 653**
Total des postes législatifs	*10 545 537*	*10 331 353*	*10 331 353*	*10 232 880*
Total des dépenses budgétaires	**89 811 920**	**84 323 221**	**84 323 221**	**84 333 533**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Faits saillants

Le Bureau du vérificateur général prévoit des dépenses budgétaires de 84,3 millions de dollars pour 2013-2014. De cette somme, un montant de 74,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 10,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités du Bureau du vérificateur général pour l'année 2013-2014.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Par nos travaux d'audit législatif, nous contribuons, pour le compte des Canadiens, à ce que le gouvernement soit bien géré et responsable.			
Audit législatif	89 811 920	84 323 221	84 333 533
Total	**89 811 920**	**84 323 221**	**84 333 533**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

VIA Rail Canada Inc.

Raison d'être

La société d'État VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) a été mise sur pied en 1978 afin d'agir en tant que transporteur ferroviaire de passagers au Canada. Son objectif consiste à offrir un service voyageur sécuritaire, efficace et fiable au Canada. Le réseau comprend des trains qui sont exploités dans le corridor Québec-Windsor et des trains qui parcourent de longues distances entre Toronto et Vancouver et entre Montréal et Halifax. Via Rail offre également un service de transport ferroviaire voyageur dans les régions et les localités éloignées, dont certaines ne disposant d'aucun autre moyen de transports à l'année.

VIA Rail rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités.

Budget des dépenses de l'organisation **Dépenses budgétaires**

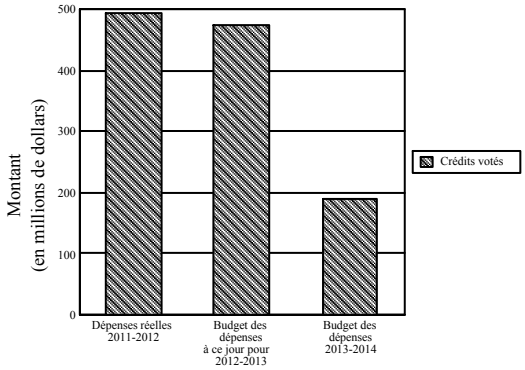

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013		Budget principal des dépenses 2013-2014
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
60 Paiements à VIA Rail Canada Inc.	493 795 244	306 490 000	475 651 000	187 783 000
Total des crédits votés	**493 795 244**	**306 490 000**	**475 651 000**	**187 783 000**
Total des dépenses budgétaires	**493 795 244**	**306 490 000**	**475 651 000**	**187 783 000**

Faits saillants

La société d'État VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) prévoit des dépenses budgétaires de 187,8 millions de dollars pour 2013-2014, somme qui doit être approuvée par le Parlement.

Les revenus de VIA Rail ont fléchi comparativement à 2010 et à 2011 en raison d'une demande réduite les voyages domestiques et d'une concurrence accrue dans le corridor Québec-Windsor.

En réponse, VIA Rail a restructuré ses services de longue distance et du corridor sud-ouest pour satisfaire aux demandes de sa clientèle en 2012, ce qui aidera à abaisser ses besoins en matière de subventions à l'avenir.

En plus du rajustement des effectifs des services, VIA Rail a mis en œuvre une nouvelle stratégie d'exploitation qui améliora ses revenus en ajoutant de nouvelles fréquences dans le corridor Québec-Windsor et limitera les coûts grâce à la mise en place d'une série d'améliorations de la productivité axées sur une amélioration de la circulation et des revenus de même que l'efficacité en matière de fonctionnement et d'entretien. Ces améliorations sont possibles grâce à un investissement en capital de près de 1 milliard de dollars que le gouvernement a versé à VIA Rail depuis 2007.

VIA Rail estime qu'il transportera 3,9 millions de passagers en 2012, ce qui représente une faible baisse par rapport à 2010 et à 2011 en raison du rajustement des effectifs de services.

Dépenses par résultat stratégique et programme

	Dépenses réelles 2011-2012	2012-2013 Budget principal des dépenses	Budget principal des dépenses 2013-2014
	(dollars)		
Budgétaire			
Un service ferroviaire voyageurs national sûr, sécuritaire, efficient, fiable et durable sur le plan de l'environnement qui répond aux besoins des voyageurs canadiens.			
Exploitation d'un réseau national de services ferroviaires voyageurs	. . . . .	306 490 000	187 783 000
Fonds non alloués à l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014	*493 795 244*	. . . . .	. . . . .
Total	**493 795 244**	**306 490 000**	**187 783 000**

Nota : Des renseignements supplémentaires par organisation sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor – www.tbs-sct.gc.ca.

Budget des dépenses 2013-2014
Annexe

Postes devant être inclus dans les annexes proposées au projet de loi de crédits

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2014)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL MINISTÈRE		
1	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et de fixer les salaires des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, du personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et résidents canadiens domiciliés hors du Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 232 954 584	
5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital	165 509 939	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL *(suite)*		
	MINISTÈRE *(suite et fin)*		
10	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, qui peuvent comprendre : dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du Partenariat mondial du G8), du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes du Canada, du Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité, du Programme de lutte contre la drogue en Afghanistan, du Programme de paix et de sécurité mondiales, du Programme d'opérations mondiales de soutien de la paix et du Programme Glyn Berry, sous forme de paiements monétaires ou sous forme de produits ou de services; autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 $, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; et autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en septembre 2011	695 653 651	
15	Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera	65 380 000	
			2 159 498 174
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
20	Versements à la Corporation commerciale canadienne		15 481 540

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL *(suite)*		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
25	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : *a*) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition; *b*) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au *Règlement sur l'assistance technique*, pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : (i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, (ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, (iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition	171 101 774	
30	Agence canadienne de développement international – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements monétaires et de fourniture de biens ou services	2 719 266 590	
L35	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, pour l'émission et le paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables ne doit pas dépasser 246 000 000 $ à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales pour la période commençant le 1er avril 2013 et se terminant le 31 mars 2014	1	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL *(fin)*		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL *(suite et fin)*		
L40	Conformément au paragraphe 12(2) de la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, en ce qui concerne l'achat d'actions des institutions financières internationales ne doit pas dépasser 81 006 546 $US pour la période commençant le 1er avril 2013 et se terminant le 31 mars 2014, soit un montant estimé à 81 595 258 $CAN	1	
			2 890 368 366
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
45	Versements au Centre de recherches pour le développement international		225 390 066
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE (SECTION CANADIENNE)		
50	Commission mixte internationale (section canadienne) – Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs		6 106 452
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
55	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	78 510 834	
60	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	37 947 000	
			116 457 834

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN MINISTÈRE		
1	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses de fonctionnement et : *a*) conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice; *b*) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; *c*) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel; *d*) autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil; *e*) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 415 528 466	
5	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses en capital et : *a*) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;	13 682 615	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN *(suite et fin)*		
	MINISTÈRE *(suite et fin)*		
	b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes		
10	Affaires indiennes et du Nord canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	6 316 598 423	
L15	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	39 903 000	
L20	Prêts aux Premières Nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	30 400 000	
			7 816 112 504
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
25	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budgets des dépenses et contributions		2 433 726
	COMMISSION DE VÉRITÉ ET DE RÉCONCILIATION RELATIVE AUX PENSIONNATS INDIENS		
30	Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens – Dépenses du Programme		9 594 766
	GREFFE DU TRIBUNAL DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES		
35	Greffe du Tribunal des revendications particulières – Dépenses du Programme		1 004 735

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
1	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	38 535 171	
5	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	211 466 912	
			250 002 083
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
	MINISTÈRE		
1	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	67 211 348	
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	225 820 293	
			293 031 641
	SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON		
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*		51 763 000

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
	MINISTÈRE		
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, de l'administration du Programme Agri-stabilité et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et de compenser les dépenses engagées durant l'exercice; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	594 969 595	
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	27 872 294	
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	226 495 111	
			849 337 000
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
15	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme		3 985 810
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
20	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions	534 383 158	
25	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital	17 815 785	
			552 198 943
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
30	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme		21 582 235

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	ANCIENS COMBATTANTS		
	MINISTÈRE		
1	Anciens Combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer les travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	871 509 739	
5	Anciens Combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	2 726 718 500	3 598 228 239
	TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
10	Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses du Programme		9 995 067

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
	MINISTÈRE		
1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	552 534 566	
5	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	949 945 536	
			1 502 480 102
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ		
10	Commission de l'immigration et du statut de réfugié – Dépenses du Programme		108 427 292

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	CONSEIL DU TRÉSOR SECRÉTARIAT		
1	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses du Programme et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice et pour d'autres activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	214 344 779	
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le Budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada	3 193 000	
20	Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*	2 267 261 397	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	CONSEIL DU TRÉSOR *(suite et fin)*		
	SECRÉTARIAT *(suite et fin)*		
25	Report du budget de fonctionnement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits en raison du report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent	1 200 000 000	
30	Besoins en matière de rémunération – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour des besoins relatifs aux prestations parentales et de maternité, aux versements liés à la cessation de service ou d'emploi, aux rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération	600 000 000	
33	Report du budget des dépenses en capital – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ce crédit s'ajoute à d'autres crédits aux fins du report du budget des dépenses en capital de l'exercice précédent	600 000 000	
			5 634 799 176
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
40	École de la fonction publique du Canada – Dépenses du Programme		42 231 200
	COMMISSARIAT AU LOBBYING		
45	Commissariat au lobbying – Dépenses du Programme		3 988 757
	COMMISSARIAT À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC		
50	Commissariat à l'intégrité du secteur public – Dépenses du Programme		5 154 100

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	CONSEIL PRIVÉ		
	MINISTÈRE		
1	Conseil privé – Dépenses du Programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice		109 008 095
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
5	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme		5 597 587
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
10	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme		26 063 130
	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
15	Directeur général des élections – Dépenses du Programme		30 081 305
	COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES		
20	Commissariat aux langues officielles – Dépenses du Programme		21 621 488
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
25	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme		2 446 007

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	DÉFENSE NATIONALE		
	MINISTÈRE		
1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 28 524 492 954 $ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 11 477 731 000 $ deviendra payable dans les années à venir); autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice pour compenser les dépenses relatives à ce crédit, y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; et autorisation de verser des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada ou pour l'administration de tels programmes ou de telles ententes, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	12 839 225 319	
5	Défense nationale – Dépenses en capital	3 623 414 079	
10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des paiements monétaires ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la *Loi de 1950 sur les*	184 691 220	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	DÉFENSE NATIONALE *(suite et fin)*		
	MINISTÈRE *(suite et fin)*		
	crédits de défense, pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense		16 647 330 618
	COMITÉ DES GRIEFS DES FORCES CANADIENNES		
15	Comité des griefs des Forces canadiennes – Dépenses du Programme		6 087 490
	CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
20	Centre de la sécurité des télécommunications – Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'autorisation de dépenser au cours de l'exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités de l'organisation, y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice		388 818 662
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
25	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire – Dépenses du Programme		5 270 441
	BUREAU DU COMMISSAIRE DU CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
30	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications – Dépenses du Programme		1 978 878

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
1	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements,* rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	40 398 398	
5	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	133 411 000	
			173 809 398

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	ENVIRONNEMENT MINISTÈRE		
1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et : *a*) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean; *b*) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer; *c*) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau; *d*) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario; *e*) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur; *f*) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère financées à même ce crédit et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; *g*) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	701 254 526	
5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	51 922 400	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	ENVIRONNEMENT *(suite et fin)*		
	MINISTÈRE *(suite et fin)*		
10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, et contributions aux pays en développement conformément au Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal sous forme de paiements comptants ou de fourniture de biens, équipement ou services	117 353 468	
			870 530 394
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
15	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale		28 142 126

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	FINANCES		
	MINISTÈRE		
1	Finances – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice	111 169 165	
5	Finances – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	5 035 000	
10	Conformément au paragraphe 8(2) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances en paiements directs à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, pour les garanties de marché en matière d'agriculture, ne doit pas excéder 10 000 000 $ pour 2013-2014 et 10 000 000 $ pour 2014-2015	1	
L15	Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 441 610 000 $ en faveur de l'Association internationale de développement	1	
			116 204 167
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
20	Vérificateur général – Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes obtenues pour compenser les dépenses engagées afin d'assurer pendant l'exercice des services professionnels d'audit aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) ainsi que les audits annuels des états financiers et de gestion et les audits des accords de contribution de l'Organisation internationale du Travail (OIT)		74 100 653

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	FINANCES *(suite et fin)*		
	TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR		
25	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme		8 660 195
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
30	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme		45 744 322
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
35	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme		909 369
	PPP CANADA INC.		
40	Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes	12 300 000	
45	Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds PPP Canada	252 900 000	
			265 200 000
	GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivants leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général		17 126 153

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	INDUSTRIE		
	MINISTÈRE		
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes perçues au cours d'un exercice à la compensation de ses dépenses relatives à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la *Loi sur la concurrence* : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	306 711 937	
5	Industrie – Dépenses en capital	16 293 797	
10	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	622 427 084	
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	300 000	
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)*a*) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	500 000	
			946 232 818
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
25	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement	171 614 805	
30	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital	272 688 412	
35	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	33 630 000	
			477 933 217
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
40	Paiements à la Commission canadienne du tourisme		57 832 802
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
45	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme		2 826 682

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	INDUSTRIE *(suite)*		
	AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE SUD DE L'ONTARIO		
50	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario – Dépenses de fonctionnement	24 774 560	
55	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	194 888 410	
			219 662 970
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
60	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement	331 886 617	
65	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital	30 776 000	
70	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	275 108 580	
			637 771 197
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
75	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement	42 069 645	
80	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses	997 868 740	
			1 039 938 385
	GREFFE DU TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE		
85	Greffe du Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme		2 166 909
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
90	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement	22 122 214	
95	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses	658 017 636	
			680 139 850
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
100	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*		9 729 000

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	INDUSTRIE *(fin)*		
	STATISTIQUE CANADA		
105	Statistique Canada − Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations		338 453 316

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1	Justice – Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère, et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	235 985 718	
5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	341 635 223	577 620 941
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice		19 861 118
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme		4 117 747

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	JUSTICE *(suite)*		
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la *Loi sur les juges* et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	7 837 158	
25	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 517 452	9 354 610
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
30	Service administratif des tribunaux judiciaires – Dépenses du Programme		61 325 338
	BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES		
35	Bureau du directeur des poursuites pénales – Dépenses du Programme, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes générées par la prestation de services de poursuites et de services connexes et par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, ainsi que par la prestation de services facultatifs aux sociétés d'État, à des organismes non gouvernementaux et internationaux, à condition que ces services soient conformes au mandat du Bureau du directeur des poursuites pénales et de compenser les dépenses connexes au cours du même exercice		144 181 252
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
40	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme	13 171 028	
45	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	26 628 405	39 799 433

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	JUSTICE *(fin)*		
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
50	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme		21 902 736
	PARLEMENT		
	SÉNAT		
1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice		58 169 816
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes		280 785 349
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement		37 817 080
	COMMISSARIAT AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS ET À L'ÉTHIQUE		
15	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique – Dépenses du Programme		6 234 980
	CONSEILLER SÉNATORIAL EN ÉTHIQUE		
20	Conseiller sénatorial en éthique – Dépenses du Programme		683 894

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	PATRIMOINE CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, ainsi que par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	162 928 160	
5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 131 552 460	
			1 294 480 620
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
10	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi		180 260 816
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
15	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	956 913 060	
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	103 856 000	
			1 064 769 060
	MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
30	Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		31 700 000
	MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS		
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		57 418 730

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	PATRIMOINE CANADIEN *(suite)*		
	MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21		
40	Paiements au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		18 450 000
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
45	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		25 834 904
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
50	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du *Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication,* du *Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion*, et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor		4 403 550
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
55	Bibliothèque et Archives du Canada – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction	85 212 191	
60	Bibliothèque et Archives du Canada – Dépenses en capital	2 956 827	88 169 018
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
65	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement		33 796 174
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
70	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme		6 417 451

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	PATRIMOINE CANADIEN *(suite)*		
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
75	Office national du film – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		62 890 037
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
80	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	35 426 120	
85	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité	8 000 000	
			43 426 120
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
90	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		26 491 340
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
95	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de produits et services de dotation, d'évaluation et de counseling et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations		76 778 690
	COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE		
100	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice		12 470 076
	TRIBUNAL DE LA DOTATION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
105	Tribunal de la dotation de la fonction publique – Dépenses du Programme		4 832 445

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	PATRIMOINE CANADIEN *(fin)*		
	GREFFE DU TRIBUNAL DE LA PROTECTION DES FONCTIONNAIRES DIVULGATEURS D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES		
110	Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles – Dépenses du Programme		1 646 091
	TÉLÉFILM CANADA		
115	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la *Loi sur Téléfilm Canada*		99 622 354

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	PÊCHES ET OCÉANS		
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : *a*) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; *b*) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; *c*) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; *d*) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 119 719 113	
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	360 102 196	
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	59 091 192	
			1 538 912 501

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES MINISTÈRE		
1	Ressources humaines et Développement des compétences – Dépenses de fonctionnement et : *a)* autorisation d'effectuer des dépenses remboursables au titre du Régime de pensions du Canada, du Compte des opérations de l'assurance-emploi et du Compte à fins déterminées pour l'administration des bourses d'excellence du millénaire; *b)* en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le pouvoir de dépenser, afin de compenser les dépenses connexes engagées au cours de l'exercice, les recettes reçues au cours de l'exercice qui proviennent : *(i)* des services du Secteur des programmes d'accès public, *(ii)* des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail, *(iii)* des services offerts au nom d'autres ministères du gouvernement fédéral et/ou d'établissements publics du gouvernement fédéral, *(iv)* du montant facturé à n'importe quelle société d'État en vertu de l'alinéa 14*b)* de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* en relation aux coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État, *(v)* de la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de *la Loi sur l'indemnisation des agents de l'État;* *c)* le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de *la Loi sur les traitements,* rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	626 536 688	
5	Ressources humaines et Développement des compétences – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 761 893 292	2 388 429 980

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES *(suite et fin)*		
	CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS INDUSTRIELLES		
10	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme		11 916 532
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
15	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la *Loi nationals sur l'habitation*, au titre du pouvoir qui lui est conféré par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*		2 100 578 000
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
20	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme		3 853 172
	BUREAU DE LA COORDONNATRICE DE LA SITUATION DE LA FEMME		
25	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	9 339 148	
30	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	19 033 333	
			28 372 481

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	RESSOURCES NATURELLES		
	MINISTÈRE		
1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers; de la délivrance de permis, des cours de formation et des certifications liés à la *Loi sur les explosifs* et au *Règlement sur les explosifs*; de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère; et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	787 602 384	
5	Ressources naturelles – Dépenses en capital	25 535 435	
10	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	638 924 120	
			1 452 061 939
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		102 143 000
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
20	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		34 976 638
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
25	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme		55 241 279
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
30	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme		3 003 000

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	SANTÉ		
	MINISTÈRE		
1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice par la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux, ainsi que par la prestation de services de soutien interne à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 716 556 576	
5	Santé – Dépenses en capital	28 640 700	
10	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 420 761 830	
			3 165 959 106
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
15	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement	46 367 765	
20	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses	915 350 465	
			961 718 230
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD		
25	Agence canadienne de développement économique du Nord – Dépenses de fonctionnement	12 103 359	
30	Agence canadienne de développement économique du Nord – Contributions	38 664 119	
			50 767 478
	CONSEIL DE CONTRÔLE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MATIÈRES DANGEREUSES		
35	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme		3 243 543

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	SANTÉ *(suite et fin)*		
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
40	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme		9 918 440
	AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
45	Agence de la santé publique du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la vente de produits, les services d'inspections et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations	329 555 178	
50	Agence de la santé publique du Canada – Dépenses en capital	7 217 054	
55	Agence de la santé publique du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	210 343 452	
			547 115 684

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	MINISTÈRE		
1	Sécurité publique et Protection civile – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice, ainsi que le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	124 342 301	
5	Sécurité publique et Protection civile – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	300 628 590	
			424 970 891
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
20	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme		464 636 769

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE *(suite)*		
	SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA		
25	Service correctionnel du Canada – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et *a*) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; *b*) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; *c*) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; *d*) autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	2 008 952 406	
30	Service correctionnel du Canada – Dépenses en capital, y compris les paiements : *a*) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; *b*) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	355 544 519	
			2 364 496 925

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE *(fin)*		
	COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES		
35	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes générées durant un même exercice et issues de la prestation de services visant le traitement des demandes de suspension du casier présentées par les personnes condamnées pour des infractions à des lois ou à des règlements fédéraux, et de porter ces recettes en réduction des dépenses engagées pendant cet exercice		42 438 753
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
40	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme		4 109 837
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
45	Gendarmerie royale du Canada – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations	1 867 089 615	
50	Gendarmerie royale du Canada – Dépenses en capital	267 612 685	
55	Gendarmerie royale du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	144 973 657	
			2 279 675 957
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
60	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		830 773
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
65	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		4 850 334

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
1	Transports – Dépenses de fonctionnement et : *a)* autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; *b)* autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la *Loi sur l'aéronautique*; *c)* aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice, y compris celles provenant de la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; *d)* le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	514 256 466	
5	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés	222 077 647	
10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	543 950 649	
			1 280 284 762
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
15	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales		22 210 000
	ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN		
20	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		598 286 200
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
25	Office des transports du Canada – Dépenses de Programme		24 153 322

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	TRANSPORTS *(suite et fin)*		
	MARINE ATLANTIQUE S.C.C.		
30	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve		154 430 000
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
35	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses de fonctionnement	42 160 434	
40	Bureau de l'infrastructure du Canada – Contributions	3 877 559 295	3 919 719 729
	LA SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE		
45	Paiements à La Société des ponts fédéraux Limitée		13 000 000
	LES PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN INC.		
50	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal		203 590 000
	TRIBUNAL D'APPEL DES TRANSPORTS DU CANADA		
55	Tribunal d'appel des transports du Canada – Dépenses du Programme		1 293 021
	VIA RAIL CANADA INC.		
60	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada, conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa *c*)(i) du crédit 52d (Transports) de la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits*		187 783 000

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
	MINISTÈRE		
1	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada, de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*; autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux et conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques,* des services de soutien internes à d'autres organisations; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 904 455 475	
5	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	573 195 732	
			2 477 651 207
	SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.		
10	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ou à la société d'État à laquelle elle est fusionnée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital de la division du Vieux-Port de Montréal		24 472 000
	SERVICES PARTAGÉS CANADA		
15	Services partagés Canada – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours de l'exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de services de technologie de l'information	1 119 458 822	
20	Services partagés Canada – Dépenses en capital	178 694 263	
			1 298 153 085
			82 072 029 770

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2015)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2013-2014.**

N° du crédit	Postes	Montant ($)	Total ($)
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		
1	Agence du revenu du Canada – Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	3 046 330 734	
5	Agence du revenu du Canada – Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	73 081 967	
			3 119 412 701
	ENVIRONNEMENT		
	AGENCE PARCS CANADA		
20	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	436 942 756	
25	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	500 000	
			437 442 756
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
10	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser durant l'exercice en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence	1 396 653 386	
15	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses en capital	104 335 441	
			1 500 988 827
			5 057 844 284